SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on

SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

Chair:
The Honourable KELVIN KENNETH OGILVIE

Wednesday, December 7, 2016
Thursday, December 8, 2016
Wednesday, December 14, 2016
Thursday, December 15, 2016

Issue No. 13

First, second and third meetings:
Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act

First and second meetings:
Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (Gender)

INCLUDING:
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act

THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE
Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (Gender)

APPEARING:
The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président :
L'honorable KELVIN KENNETH OGILVIE

Le mercredi 7 décembre 2016
Le jeudi 8 décembre 2016
Le mercredi 14 décembre 2016
Le jeudi 15 décembre 2016

Fascicule nº 13

Première, deuxième et troisième réunions :
Projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu

Première et deuxième réunions :
Projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (Genre)

Y COMPRIS :
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
Projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu
LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ
Projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (Genre)

COMPARAÎT :
L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

52982-52996-52998-53013-53017

STANDING SENATE COMMITTEE ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, *Chair*

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. (or Martin)	Merchant
Demers	Munson
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Nancy Ruth
MacDonald	Petitclerc
Marshall	Raine
	Seidman
	Stewart Olsen

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Munson was added to the membership (*December 14, 2016*).

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Frum (*December 12, 2016*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Neufeld (*December 12, 2016*).

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Marshall (*December 8, 2016*).

The Honourable Senator Fraser was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 8, 2016*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Seidman (*December 8, 2016*).

The Honourable Senator Fraser was added to the membership (*December 8, 2016*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Doyle (*December 7, 2016*).

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Neufeld (*December 6, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie

Vice-président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. (ou Martin)	Merchant
Demers	Munson
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Nancy Ruth
MacDonald	Petitclerc
Marshall	Raine
	Seidman
	Stewart Olsen

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et l'ordre du Sénat du 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Munson a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 14 décembre 2016*).

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénatrice Frum (*le 12 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 12 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Seidman a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 8 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Fraser a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 8 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénatrice Seidman (*le 8 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Fraser a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 8 décembre 2016*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Doyle (*le 7 décembre 2016*).

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 6 décembre 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Journals of the Senate of Monday December 5, 2016:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Dean, seconded by the Honourable Senator Moncion, for the second reading of Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Dean moved, seconded by the Honourable Senator Forest, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the Journals of the Senate of Tuesday December 6, 2016:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Nancy Ruth, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, for the second reading of Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du lundi 5 décembre 2016 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dean, appuyée par l'honorable sénatrice Moncion, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Dean propose, appuyé par l'honorable sénateur Forest, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des Journaux du Sénat du mardi 6 décembre 2016 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Nancy Ruth, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénatrice Nancy Ruth propose, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016
(27)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 2:17 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Doyle, Eggleton, P.C., Frum, Nancy Ruth, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman and Stewart Olsen (9).

Other senators present: The Honourable Senators Dean and Marshall (2).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 5, 2016, the committee began its study on Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Glenn Purves, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary, Office of the Chief Actuary.

The chair made a statement.

Minister Morneau made a statement and answered questions.

At 3:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016
(27)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 14 h 17, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Doyle, Eggleton, C.P., Frum, Nancy Ruth, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman et Stewart Olsen (9).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dean et Marshall (2).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 5 décembre 2016, le comité entreprend son étude du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Glenn Purves, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada :

Jean-Claude Ménard, actuaire en chef du Canada, Bureau de l'actuaire en chef.

Le président fait une déclaration.

Le ministre Morneau fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:15 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eggleton, P.C., Frum, Nancy Ruth, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman and Stewart Olsen (9).

Other senators present: The Honourable Senators Dean and Marshall (2).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 5, 2016, the committee continued its study on Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

WITNESSES:

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

Quebec Employers Council:

Yves-Thomas Dorval, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Canadian Labour Congress:

Hassan Yussuff, President;

Chris Roberts, Director, Social and Economic Policy Department.

Canadian Union of Public Employees:

Mark Janson, Senior Pensions Officer, National Office.

The chair made a statement.

Ms. Moreau and Mr. Dorval each made a statement and answered questions.

At 5:12 p.m., the committee suspended.

At 5:15 p.m., the committee resumed.

Mr. Yussuff and Mr. Janson each made a statement and, together with Mr. Roberts, answered questions.

At 6:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eggleton, C.P., Frum, Nancy Ruth, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman et Stewart Olsen (9).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dean et Marshall (2).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 5 décembre 2016, le comité entreprend son étude du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

TÉMOINS :

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

Conseil du patronat du Québec :

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général (par vidéoconférence).

Congrès du travail du Canada :

Hassan Yussuff, président;

Chris Roberts, directeur, Services des politiques sociales et économiques.

Syndicat canadien de la fonction publique :

Mark Janson, agent principal des pensions, Bureau national.

Le président fait une déclaration.

Mme Moreau et M. Dorval font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 17 h 12, la séance est suspendue.

À 17 h 15, la séance reprend.

M. Yussuff et M. Janson font chacun une déclaration, puis, avec M. Roberts, répondent aux questions.

À 18 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, December 8, 2016
(29)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:30 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eggleton, P.C., Fraser, Frum, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Ogilvie, Raine, Seidman and Stewart Olsen (10).

Other senator present: The Honourable Senator Dean (1).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 5, 2016, the committee continued its study on Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

WITNESSES:

National Pensioners Federation:

Herb John, President.

C.D. Howe Institute:

Alexandre Laurin, Director of Research.

The chair made a statement.

Mr. Laurin and Mr. John each made a statement and answered questions.

At 11:13 a.m., the Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Seidman as a member of the committee.

At 11:24 a.m., the committee suspended.

At 11:27 a.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the remaining clauses be considered in groups of 10.

It was agreed that clauses 1 — 10 carry, on division.

It was agreed that clauses 11 — 20 carry, on division.

It was agreed that clauses 21 — 30 carry, on division.

It was agreed that clauses 31 — 40 carry, on division.

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2016
(29)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eggleton, C.P., Fraser, Frum, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Ogilvie, Raine, Seidman et Stewart Olsen (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Dean (1).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 5 décembre 2016, le comité poursuit son étude du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

TÉMOINS :

Fédération nationale des retraités :

Herb John, président.

Institut C.D. Howe :

Alexandre Laurin, directeur de la recherche.

Le président fait une déclaration.

M. Laurin et M. John font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 13, l'honorable sénatrice Marshall remplace l'honorable sénatrice Seidman comme membre du comité.

À 11 h 24, la séance est suspendue.

À 11 h 27, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il est convenu de réserver le titre.

Il est convenu que les articles restants soient regroupés en groupes de 10.

Il est convenu d'adopter les articles 1 à 10, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 11 à 20, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 21 à 30, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 31 à 40, avec dissidence.

It was agreed that clauses 41 — 50 carry, on division.

It was agreed that clauses 51 — 60 carry, on division.

It was agreed that clauses 61 — 69 carry, on division.

It was agreed that the schedule carry, on division.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry, on division.

It was agreed to append observations to the report.

After debate, it was agreed that the draft observations be adopted and appended to the report.

It was agreed that the chair report the bill, with observations, to the Senate.

At 11:36 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu d'adopter les articles 41 à 50, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 51 à 60, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 61 à 69, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'annexe, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi, avec dissidence.

Il est convenu d'annexer des observations au rapport.

Après débat, il est convenu d'adopter les ébauches d'observations et de les annexer au rapport.

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi et des observations au Sénat.

À 11 h 36, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 14, 2016
(30)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:16 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eggleton, P.C., MacDonald, Marshall, Merchant, Munson, Nancy Ruth, Ogilvie, Raine, Seidman and Stewart Olsen (10).

Other senator present: The Honourable Senator Dean (1).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; and Jessica Richardson, Procedural Clerk.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 6, 2016, the committee began its study on Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender).

WITNESSES:

The Honourable Senator Nancy Ruth, Sponsor of the bill.

As an individual:

Ramona Lumpkin, President and Vice-Chancellor, Mount Saint Vincent University (by video conference);

Kristen Kit, Athlete, Rowing Canada Aviron.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Nancy Ruth made a statement and answered questions.

At 4:48 p.m., the committee suspended.

At 4:56 p.m., the committee resumed.

OTTAWA, le mercredi 14 décembre 2016
(30)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eggleton, C.P., MacDonald, Marshall, Merchant, Munson, Nancy Ruth, Ogilvie, Raine, Seidman et Stewart Olsen (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Dean (1).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 6 décembre 2016, le comité entreprend son étude du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre).

TÉMOINS :

L'honorable sénatrice Nancy Ruth, marraine du projet de loi.

À titre personnel :

Ramona Lumpkin, rectrice et vice-chancelière, Université Mount Saint Vincent (par vidéoconférence);

Kristen Kit, athlète, Rowing Canada Aviron.

Le président fait une déclaration.

L'honorable sénatrice Nancy Ruth fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 h 48, la séance est suspendue.

À 16 h 56, la séance reprend.

Ms. Kit made a statement and answered question.

Ms. Lumpkin made a statement and answered question.

At 5:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 15, 2016
(31)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:37 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eggleton, P.C., MacDonald, Merchant, Munson, Nancy Ruth, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman and Stewart Olsen (10).

Other senators present: The Honourable Senators Cormier and Dean (2).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 6, 2016, the committee continued its study on Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender).

WITNESSES:

As an individual:

Chris Champion, Editor, *The Dorchester Review*;

Stephen Simpson.

The chair made a statement.

Mr. Champion and Mr. Simpson each made a statement and answered questions.

At 11:22 a.m., the committee suspended.

At 11:25 a.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender).

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the schedule carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry, on division.

Mme Kit fait une déclaration, puis répond aux questions.

Mme Lumpkin fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 15 décembre 2016
(31)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 37, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eggleton, C.P., MacDonald, Merchant, Munson, Nancy Ruth, Ogilvie, Petitclerc, Raine, Seidman et Stewart Olsen (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Cormier et Dean (2).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 6 décembre 2016, le comité entreprend son étude du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre).

TÉMOINS :

À titre personnel :

Chris Champion, rédacteur, *The Dorchester Review*;

Stephen Simpson.

Le président fait une déclaration.

M. Champion et M. Simpson font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 22, la séance est suspendue.

At 11 h 25, la séance reprend.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre).

Il est convenu de réserver le titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'annexe.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi, avec dissidence.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

At 11:29 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 11 h 29, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Thursday, December 8, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act, has, in obedience to the order of reference of December 5, 2016, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le jeudi 8 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 décembre 2016, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Votre comité a aussi fait certaines observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

KELVIN KENNETH OGILVIE

Chair

Observations to the Eighth Report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (Bill C-26)

The Canadian Pension Plan includes provisions which allow an individual to leave out the years they were unable to work due to disability or child-rearing when calculating the value of their government pension. This ensures that an individual's government pension is not dragged down due to these years of little to no contributions. The proposed expanded CPP plan in Bill C-26 does not include these provisions, and as such there is a potential that individuals who have to temporarily leave the workforce for the reasons stated above will receive a lower pension than their peers. The government should work with the provinces in order to ensure that the expanded CPP includes these provisions.

Observations au huitième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (projet de loi C-26)

Le Régime de pensions du Canada (RPC) comporte des dispositions qui permettent à une personne d'exclure du calcul de la valeur de sa pension du gouvernement les années au cours desquelles elle ne pouvait travailler en raison d'une invalidité ou de l'éducation des enfants. Ces dispositions permettent de veiller à ce que sa retraite du gouvernement ne soit pas diminuée en raison des années pendant lesquelles elle ne cotisait à peu près pas au RPC. Comme le RPC bonifié proposé dans le projet de loi C-26 n'inclut pas ces dispositions, les personnes qui doivent se retirer temporairement du marché du travail pour les motifs indiqués plus haut pourraient recevoir une pension moindre que leurs pairs. Le gouvernement devrait donc travailler avec les provinces pour veiller à ce que le RPC bonifié comporte ces dispositions.

Thursday, December 15, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

NINTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender), has, in obedience to the order of reference of December 6, 2016, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le jeudi 15 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre), a, conformément à l'ordre de renvoi du 6 décembre 2016, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

KELVIN KENNETH OGILVIE

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act, met this day at 2:17 p.m. to study the bill.

Senator Kelvin Kenneth Ogilvie (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee. I will ask my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

Senator Eggleton: Art Eggleton, senator from Toronto, deputy chair of the committee.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, senator from Newfoundland and Labrador.

Senator Nancy Ruth: I'm Nancy Ruth. Hal Jackman is my brother.

Senator Frum: Linda Frum, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, senator from Grandville, Quebec.

[*English*]

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland.

Senator Dean: Tony Dean, just arrived, from Ontario.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, from British Columbia.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, from New Brunswick.

Senator Seidman: Judith Seidman, from Montreal, Quebec.

The Chair: Thank you very much, colleagues.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 14 h 17, pour étudier ce projet de loi.

Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse. Je suis le président du comité. Je vais demander à mes collègues de se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, sénateur de Toronto, vice-président du comité.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Nancy Ruth : Je suis Nancy Ruth. Hal Jackman est mon frère.

La sénatrice Frum : Linda Frum, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, sénatrice de Grandville, Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario. Je viens d'arriver.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le président : Merci beaucoup, collègues.

For the viewing audience, I will note that we are here today to start our study of Bill C-26, An act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

The federal Minister of Finance and the provincial governments have indicated that they reached general agreement to the proposed changes as of July 7, 2016. All signatory provinces have confirmed their approval of the agreement in principle.

On October 6, 2016, the federal Minister of Finance introduced Bill C-26, which would implement the agreed changes. The proposed amendments to the Canada Pension Plan and the Canada Pension Plan Investment Board Act would come into force on a day to be fixed by the Governor-in-Council, subject to the agreement of two thirds of the provinces, representing at least two thirds of their combined populations. The proposed amendments to the Income Tax Act would come into force in the 2019 taxation year.

Honourable senators, we have the great privilege today to welcome the Honourable Bill Morneau, the Minister of Finance.

Welcome, minister. We are delighted to have you here to open our discussions on this bill. With you at the table, we have, from the Department of Finance, Glenn Purves, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; and from the Office of the Superintendent of Financial Institutions of Canada, Jean-Claude Ménard, who is Chief Actuary.

I will inform my colleagues that we have a host of officials in the audience who are prepared to be called forward should their specific expertise be required.

We will start the process by inviting the minister to make a presentation to us. Following his remarks, I will open up the floor to questions from my colleagues.

Hon. Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance: Thank you. It's actually an honour for me to be here. I'm not often able to come where I can find someone who I would aspire to be as good a skier as they are or somebody who is my MP and my mayor or somebody who led the public service in my province, so it's particularly good to be here today.

Je note, pour la gouverne de ceux et celles qui suivent nos délibérations en ligne ou à la télévision, que nous entreprenons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le ministre fédéral des Finances et les gouvernements provinciaux se sont entendus d'une façon générale sur les changements proposés depuis le 7 juillet 2016. Toutes les provinces signataires ont confirmé leur approbation de l'entente de principe.

Le 6 octobre 2016, le ministre fédéral des Finances a déposé le projet de loi C-26, qui met en œuvre les changements convenus. Les modifications proposées du Régime de pensions du Canada et de la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada entreront en vigueur à la date fixée par le gouverneur en conseil, sous réserve de l'accord de deux tiers des provinces représentant au moins les deux tiers de leurs populations combinées. Les modifications proposées de la Loi de l'impôt sur le revenu prendraient effet dans l'année d'imposition 2019.

Honorables sénateurs, nous avons aujourd'hui l'insigne privilège d'accueillir l'honorable Bill Morneau, ministre des Finances.

Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes enchantés que vous soyez venu vous joindre à nous pour ouvrir nos discussions sur le projet de loi. Assis à vos côtés, à la table, nous avons, du ministère des Finances, Glenn Purves, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, et, du Bureau du surintendant des institutions financières, Jean-Claude Ménard, actuaire en chef du Canada.

J'informe aussi mes collègues qu'il y a dans l'auditoire plusieurs fonctionnaires à qui nous pourrons faire appel si nous avons besoin de leurs connaissances spécialisées.

Nous allons commencer par inviter le ministre à nous présenter un exposé. Les membres du comité pourront ensuite lui poser des questions.

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances : Je vous remercie. C'est en fait un honneur pour moi d'être ici. Il ne m'arrive pas souvent d'assister à des réunions où je peux retrouver quelqu'un à qui j'envie ses talents de skieur, ou encore quelqu'un qui a été mon député et mon maire ou qui a dirigé la fonction publique dans ma province. Je suis donc très heureux d'être ici, parmi vous.

I'd like to thank you, Mr. Chair, and all of you for having me. It's my pleasure to appear before you today to speak about the Canada Pension Plan and how we'd like to strength that plan.

From the floor of the House of Commons to the long tables of the Finance Committee, I've had many opportunities now to speak about the need to help middle-class families to get ahead and to count on a secure retirement.

A year ago, you'll remember we made a commitment to Canadians to strengthen the Canada Pension Plan. In June of last year, we struck an historic agreement with the provinces to do just that. The bill before the committee today will implement that agreement and help millions of workers, especially in the next generation, to spend more time with their grandchildren rather than worrying about the rent.

[*Translation*]

The harsh reality is that one in four families approaching retirement, or 1.1 million families, are at risk of not saving enough. Even though these families are working harder than ever, it's increasingly difficult for them to achieve their goal of a safe retirement.

[*English*]

The simple reality is that too many people don't feel confident that they will be able to retire in dignity. We've seen a range of factors come into play that is influencing this development. We've seen the ongoing decline in workplace pension coverage. There was a time when a robust private retirement pension plan was part and parcel of many Canadians' employment compensation, whether you worked in a bank or on an automobile assembly line. We've already seen the share of private sector employers covered by such plans drop from over 35 per cent in 1977 to less than 25 per cent in 2012.

Today, those families without a workplace pension plan are at particular risk of under-saving for their retirement. It's estimated that 33 per cent of such families may be at risk of under-saving for retirement compared to 17 per cent of families who have workplace pension plan assets.

What's more, even those with access to private retirement savings plans are facing challenges. This is in part because of the reliability of those private pension plans that continue to be offered by employers. That reliability has diminished as a result of the ongoing shift away from solid and predictable defined benefit pension plans in favour of defined contribution models.

These are precisely the reasons that I and provincial leaders gathered together to talk about this. That day in Vancouver last June, working in close collaboration and in common purpose, Canada's federal and provincial governments came to an agreement that will enhance the Canada Pension Plan to give

Je voudrais vous remercier, monsieur le président ainsi que tous les membres du comité, de m'avoir invité. C'est un plaisir pour moi de comparaître devant vous pour parler du Régime de pensions du Canada et des mesures que nous souhaitons prendre pour le renforcer.

De l'enceinte de la Chambre des communes aux longues tables du comité des finances, j'ai eu de nombreuses occasions de parler de la nécessité d'aider les familles de la classe moyenne à progresser et à pouvoir compter sur une retraite sûre.

Vous vous souviendrez qu'il y a un an, j'avais promis aux Canadiens de renforcer le Régime de pensions du Canada. En juin de l'année dernière, nous avons conclu à cet effet un accord historique avec les provinces. Le projet de loi que le comité étudie aujourd'hui a pour objet de mettre en œuvre cet accord et d'aider des millions de travailleurs, surtout de la prochaine génération, à passer plus de temps avec leurs petits-enfants au lieu de s'inquiéter du loyer.

[*Français*]

La dure réalité est qu'une famille sur quatre qui approche l'âge de la retraite, soit 1,1 million de familles, risque de ne pas épargner suffisamment en prévision de la retraite. Même si ces familles travaillent plus fort que jamais, il leur est de plus en plus difficile d'atteindre leur objectif de bénéficier d'une retraite sûre.

[*Traduction*]

En fait, beaucoup trop de gens ne sont pas sûrs d'avoir une retraite digne. Toute une série de facteurs entrent en jeu à cet égard. Nous avons été témoins de la diminution constante de la couverture au chapitre des régimes de pension d'employeur. Il fut un temps où un bon régime privé de retraite faisait partie intégrante de la rémunération de nombreux Canadiens, qu'ils travaillent pour une banque ou sur une chaîne de montage de véhicules. Nous avons vu baisser la part des employeurs du secteur privé qui offraient de tels régimes, cette part étant passée de plus de 35 p. 100 en 1977 à moins de 25 p. 100 en 2012.

Aujourd'hui, les familles qui ne bénéficient pas d'un régime de pension d'employeur sont particulièrement exposées au risque de ne pas économiser suffisamment pour la retraite. On estime que 33 p. 100 de ces familles courent ce risque par rapport à 17 p. 100 des familles qui ont un régime de pension d'employeur.

De plus, même les personnes qui ont accès à un régime de pension privé ont des difficultés, notamment à cause de la fiabilité réduite des régimes de pension privés que les employeurs continuent à offrir. Cette fiabilité a diminué par suite de l'abandon croissant des régimes solides et prévisibles à prestations déterminées au profit des modèles à cotisations déterminées.

Ce sont précisément les raisons pour lesquelles j'ai réuni les dirigeants provinciaux afin de leur parler de cette question. À Vancouver, en juin dernier, travaillant en étroite collaboration en vue d'un objectif commun, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada ont conclu une entente

Canadians a more generous public pension and help them to retire in dignity. Leaders from across Canada came to the table with the concerns that their constituents had shared with them. In my estimation, it was truly federalism at its best.

Mr. Chair, we're now in the home stretch and I'm more determined than ever to see those benefits help Canadians. I'm pleased to be able to be here today with you to invite the senators here to consider everything we stand to gain in this bill.

First, it will increase the share of annual earnings received during retirement from one quarter to one third. This means that an individual making $50,000 a year in today's dollars over their working life will receive about $16,000 per year in retirement instead of roughly $12,000 today.

Once fully in place, the Canada Pension Plan enhancement will increase the maximum Canada Pension Plan retirement benefit by about 50 per cent. The current maximum benefit is $13,110. In today's dollar terms, the enhanced Canada Pension Plan represents an increase of nearly $7,000 to a maximum benefit of nearly $20,000.

What's more, this legislation and the agreement it enacts will give individuals and their employers ample time to adjust to this modest increase by implementing it gradually, starting in 2019.

[*Translation*]

The Canada Pension Plan is a good fit for Canada's changing job market. It helps to fill the gap left by declining workplace pension coverage, and it's portable across jobs and provinces, which promotes labour mobility.

[*English*]

This agreement also reflects important considerations for the economy and for job creation. According to our analysis, increased CPP retirement benefits will boost demand and increase savings overall. This will boost economic output and make more money available for investment.

My department estimates that gross domestic product would actually increase by between 0.05 to 0.09 per cent over the long term.

Employment levels are also projected to be permanently higher by between 0.03 and 0.06 per cent, equivalent to about 6,000 to 11,000 jobs based on 2015 levels of employment.

qui renforcera le Régime de pensions du Canada afin d'assurer aux Canadiens un régime plus généreux et de les aider à prendre une retraite digne. Les dirigeants de toutes les régions du Canada se sont réunis pour discuter des préoccupations dont leurs électeurs leur avaient fait part. À mon avis, c'était vraiment le fédéralisme à son meilleur.

Monsieur le président, nous en sommes maintenant aux dernières étapes du processus, et je suis plus déterminé que jamais à faire profiter les Canadiens de ces avantages. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour inviter les sénateurs à prendre connaissance de tout ce que ce projet de loi peut nous faire gagner.

Premièrement, il fera passer la part des gains annuels que les gens recevront après leur retraite d'un quart à un tiers. Cela signifie qu'une personne qui a gagné en moyenne, pendant sa vie active, 50 000 $ par an en dollars d'aujourd'hui recevra des prestations de retraite d'environ 16 000 $ par an au lieu des quelque 12 000 $ d'aujourd'hui.

Une fois que les changements auront été complètement mis en œuvre, le RPC bonifié augmentera d'environ 50 p. 100 les prestations maximales de retraite. Le maximum actuel est de 13 110 $. En dollars d'aujourd'hui, le RPC bonifié assurera une augmentation d'environ 7 000 $, qui portera les prestations maximales à quelque 20 000 $.

De plus, le projet de loi et l'entente qu'il met en œuvre donneront aux particuliers et aux employeurs tout le temps nécessaire pour s'adapter à cette modeste augmentation, qui sera appliquée progressivement à partir de 2019.

[*Français*]

Le Régime de pensions du Canada cadre bien avec le marché de l'emploi qui est en évolution du Canada. Il aide à combler l'écart découlant de la diminution de la couverture des régimes de pension offerts par les employeurs, et il est transférable d'un emploi d'une province à l'autre, ce qui favorise la mobilité de la main-d'œuvre.

[*Traduction*]

Cet accord reflète aussi d'importants enjeux touchant l'économie et la création d'emplois. D'après notre analyse, la hausse des prestations de retraite du RPC fera monter la demande et accroîtra globalement l'épargne. Elle stimulera la production économique et permettra de disposer de plus d'argent à investir.

Le ministère des Finances estime que le produit intérieur brut augmentera de 0,05 à 0,09 p. 100 à long terme.

Les niveaux d'emploi devraient en outre croître d'une manière permanente de 0,03 à 0,06 p. 100, ce qui représente environ 6 000 à 11 000 emplois sur la base des niveaux de 2015.

By providing more money from the CPP to Canadians when they retire, it will meaningfully reduce the share of families at risk of not saving enough for retirement as well as the degree of under-saving.

If this legislation is passed as it stands, and once the plan is fully mature, we expect to reduce the share of families at risk of not having adequate retirement savings by about one quarter, from 24 per cent down to 18 per cent. Simply put, there will be more money available for Canadians when they retire.

[*Translation*]

Mr. Chair, is it any surprise that a large majority of Canadians, or 75 per cent, support a Canada Pension Plan enhancement, which will give their children, their grandchildren and future generations better financial security upon retirement?

[*English*]

Honourable senators, I thank you once again for allowing me the opportunity to address you today. I'd like to take the opportunity to thank our partners as well across the country for their participation.

I'd be happy to answer the questions that you might have.

The Chair: Thank you very much, minister.

For my colleagues, I will remind you that there will be one question per round, per senator, and that there are no supplemental questions. If you have a supplemental question, you will have to save it for the next round.

Because of the nature of this session dealing with a government bill, the first question will go to the sponsor of the bill and the second question to the critic for the bill.

Senator Dean.

Senator Dean: Minister, thanks very much. Let me take this opportunity to thank officials of the Department of Finance and other departments that have provided us earlier briefings and some terrific information.

Minister, it's evident that you worked hard together with your colleagues from across the country to reach consensus in June of this year on CPP improvements. It's also evident that those discussions involved a considerable degree of compromise — collaboration but also compromise. Could you tell us a little bit about the concerns that were raised about the approach to CPP reform and the drivers of the discussion that led to compromise in those talks?

Mr. Morneau: I'd be pleased to. Thank you for the question.

L'augmentation du revenu de retraite provenant du RPC devrait sensiblement réduire le pourcentage de familles qui risquent de ne pas avoir suffisamment économisé pour leur retraite ainsi que la mesure dans laquelle elles auront sous-épargné.

Si le projet de loi est adopté tel quel, nous nous attendons, une fois que le régime aura atteint sa pleine maturité, à ce que la part des familles qui risquent de ne pas avoir suffisamment économisé baisse d'un quart, passant de 24 à 18 p. 100. Cela signifie très simplement que les Canadiens disposeront de plus d'argent pendant leur retraite.

[*Français*]

Monsieur le président, est-ce vraiment étonnant qu'une grande majorité de Canadiens, soit 75 p. 100, appuie la bonification du Régime de pensions du Canada qui accordera à leurs enfants, à leurs petits-enfants et aux générations futures une meilleure sécurité financière à leur retraite?

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, je vous remercie encore une fois de m'avoir donné la possibilité de m'adresser à vous aujourd'hui. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier nos partenaires, partout dans le pays, de leur participation.

Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je voudrais rappeler à mes collègues qu'ils devront se limiter à une seule question par tour, sans questions complémentaires. Si vous avez une question complémentaire, vous devrez attendre le tour suivant pour la poser.

À cause de la nature de cette réunion, qui doit servir à l'examen d'un projet de loi du gouvernement, la première question sera posée par le parrain et la deuxième, par la porte-parole pour le projet de loi.

À vous, sénateur Dean.

Le sénateur Dean : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Je profite de l'occasion pour remercier les fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres ministères qui ont organisé pour nous des séances d'information et nous ont communiqué d'excellents renseignements.

Monsieur le ministre, il est évident que vous avez travaillé fort, de concert avec vos collègues du pays, pour en arriver en juin dernier à un consensus sur la bonification du RPC. Il est également évident que les discussions ont nécessité de faire d'importants compromis. Il y a donc eu collaboration, mais aussi compromis. Pouvez-vous nous en dire davantage sur les préoccupations soulevées au sujet de l'approche adoptée pour modifier le RPC ainsi que sur les principaux éléments de la discussion qui ont favorisé les compromis au cours des entretiens?

M. Morneau : Très volontiers. Je vous remercie de votre question.

Going back to the discussion, just to acknowledge your question, you don't get to a conclusion where nine provinces out of nine that are the sponsoring provinces agree without having some considerable dialogue and discussion and, yes, some agreement where we can all work together to get to a conclusion.

The starting point for us was thinking about the big picture. The first and most important issue was that the federal government and the provinces around the table really came to an agreement that there's a real challenge that while we've been very successful over the last generation in alleviating senior poverty, there is still more that can be done. In fact, importantly, it's going to be more challenging for people in the future, based on declining workplace pension plan coverage. There was a consensus around that issue as the starting point for our dialogue. That enabled us to get to something that made sense.

But there were important areas of discussion that got us to the final agreement. One that would be worth pointing out is that we all shared a concern that we shouldn't put in place an agreement to enhance the Canada Pension Plan unless we had confidence that it was going to improve the outcomes of those who really needed a better outcome and not put any increased burden on especially the most vulnerable.

So one challenge that we were presented with was that as we considered increasing the Canada Pension Plan, we wanted to make sure that the least well-to-do Canadians who, because of our current situation around the Guaranteed Income Supplement and Old Age Security, would not be any worse off. That was a discussion that animated us around the table.

We came forward as a federal government with an increase in the Working Income Tax Benefit so that we could ensure that the most vulnerable would be no worse off. In fact, we expect them to be better off through the increase in the Canada Pension Plan. So that was an important initiative that got people to agree that, yes, we were helping the people we wanted to help.

The second and also important issue was we thought about how to bring forth the enhancement while recognizing that as we asked individuals and companies to save more, that would be something that would be important to do over time so that they weren't faced with a quick increase in savings. In particular, in provinces like Alberta, Saskatchewan, and Newfoundland and Labrador, which are going through challenging economic times, they wanted to make sure that the money we were going to be putting into the Canada Pension Plan was put in gradually in such a way that it wouldn't impact either the employees or the employers in an immediate way.

That got us to the conclusion, first, that we would start on January 1, 2019, to give people an adjustment period; and, second, that we would do it over an eight-year period to ensure that people had ample time — both individuals and employers — to prepare for the increased savings.

Pour revenir à la discussion, je dirais, en réponse à votre question, qu'on n'arrive pas à une entente dans le cadre de laquelle neuf provinces participantes sur neuf donnent leur accord sans avoir d'intenses discussions et sans convenir de travailler tous ensemble afin d'aboutir à une conclusion.

Pour nous, le point de départ consistait à considérer le tableau d'ensemble. Le premier enjeu, qui est aussi le plus important, c'est que le gouvernement fédéral et les provinces participantes ont convenu de l'existence d'un véritable défi. Pendant la dernière génération, nous avons très bien réussi à atténuer la pauvreté parmi les aînés, mais il reste encore beaucoup à faire. En fait, le défi sera encore plus grand pour les gens à l'avenir à cause de la baisse de la couverture des régimes de pension d'employeur. Il y avait un consensus sur cet enjeu comme point de départ de notre dialogue. Cela nous a permis d'élaborer quelque chose de sensé.

Il y a cependant eu d'importants sujets de discussion qui nous ont permis d'aboutir à l'entente finale. Il est utile de mentionner cet égard que nous avions tout un souci commun : il ne fallait pas adopter des améliorations à moins d'être persuadés qu'elles amélioreraient la situation des gens qui en ont sérieusement besoin et n'imposeraient pas un fardeau supplémentaire, surtout aux plus vulnérables.

Lorsque nous avons envisagé d'augmenter les prestations du Régime de pensions du Canada, nous voulions être sûrs que la situation des Canadiens les moins nantis ne serait pas moins bonne, compte tenu des prestations actuelles de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. Cet enjeu a fait l'objet d'une discussion animée autour de la table.

Le gouvernement fédéral a proposé alors une hausse de la Prestation fiscale pour le revenu de travail afin d'éviter que la situation des plus vulnérables n'empire. En fait, nous nous attendons à ce que leur situation s'améliore grâce à l'augmentation des prestations du RPC. Par conséquent, c'est une initiative importante qui a amené les gens à convenir que nous aidions vraiment les gens que nous souhaitions aider.

Le deuxième enjeu était aussi important. Nous avons réfléchi à la façon de mettre en œuvre les améliorations, compte tenu du fait que nous demandions aux particuliers et aux entreprises d'épargner davantage. Il était donc nécessaire d'échelonner les mesures à prendre pour éviter des augmentations trop rapides. Certaines provinces, comme l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, qui doivent affronter une situation économique difficile, voulaient en particulier s'assurer que les sommes supplémentaires à placer dans le RPC seraient prélevées d'une manière progressive afin de ne pas avoir des répercussions immédiates sur les salariés et les employeurs.

Nous avons ainsi abouti à la conclusion, d'abord, que nous ne devrions commencer que le 1er janvier 2019 afin de donner aux gens le temps de s'adapter et, ensuite, que nous étalerions les améliorations sur une période de huit ans. Ainsi, les particuliers et les employeurs auraient tout le temps nécessaire pour se préparer à épargner davantage.

I think that fairly describes the discussions in the room. I want to say there was a very positive and forward-looking point of view in the room. We were all proud that we did something that is often hard for politicians; namely, thinking about what the outcomes are going to be for the generation that's not sitting at the table. That was what made us feel so good about what we achieved.

Je crois que cela décrit raisonnablement bien les discussions qui ont eu lieu. Je tiens à dire qu'il y avait dans la salle une atmosphère très positive et très orientée sur l'avenir. Nous étions tous fiers d'avoir réussi à atteindre un but que les politiciens ont souvent de la difficulté à réaliser : prendre des mesures essentiellement destinées à une génération non représentée à la table de négociation. C'est la raison pour laquelle nous étions tellement satisfaits des résultats auxquels nous avons abouti.

Senator Stewart Olsen: Thank you, minister, for being here, and thank you to your officials as well.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur le ministre, de votre présence au comité. Je remercie également vos collaborateurs.

Canadians are unaware of the distinction I think between the CPP and the additional CPP account, or CPP 2. That raises a number of questions about the transparency of this piece of legislation and the investment risk it implies, especially when we have someone like Mark Machin, President and CEO of the CPP Investment Board, suggesting they're hopeful that they will be able to invest in Canadian infrastructure when your government rolls out the Canadian infrastructure bank.

Je crois que les Canadiens ne sont pas au courant de la distinction à faire entre le RPC de base et le RPC supplémentaire ou RPC 2. Cela soulève un certain nombre de questions au sujet de la transparence de cette mesure législative et du risque d'investissement qu'elle implique, surtout quand quelqu'un comme Mark Machin, président et chef de la direction de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, dit qu'il espère pouvoir investir dans les infrastructures canadiennes une fois que votre gouvernement aura créé la Banque de l'infrastructure du Canada.

The new CPP 2 benefits are supposedly fully funded, which means Canadians are going to rely on their contributions and the returns from the funds that are invested in their names to make sure they will receive the benefits they've been promised.

Les prestations du nouveau RPC 2 sont censées être pleinement capitalisées, ce qui signifie que les Canadiens devront compter sur leurs cotisations et le rendement des fonds placés en leur nom pour être sûrs de recevoir les prestations promises.

Minister, Canadians won't see the full benefits until the 2050s, but your government will begin taking their money and investing it through the CPP Investment Board much sooner than that.

Monsieur le ministre, les Canadiens n'obtiendront pas les pleines prestations du régime avant les années 2050, mais votre gouvernement commencera à leur prendre de l'argent et à l'investir par l'entremise de l'Office d'investissement du RPC beaucoup plus tôt que cela.

Is it your intention through CPP 2 to transfer pensioners' money to your infrastructure commitments?

Avez-vous l'intention d'utiliser le RPC 2 pour vous acquitter de vos engagements en matière d'infrastructures avec l'argent des retraités?

Mr. Morneau: Thank you for the question. There are two parts to the question, the way I see it.

M. Morneau : Je vous remercie de votre question. Si j'ai bien compris, la question comporte deux parties.

First, with respect to the enhanced Canada Pension Plan that we're moving forward on with your hopeful support, we've identified, as you mentioned, two parts to what will be the Canada Pension Plan in the future: the core Canada Pension Plan and then the enhanced part of the Canada Pension Plan. They will be considered separately. The Chief Actuary provides reports on the funding of the core Canada Pension Plan, which as you might know, he's reported as being on sound financial footing for at least the next 75 years.

Premièrement, en ce qui concerne le RPC bonifié que nous espérons mettre en place avec votre appui, nous avons, comme vous l'avez dit, défini deux éléments qui constitueront le RPC futur : le RPC de base et le RPC bonifié. Les deux éléments seront traités séparément. L'actuaire en chef produira des rapports sur le financement du RPC de base. Comme vous le savez sans doute, il a déjà signalé que cet élément a une solide assise financière pour les 75 prochaines années au moins.

The second enhanced portion of the Canada Pension Plan is to be fully funded. So we expect the benefits from that enhanced Canada Pension Plan to come from the funding that will be put in place from the employer and the employee contributions. That's how the funding will happen.

Le second élément du régime doit être entièrement capitalisé. Nous nous attendons donc à ce que les prestations du RPC bonifié viennent du financement qui sera mis en place grâce aux cotisations des employeurs et des salariés. C'est ainsi que le financement se fera.

The second part of the question: The responsibility for investing that money will be that of the Canada Pension Plan Investment Board. When they go about their investment of either

Pour ce qui est de la seconde partie de la question, la responsabilité d'investir l'argent sera assumée par l'Office d'investissement du RPC. Lorsque l'office fera des placements

the core or the secondary part of the Canada Pension Plan, they seek to get returns that are appropriate for the liabilities that they're trying to cover. Obviously, they consider the different nature of different investment classes as part and parcel of their investment responsibility.

It will be up to them to decide what investment opportunities they choose to go into. I presume they will do that in a similar fashion as they've done in the past, but it's not my direct responsibility to tell them what to do. I expect they will be prudent in their approach to doing that, as they have been in the past. It's been a very successful and well-respected investment vehicle for Canadians, and one that's chosen to invest in equities and long-term yield-producing vehicles as well as in infrastructure.

Regarding the question around the Canada infrastructure bank we're putting in place, that approach is intended to find a way to ensure that pension funds and institutional investors have the opportunity to invest in Canada infrastructure. Should the Canada Pension Plan Investment Board decide to invest there, it would be as an investor like any other investor, whether it be a domestic Canadian pension fund or an international fund.

So that's not something that we are seeking or instigating; rather, we're just going to create the approach that will enable for investment in infrastructure that we hope, over time, will make a difference on our Canadian productive capacity by having more and better infrastructure for Canadians.

Senator Eggleton: Minister, first of all, congratulations. It's not every day that a federal minister can get agreement with his counterparts of the provinces and bring forward an important piece of legislation for Canadians such as you've done here. So good on you.

Mr. Morneau: The hard question always comes after.

Senator Eggleton: Now, the statistics. You've indicated that, yes, we're going from a benefit level from a quarter to a third and a 50 per cent increase, ultimately, when you combine the two plans, but you're saying that it will take 40 years to get there. It's great news for young people starting out that this is coming further down the road when they get ready to retire, but there are already people facing a squeeze. As you quite well pointed out, workplace pension plans are diminishing. They are going from defined benefit to defined contribution. There are lower interest rates that people have on their savings investments. All of these and other factors are making it more difficult for people to save. Plus there is the debt people have, and the squeeze on their pocket book makes it difficult to put extra money away. So the squeeze is being felt now and will be felt for a number of years ahead. What is this going to do for people within the 40-year time span before you get to that ultimate goal of a full payout?

dans le RPC de base ou le RPC bonifié, il cherchera à obtenir des rendements correspondant au passif qu'il cherchera à couvrir. Bien sûr, il tiendra compte de la nature différente des différentes catégories d'investissements dans le cadre de ses responsabilités.

Il lui appartiendra de choisir les placements les plus appropriés. Je suppose qu'il le fera de la même façon qu'il l'a fait jusqu'ici, mais je n'ai pas à dicter directement à l'office ce qu'il a à faire. Je m'attends à ce qu'il fasse preuve de prudence dans son approche, comme il l'a fait dans le passé. L'office a su gagner le respect en faisant des investissements très réussis au nom des Canadiens, aussi bien dans des actions que dans des produits de placement à long terme et des infrastructures.

Pour ce qui est de la Banque de l'infrastructure que nous sommes en train de créer, cette approche a pour but de trouver un moyen de donner aux fonds de pension et aux investisseurs institutionnels la possibilité de faire des placements dans les infrastructures canadiennes. Si l'Office d'investissement du RPC décide d'investir dans ce domaine, il le ferait comme tout autre investisseur, qu'il s'agisse d'un fonds de pension canadien ou international.

Ce n'est donc pas une chose que nous recherchons ou encourageons. Nous allons simplement établir une approche permettant d'investir dans des infrastructures qui, nous l'espérons, auront avec le temps une influence positive sur la capacité productive du Canada.

Le sénateur Eggleton : Monsieur le ministre, tout d'abord, je voudrais vous féliciter. Ce n'est pas tous les jours qu'un ministre fédéral s'entend avec ses homologues des provinces pour présenter aux Canadiens un important projet de loi comme celui-ci. Par conséquent, félicitations.

M. Morneau : Les questions difficiles viennent toujours après.

Le sénateur Eggleton : Passons maintenant aux statistiques. Vous avez dit que le taux de remplacement du revenu passera d'un quart à un tiers et qu'en définitive, une fois les deux régimes combinés, les prestations augmenteront de 50 p. 100. Vous avez cependant ajouté qu'il faudra 40 ans pour en arriver là. C'est une excellente nouvelle pour les jeunes qui commencent à travailler et qui pourront en profiter quand ils seront prêts à partir à la retraite. Il y a cependant des gens qui ont déjà des difficultés à joindre les deux bouts. Comme vous l'avez vous-même signalé, les régimes de pension d'employeur diminuent. Les employeurs passent des prestations déterminées aux cotisations déterminées. Les taux d'intérêt que les gens peuvent obtenir sur leurs économies sont faibles. Tous ces facteurs et d'autres font qu'il est difficile pour les gens d'économiser. Il y a aussi les dettes accumulées, de sorte qu'il est difficile pour les gens de mettre plus d'argent de côté. Bref, les gens sont serrés aujourd'hui et le resteront pendant un certain nombre d'années. Qu'est-ce que cela impliquera dans les 40 années qu'il faudra attendre avant d'atteindre le but ultime des prestations complètes?

Mr. Morneau: Well, that's a good question. Thank you for that question. I think it will be important for us to step back and talk about our overall approach to dealing with retirement security and challenges that Canadians face in their older years.

We could start by acknowledging that what we put in place in the 1960s has been very effective at reducing insecurity among retirees. The start-off of the Canada Pension Plan and the development of that over time, the changes in the Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement have made a very material difference.

In fact, we have significant challenges that remain in retirement, but our level of poverty in retirement in this country is significantly less than the level of poverty among working age people. That's not to say we shouldn't remain focused on that.

We took an approach that was three pronged. We started with an increase in the top-up for the Guaranteed Income Supplement, recognizing that among the seniors that are in the most challenging situation right now are elderly single seniors, in many cases women. That was one the first things we did in our Budget 2016, increasing that by up to $943. That's going to make a significant change for a very large number of the seniors who are in a difficult situation, and that's immediate.

We changed the age of eligibility for Old Age Security. Of course, as you know, Old Age Security is particularly important for lower-income up to middle-income Canadians, and then it gets means tested away. It had previously been moved up to 67. We put it at 65, which will ensure that especially middle-income Canadians find that there when they're in need of retirement income. Finally, there is the increase in the Canada Pension Plan.

We're not arguing that we should not be continuing to look at how we can ensure that Canadians are in a positive situation irrespective of what age and stage they're at, but we think we've made some important impacts on elderly security today in the medium term and of course in the longer term for the next generation with the CPP enhancement.

Senator Frum: Minister, you mentioned in your remarks that the mandated CPP increases and the corresponding payroll taxes won't begin until 2019 and they will be rolled out over eight years. You said in your remarks that this will help people prepare for increased savings. If increased savings are such a good thing, why do people need to be prepared? Why delay it so long? Why aren't we beginning right away?

Mr. Morneau: Thank you for the question. I think maybe the best way to answer is through the question that Senator Dean asked, and that is, what were the things that you had to consider as you came up with an agreement that would make sense for the whole country?

M. Morneau : C'est une bonne question. Je vous en remercie. Je crois qu'il sera important pour nous de prendre un peu de recul pour parler de notre approche globale de la sécurité de la retraite et des difficultés que les Canadiens âgés affrontent.

Nous pouvons commencer par reconnaître que le régime mis en place dans les années 1960 a très efficacement réduit l'insécurité parmi les retraités. La création du Régime de pensions du Canada et son développement au fil des ans, de même que les changements apportés à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, ont donné des résultats très concrets.

En fait, même si les retraités connaissent encore d'importants problèmes, le niveau de pauvreté parmi eux est sensiblement inférieur à celui qu'on trouve parmi les gens en âge de travailler. Par conséquent, nous ne devons pas relâcher notre attention.

Nous avons adopté une approche à trois volets. Nous avons commencé par une hausse de la prestation complémentaire du Supplément de revenu garanti parce que nous nous rendons compte que, parmi les aînés, ce sont ceux qui vivent seuls — il s'agit en majorité de femmes — qui ont le plus de difficultés. C'est l'une des premières choses que nous avons faites dans le budget 2016, en augmentant la prestation complémentaire d'un montant pouvant atteindre 943 $. C'est un changement important et immédiat pour un très grand nombre d'aînés qui connaissent des conditions difficiles.

Nous avons changé l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse. Bien sûr, comme vous le savez, la pension de vieillesse est particulièrement importante pour les Canadiens à revenu faible et moyen. Au-delà, elle est liée au revenu. L'âge d'admissibilité avait été précédemment relevé à 67 ans. Nous l'avons rétabli à 65 ans. Ainsi, les Canadiens à revenu moyen en particulier pourront en profiter quand ils auront besoin d'un revenu de retraite. Enfin, il y a l'augmentation du Régime de pensions du Canada.

Nous n'essayons pas de dire qu'il ne faudra plus continuer à chercher des moyens d'améliorer la situation des Canadiens indépendamment de leur âge et du stade qu'ils ont atteint, mais nous croyons avoir eu une importante influence positive sur la sécurité des aînés à moyen terme et, bien sûr, à long terme pour la prochaine génération, grâce à la bonification du RPC.

La sénatrice Frum : Monsieur le ministre, vous avez mentionné dans votre exposé que les hausses obligatoires des cotisations au RPC et des charges sociales correspondantes ne commenceront pas avant 2019 et seront introduites progressivement sur une période de huit ans. Vous avez également dit que cela aidera les gens à se préparer pour une épargne accrue. Si l'accroissement de l'épargne est une si bonne chose, pourquoi les gens ont-ils besoin de se préparer? Pourquoi retardez-vous autant la mise en œuvre? Pourquoi ne commençons-nous pas tout de suite?

M. Morneau : Je vous remercie de votre question. Je crois que la meilleure façon d'y répondre consiste à revenir à la question posée par le sénateur Dean : quels éléments a-t-il fallu considérer pour en arriver à une entente pouvant convenir à tout le pays?

We wanted to consider how we can put this in place in a way that ensured that the advantages, which we understand are going to be over the long term, would not be overwhelmed by people's inability to start the savings right away. To a great extent, it was because of that.

We said that in order for organizations to be prepared and capable to make the contributions, we should give them some time. In order for organizations, in particular in parts of the country where they're facing some pretty big economic challenges, we wanted to give them time in order to prepare for that. That got us to the starting point of 1,119. Folding it in over time meant that the increases for individuals and for employers could be done in a fashion to would allow them to plan and would allow them do it while they do their business planning over time.

That was the conclusion we got to in our aspiration of making a really important long-term difference. We recognized that we could do this in a way that provided the most opportunity over the long term while not impacting organizations negatively in the short and medium term.

Senator Seidman: Thank you very much, minister, for being with us.

In your remarks and in the briefing notes that we had from your department, it was said that the two-year notification period and then the seven-year phase-in of the contributions gives businesses time to adjust, greatly mitigating the near-term impacts on GDP and employment. How are small businesses going to adjust? How are they going to deal with this? And what is the impact that you foresaw on the economy?

Mr. Morneau: Thank you.

We did economic analysis — and I'll allow Glenn to talk after if you'd like a more detailed understanding of how we did that — on the impacts of the changes and the increased savings. I'll just repeat that it is increased savings that are going into the system. We wanted to make sure this was going to have a positive impact over the long term. After all, this is a long-term issue we're trying to deal with. It's going to have a positive impact on people over the long term because they'll find themselves in a better situation. We were pleased that our economic review showed that there would be long-term positive impacts.

With respect to how small business, or any business for that matter, is going to deal with this change, we expect they'll deal with it by planning and that having the long transition time with a very gradual implementation will enable them, in the same way that they would plan for compensation changes over time, to think about how that can be done while continuing on their path to business success.

Nous avons cherché des moyens de mettre le nouveau régime en place pour que les avantages, qui ne seront ressentis qu'à long terme, ne soient pas annulés par l'incapacité des gens de commencer à épargner tout de suite. C'est essentiellement la raison.

Pour que les organisations soient prêtes et puissent verser les cotisations demandées, nous avons pensé qu'il serait bon de leur donner du temps. Surtout dans les régions du pays qui ont actuellement d'importantes difficultés économiques, nous voulions que les organisations aient du temps pour se préparer. C'est ainsi que nous avons décidé de commencer en 2019. En étalant les hausses, il devenait possible de faire les choses d'une manière ordonnée pour les particuliers et les employeurs en leur permettant d'intégrer ces hausses dans leur planification commerciale.

C'est la conclusion à laquelle nous avons abouti parce qu'il était très important pour nous d'avoir des résultats à long terme. Nous étions conscients de la nécessité d'agir d'une manière qui offre les plus grandes possibilités à long terme sans avoir des répercussions négatives à court et à moyen terme.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup, monsieur le ministre, de votre présence au comité.

D'après votre exposé et les notes d'information que nous avons reçues du ministère, la période de notification de deux ans ainsi que la période de sept ans dans laquelle les cotisations monteront progressivement donneront aux entreprises le temps de s'adapter, ce qui a atténuera les effets à court terme sur le PIB et l'emploi. Comment les petites entreprises vont-elles s'adapter? Comment pourront-elles affronter ces changements? Quelles répercussions prévoyez-vous sur l'économie?

M. Morneau : Je vous remercie.

Nous avons fait une analyse économique. Je laisserai Glenn vous en parler plus tard si vous souhaitez avoir plus de détails sur les effets des changements et l'épargne accrue. Je répéterais seulement qu'il y aura davantage d'économies dans le système. Nous voulons nous assurer que cela aura un effet positif à long terme. Après tout, nous avons affaire ici à une initiative à long terme. Elle aura des effets positifs sur les gens avec les années parce qu'ils se trouveront dans une meilleure situation. Nous avons été heureux de constater que, d'après notre examen économique, il y aurait effectivement des incidences positives à long terme.

Pour ce qui est de l'adaptation des petites entreprises — je dirais même de toutes les entreprises — à ce changement, nous nous attendons à ce qu'elles s'adaptent en faisant une planification appropriée. Comme nous avons prévu une longue période de transition et une application très progressive, les entreprises s'adapteront tout comme elles s'adaptent à l'évolution de la rémunération avec le temps. Elles réfléchiront à la façon de faire tout en poursuivant leur chemin vers le succès commercial.

Our expectation is that for those businesses, over time they will find themselves in a better position and that having employees that are more secure and that have a greater expectation of security in retirement will not only improve their ability to be effective employees but also improve the possibility for tenure in their employment relationships that will have broader positive impacts on the economy. That was the research we did.

I don't know, Glenn, if there's anything to add.

Glenn Purves, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: Not much to add, only that the model we used to do this is very similar to the type of model that the Bank of Canada as well as the IMF uses. In terms of results, it comes out closely to where the Conference Board of Canada has come out with similar research on other plans.

Senator Marshall: Minister, thank you for being here. My question is on the investment policies of the investment board. Specifically, does the Department of Finance provide direction or advice to the investment board regarding its investment policies?

Mr. Morneau: No.

Senator Raine: In your opening comments, you said "once the plan is fully mature." Can you explain to me what exactly that means? When do you think the plan will be fully mature?

Mr. Morneau: I want to clarify, because I think there are two ways of thinking about "fully mature. "Fully mature" in the sense of when we have the full contribution from the employees and the employers is one way of thinking about "fully mature." So that would be at 2025 when those contributions would be fully mature.

The other way to think about it is that from an individual standpoint, "fully mature" is when they've had 40 years of contributing to their pension. So that would be "fully mature" from an individual standpoint, when the full value of the benefit would be realized.

Senator Nancy Ruth: Minister, I want to ask about the dropout provision. I couldn't find any reference to it in the act, but that may be because I couldn't see it. I want to know if it's correct that Bill C-26 does not apply the existing dropout provision in the CPP for child-rearing years and disability in the new retirement benefits. If it's here in the act, can you tell me where? If it's not in the act, can you tell me why not?

Mr. Morneau: I can tell you that it's not in the act. In our negotiations around the Canada Pension Plan enhancement, we're very much recognizing that we want to improve the plan for all Canadians.

Nous prévoyons qu'avec le temps, ces entreprises se trouveront en définitive en meilleure position. Le fait pour les employés de se sentir plus en sécurité et de pouvoir envisager la retraite avec plus de sérénité non seulement les rendra plus efficaces dans leur travail, mais améliorera leurs chances de garder plus longtemps leur emploi, ce qui aurait des effets positifs généraux sur l'économie. C'est ce que nous ont révélé nos recherches.

Glenn, je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter.

Glenn Purves, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada : Non, je n'ai pas grand-chose à ajouter, sauf que le modèle que nous avons utilisé dans nos recherches est très semblable à celui qu'utilisent la Banque du Canada et le Fonds monétaire international. Nos résultats sont aussi assez proches de ceux que le Conference Board du Canada a obtenus en faisant des recherches de même nature sur d'autres régimes.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre présence au comité. Ma question porte sur les politiques d'investissement de l'Office d'investissement du RPC. Je voudrais savoir en particulier si le ministère des Finances donne des directives ou des conseils à l'office au sujet de ces politiques.

M. Morneau : Non.

La sénatrice Raine : Vous avez dit, dans votre exposé préliminaire, que nous obtiendrons certains résultats « une fois que le régime aura atteint sa pleine maturité ». Qu'est-ce que cela signifie exactement? À quel moment pensez-vous que le régime aura atteint sa pleine maturité?

M. Morneau : Je vais essayer de préciser parce qu'il y a deux façons de penser à la pleine maturité. On pourrait dire que le régime aura atteint la pleine maturité lorsque les cotisations des employés et des employeurs auront monté jusqu'au maximum prévu. Si nous attribuons ce sens à l'expression, nous atteindrons la pleine maturité en 2025, année au cours de laquelle les cotisations plafonneront.

On pourrait aussi interpréter l'expression du point de vue individuel, c'est-à-dire lorsque les gens auront contribué à leur régime de pension pendant 40 ans. Le régime sera alors à « pleine maturité » sur le plan individuel parce que les prestations auront atteint leur pleine valeur.

La sénatrice Nancy Ruth : Monsieur le ministre, je voudrais avoir des renseignements sur la disposition d'exclusion. J'aimerais savoir s'il est exact que le projet de loi C-26 ne prévoit pas d'appliquer aux nouvelles prestations de retraite la disposition d'exclusion qui existe actuellement dans le RPC pour l'invalidité et les années passées à élever des enfants. Si elle figure dans le projet de loi, pouvez-vous me dire à quel endroit? Si elle n'y figure pas, pourquoi avez-vous décidé de l'exclure?

M. Morneau : Je peux vous dire qu'elle ne figure pas dans le projet de loi. Au cours des négociations sur la bonification du Régime de pensions du Canada, nous avons bien établi que nous souhaitons améliorer le régime pour tous les Canadiens.

We recognize that those Canadians who are in the most vulnerable position are those without pension plan coverage or those over the long term not likely to have pension plan coverage. If you think about that, that's disproportionately a group that includes women and includes people that have fallen out of private pension plans.

In trying to achieve the maximum benefit possible for the broadest cross-section of people, recognizing that we had some agreements around the amount of increased premiums we wanted to get to, we got to a conclusion of the enhancement that we did.

I've stated publicly that once we get past this initial improvement, we will continue to look for additional ways that we can improve the Canada Pension Plan and additional ways we can improve the enhancement to the Canada Pension Plan. I will bring forward to the provincial finance ministers in December the dropout provisions for women and people with disabilities in a continuing effort to improve the plan for people that are in a more difficult situation.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: My question is very similar to Senator Nancy Ruth's question. Like many people, I was a little surprised to learn that, to some extent, the people overlooked in this plan were the women or men who decided to leave the labour market to raise their children, as well as persons with disabilities. I know you already responded in part to this question. However, I'd like you to elaborate further to help me understand the source of this oversight or deficiency in the plan and your vision and game plan to resolve the situation.

Mr. Morneau: I don't have much to add. It's not an oversight for us. It was our decision to plan for the largest increase or the best enhancement possible by raising the premium levels. We always thought it was more substantial for those who aren't currently contributing to a private pension plan. It's substantial for a large part of the population, but more specifically for women. As things stand, the Canada Pension Plan enhancement will benefit women more than men. That's a fact.

However, as I said, in the future we'll pursue our goal of having a program that works for all Canadians. Also, when it comes to the provisions you mentioned, we'll consult the provincial finance ministers to determine how we can plan for a second enhancement.

[*English*]

Senator Stewart Olsen: I still have questions about the two separate funds. In the past 10 years, the CPP Investment Board has beaten its benchmark in six years, but underperformed in four of the past 10 years. They've acknowledged that the benchmark

Nous reconnaissons que les Canadiens les plus vulnérables sont ceux qui n'ont pas un régime de pension ou qui ne sont pas susceptibles d'en avoir à l'avenir. Si vous y pensez, vous vous rendrez compte que les femmes sont représentées dans ce groupe d'une manière disproportionnée, de même que les personnes qui ont perdu leur régime de pension privé.

Lorsque nous avons essayé d'assurer les prestations les plus élevées au plus grand nombre possible de personnes, tout en respectant les ententes conclues au sujet de la hausse prévue des cotisations, nous avons abouti au régime prévu dans le projet de loi.

J'ai déjà dit officiellement qu'une fois que nous aurons mis en place cette amélioration initiale, nous continuerons à chercher d'autres moyens d'améliorer le RPC lui-même ainsi que les dispositions bonifiées. J'ai l'intention de présenter aux ministres provinciaux des Finances, en décembre prochain, les dispositions d'exclusion applicables aux femmes et aux personnes handicapées, dans le cadre des efforts constants d'amélioration du régime au profit des personnes qui en ont le plus besoin.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Ma question ressemble beaucoup à celle de la sénatrice Nancy Ruth. Comme plusieurs, j'ai été un peu surprise d'apprendre que, dans une certaine mesure, les oubliés de ce plan étaient les femmes ou les hommes qui décidaient de quitter le marché du travail pour élever leurs enfants, ainsi que les personnes handicapées. Je sais que vous avez déjà répondu en partie à cette question, mais j'aurais aimé que vous puissiez nous en dire davantage pour m'aider à comprendre quelle est la source de cet oubli ou de cette carence dans ce plan, et quelle est votre vision et votre plan de match pour rectifier la situation.

M. Morneau : Je n'ai pas beaucoup de choses à ajouter. Pour nous, ce n'est pas un oubli. C'était notre décision de prévoir l'augmentation la plus importante ou la meilleure amélioration possible en augmentant le niveau des primes. Nous étions toujours d'avis que c'était plus important pour les gens qui ne participent pas en ce moment à un régime de pension privé. D'ailleurs, c'est important pour une grande partie de la population, mais plus particulièrement pour les femmes. Donc, nous sommes actuellement dans une situation où l'amélioration du Régime de pensions du Canada va davantage profiter aux femmes qu'aux hommes, c'est un fait.

Mais, comme je l'ai dit, à l'avenir, nous allons poursuivre notre objectif d'avoir un programme qui fonctionne pour tous les Canadiens et les Canadiennes. De plus, dans le cadre des dispositions que vous avez mentionnées, nous allons consulter les ministres des Finances des provinces pour déterminer comment nous pouvons prévoir une deuxième amélioration.

[*Traduction*]

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai encore des questions à poser au sujet des deux fonds distincts. Au cours des 10 dernières années, l'Office d'investissement du RPC a dépassé les indices de référence dans six années, mais s'est situé en deçà dans les quatre

might be a bit misleading. It's less risky than the fund's portfolio and with adjustment for the risk, it may have actually underperformed.

Now I'm thinking with the new enhanced plan, you're actually asking Canadians to take more risk with their pensions. Would it be easier to have them save for themselves and enhance ways for people to save their own money?

Mr. Morneau: Thank you again for the question. You're very good at two-part questions. Maybe I can deal with the second part first. The second part of your question is: Would Canadians be better off to save on their own?

I would hope that Canadians will manage their own retirement as best they can in a way that meets up to their family's challenges, but while that's a hope, it's not a strategy. The results that we see today and the results that are clearly coming out tomorrow are that people are not actually likely to save enough for their retirement in many situations.

As mentioned in my opening remarks, the evidence is pretty clear that many Canadians today and an increasing number tomorrow will find themselves in a situation in which they have not saved enough for retirement, presenting them and their families with a challenge that we would like to, if we can, avoid.

So the challenge we faced was how to do that in a way that was targeted at those most likely to have the challenge. As we mentioned, we put in the Working Income Tax Benefit for those who are already in a situation where they are likely to be covered by the Guaranteed Income Supplement and OAS to the extent that it will be consistent with their earning situation pre-retirement. We carefully covered for that. Similarly, those that are in the highest income brackets, we didn't see it as a responsibility to encourage them to save more. It was those in the middle that we were most worried about and those that were most targeted. We've aimed to be judicious, and that's why we came to a consensus with the nine provinces and the federal government.

To the second issue around the Canada Pension Plan Investment Board, we looked at the board and the Chief Actuary looks at those results as well. Over a long period of time, this has been a successful investment vehicle for Canada.

When I travel around the world now in this responsibility I have on behalf of Canadians, we have people around the world looking at the success of the Canada Pension Plan Investment Board and indeed some other significant pension investors in the public sector in Canada as a model for how success can be generated on behalf of citizens.

autres. L'office a admis que les indices de référence peuvent être un peu trompeurs. Ils sont moins risqués que le portefeuille du fonds et, en tenant compte du risque, le portefeuille n'a probablement pas atteint le rendement visé.

J'ai maintenant l'impression qu'avec le nouveau régime bonifié, vous demandez aux Canadiens d'accepter un niveau de risque supérieur pour leurs pensions. Ne serait-il pas plus facile de les laisser placer eux-mêmes leurs propres économies et d'améliorer les moyens qu'ils ont d'épargner leur propre argent?

M. Morneau : Je vous remercie encore pour votre question. Vous êtes très bonne pour poser des questions à deux volets. Je vais peut-être commencer par répondre à la seconde partie, à savoir : aurait-il mieux valu laisser les Canadiens gérer leurs propres économies?

J'aurais bien voulu que les Canadiens gèrent leur propre retraite d'une façon qui leur permet d'affronter les difficultés de leur famille, mais c'est là un espoir et non une stratégie. Les résultats que nous pouvons constater aujourd'hui et ce que nous prévoyons clairement pour demain nous montrent qu'il est peu vraisemblable, dans de nombreuses situations, que les gens économisent assez pour leur retraite.

Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, il est parfaitement clair que beaucoup de Canadiens se trouvent aujourd'hui ou se trouveront demain dans une situation où leurs économies ne sont pas suffisantes pour leur assurer une retraite décente. Eux-mêmes et leur famille risquent donc des difficultés que nous aimerions éviter si possible.

Notre problème était de trouver un moyen de cibler les gens les plus susceptibles d'avoir des difficultés. Comme je l'ai mentionné, nous avons eu recours à la Prestation fiscale pour le revenu de travail à l'intention de ceux qui auront vraisemblablement besoin du Supplément de revenu garanti et de la Sécurité de la vieillesse compte tenu de leurs gains avant la retraite. Nous avons soigneusement couvert ce groupe. De même, pour les gens qui se situent dans les tranches de revenu supérieures, nous n'avons pas cru nécessaire de les encourager à épargner davantage. Nous nous sommes donc surtout souciés de ceux qui se trouvent au milieu. Nous avons essayé d'être judicieux. C'est pour cette raison que nous en sommes arrivés à un consensus entre le gouvernement fédéral et neuf provinces.

Pour ce qui est de l'Office d'investissement du RPC, nous avons examiné les résultats, tout comme l'actuaire en chef l'a fait. Sur une longue période, l'office a eu beaucoup de succès comme véhicule d'investissement du Canada.

Lorsque je voyage dans le monde dans le cadre des fonctions que j'assume au nom des Canadiens, il y a beaucoup de gens qui constatent le succès de l'office et de quelques autres organismes de placement des pensions du secteur public canadien et qui les considèrent comme des modèles à suivre pour obtenir un bon rendement au nom des citoyens.

I can't verify myself the numbers you presented. In six years they were in one stage and in four years they were in another stage. That is to be expected in any pension plan, because there is variability over individual years, but the expectation is that over a long period of time you will see success. In fact, that is what the Canada Pension Plan has shown for Canadians. Over a long period of time, it is able to be successful. As identified by the Chief Actuary, that will be an expectation provided for Canadians up to the goals we've set out in the pension plan.

Je n'ai pas la possibilité de confirmer les chiffres que vous avez présentés. D'après ces chiffres, nous avons penché d'un côté pendant six ans, puis de l'autre pendant quatre ans. C'est un résultat auquel on peut s'attendre dans le cas de n'importe quel régime de pension parce que les taux de rendement varient d'une année à l'autre. On s'attend cependant à constater des résultats positifs sur une longue période. En fait, c'est bien ce que le Régime de pensions du Canada a réalisé pour les Canadiens. À long terme, le rendement est bon. Comme le dit l'actuaire en chef, c'est à cela que les Canadiens peuvent s'attendre compte tenu des objectifs que nous avons fixés pour le régime.

Senator Eggleton: Thank you for answering my first question, particularly noting the improvements that you've made in the GIS and going back to age 65. I think those are all solid provisions, but remember also there are middle income people that are risking lowering their standard of living. In 40 years, they may need more in between.

Le sénateur Eggleton : Je vous remercie d'avoir répondu à ma première question, en signalant particulièrement les améliorations apportées au SRG et le rétablissement de l'admissibilité à 65 ans. Je crois que ce sont de bonnes réalisations, mais il ne faut pas perdre de vue que des gens à revenu moyen risquent de voir baisser leur niveau de vie d'ici 40 ans.

I was going to ask you about this dropout provision that affects women and the disabled. But I just echo the remarks of Senator Petitclerc.

J'avais l'intention de vous parler de la disposition d'exclusion touchant les femmes et les personnes handicapées, mais je me limiterai à m'associer à ce qu'a dit la sénatrice Petitclerc.

There are two funds, one for the current plan and one for the additional plan. What are the advantages and disadvantages of doing it that way? I would have thought you would be better off having it pooled together in terms of investment. I agree a good investment is done, but what are the advantages and disadvantages of two separate funds?

Il y aura deux fonds, l'un pour le régime actuel et l'autre pour le régime supplémentaire. Quels avantages et inconvénients y a-t-il à cette façon de procéder? J'aurais cru que la mise en commun des fonds était préférable du point de vue de l'investissement. Je conviens de la qualité de l'investissement, mais quel avantage avons-nous à avoir deux fonds distincts?

Mr. Morneau: First of all, I will deal with one part of your question, which was, "Aren't there advantages to invest in them together?" The way that the Canada Pension Plan will invest these monies will, of course, be up to them, but I don't expect that the constraint of having two separate parts, Canada Pension Plan 1, if you want to call it that, and Canada Pension Plan 2, will actually provide them with any investment challenges. I would defer to the President of the Canada Pension Plan Investment Board to absolutely confirm that, but it would be my expectation that they would be not constrained in terms of their investment because of those two separate parts and that they could attribute a portion of any investment to one and to the other. So I wouldn't see that as a significant challenge.

M. Morneau : Tout d'abord, je répondrai à la question de savoir s'il y a un avantage à combiner les deux fonds. La façon dont le RPC investira l'argent relève bien sûr des responsables de l'office, mais je n'ai pas l'impression que les contraintes imposées par l'existence de deux fonds distincts, RPC 1, si on veut l'appeler ainsi, et RPC 2, gêneront l'office. Je laisserai évidemment le président de l'Office d'investissement du RPC le confirmer, mais je ne crois pas que le fait d'avoir deux fonds distincts causera des problèmes ou empêchera l'office de placer un investissement quelconque dans l'un ou l'autre. Je ne pense donc pas qu'il y ait un inconvénient sérieux.

As we think about how the fund will operate over time, I expect it will be able to produce positive results for Canadians. Our view was that we wanted to show Canadians quite clearly that the second part, the enhanced part, was fully funded so that there would be absolute clarity on that so that there wouldn't be any perceived intergenerational transfers that were certainly part and parcel of the original Canada Pension Plan for what were then good reasons. So that was a part of our consideration. We think it's the right conclusion and one that enhances confidence in the program.

Quant au fonctionnement à long terme de l'office, je m'attends à ce qu'il produise des résultats positifs pour les Canadiens. À notre avis, il est utile de montrer aux Canadiens d'une façon très claire que le second fonds, c'est-à-dire le RPC bonifié, est pleinement capitalisé pour que personne n'ait l'impression qu'il y a des transferts intergénérationnels comme il y en a eu pour de bonnes raisons dans le cas du RPC initial. C'est donc l'un des facteurs dont nous avons tenu compte. Nous croyons que c'est une bonne décision qui contribue à renforcer la confiance dans le programme.

Senator Frum: Minister, in your opening remarks you mentioned that 75 per cent of Canadians approve of boosting the CPP. I want to ask you how that squares with an August 2016 poll done by the Canadian Federation of Independent Business

La sénatrice Frum : Monsieur le ministre, vous avez dit dans votre exposé préliminaire que 75 p. 100 des Canadiens approuvent le renforcement du RPC. Je voudrais vous demander de quelle façon il est possible de faire le lien entre ce

and IPSOS. It showed that 70 per cent of employed Canadians oppose a CPP hike and that 83 per cent of employed Canadians do not support a CPP expansion if it means that employers will cut their wages over the seven-year implementation period.

The same poll shows that Canadians prefer RRSPs and TFSAs, which your government cut the allowable contributions towards, over non-voluntary CPP increases, which, by your own department's projections, will be a drag on our economy until the year 2035, this being year 2016.

Mr. Morneau: Certainly I'm not in a position to debate individual poll results. What I can say is that our goal is to ensure that we follow through on dealing with the very real challenge that those Canadians who aren't saving enough are going to find themselves in in future.

The public policy approach of using the Canada Pension Plan as the vehicle to do that is an efficient one. It's well understood by Canadians. It's one that we can do, as mentioned, in a way that preserves intergenerational fairness, and it will result in a continuation of what I see as a true Canadian success story, dealing with elderly poverty in a way that ensures that we can be treating the older people in our society the way that they would hope to be treated. That's something that's happened over the last two generations, and I see this as really standing on the shoulders of people who made really good decisions a couple of generations ago and ensuring that march towards successful retirement for Canadians.

Senator Seidman: If I might, minister, go back to the question I asked earlier about small businesses, I appreciate that you look forward to a period of adjustment and things working out well for them and their employees in the future. Clearly you do expect, though, there to be some impact early on. So what would you expect those negative consequences to be for small businesses and, of course, for larger ones that might be impacted? Their international competitiveness, for example, could be impacted.

Mr. Morneau: We have done, with the provinces, what we think is a good job of implementing this enhancement to the Canada Pension Plan in a very gradual way. So our expectation is that large and small businesses will be able to plan for this change in their contributions to the Canada Pension Plan. We expect that employees will also be able to plan.

In the case where employers already have a pension plan in place, I expect that some of them will consider how they can best integrate those two plans in a way that improves the situation for employees, consistent with the need that those employees might have.

chiffre et les résultats d'une enquête réalisée en août 2016 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et IPSOS. D'après cette enquête, 70 p. 100 des salariés canadiens s'opposent à une hausse des cotisations au RPC et 83 p. 100 n'appuient pas l'expansion du régime si elle amène les employeurs à réduire les salaires pendant la période d'application progressive de sept ans.

La même enquête révèle que les Canadiens préfèrent les REER et les CELI — dont votre gouvernement a réduit le plafond de cotisation — à des hausses obligatoires des cotisations au RPC. D'après les projections de votre ministère, ces hausses freineront notre économie entre 2016 et 2035.

M. Morneau : Je ne suis certainement pas en mesure de discuter des résultats d'une enquête particulière. Je peux dire cependant que notre objectif est d'affronter le problème très réel que connaîtront à l'avenir les Canadiens qui n'économisent pas assez.

L'approche de politique publique consistant à utiliser le Régime de pensions du Canada comme moyen de faire face à ce problème est, à notre avis, efficace. Le régime est bien connu des Canadiens. Comme je l'ai dit, nous pouvons y recourir de façon à préserver l'équité intergénérationnelle. Cela nous permet de poursuivre dans une voie qui, pour moi, est un bel exemple canadien de réussite. Nous nous occupons de la pauvreté chez les aînés en traitant les personnes âgées de notre société comme elles espèrent elles-mêmes être traitées. C'est ainsi que nous avons agi au cours des deux dernières générations. Nous suivons donc l'exemple des gens qui ont vraiment pris de bonnes décisions, il y a deux générations, et continuons à avancer vers une bonne retraite pour les Canadiens.

La sénatrice Seidman : Monsieur le ministre, j'aimerais revenir à la question que j'ai posée tout à l'heure au sujet des petites entreprises. J'ai bien compris que vous prévoyez une période d'adaptation et que vous vous attendez à ce que les choses aillent bien pour elles et pour leurs employés à l'avenir. De toute évidence, vous vous attendez cependant à des répercussions aux premiers stades. Quels sont donc les effets négatifs que vous prévoyez pour les petites entreprises et, bien sûr, pour les grandes sociétés qui seraient également touchées? Il est possible, par exemple, que leur compétitivité en souffre à l'échelle internationale.

M. Morneau : Je crois qu'en collaboration avec les provinces, nous avons conçu un bon plan de mise en œuvre très progressive de cette bonification du Régime de pensions du Canada. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les grandes et les petites entreprises fassent des plans pour s'adapter au changement des cotisations au RPC. Nous croyons que les employés seront aussi en mesure de se préparer.

Là où les employeurs ont déjà un régime de pensions, je m'attends à ce que certains envisagent des moyens d'intégrer les deux programmes de façon à améliorer la situation des employés en fonction de leurs besoins.

For those employers that don't currently have any sort of pension arrangement, it will likely produce gradual increases in their contribution to the Canada Pension Plan. I think that there will be multiple impacts.

But I will tell you, from a career working in pensions, that one of the advantages, most clearly, will be employees who are more confident in their retirement outcomes. That will produce, I expect, positive outcomes in terms of their employees' effectiveness. While we'll have to see the dynamic impacts of that change, I expect it could well produce positive outcomes for the employers as they look to attract and retain employees that are successful over time.

Our expectation, as said, is for long-term positive outcomes, and my personal expectation is that this will be positive in the short and medium terms as we see those positive effects within employer groups.

Senator Raine: Can I do a double barrel?

Mr. Morneau: Nobody else asks; they just do it.

Senator Raine: I'm very concerned about young people starting out. They are starting right now with increased student loan debts if they have been going to university, and costs are going up. Taxes are going up and jobs are less secure. My big concern is they are going to see their CPP deductions increase by $1,000 a year. This isn't going to happen right away, but five years down the road, they're going to start paying a lot more in terms of their deductions.

In the end, it doesn't seem to be that it gets them a whole lot in terms of benefits when they do retire. My big question is: How can the government be so sure that they can invest this fund of money and have a better return than an individual could working with the private sector and advisers through things like the Registered Retirement Savings Plan and the Tax-Free Savings Account? Right now, the money going into increased payroll deductions is going to be money that they can't invest themselves in their own savings plans. So where is the guarantee that the government can do it better than the private sector?

Mr. Morneau: This is an important question. We're animated by the same concern that you're bringing out, and that is, in fact, that young people in particular, people entering the workforce now and people that will be entering the workforce in the times to come, are going to find themselves in a situation where there is lower workforce pension plan participation. So, in fact, those people will be in a more vulnerable position than will the people who came before them.

To amplify the challenge faced by young people, one of the things we are very concerned about is that the changing nature of the employment market presents them with real issues. So we're working to try to provide better long-term job opportunities for young people, but we do need to know, do need to understand,

Quant aux employeurs qui n'ont actuellement aucun régime de pension, ils auront vraisemblablement à verser progressivement des contributions plus élevées au Régime de pensions du Canada. Je crois qu'il y aura de multiples répercussions.

Je peux cependant vous dire, d'après l'expérience que j'ai acquise au cours d'une carrière consacrée aux pensions, que l'un des avantages évidents, c'est que les employés seront plus sûrs de ce qui les attend après la retraite. J'espère que cela se répercutera positivement sur leur rendement professionnel. Nous verrons bien quels seront les effets dynamiques de ce changement, mais il est bien possible que les résultats soient positifs pour les employeurs s'ils veulent attirer des employés compétents et les garder assez longtemps.

Comme je l'ai dit, je m'attends à des résultats positifs à long terme. Personnellement, je crois aussi qu'il y aura des résultats positifs à court et à moyen terme à mesure que se manifesteront les effets positifs parmi les groupes d'employeurs.

La sénatrice Raine : Puis-je poser une question à deux volets?

M. Morneau : Beaucoup l'ont fait sans demander la permission.

La sénatrice Raine : Je m'inquiète beaucoup pour les jeunes qui commencent. Les étudiants qui sont allés à l'université sont déjà très endettés. Les prix montent sans cesse, les impôts augmentent et les emplois sont moins stables. Mon grand souci, c'est que les cotisations des gens au RPC vont augmenter de 1 000 $ par an. Cela n'arrivera pas tout de suite, mais ce sera le cas dans cinq ans. Ils auront beaucoup plus de déductions sur leur salaire.

Et, en fin de compte, les prestations qu'ils recevront à la retraite n'augmenteront pas tellement. Je me demande donc : comment le gouvernement peut-il être si sûr de pouvoir tirer un meilleur rendement de cet argent que les intéressés eux-mêmes, s'ils s'adressent au secteur privé et ont recours à des conseillers dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou d'un compte d'épargne libre d'impôt? À l'heure actuelle, l'argent qui sera déduit de leur salaire devra être prélevé sur ce qu'ils auraient pu investir eux-mêmes dans leur propre régime d'épargne. Bref, qu'est-ce qui garantit que le gouvernement obtiendra un meilleur résultat que le secteur privé?

M. Morneau : C'est une question importante. Nous avons la même préoccupation que vous : les jeunes — et particulièrement ceux qui entrent actuellement ou qui entreront à l'avenir dans la population active sont moins susceptibles d'avoir un régime de pension d'employeur. Ils seront donc plus vulnérables que ne l'étaient les gens qui les ont précédés.

Les difficultés que connaissent les jeunes sont aggravées par la nature changeante du marché du travail. Par conséquent, nous nous efforçons d'assurer aux jeunes de meilleurs débouchés professionnels à long terme, mais nous devons comprendre qu'au moins certains d'entre eux auront à passer d'un emploi à l'autre

that at least some people will be faced with moving from job to job to job while we're trying to improve our economic outcome so that we can not only have more long-term jobs but also improve people's access to skills training and upgrading. That's a challenge, which will mean that even for those people that might get to a job that might have pension plan coverage, they may not be there long enough to have that pension plan coverage. So it is a real challenge.

Our concern is that those individuals might, in many cases, find themselves without pension plan coverage and without enough savings to actually cover their pension. Those are the facts. The facts of the case are that in many cases they aren't saving enough.

So we're not saying that the enhanced Canada Pension Plan will in any way remove the responsibility for people to save for themselves. They will, in many cases, still want to have significantly more than the 33 per cent of their earnings available for their retirement, so they'll need to save more. This will provide for them a base from which we can ensure that they are, in fact, saving enough.

We believe this is the right thing to do to cover those people who aren't saving enough, and in particular the young people who often aren't saving enough early enough so they're not getting the advantage of the compound results from that savings. It provides them with that base early on in their career.

I would remind you as well there are multiple other things we're doing to try and improve the situation for young Canadians. We've significantly increased student grants for the lowest and middle income Canadians by 50 per cent, from $1,200 to $1,800 a year for the low income Canadians and from $800 to $1,200 for middle income Canadians. Over and above that, we've made it such that they don't need to pay back their student loans until they have a full time job paying them $25,000 or more.

So there are multiple ways we're trying to go at this. One very important way is to enhance their Canada Pension Plan so that they'll have better retirement outcomes than they would otherwise.

The Chair: Minister, I note that 3:15 p.m. was the deadline. Would you have an extra five minutes?

Mr. Morneau: I don't. I really have to go.

The Chair: In that case, we will go to Senator Nancy Ruth.

Senator Nancy Ruth: Minister, quickly, I'm sure there's been a GBA Plus done on this bill because it's in a piece of legislation, and the PCO ordered you to do so. Could you submit it to the clerk?

Sir, you were kind enough to say that you would make the GBA Plus transparent in the budget. Does your commitment extend to all budget implementation bills going forward?

pendant que nous essayons d'améliorer la situation économique non seulement pour qu'il y ait davantage d'emplois à long terme, mais aussi pour augmenter l'accès des gens à la formation et à l'acquisition de nouvelles compétences. C'est un défi. Cela signifie que même ceux qui arrivent à décrocher un emploi comprenant un régime de pension d'employeur pourraient ne pas garder leur emploi assez longtemps pour bénéficier de la couverture. C'est un grand défi.

Nous craignons que ces gens se retrouvent dans bien des cas sans régime de pension et sans économies suffisantes pour avoir une retraite décente. Ce sont les faits. Oui, dans bien des cas, les gens n'ont pas suffisamment d'économies.

Par conséquent, nous ne prétendons pas que le RPC bonifié déchargera les gens de la responsabilité d'épargner pour eux-mêmes. Dans beaucoup de cas, ils voudront quand même avoir sensiblement plus que 33 p. 100 de leurs gains à leur retraite. Ils auront donc besoin d'économiser davantage. Ce programme leur donnera une base à partir de laquelle nous pourrons nous assurer qu'ils épargnent assez.

Nous croyons que c'est une bonne chose de couvrir les gens qui ne mettent pas suffisamment d'argent de côté et, en particulier, les jeunes qui ne font pas d'économies assez tôt pour profiter pleinement des intérêts composés sur leur épargne. Ce programme leur assure une bonne base dès le début de leur carrière.

Je voudrais aussi vous rappeler que nous faisons beaucoup d'autres choses pour améliorer la situation des jeunes. Nous avons augmenté de 50 p. 100 les subventions aux étudiants en les faisant passer de 1 200 $ à 1 800 $ pour les Canadiens à faible revenu et de 800 $ à 1 200 $ pour les Canadiens à revenu moyen. De plus, ils n'ont pas à rembourser les prêts étudiants avant d'avoir trouvé un emploi à plein temps à un salaire annuel de 25 000 $ ou plus.

Nous avons donc mis en œuvre plusieurs moyens d'atteindre cet objectif. L'un des moyens les plus importants est la bonification du Régime de pensions du Canada, qui assurera un plus grand revenu de retraite que ce n'était le cas auparavant.

Le président : Monsieur le ministre, je crois que nous devons nous arrêter à 15 h 15. Vous est-il possible de rester cinq minutes de plus?

M. Morneau : Je ne peux vraiment pas. Il faut que je parte.

Le président : Dans ce cas, nous allons passer à la sénatrice Nancy Ruth.

La sénatrice Nancy Ruth : Très rapidement, monsieur le ministre. Je suis sûre que le projet de loi a été soumis à une ACS+ parce qu'il s'agit d'une mesure législative et que le BCP l'impose. Pouvez-vous déposer cette analyse chez notre greffière?

Monsieur, vous avez eu l'amabilité de dire dans le budget que vous veillerez à la transparence de l'ACS+. Est-ce que cet engagement s'étend à tous les projets de loi d'exécution du budget qui seront déposés à l'avenir?

Mr. Morneau: I want to be sure before I commit to anything.

The twenty-eight actuarial report does have information on the gender impacts of both the core CPP and the enhanced CPP?

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary, Office of the Chief Actuary, Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada: True.

Mr. Morneau: That was easy.

Mr. Ménard: This is the twenty-eighth report, so this is the enhanced part, and this is twenty-seventh report on the base part. If you want to know something about the base part, you would look at this report, and for the enhanced part you would go to that report.

When you look at the financial projections, you will see that women will contribute about 45 per cent of the total contributions, and they will receive 50 per cent of benefits. They will receive more, but we at least have all the information by gender such that you could compare the impact on men and women. Is that enough?

Senator Nancy Ruth: What about disability and race and all that other stuff that's in GBA Plus? You can talk to me after.

Mr. Morneau: In the second issue and question around our budget, I was asked many, many questions during the time period during which we were preparing our budget about what we were going to do in our budget and how it's going to be done. That's an important question. Like so many of the other questions that I'm asked during the course of preparing the budget, I'm not yet prepared to answer it. But there will be an answer and it will be coming out in the course of our budget for you.

The Chair: Thank you, senator.

An Hon. Senator: [inaudible]

Mr. Morneau: Did I not make this budget? I'm sorry; I don't understand.

An Hon. Senator: [inaudible]

Mr. Morneau: If I did, I'm certainly not taking anything back, but I'm being careful about what I'm promising.

The Chair: We can check on that and follow-up.

Minister, we deeply appreciate your being here. I haven't asked you any questions, not because I don't think this is an important bill, but I have read it carefully and all the briefing notes. I believe my colleagues have asked important questions that have put on the record the issues on which people have concerns and uncertainties.

M. Morneau : Je veux être sûr avant de m'engager à n'importe quoi.

Le 28e rapport actuariel contient des renseignements sur les répercussions liées au sexe tant du RPC de base que du RPC bonifié, n'est-ce pas?

Jean-Claude Ménard, actuaire en chef, Bureau de l'actuaire en chef, Bureau du surintendant des institutions financières du Canada : C'est exact.

M. Morneau : Cela a été facile.

M. Ménard : Voici le 28e rapport qui traite du RPC bonifié. Le 27e rapport présente des renseignements sur le régime de base. Par conséquent, ce rapport peut vous renseigner sur le RPC de base et cet autre, sur le RPC bonifié.

Si vous examinez les projections financières, vous verrez que les femmes verseront près de 45 p. 100 des cotisations totales et recevront 50 p. 100 des prestations. Leur part est plus importante. Toutefois, nous avons au moins toute l'information répartie selon le sexe, de sorte que vous pouvez comparer les incidences sur les hommes et les femmes. Cela suffit-il?

La sénatrice Nancy Ruth : Et qu'en est-il de l'invalidité, de la race et de toutes les autres caractéristiques comprises dans l'ACS +? Vous pouvez m'en parler plus tard.

M. Morneau : Pour ce qui est de la seconde question concernant notre budget, on m'a posé de très nombreuses questions au cours de la période de préparation du budget sur ce que nous comptions faire et comment. Cela est important. Comme c'est le cas pour tant d'autres questions qu'on me pose pendant la période d'établissement du budget, je ne suis pas encore prêt à répondre. Il y aura cependant une réponse qui viendra au moment opportun.

Le président : Merci, sénatrice.

Une voix : [Note de la rédaction : inaudible]

M. Morneau : Si je n'ai pas fait ce budget? Je regrette, mais je ne comprends pas.

Une voix : [Note de la rédaction : inaudible]

M. Morneau : Si je l'ai fait, je ne retire certainement rien, mais je suis prudent dans mes promesses.

Le président : Nous pourrons vérifier et faire un suivi.

Monsieur le ministre, nous apprécions beaucoup votre présence. Je ne vous ai posé aucune question, non parce que le projet de loi n'est pas important, mais parce je l'ai lu attentivement et que j'ai examiné toutes les notes d'information. Je crois que mes collègues ont posé d'importantes questions qui mettent en évidence les aspects qui ont causé des préoccupations et des incertitudes chez les gens.

We understand that you can't guarantee anything in the long term, but we can base things on reasonable expectations. I think we've had a very good session with you today. I thank you for that. I thank your officials for being here with you, and I thank my colleagues for the preciseness of their questions in general.

(The committee adjourned.)

Nous comprenons que vous ne puissiez rien garantir à long terme, mais il est possible de se fonder sur des attentes raisonnables. Je crois que nous avons eu une très bonne réunion avec vous aujourd'hui. Je vous en remercie, ainsi que les fonctionnaires qui vous accompagnent. Je remercie aussi mes collègues pour la pertinence générale de leurs questions.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act, met this day at 4:15 p.m. to continue its study on this bill.

Senator Kelvin Kenneth Ogilvie (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Kelvin Ogilvie, senator from Nova Scotia, chair of the committee. I'm going to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Senator Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Nancy Ruth: Nancy Ruth, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Eggleton: Art Eggleton, Ontario, deputy chair of the committee.

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour poursuivre son étude de ce projet de loi.

Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Kelvin Ogilvie, je suis sénateur de la Nouvelle-Écosse et président du comité. J'invite mes collègues à se présenter.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, de Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Nancy Ruth : Nancy Ruth, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, de l'Ontario, vice-président du comité.

The Chair: Thank you, colleagues. In the room we have Monique Moreau, Director, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business. By video conference, from the Quebec Employers Council, we have Yves-Thomas Dorval, President and Chief Executive Officer.

I'm going to invite Mr. Dorval to make his presentation.

[*Translation*]

Yves-Thomas Dorval, President and Chief Executive Officer, Quebec Employers Council: Thank you to the committee for inviting me to this meeting. First of all, I would like to say that, generally speaking, when we analyze data on retirement income needs for all Canadians, it is important to understand that there are segments of the population that have different problems. There are some sectors, some segments of the population that have access to retirement income because they are well-off or, conversely, because the guaranteed income supplement or other programs ensure a certain safety net.

In our view, with respect to retirement income financial needs, the Canadian system is very good as a result of the various levels, but there are issues within certain segments of the population that need to be addressed. Bill C-26 is also part of a process where, in some provinces, not to mention Ontario, there are issues and a willingness to put in place a provincial program.

You know that Quebec has the Quebec Pension Plan, which has its own plan and provides some general harmonization with the Canada Pension Plan (CPP). In response, the federal government has developed a proposal. Following discussions with the provinces, an agreement has been made with the majority of the provinces, with the exception of Quebec, where there are more specific concerns about needs related to lower incomes and the impact that changes might have on some businesses. So there is a desire to find solutions.

We welcomed Bill C-26 very openly because it represents both a moderate and consensual approach with several provinces to try to improve the situation a bit. However, it is an overall solution for all segments of the population, while the needs are not necessarily the same for each and every one of them.

We welcome the bill very openly. However, we are concerned about the cost implications for some businesses, which will likely see amounts allocated to a program that will be very long-term, when people retire, while what several businesses need is to invest in their development immediately. However, we do understand the intent of Bill C-26.

Le président : Merci, chers collègues. Nous avons dans la salle Monique Moreau, directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Nous allons entendre, par vidéoconférence, Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du Conseil du patronat du Québec.

J'invite M. Dorval à présenter son exposé.

[*Français*]

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général, Conseil du patronat du Québec : Merci au comité de m'avoir invité à cette rencontre. Tout d'abord, j'aimerais vous dire que, de façon générale, lorsqu'on analyse les données sur les besoins en matière de revenus au moment de la retraite pour l'ensemble des Canadiens, il faut comprendre qu'il y a des segments de la population pour lesquels les problèmes ne sont pas les mêmes. Il y a des secteurs, des segments de la population qui ont accès à des revenus à la retraite, parce qu'ils sont bien nantis ou, à l'inverse, parce que le Supplément de revenu garanti ou d'autres programmes assurent un certain filet de sécurité.

Selon nous, en ce qui concerne les besoins en matière financière liés aux revenus à la retraite, le système canadien est un très bon système grâce aux différents paliers, mais il existe au sein de certains segments de la population des enjeux auxquels il faut apporter des solutions. Le projet de loi C-26 s'inscrit aussi dans une dynamique où il y a, dans certaines provinces — pour ne pas nommer l'Ontario —, des enjeux et une volonté de mettre en place un programme provincial.

Vous savez qu'au Québec, il existe le Régime de rentes du Québec qui a son propre régime et qui prévoit une certaine harmonisation, de façon générale, avec le Régime de pensions du Canada (RPC). En réponse à cela, le gouvernement fédéral a élaboré une proposition. À la suite de discussions tenues avec les provinces, il y a eu une entente avec la majorité des provinces, à l'exception du Québec, pour lequel il y a des préoccupations plus spécifiques à l'égard des besoins liés aux revenus plus modestes et à l'impact que les changements pourraient avoir sur certaines entreprises. Donc, il y a une volonté de trouver des solutions.

Nous avons accueilli avec beaucoup d'ouverture le projet de loi C-26, parce qu'il représente une approche à la fois modérée et consensuelle avec plusieurs provinces pour essayer d'améliorer un peu la situation. Toutefois, il s'agit d'une solution globale pour l'ensemble des segments de la population, alors que les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes pour chacun d'eux.

Nous accueillons avec beaucoup d'ouverture le projet de loi. Cependant, nous nous inquiétons des impacts liés aux coûts pour certaines entreprises, qui verront probablement des sommes allouées à un programme dont le rendement se fera à très long terme, lorsque les gens prendront leur retraite, alors que le besoin, pour plusieurs entreprises, est d'investir immédiatement dans leur développement. Cependant, nous comprenons tout de même l'objectif du projet de loi C-26.

We have another concern. When it comes to retirement income and, most importantly, saving for retirement, there is a lot of information about registered plans available in the private sector and the public pension plan. However, this does not represent the total savings that citizens put aside to build their estate, which they will use when they retire. There are many other tools for which it is not easy to calculate the contribution. Let me give you a quick example: home ownership.

A property is an asset for individuals that they build throughout their lives. It can be used in an extremely interesting way for their estates and retirement income in terms of capital accumulation or where they can live in their old age. This is not taken into account when calculating retirement savings, yet it is an important vehicle. Currently in Canada, there are measures that impede home ownership because of particular issues specific to certain regions of Canada, which is quite understandable. However, in Quebec, for instance, home ownership should be encouraged more.

There are other types of savings that allow individuals to accumulate amounts that are not necessarily in the registered plans. The picture of retirement savings is not complete. Not all segments of the population have the same needs. At the same time, we believe that Bill C-26 is trying to strike a balance in this, which is why we accept it openly.

We also understand that Quebec has concerns because the compulsory contributions, both to individuals and employers, are amounts that will one day be used for retirement but that, for some time, will be a drain on expenditures that will not be made by companies when it comes to investment or by individuals when it comes to consumption.

The government's role is to come up with proposals that, with some arbitration, demonstrate openness to this, but we will see the impact later. One thing is certain: we should ensure that incomes are not reduced for certain segments of the population, including individuals with low incomes or who receive other types of income from the social safety net, such as the guaranteed income supplement, because they will have contributed at a time when they did not necessarily have many ways to save.

I will stop there. I am ready to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Dorval.

[*English*]

We'll now turn to Ms. Moreau.

Nous avons une autre préoccupation. Lorsqu'il s'agit des revenus disponibles à la retraite et, surtout, de l'épargne en vue de la retraite, il y a beaucoup d'information sur les régimes enregistrés offerts dans le secteur privé et sur le régime de pensions public. Toutefois, cela ne représente pas l'ensemble de l'épargne que les citoyens mettent de côté pour bâtir leur patrimoine, qu'ils utiliseront au moment de la retraite. Il y a beaucoup d'autres outils pour lesquels il n'est pas facile de calculer la contribution. Je vous donne un petit exemple : l'accès à la propriété.

Une propriété pour un individu est un actif qu'il bâtit tout au long de sa vie et qui peut servir d'une façon extrêmement intéressante son patrimoine et ses revenus de retraite sur le plan de l'accumulation de capital ou comme lieu de résidence pour ses vieux jours. On ne prend pas cela en considération lorsqu'on calcule l'épargne à la retraite, et pourtant, c'est un véhicule important. Au Canada, actuellement, des mesures nuisent à l'accès à la propriété à cause d'enjeux spécifiques propres à certaines régions du Canada, ce qui est tout à fait compréhensible. Cependant, au Québec, par exemple, on devrait favoriser davantage l'accès à la propriété.

Il y a aussi d'autres types d'épargne qui permettent à l'individu d'accumuler des sommes qui ne se trouvent pas nécessairement dans les régimes enregistrés. Le portrait de l'épargne à la retraite n'est pas complet. Tous les segments de la population n'ont pas les mêmes besoins. En même temps, nous croyons que le projet de loi C-26 tente de trouver un certain équilibre dans tout cela, et c'est pourquoi nous l'acceptons avec ouverture.

Nous comprenons également que le Québec a des préoccupations, car les ponctions sous forme de cotisations qui seront effectuées de façon obligatoire, tant auprès des individus que des employeurs, sont des sommes d'argent qui serviront un jour pour la retraite, mais qui, pendant un certain temps, consisteront en une ponction dans des dépenses qui ne seront pas faites par des entreprises en matière d'investissement ou par des personnes en matière de consommation.

Le rôle du gouvernement est d'arriver avec des propositions qui tendent, avec un certain arbitrage, à démontrer une ouverture à ce chapitre, mais nous en constaterons les impacts plus tard. Chose certaine, il ne faudrait pas non plus faire en sorte que certains segments de la population voient leurs revenus réduits, comme ceux dont les revenus sont faibles ou qui tirent d'autres types de revenus du filet de sécurité sociale, tel le Supplément de revenu garanti, parce qu'ils auront contribué à un moment où ils n'avaient pas nécessairement beaucoup de moyens pour épargner.

Je vais m'arrêter ici. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Dorval.

[*Traduction*]

Nous allons maintenant passer à Mme Moreau.

Monique Moreau, Director, National Affairs, Canadian Federation of Indepedent Business: Thank you for the opportunity to be here today and to share the small business owner perspective on premium increases to the Canada Pension Plan.

You should have a slide presentation in front of you that I would like to walk you through in the next few minutes.

As some of you know, CFIB is a not-for-profit, non-partisan organization representing more than 109,000 small- and medium-sized businesses across Canada. Our members represent all sectors of the economy and are found in every region of the country.

It is important to remember that Canada's small businesses employ 70 per cent of Canadians working in the private sector and are responsible for the bulk of new job creation, representing about half of Canada's GDP. Addressing issues of importance to them can have a widespread impact on job creation and the economy.

CFIB takes its direction solely from our members through a variety of surveys throughout the year, and in all previous member surveys on this topic, a strong majority of members have told us they will be directly impacted by CPP premium increases.

The state of the economy has a big impact on small business and the middle class. As you see on slide 3, one of the surveys CFIB conducts is our monthly business barometer. Our latest barometer shows that small business confidence moved up very slightly in November, sitting at 59.4 points, but has remained within a narrow horizontal track since this past April. Ideally, we want to see this index between 65 and 70 when the economy is growing at its full potential.

Although employment plans tend to fluctuate seasonally, this November's downward turn continues. We had our first sign of this in October. As you see on slide 4, the blue line shows the percentage of respondents planning to hire, that's 15 per cent; and the red line are those planning to lay off, 20 per cent. Normally, these lines should not be crossed, and we'd like to see them further apart, as we did in early 2016.

Like many other government programs, the biggest issue around CPP increases is awareness. As you see on slide 5, 40 per cent of Canadians think the government pays into their portion of CPP and nearly three quarters of Canadians don't realize that current retirees will not benefit from the proposed

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui pour vous présenter le point de vue des petites entreprises sur l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada.

Vous devriez avoir devant vous un diaporama que nous allons examiner ensemble dans les minutes qui suivent.

Comme certains d'entre vous le savent, la FCEI est une organisation non partisane, sans but lucratif qui représente plus de 109 000 petites et moyennes entreprises à travers le Canada. Nos membres représentent tous les secteurs de l'économie et se trouvent dans toutes les régions du pays.

Il est important de rappeler que les petites entreprises canadiennes emploient 70 p. 100 des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé et que ce sont ces entreprises qui créent plus de la moitié des emplois, ce qui représente environ la moitié du PIB du Canada. Le règlement des problèmes auxquels elles sont confrontées pourrait avoir des répercussions considérables sur la création d'emplois et sur l'économie.

La FCEI agit uniquement en fonction de ce que souhaitent ses membres; pour connaître ce qu'ils pensent, elle effectue divers sondages chaque année; selon les résultats de tous les sondages précédents effectués auprès de nos membres sur cette question, une forte majorité d'entre eux ont déclaré qu'ils seraient directement touchés par l'augmentation des cotisations au RPC.

La situation économique a de graves répercussions sur les petites entreprises et sur les classes moyennes. Comme vous pouvez le voir sur la diapositive 3, un des sondages qu'effectue la FCEI tous les mois est le baromètre des affaires. Notre dernier sondage indique que la confiance des petites entreprises a légèrement augmenté en novembre pour s'établir à 59,4 points, mais qu'elle est demeurée dans une fourchette horizontale assez étroite depuis avril dernier. Idéalement, il faudrait que cet indice se situe entre 65 et 70 p. 100, parce que cela montre que l'économie se développe à son plein potentiel.

Les plans d'embauche de personnel varient habituellement en fonction des saisons, mais la tendance à la baisse constatée au mois de novembre se poursuit. Nous avons entrevu le premier signe de cette tendance au mois d'octobre. Comme vous pouvez le voir sur la diapositive 4, la ligne bleue représente le pourcentage des répondants qui ont l'intention d'embaucher du personnel, cela représente 15 p. 100; et la ligne rouge représente ceux qui ont l'intention de congédier du personnel, 20 p. 100. Normalement, ces lignes ne devraient pas se croiser et nous aimerions qu'elles s'éloignent l'une de l'autre, comme nous l'avons vu au début de 2016.

Comme de nombreux autres programmes du gouvernement, la principale question que soulève le RPC est celle de l'information. Comme vous pouvez le voir sur la diapositive 5, 40 p. 100 des Canadiens croient que le gouvernement paie une partie des cotisations au RPC et près des trois quarts des Canadiens ne

expansion. In fact, nearly one quarter of current retirees themselves wrongly believe they will see larger CPP benefits as a result of the proposed expansion.

It is unclear to most Canadians that it will take up to 40 years of increased premiums in order for a worker to feel the full impact of these increases on their CPP benefits.

Small business owners don't have money hiding under the mattress waiting for government tax hikes. As indicated on slide 6, if the CPP/QPP is increased, even if it results in higher future benefits, two thirds of business owners indicated they would feel pressure to either freeze or cut salaries, while nearly half would be forced to reduce investments in their business. This impact comes at a time when the government is trying to encourage innovation and job creation in small firms.

On slide 7 you'll see that employed Canadians also oppose a CPP hike. Nearly 70 per cent indicated they opposed an increase if the consequences meant a freeze in their wages or salary, while 83 per cent were opposed to the plan if increases led to a cut in their wages or salary.

As you can see on slide 8, if employed Canadians had extra money to save more for retirement, they would firstly save and invest in RRSPs and TFSAs over other savings vehicles such as the CPP and QPP. Small business employers also favour such savings vehicles if they had the opportunity to contribute towards the retirement savings of their employees.

If the government is trying to help Canadians save more for retirement, as you can see on slide 9, only 18 per cent of Canadians would choose mandatory CPP increases. There are a variety of other options available, including reducing taxes, creating new incentives for savings and allowing employees to voluntarily contribute to their own CPP/QPP plan. Putting pressure on financial institutions to lower fees for management retirement savings vehicles is also an important consideration.

It is clear that Canadians are uninformed about CPP and want the government to consult with them before proceeding with their plans to expand. As you see on slide 10, nearly 80 per cent of Canadians, many of whom form the middle class, want to share their views with government. Small business owners also want an opportunity to engage with government on this issue.

savent pas que les retraités actuels ne profiteront aucunement du projet de bonification. En fait, près d'un quart des retraités croient à tort que leurs prestations du RPC vont augmenter, en raison de l'expansion proposée.

La plupart des Canadiens ne savent pas qu'il faudra verser les nouvelles cotisations augmentées pendant près de 40 ans pour que cela se traduise par une augmentation des prestations du RPC que reçoivent les travailleurs.

Les propriétaires de petites entreprises n'ont pas d'argent caché sous leur matelas pour pouvoir absorber les hausses d'impôt du gouvernement. Comme le montre la diapositive 6, si les nouvelles cotisations au RPC-RRQ augmentaient, et même si cela se traduirait par un accroissement des prestations à l'avenir, deux tiers des entrepreneurs seraient poussés à geler ou à réduire les salaires, et près de la moitié seraient obligés de réduire leurs investissements dans leurs entreprises. Ces effets se feront sentir à un moment où le gouvernement veut encourager l'innovation et la création d'emplois dans les petites entreprises.

La diapositive 7 montre que les travailleurs canadiens sont contre l'augmentation du RPC. Près de 70 p. 100 d'entre eux ont déclaré qu'ils seraient contre une augmentation, si celle-ci avait pour conséquence de geler leur salaire, et que 83 p. 100 d'entre eux seraient contre ce projet si ces augmentations entraînaient une réduction de leur salaire.

Comme vous pouvez le voir sur la diapositive 8, si les travailleurs canadiens avaient plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de leur retraite, ils préféreraient investir dans un REER ou un CELI par rapport aux autres méthodes d'épargne que sont le RPC ou le RRQ. Les propriétaires de petites entreprises privilégieraient également ce type d'épargne s'ils avaient la possibilité d'investir dans l'épargne-retraite de leurs employés.

Si le gouvernement voulait inciter les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite, comme le montre la diapositive 9, seuls 18 p. 100 d'entre eux choisiraient une hausse obligatoire des cotisations au RPC. Il existe toute une série d'autres solutions, notamment la réduction des impôts, la mise en place de nouvelles incitations à l'épargne et autoriser les employés à cotiser volontairement à leur propre régime de RPC/RRQ. Inciter les institutions financières à réduire les frais d'administration des régimes de retraite serait également une autre considération importante.

Il est évident que les Canadiens sont mal informés au sujet du RPC et qu'ils veulent que le gouvernement les consulte avant la mise en œuvre de ses plans de bonification. Comme vous pouvez le voir dans la diapositive 10, près de 80 p. 100 des Canadiens, dont la plupart représentent la classe moyenne, veulent pouvoir faire connaître leurs points de vue au gouvernement. Les petits entrepreneurs veulent également être consultés par le gouvernement sur cette question.

We strongly recommend that the federal government encourage their provincial counterparts to engage in such consultation. We also ask the federal government to recall their promise made in Budget 2016 where they said:

> . . . the Government will launch consultations to give Canadians an opportunity to share their views on enhancing the Canada Pension Plan.

Lastly, if the government does intend to go ahead without consulting Canadians on this move, we suggest they adopt the following mitigating measures: First, exempt the first $27,000 of income from additional CPP premium increases similar to what the Quebec government is proposing; second, offer up tax savings by sticking to their promise to reduce the small business tax rate; third, implement a permanent, lower EI rate for small businesses; and, last, exempt self-employed Canadians who pay double the amount of CPP from these increases.

These conclude my remarks. Thank you for the opportunity and I am happy to take your questions.

The Chair: Colleagues, when you ask a question, please indicate a specific witness to direct it at because we have one witness by video conference. I will invite the other to see if they have any comments to add after the first witness has responded. Don't just throw it out there because it just leads to dead air time.

With that, I'm going to proceed to give Senator Dean, the mover of the bill in the Senate, the first question; and Senator Stewart Olsen, the critic, the second question.

Senator Dean: Thank you, chair. My first question goes to Ms. Moreau. Thank you for being here. I have a long-standing association with your organization stretching back about three decades.

I have seen slide decks like this before. My question is this: I have noticed over the last several years — and it's been replicated in some discussion over the last several months in the discourse around retirement planning and income replacement for Canadians — this notion that there must be a choice between a CPP or an enhanced CPP on the one hand as opposed to access for individually based retirement savings through TFSAs or RRSPs or investment in property or, indeed, putting money under the mattress.

Those of us who have looked at pensions for a number of years will, I think, understand from the decades-long experience with Canada's retirement system that it isn't about either/or, that it's about a healthy mix.

Is that mix between the three components — OAS, GIS, personal savings — and a CPP plan that's vibrant still something that you think your members in the organization would see

Nous invitons vivement le gouvernement fédéral à encourager ses homologues provinciaux à effectuer des consultations. Nous demandons également que le gouvernement fédéral n'oublie pas la promesse qu'il a faite dans le budget de 2016 lorsqu'il a déclaré :

> ... le gouvernement lancera des consultations afin de donner aux Canadiens l'occasion de faire part de leurs points de vue sur la bonification du Régime de pensions du Canada.

Enfin, si le gouvernement n'a pas vraiment l'intention de consulter les Canadiens au sujet de ce projet, nous suggérons qu'il adopte les mesures suivantes pour en atténuer les répercussions : Premièrement, ne pas augmenter les cotisations au RPC des employés qui gagnent moins de 27 000 $, comme le propose le gouvernement du Québec; deuxièmement, accorder des réductions d'impôt en mettant en œuvre sa promesse de réduire le taux d'imposition des petites entreprises; troisièmement, réduire le taux d'assurance-emploi de façon permanente pour les petites entreprises, et enfin, exempter les travailleurs autonomes des augmentations du RPC parce qu'ils paient une double cotisation.

Voilà qui termine mes remarques. Je vous remercie de votre attention et je serais heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Chers collègues, lorsque vous posez une question, veuillez préciser à quel témoin vous souhaitez vous adresser parce qu'il y a un des témoins qui comparaît par vidéoconférence. J'invite l'autre témoin à attendre un instant avant d'intervenir, une fois que l'autre témoin aura répondu. N'intervenez pas immédiatement parce que cela donne des blancs sonores.

Cela dit, je vais donner la parole au sénateur Dean, le parrain du projet de loi au Sénat, pour qu'il pose la première question et ce sera ensuite à la sénatrice Stewart Olsen, la porte-parole de l'opposition, qui posera la seconde question.

Le sénateur Dean : Merci, monsieur le président. Ma première question s'adresse à Mme Moreau. Je vous remercie d'être venue. Cela fait très longtemps que je connais votre organisation, puisque nos rapports remontent à près de 30 ans.

J'ai déjà vu des diaporamas de ce genre. Ma question est la suivante : J'ai remarqué que ces dernières années — et cela a été redit au cours des discussions que nous avons eues ces derniers mois au sujet de la planification de la retraite et du remplacement du revenu pour les Canadiens — il y avait cette idée selon laquelle il faut choisir entre d'un côté le RPC ou un RPC amélioré et de l'autre à des méthodes d'épargne-retraite individuelles comme le CELI, les REER, ou l'investissement dans des biens immobiliers, voire même cacher de l'argent sous son matelas.

Ceux qui suivent la question des pensions depuis des années savent, je crois, qu'avec les dizaines d'années d'expérience que les Canadiens ont acquises au sujet des régimes de retraite, il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre, mais de choisir la combinaison appropriée.

Pensez-vous que les membres de votre organisation aimeraient continuer à effectuer cette répartition entre les trois composantes — SV, SRG, épargne personnelle — et un régime de RPC

continuing, and specifically do you see a vibrant, healthy CPP which replaces a reasonable degree of income for people in retirement as an important if not an essential component in the retirement scheme for Canadians?

Ms. Moreau: Thank you for the question. I think, most important, senators should know that our members are very much in support of CPP; they understand the role it plays as a pillar of retirement savings. In fact, in the 1990s when CPP was unhealthy, when the account and the balance was in crisis, our members voted for and supported increased premiums without any increased benefits on the other end. They wanted to invest in CPP.

But the Chief Actuary has told us now that the CPP is fully funded and will be for many decades now. I think that our members are saying, essentially, they can't afford the increases that are coming. The questions we've asked in our surveys and our public opinion polling have given you the research in one of the decks that you're familiar with seeing over these years.

In terms of a mix of choice versus those contributions, I think our members would largely prefer to be able to choose in between. They see CPP for what it is, replacing at the time it was meant to be a quarter of your retirement income, and they want to be able to use any extra money they have to then invest as they see fit, whether that's back into their business or into an RRSP or TFSA or property as you suggest. At this time, they feel that increases in CPP will remove that extra income flexibility from them and will force it into CPP when they would have rather seen it, perhaps, if they have it, in something else.

The Chair: Mr. Dorval, if the question goes first to Ms. Moreau, if, as she's ending her question, you raise your hand if you want to come in and add something to the question, then I'll recognize you. Otherwise I'll move on to the next senator. In this case, do you wish to add anything?

Mr. Dorval: Yes, I can. The Canadian government has also introduced another incentive for investment for retirement, such as in Quebec. We have put in place a voluntary pension plan that each employer over a certain level of employees has to offer to all of their employees. They don't have the obligation to contribute as well as the employees do not have the obligation to contribute, but if they don't make any choice, it's mandatory if they choose not to contribute.

This is one example of another incentive for people to invest in their pension plan. It is not mandatory so people who have more possibility or employers who would like to use this new tool to attract and retain employees, it's a good tool also, and it

dynamique, et plus précisément, pensez-vous qu'un RPC dynamique qui a pour effet de fournir un revenu raisonnable aux retraités, constitue un élément important sinon essentiel du régime de retraite des Canadiens?

Mme Moreau : Merci d'avoir posé cette question. Il me paraît important que les sénateurs sachent que nos membres sont tout à fait en faveur du RPC; ils savent que ce régime est un pilier de l'épargne-retraite. En fait, au cours des années 1990, période au cours de laquelle le RPC était en mauvaise situation, lorsque le compte et l'équilibre étaient compromis, nos membres ont voté en faveur de l'augmentation des cotisations, sans augmentation correspondante des prestations. Ils voulaient investir dans le RPC.

L'actuaire en chef vient toutefois de déclarer que le RPC est bien capitalisé et qu'il le sera pour des dizaines d'années à venir. Nos membres disent en fait qu'ils ne peuvent pas se permettre de payer les augmentations projetées. Vous connaissez bien, pour y avoir accès depuis des années, la recherche sur laquelle est basé ce diaporama puisqu'il repose sur les questions que nous avons posées dans nos sondages et sur nos enquêtes auprès de la population.

Entre la possibilité de faire des choix et l'obligation de verser des cotisations, je crois que nos membres préféreraient de loin pouvoir choisir entre les deux. Ils savent ce qu'est le RPC, qui devait représenter au départ un quart de votre revenu de retraite, mais ils veulent pouvoir investir les sommes supplémentaires dont ils disposent comme ils l'entendent, que ce soit dans leur entreprise, dans un REER, dans un CELI, ou dans des biens comme vous l'avez suggéré. Aujourd'hui, ils pensent que l'augmentation des cotisations au RPC les privera de la souplesse avec laquelle ils pouvaient utiliser un revenu supplémentaire éventuel et les obligera à consacrer ces sommes au RPC, alors qu'ils auraient plutôt préféré les utiliser autrement.

Le président : Monsieur Dorval, si la question est d'abord adressée à Mme Moreau, et, si à la fin de sa réponse, vous levez la main pour intervenir et ajouter quelque chose à la réponse, alors je vous donnerai la parole. Dans le cas contraire, je la donnerai au sénateur suivant. Voulez-vous ajouter quelque chose sur ce point?

M. Dorval : Oui. Le gouvernement canadien a également introduit une autre incitation à l'investissement en vue de la retraite, comme cela se fait au Québec. Nous avons mis en place un régime de pension volontaire que tous les employeurs doivent offrir à tous leurs employés, si ces derniers sont en nombre suffisant. Ils ne sont pas obligés de verser des cotisations tout comme les employés ne sont pas obligés de le faire, mais s'ils ne font pas un choix, ce régime devient obligatoire s'ils décident de ne pas verser de cotisations.

C'est un autre exemple de mesure qui incite les gens à investir dans leur régime de retraite. Elle n'est pas obligatoire, ce qui donne davantage d'options aux gens et aux employeurs qui voudraient utiliser cet outil pour attirer et conserver les employés;

contributes to the building of total pension revenue, income revenue disposal at retirement.

That being said, here in Quebec we have another issue; our provincial pension plan, public pension plan, is not fully funded as well as at the Canadian level. So the employers, because they are responsible, and our organization represents more than 70,000 employers in Quebec, we have supported an increase of the premium in order to improve the funding of the public pension plan. Because the pension plan in Quebec was not appropriately funded at the beginning, we already pay more in Quebec than in the rest of Canada.

An example, the percentage we pay on the insured revenue is 10.65 per cent, and in the rest of Canada it's 9.9 per cent. So we have a strong pressure on the premium on the side of both employees and employers. We know that we will have to continue to increase the premium. We will have to invest in it in order to fund the regime.

So the improvement that is proposed means that Quebec will have to decide how it will harmonize with the federal program. This will create pressure on the premium also. But it doesn't mean that it is not important. It's a very serious topic. We have concerns about income revenue disposal at retirement, but we have forgotten one very important element, the age of retirement.

The previous government implemented an initiative to increase the age of retirement to 67, as most countries around the world have done. But here the government has decided to bring back the age of retirement to 65. It should have been the first tool to use in order to help people consider, because of the aging population, the duration of life; we have to consider making sure that people are considering working maybe a little bit more before taking their retirement. That's exactly what is happening in most other countries around the world.

Senator Stewart Olsen: My question will be for Ms. Moreau. I'm the critic of the bill and I don't think this bill does what we should be doing right now, which is making it easier for Canadians to save rather than making it harder for them to buy a home, reducing the levels of TFSA contributions. Increasing taxes and increasing the CPP will make it very difficult for the component of personal savings and the contributions to CPP.

Is that reflected in your membership? It's like one hand giveth, the other taketh away pretty much with this government and with this legislation. I'm quite worried about it, actually.

c'est également un bon outil qui contribue au renforcement du revenu de retraite total, du revenu disponible au moment de la retraite.

Cela dit, nous connaissons ici au Québec un autre problème; notre régime de pension provincial, le régime de pension public, n'est pas aussi bien capitalisé que celui du Canada. C'est pourquoi les employeurs, parce qu'ils sont responsables, tout comme notre organisation qui représente plus de 70 000 employeurs au Québec, ont appuyé l'augmentation des cotisations de façon à renforcer la capitalisation du régime de pension public. C'est parce que le régime de pension du Québec n'était pas financé correctement au départ qu'au Québec, les cotisations sont plus élevées que dans le reste du Canada.

Je vous donne un exemple; le pourcentage des gains ouvrant droit à pension que nous versons est de 10,65 p. 100, alors que, dans le reste du Canada, il est de 9,9 p. 100. La question des cotisations est donc très sensible, tant pour les employés que pour les employeurs. Nous savons que nous allons être obligés de continuer à augmenter les cotisations. Nous allons devoir investir pour capitaliser le régime.

Avec l'amélioration proposée, le Québec va devoir décider comment il va harmoniser son régime avec le programme fédéral. Cela va également créer des pressions sur le montant des cotisations. Cela ne veut pas dire que ce ne soit pas important. C'est un sujet très grave. Nous avons des inquiétudes au sujet du revenu disponible à la retraite, mais nous avons oublié un élément très important, l'âge de la retraite.

Le gouvernement précédent a mis en œuvre une initiative consistant à faire passer l'âge de la retraite à 67 ans, comme l'ont fait la plupart des autres pays. Mais maintenant, le gouvernement a décidé de ramener à 65 ans l'âge de la retraite. Cela aurait dû être la première mesure à prendre pour aider la population, compte tenu de la durée de vie, puisque nous avons une population vieillissante; il faut envisager de demander aux travailleurs de continuer à travailler un peu plus longtemps avant de prendre leur retraite. C'est exactement ce qui se passe dans la plupart des autres pays.

La sénatrice Stewart Olsen : Ma question s'adresse à Mme Moreau. Je suis le porte-parole de l'opposition pour le projet de loi et je ne pense pas que cette mesure aura l'effet que nous souhaiterions avoir à l'heure actuelle, à savoir aider les Canadiens à épargner plutôt que rendre l'achat d'une maison plus difficile, réduire le niveau des cotisations au CELI. Avec l'augmentation des impôts et celle des cotisations au RPC, les travailleurs auront beaucoup de mal à épargner de l'argent et à verser leurs cotisations au RPC.

Cela se reflète-t-il parmi vos membres? C'est un peu comme si on vous donnait un peu d'une main et qu'on vous le reprenait de l'autre. C'est ce que semble faire ce gouvernement avec cette mesure. Elle m'inquiète beaucoup, je dois vous le dire.

Ms. Moreau: Thank you. The data that we've done in terms of polling our members shows that they would rather other options in that if these increases do go forward it's going to have an impact on their business and on the employees and the investments they're able to make in their business.

We've been polling our members on this issue for years. It has been bubbling for some time now. As I mentioned prior to Senator Dean's question, our members support the principle of CPP but they don't support an expanded CPP at this time given the state of the economy. That's why I spent some time at the beginning explaining where things are at. We have this very strange, what we hoped was a blip in October that's not turning out to be the case, hiring plans.

In a stagnant economy, our members are going to struggle to find the extra money that will be asked of them. There's no knowing what state the economy will be in in 2019 when these start to kick in. I think it's going to be, for the smallest of businesses, in particular, a challenge.

Mr. Dorval: I would like to add the fact that the data shows that in Canada it's only one third of the population that will have an issue with income replacement at retirement, which is important, one third. That's why the government has to find solutions for them. The problem, when we come up with a solution for everybody wall to wall, it doesn't fit necessarily to the needs of the two thirds of the population that maybe do not have the same type of issue.

It's a question of making sure that we are not putting in place a wall-to-wall solution that is not necessarily suitable for two thirds of the population.

Senator Eggleton: Ms. Moreau, chart 8, I'm wondering if that's a chart of your members or is it a chart of the public?

Ms. Moreau: This is from a public opinion poll that we did in July last year. That one asked questions of individual employed Canadians.

Senator Eggleton: What we're hearing quite clearly is that these top preferences, like tax-free savings accounts, registered retirement savings plans or personal savings investments, et cetera, are not enough. People are not investing enough in these to have a reasonable pension — hence why we're getting into an enhanced Canada Pension Plan.

Isn't it necessary to have the mix of things? We already have them, but they're not being used enough by people.

Mme Moreau : Merci. D'après les données que nous avons obtenues à la suite du sondage de nos membres, il ressort que ces derniers aimeraient avoir d'autres solutions dans la mesure où si ces augmentations sont décidées, elles auront des répercussions sur leur entreprise, sur les employés et sur les investissements qu'ils pourront faire dans leur entreprise.

Cela fait des années que nous faisons des sondages sur cette question. Cela fait un moment que cela bouillonne. Comme je l'ai mentionné dans ma réponse à la question du sénateur Dean, nos membres appuient le principe du RPC, mais ils ne sont pas en faveur d'une augmentation des cotisations pour le moment, compte tenu de la situation économique. C'est la raison pour laquelle j'ai consacré quelques moments au début de mes commentaires pour expliquer la situation. Ces projets d'embauche de personnel sont très étranges parce que ce qui semblait un écart inexpliqué pour le mois d'octobre semble vouloir perdurer.

L'économie stagne et nos membres vont avoir de la difficulté à trouver les fonds supplémentaires que nous allons leur demander. Personne ne sait quelle sera la situation économique en 2019, au moment où ces mesures vont se faire sentir. Je crois que cela va être difficile, en particulier pour les petites entreprises.

M. Dorval : J'aimerais ajouter le fait que les données indiquent qu'au Canada, un tiers seulement de la population éprouvera de la difficulté à obtenir un revenu de remplacement au moment de la retraite, mais un tiers c'est important. C'est la raison pour laquelle le gouvernement doit trouver des solutions pour ces personnes. Le problème est que nous proposons parfois des solutions qui s'appliquent à tous, mais qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins des deux tiers de la population qui ne connaissent peut-être pas ce genre de difficulté.

Il s'agit d'éviter d'adopter une mesure globale qui ne conviendra peut-être pas aux deux tiers de la population.

Le sénateur Eggleton : Madame Moreau, la diapo 8, j'aimerais savoir si c'est un tableau qui concerne vos membres ou la population générale?

Mme Moreau : Il est tiré d'une enquête d'opinion que nous avons effectuée en juillet dernier. Cette enquête interrogeait les travailleurs canadiens.

Le sénateur Eggleton : Ce qu'on nous dit très clairement, c'est que les solutions préférées, comme les régimes d'épargne déductibles d'impôt, les régimes d'épargne-retraite enregistrés ou les investissements personnels, et cetera, sont insuffisants. Les gens n'investissent pas suffisamment dans ces véhicules pour bénéficier d'une pension raisonnable — c'est la raison pour laquelle nous voulons bonifier le Régime de pensions du Canada.

N'est-il pas nécessaire d'avoir accès à toutes ces possibilités? Elles existent déjà, mais il n'y a pas suffisamment de gens qui en profitent.

Ms. Moreau: The point alluded to by the prior witness is one that we agree with, as well. This is trying to solve a problem with a bulldozer that perhaps requires a scalpel. Our members have told us that for Canadians living below the poverty line in retirement, of course, there needs to be additional assistance for them, but for individual middle-class and high earning Canadians, they don't need additional CPP at that stage. They are saving for retirement, investing in property and looking to sell their businesses at the end of the road where they will be able to profit from that and use that as their retirement fund.

I think if the government is going to be putting in place additional taxes on Canadian business owners and Canadian employees, itt should consider whether all of that money is going to go toward lifting lower-class individuals from poverty or whether it is going to be spread around.

Senator Eggleton: There are enough people above the poverty line who are facing a substantial reduction in their standard of living if you don't have a sufficient mix of these. There are still a lot of people in that category.

Ms. Moreau: I don't have the figures for that. We tend not to veer too far into those issues with our membership, but the reality is that if this plan is to go forward, I think what we're going to be doing is removing investments from Canadians now. It's not going to help those individuals that are on, below or near the poverty line now. It won't even help 10 or 20 years from now. By the time this is in place, I probably won't even benefit from a fully-expanded CPP.

Mr. Dorval: I think the point is fair. There is a need for some segments of the population to find solutions. Again, we are not completely against the bill, because as I mentioned, I think it's a mid-point between the extreme solution that was presented in Ontario and what the federal government is presenting. So there is some arbitrage there.

Again, on the principle, it's a complete solution for everybody, and the need was not the same.

For the very lowest revenue level people in Canada, if you look at the data, their situation is recognized as not a bad one if you compare it with other groups of the population. We have other safety nets for the revenue, and this has to be taken into consideration in the total mix.

That being said, I agree that there are issues, and the government is trying to find a solution. We would have preferred a more segmented solution, but at the same time, there were worse solutions presented. But for some places in Quebec, it creates other issues, and we have a higher payroll tax situation.

If the government would have looked at reducing, on the other hand, other payroll taxes, as an example, it may have mitigated the burden of the cost for the employers and the employees,

Mme Moreau : Je dois vous dire que nous souscrivons également à la remarque qu'a faite le témoin précédemment. On cherche à résoudre un problème avec un marteau plutôt qu'avec un scalpel. Nos membres nous ont dit que les Canadiens qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté au moment de leur retraite ont besoin d'une aide supplémentaire, mais les membres de la classe moyenne et ceux qui avaient des rémunérations élevées n'ont pas besoin pour le moment de prestations renforcées du RPC. Ils mettent de l'argent de côté pour leur retraite, ils investissent dans des biens et ils ont décidé de vendre un jour leurs entreprises pour utiliser ces sommes comme leur fonds de retraite.

Si le gouvernement doit imposer des impôts supplémentaires aux entrepreneurs et aux employés canadiens, il devrait se demander si ces sommes vont vraiment aider les catégories les plus défavorisées à sortir de la pauvreté ou si elles vont plutôt être réparties entre les diverses catégories.

Le sénateur Eggleton : Il y a pas mal de gens qui vivent au-dessus du seuil de la pauvreté, mais qui connaissent une diminution importante de leur niveau de vie parce qu'ils n'ont pas réparti de façon appropriée leur épargne. Il y a encore beaucoup de gens qui font partie de cette catégorie.

Mme Moreau : Je n'ai pas de chiffres là-dessus. Nous avons tendance à ne pas examiner de trop près ces questions avec nos membres, mais la situation est que, si ce plan est adopté, je pense qu'il aura pour effet de limiter les véhicules d'investissement auxquels les Canadiens ont accès. Il n'aidera pas les personnes qui vivent proches du seuil de la pauvreté. Il ne les aidera pas même dans 10 ou 20 ans. Lorsque ce plan sera en vigueur, je ne pense pas que je pourrai profiter d'un RPC vraiment bonifié.

M. Dorval : Cette remarque me paraît très juste. Il y a certaines catégories de la population qui doivent trouver des solutions. Encore une fois, nous ne sommes pas complètement contre le projet de loi, parce que, comme je l'ai mentionné, il se situe à peu près, entre la solution extrême qu'a présentée l'Ontario et celle que présente le gouvernement fédéral. Il y a donc eu une sorte de compromis.

Encore une fois, il y a le fait que c'est une solution qui s'applique à tous, même si les besoins ne sont pas identiques.

Pour les Canadiens les plus défavorisés, les données indiquent que leur situation n'est pas si mauvaise, si on la compare à celle d'autres catégories de population. Il existe d'autres filets de sécurité pour les revenus, et il faut en tenir compte pour avoir une image globale.

Cela dit, je reconnais qu'il y a des problèmes et que le gouvernement essaie de trouver une solution. Nous aurions préféré une solution davantage sectorielle, mais en même temps, la solution proposée aurait pu être pire. Pour certaines provinces comme le Québec, elle crée cependant d'autres difficultés parce que les impôts sur les salaires sont très élevés ici.

Si le gouvernement avait examiné la possibilité de réduire, par ailleurs, les autres impôts sur les salaires, il aurait quelque peu atténué le coût de ce plan pour les employeurs et les employés,

because they also pay part of that. But the question is whether it is looking just at this retirement situation. If we look above the forest at the total payroll tax contribution, maybe we could find a solution to reduce the impact for employers and employees.

parce qu'ils font également partie de tout cela. Il s'agit en fait de savoir si l'on s'intéresse uniquement à la question de la retraite. En prenant un peu de recul et en examinant les taxes sur la masse salariale, on pourrait peut-être trouver une solution qui atténuerait l'impact de cette mesure sur les employeurs et les employés.

Senator Seidman: My question is for Ms. Moreau to begin with and, of course, then I would be happy to have comments from Mr. Dorval.

La sénatrice Seidman : Ma question s'adresse en premier à Mme Moreau, mais je serais, bien sûr, très heureuse d'obtenir les commentaires de M. Dorval.

In their briefings, the minister and the department people told us when they were here that the two-year notification period and the seven-year phase-in of contributions gives businesses time to adjust, greatly mitigating the near-term impacts on GDP and employment. When I asked whether that was indeed the case and what particular adjustments would be necessary for businesses here, and whether it was the case that this phase-in would mitigate the negative consequences, he did agree that it would and said that, in the long-term, employees would be happier because they would be more stable. Therefore, it would make for a better employment situation and happier employers, in fact.

Au cours des séances d'information qui nous ont été fournies, le ministre et ses collaborateurs nous ont dit, lorsqu'ils ont comparu ici, que le délai de notification de deux ans et l'étalement des cotisations sur une période de sept ans donnaient aux entreprises le temps de s'adapter, ce qui aurait pour effet d'atténuer grandement les répercussions à court terme sur le PIB et l'emploi. Lorsque j'ai demandé si cela sera vraiment le cas et quels sont les ajustements auxquels les entreprises devraient nécessairement procéder, et s'il était exact que l'étalement de l'introduction de la mesure atténuerait les conséquences négatives, il a reconnu que cela serait le cas et qu'à long terme, les employés seraient davantage satisfaits parce que les revenus seraient plus stables. Il semble donc qu'en fait, cela améliorerait la situation des employés, tout comme celle des employeurs.

What do you think about that? Does this notification and phase-in period mitigate the negative consequences on businesses, and if not, what would these negative consequences be? What could we expect?

Que pensez-vous de tout cela? Est-ce que ce délai de notification et l'étalement des mesures vont atténuer les conséquentes négatives pour les entreprises, et si ce n'est pas le cas, quelles seraient ces conséquences négatives? À quoi pouvons-nous nous attendre?

Ms. Moreau: I think it's difficult to predict for employers what their job situation, in terms of number of employees and the state of their business affairs, will be in a couple of years. The difficult part about asking employers to get ready over two years is you're asking them to save now. Now they're going to put away money instead of investing in their business and, perhaps, instead of hiring another part-time worker or a student, renewing equipment and making investments in technology.

Mme Moreau : Les employeurs ont de la difficulté à prévoir ce que sera dans quelques années la situation de l'emploi, en termes de nombre d'employés et de situation de leur entreprise. L'aspect délicat de cette période de notification de deux ans vient du fait que l'on demande en fait aux employeurs de commencer à épargner immédiatement. Ils vont donc mettre de l'argent de côté au lieu de l'investir dans leur entreprise et peut-être même, au lieu d'embaucher un autre travailleur ou un étudiant à temps partiel, au lieu de renouveler leur équipement et d'investir dans la technologie.

Innovating is a big thread of the government's platform lately and one on which we also have quite a bit of interesting data regarding what our members are doing. We're trying to encourage that. Again, I would refer back to the stagnant economy right now. It's not growing. We're not out of the slump quite yet and I think for business owners who are looking at whether they'd rather hire another individual or start saving hundreds of dollars a month to potentially pay for additional CPP premiums two years from now, it is a difficult question.

L'innovation est depuis peu une composante importante de l'action du gouvernement et un aspect sur lequel nous disposons de pas mal de données intéressantes au sujet de ce que font nos membres. Nous essayons d'encourager cette approche. Encore une fois, je dois vous redire que l'économie stagne à l'heure actuelle. Il n'y a pas de croissance. Nous sommes toujours en récession et les entrepreneurs qui se demandent s'ils devraient embaucher un autre employé ou commencer à épargner des centaines de dollars par mois pour éventuellement verser des cotisations de RPC supplémentaires d'ici deux ans, se trouvent devant un choix difficile.

In terms of the impacts, you have the vast majority of the data on slide 6, which is our members' response to what the consequences would be for them if they had to start paying for additional CPP premiums, even if that resulted in higher future

Pour ce qui est des répercussions, on retrouve la plupart des données sur la diapositive 6, qui contient les réponses qu'ont fournies nos membres sur les conséquences qu'aurait pour eux une hausse immédiate des contributions au RPC, même si cette

benefits. Perhaps to get to the minister's point about the happiness of future employees and employers, the first point two-thirds of our members raised is they feel they will face increased pressure to freeze or cut salaries, followed by reducing investments in their businesses. That's almost half, to get to the earlier points; you have the data points there, for that.

I think the reality is the only employees who will be happy about this are probably the ones who are in high school right now and not thinking about their retirement, because that's when this fully funded CPP will kick in for them.

[*Translation*]

Mr. Dorval: The bill presented to us contains less harmful elements and impact mitigation measures. Spreading the increasing cost of the contribution over a relatively long period of time, requiring the program to be fully funded before being used for retirement and the slow increase in the cost of premiums at the end are positive aspects that must be emphasized.

However, questions can be raised about the very principle of using legislation that applies to everyone and the impact that this could have on other, equally important, types of investments, be they employers or employees.

Your bill contains mitigation measures that need to be highlighted at this point, which is why we must look at it with some openness.

[*English*]

Senator Marshall: Mr. Dorval, when you made your opening remarks, you spoke about the bill and you said that it's not tailored to specific groups and that really it's a solution that's going to be applied across board, on everyone, whether or not they need it. Then you spoke about other options and you mentioned property ownership and home ownership. What did you mean by that? Were you alluding to this reverse mortgage concept that we see advertised? What point were you making with regard to the reference to property ownership?

[*Translation*]

Mr. Dorval: Property can be a savings tool, and this type of savings can be used at certain points in life, especially as a pension. In Quebec, the home ownership rate is lower than average. I think we should always consider that investing in personal property is not only an expense, but also an investment that may constitute an estate that can be used throughout a person's life. There are financial tools for retired people, such as reverse mortgages, that enable people to benefit from the income that has been invested in private property without having to leave

hausse entraînait plus tard une augmentation des prestations. Pour revenir à la remarque qu'a faite le ministre au sujet de la satisfaction ultérieure des employés et des employeurs, la première conséquence, que les deux tiers de nos membres ont mentionnée, était qu'ils estimaient qu'ils seraient poussés à geler ou à réduire les salaires, ensuite, à réduire les investissements dans leur entreprise. Cela représente près de la moitié de nos membres, pour revenir aux remarques précédentes; voilà ce qu'indiquent nos données sur ce point.

Je crois qu'en réalité, les seuls employés qui vont vraiment se réjouir de cette mesure sont ceux qui se trouvent dans les écoles secondaires à l'heure actuelle et qui ne pensent pas encore à leur retraite, parce que c'est à ce moment-là qu'il y aura un RPC bien capitalisé.

[*Français*]

M. Dorval : Le projet qui nous est présenté contient tout de même des éléments moins dommageables et des mesures d'atténuation des impacts. Le fait d'étaler sur une assez longue période de temps le coût croissant de la contribution, le fait que le programme doive être entièrement capitalisé avant d'être utilisé à la retraite et la croissance lente du coût des primes à la fin sont des éléments positifs qu'il faut souligner.

Cependant, on peut se poser des questions sur le principe même d'utiliser une loi qui s'applique à tout le monde et sur les impacts que cela pourrait avoir sur d'autres types d'investissement, tout aussi importants, qu'il s'agisse des employeurs ou des employés.

Le projet de loi dont vous êtes saisis prévoit des mesures d'atténuation qui doivent être soulignées à ce moment-ci, et c'est pour cela qu'il faut l'envisager avec une certaine ouverture.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Monsieur Dorval, dans vos remarques préliminaires, vous avez déclaré au sujet du projet de loi qu'il n'était pas axé sur des groupes particuliers et qu'en fait, c'était une solution qui avait été appliquée à tous les secteurs de la population, qu'ils en aient besoin ou pas. Vous avez ensuite mentionné d'autres options et parlé de l'achat d'actifs et de résidence. Que vouliez-vous dire par là? Faisiez-vous allusion à cette notion d'hypothèque inversée dont on parle beaucoup? Que vouliez-vous dire lorsque vous avez fait référence à la propriété d'actifs?

[*Français*]

M. Dorval : La propriété peut être un outil d'épargne, et ce type d'épargne peut être utilisé à certains moments de la vie, plus particulièrement comme une pension. Au Québec, le taux d'accès à la propriété est inférieur à la moyenne. Je pense que nous devrions toujours tenir compte du fait que l'investissement dans une propriété personnelle n'est pas seulement une dépense, mais aussi un investissement qui peut constituer un patrimoine qui pourra être utilisé tout au long de la vie. Il y a des outils financiers, pour les gens à la retraite, comme l'hypothèque

their homes.

There are a lot of tools, including the TFSA, the CPP and other types of savings. Obviously, an individual must have sufficient income to be able to save. I understand that some parts of the country are overheating, but there are places like Montreal and elsewhere in Quebec that are not. At the moment, there are restrictive measures across Canada for very legitimate prudential matters, whereas in Quebec, we should instead further support home ownership instead of curbing it to contribute to retirement savings, even for people with low incomes.

[*English*]

Senator Dean: My question is about workplace-based pension plans. If we turn the clock back 20 or 30 years, it was common to find substantial workplace-based joint contributory pension plans in lots of workplaces. In fact, together with the CPP at that time this was considered to be a stable element of providing post-retirement income for Canadian workers and retirees.

That situation has changed dramatically over the last 30 years. We've seen a withdrawal by large numbers of employers, large and small and medium-sized, from workplace-based pension plans. We heard numbers cited today from 35 per cent in workplace-based pension coverage in 1977 down to about 20 per cent or less in 2012. That has a parallel, we know, in a significant shift — in fact, a massive shift —from defined benefit pension plans to defined contribution plans.

That is all very nice if I retire when the stock market is in a nice position but not so good if I'm a defined pension plan member just happening to retire in a dip.

That has been probably the largest shift in the landscape of pension plans in Canada in the last 50 years. What I'm hearing is shifting the responsibility to individuals to save and look after themselves in a context in which a healthy CPP has always been part of the mix.

I would suggest to you, as somebody who has worked in the policy area, looked at pensions, that again I'll come back to, yes, individual-based savings are important, but in responding to that workplace pension change, should there not also be a supplement or some sort of improvement to the Canada Pension Plan, albeit gradual, albeit incremental, and in this case one that has an intergenerational component?

inversée, qui permettent à une personne de bénéficier du revenu qui a été investi dans une propriété privée sans qu'elle ne soit obligée de quitter sa résidence.

Il y a beaucoup d'outils : le CELI, le RPC et d'autres types d'épargne. Évidemment, un individu doit disposer d'un revenu suffisant pour pouvoir épargner. Je comprends qu'il y a de la surchauffe dans certaines parties du pays, mais il y a des endroits, comme Montréal ou ailleurs dans la province de Québec, où il n'y pas de surchauffe. En ce moment, il y a des mesures restrictives d'un océan à l'autre au Canada, pour des questions de prudence tout à fait légitimes, alors qu'au Québec, nous devrions plutôt soutenir davantage l'accès à la propriété au lieu de le freiner, pour contribuer à l'épargne à la retraite, y compris pour les gens qui ont des revenus modestes.

[*Traduction*]

Le sénateur Dean : Ma question porte sur les régimes de retraite d'entreprise. Si nous revenons 20 ou 30 ans en arrière, il était courant à l'époque que les employeurs aient mis sur pied des régimes de retraite dont les cotisations étaient payées conjointement par les employeurs et par les employés. En fait, avec le RPC de l'époque, on considérait ce genre de régime comme un élément stable susceptible de fournir un revenu de retraite aux travailleurs et aux retraités canadiens.

La situation a changé de façon dramatique depuis les 30 dernières années. Beaucoup d'employeurs, aussi bien des petites, des moyennes que des grandes entreprises, ont abandonné les régimes de pension privés. On a cité aujourd'hui des chiffres indiquant qu'aujourd'hui, 35 p. 100 des entreprises avaient un régime de pension en 1977, mais que ce pourcentage était passé à 20 p.100 ou moins en 2012. Cela se reflète, comme nous le savons, dans un autre changement important — en fait, un changement majeur —, puisque l'on est passé de régimes de pension à prestations déterminées à des régimes de pension à cotisation déterminée.

Cela va très bien si je prends ma retraite à un moment où la bourse est favorable, mais c'est beaucoup moins bien si j'ai un régime de retraite à prestations déterminées et que la bourse vient de chuter au moment de ma retraite.

C'est peut-être le plus grand changement qu'ait connu le domaine des régimes de pension au Canada au cours des 50 dernières années. On semble vouloir demander aux individus d'épargner davantage et de s'occuper eux-mêmes de leur retraite, dans un contexte où un RPC solide a toujours fait partie du paysage.

Je vous demande donc, puisque j'ai travaillé dans le domaine des politiques, dans celui des pensions, qu'effectivement l'épargne individuelle est importante, mais si l'on veut répondre aux changements qu'ont connu les régimes de retraite des employeurs, s'il ne faudrait pas prévoir un supplément ou bonifier le Régime de pensions du Canada, même si cette mesure est progressive, graduelle, et même si elle a, dans ce cas, un aspect intergénérationnel?

The minister said today this is actually not about us. It's about the generations that follow. Everybody in this room is a recipient of intergenerational policy changes made 40 or 50 years ago in the world of pensions and employment insurance and other cases. This is an opportunity, in fact probably a responsibility for us to do the same thing today for those who follow. But the question is: Are we really hearing that the responsibility to react from the withdrawal of employers en masse from decent pension plans falls on the shoulders of individual workers and Canadians? I would submit that a supplemental CPP needs to be part of that mix.

Le ministre a déclaré aujourd'hui que cela ne nous touchait pas. Cette mesure vise les générations futures. Tous ceux qui se trouvent dans la salle sont visés par les changements dans les politiques intergénérationnelles survenus au cours des 40 ou 50 dernières années, dans le monde des régimes de retraite, de l'assurance-emploi et d'autres domaines. C'est une possibilité, en fait, il faudrait probablement parler de responsabilité qui nous incombe, de faire la même chose pour ceux qui vont nous suivre. Mais voici la question : Le gouvernement est-il vraiment en train de nous dire que ce sont aux travailleurs et aux Canadiens d'agir pour compenser le retrait massif des employeurs qui refusent d'assumer des régimes de pension décents? J'estime qu'il faut intégrer à tout cela une prestation supplémentaire du RPC.

Ms. Moreau: The key here is, again, to remember that our members, small-business owners are in favour of the CPP. I don't think that they would ever be in a position to get at saying this is not a valuable tool and this is one we believe that the fabric of Canadian society includes and is well to do.

Mme Moreau : Il ne faut pas toutefois oublier que nos membres, les petits entrepreneurs, sont favorables au RPC. Je ne pense pas qu'ils diront jamais que ce n'est pas un outil intéressant, qui fait partie du tissu social canadien et que ce n'est pas une bonne chose.

I'm not an expert on the decline of defined benefit and defined contribution pensions. I just know for our members offering pension programs, whether it's a group RRSP or defined benefit or defined contribution plan it is very expensive. When you're small they're very expensive to administer and I suspect that's in part the reason why you've seen a decline over the years.

Je ne suis pas une experte pour ce qui est des régimes de retraite à prestations ou à cotisations déterminées. Je sais simplement que pour nos membres, offrir un régime de retraite, qu'il s'agisse d'un REER de groupe, d'un régime à prestations déterminées ou d'un régime à cotisation déterminée, coûte très cher. Pour une petite entreprise, c'est un régime qui coûte très cher à administrer et je crois que c'est ce qui explique en partie, le déclin progressif de ces régimes privés.

We are big fans of the PRPP, the Pooled Registered Pension Plan introduced a number of years ago and are encouraging the provinces to roll out the legislation they need to do so. A number of provinces have done that. We polled our members when it first came out asking would they offer one if it was available in the low cost model that it was supposed to be and a third said yes immediately and further detail would be required for some of the others.

Nous sommes de grands partisans du RPAC, le Régime de pension agréé collectif, qui a été introduit il y a quelques années, et nous encourageons les provinces à adopter les mesures législatives nécessaires à sa mise en application. Un certain nombre de provinces l'ont fait. Nous avons demandé à nos membres, au moment où cette initiative a été lancée, s'ils étaient disposés à offrir un tel régime, un régime à faible coût comme il devait l'être, et un tiers d'entre eux ont immédiatement répondu que oui et d'autres souhaitaient avoir davantage de renseignements sur ce régime.

I think there's an optimism there that gets at your question that we don't necessarily think it belongs to employees in its entirety. However, this is only one of the payroll taxes that small business owners are facing increases on. Next year, when EI rates are going down for everybody else, for any small business owner that benefited from the small business job credit, which was quite a large number of them, that increase wasn't renewed in Budget 2016 so their rates will actually be going up.

Je vois là un optimisme qui répond un peu à votre question à savoir que nous n'estimons pas que ce fardeau revient exclusivement aux employés. Cela ne représente, par contre, qu'une des taxes salariales qui est destinée à augmenter et que doivent assumer les petits entrepreneurs. L'an prochain, lorsque les taux d'assurance-emploi vont être réduits pour tous les autres, pour le petit entrepreneur qui bénéficiait d'un crédit à l'embauche pour petite entreprise, ce qui représentait un grand nombre d'entre eux, cette augmentation n'a pas été renouvelée dans le budget de 2016, de sorte que les cotisations de ces entreprises vont en fait augmenter.

Starting soon, we may be facing carbon pricing increases coming through and the small business tax rate did not continue to decrease as was promised. This is one piece of the pie for small business owners and I think for them it's not just about, "Can I afford to contribute to increased savings for my employees?" It's the bigger picture, "What can I do to keep my business afloat

Bientôt, nous allons peut-être faire face à l'augmentation de la taxe sur le carbone et la réduction du taux d'imposition des petites entreprises n'a pas duré comme cela avait été promis. C'est un élément de la situation des petits entrepreneurs et pour eux, il ne s'agit pas uniquement de se demander : « Ai-je les moyens de participer à l'augmentation de l'épargne destinée à mes

amid all these extra costs?" Those are just the federal ones. Some provinces have WSIB and there is an employer health tax in Ontario, et cetera.

[*Translation*]

Mr. Dorval: That is an interesting question. As the witness right before me said, we have to look at the various elements. The forest is very large. The pension plan is not just one tree; there are other trees in the forest.

Let me come back to the change. Yes, there has been a fairly major change, particularly among large employers — and we represent many of them — who have changed their plan from a defined benefit pension plan to a defined contribution plan, and who continue to invest with employees in some pension plans. Defined contribution plans should not be demonized, because they meet the needs of many workers who, in some places, when they have the opportunity to do so, choose them for their own reasons because they better meet their needs.

We are discussing a bill that is addressed to future generations. But what is the real interest of future generations? Is it to have access to more comprehensive, government-run programs? Or will future workers — who will have benefited from further education through online communications and research tools — want to manage their own savings? They do not want a paternalistic plan that makes decisions for them.

It is interesting because we can discuss this from the other side as well. Defined contribution plans also have their advantages. Today, workers often change workplaces of their own accord. Workers are deciding less and less to pursue a career within a single organization. So defined benefit plans are no longer necessarily tools that meet the needs of workers who want to change careers often.

The Canada Pension Plan and the Quebec Pension Plan are important tools in the portfolio. However, we should not adopt a paternalistic approach and decide which tools each person should use. A tool box with a certain base should be offered. It is not just the pension plan; there are also social security plans, like the guaranteed income supplement, and so on.

Today, workers work longer because of their health and longevity. This has not even been taken into account in the overall picture. If just two years of age were added, the plan could be made even more beneficial with regard to the future income of workers.

employés? » C'est une question générale qui se pose : « Comment puis-je éviter la faillite et assumer tous ces coûts supplémentaires »? Ce sont là simplement les coûts fédéraux. Il y a des provinces qui ont une CSPAAT et il y a l'impôt-santé des employeurs en Ontario, et cetera.

[*Français*]

M. Dorval : C'est une question intéressante. Comme le témoin immédiatement avant moi l'a mentionné, il faut examiner les différents éléments. La forêt est très vaste, il n'y a pas seulement l'arbre du régime de pensions; il y a d'autres arbres dans la forêt.

Je reviens à la question du changement. Oui, il y a eu un changement assez important, surtout chez les grands employeurs, dont nous en représentons plusieurs, qui ont modifié leur régime pour passer d'un régime de retraite à prestations déterminées à un régime à cotisation déterminée, et qui continuent d'investir avec les employés dans des régimes de pensions. Il ne faudrait pas diaboliser les régimes à cotisation déterminée, car ils répondent aux besoins de plusieurs travailleurs qui, à certains endroits, lorsqu'ils ont la possibilité de le faire, les choisissent pour des raisons qui leur sont propres, puisque cela répond davantage à leurs besoins.

Nous discutons ici d'un projet de loi qui s'adresse aux générations futures. Or, quel est le réel intérêt des générations futures? Est-ce d'avoir accès à davantage de programmes globaux gérés par l'État? Ou bien, est-ce que les futurs travailleurs — qui auront bénéficié d'une éducation encore plus poussée grâce aux outils de communication et de recherche en ligne — voudront gérer leurs propres épargnes? Ils ne veulent pas d'un régime paternaliste qui prend les décisions à leur place.

C'est intéressant, parce que ce débat peut être évoqué de l'autre côté aussi. Les régimes à cotisation déterminée comportent aussi des avantages. Aujourd'hui, les travailleurs changent souvent de milieu de travail de leur propre gré. De moins en moins, les travailleurs décident de faire carrière au sein d'une seule organisation. Donc, les régimes à prestations déterminées ne sont plus nécessairement les outils qui répondent aux besoins des travailleurs qui souhaitent changer souvent de carrière.

Le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec sont des outils importants dans le portefeuille. Cependant, il ne faudrait pas qu'on décide — en adoptant une approche paternaliste — quels outils chaque personne devra utiliser. Il faut offrir un coffre à outils avec une certaine base. Il n'y a pas que le régime de pensions; il y a aussi les régimes de sécurité sociale, comme le Supplément de revenu garanti et ainsi de suite.

Aujourd'hui, les travailleurs travaillent plus longtemps en raison de leur santé et de leur longévité. On n'a même pas tenu compte de cet élément dans le portrait global. Si on ajoutait ne serait-ce que deux années au niveau de l'âge, on pourrait rendre le régime encore plus avantageux en ce qui concerne les revenus futurs des travailleurs.

[*English*]

Senator Eggleton: On another one of your charts, Ms. Moreau, number 6, you say, "An immediate mandatory increase," but this is an increase over seven years, starting in 2019. Your members appear to be under some misunderstanding of what this means.

Ms. Moreau: In the backgrounder to this question, we do explain what the government's proposal is. I didn't include it for brevity, but it does indicate that starting in 2018 and the progression to 2022, with the extra at the end.

Senator Eggleton: I can understand this chart that says Canadians oppose a CPP hike if it means a wage freeze or cut. That's a natural reaction most people have.

I've seen these reactions, increased pressure to freeze cuts, reduced investments in my business, decreased number of employees, I've seen that frequently whenever there is discussion about raising the minimum wage. Yet I saw a study last year that suggested that over time these effects don't happen when the minimum wage gets raised. There are always individual cases, but on the whole it doesn't happen.

In fact, the department is saying that in the long term, real gross domestic product is estimated to be between 0.5 to 0.9 per cent higher than under the status quo as a result of the CPP enhancement. Employment levels are projected to be permanently higher by between 0.3 and 0.6 per cent relative to the baseline, which the minister today said represented 6,000 to 11,000 jobs.

Even in the short term, employment will continue to grow. There will be a temporary impact that will result in employment being 0.4 to 0.7 per cent lower relative to its projected level in the absence of CPP enhancements. The reduction is very modest, and the department believes that these figures indicate what the real impact will be in terms of jobs and GDP.

Ms. Moreau: I trust those figures are correct, but the concern for us is those figures are only for CPP increases. They don't take into account, as I mentioned earlier, the EI increase that's going to happen next year, a potential carbon tax and the other changes that may happen provincially. That's the concern for our members. It's the broader picture about what the true impact on their business will be, in the culmination of all of these tax changes.

If you think of a small convenience store or your dry cleaner or small grocery in your neighbourhood, I believe the department had quoted that it's approximately $1,000 per employee, all things considered at various wage levels. You're asking a small business

[*Traduction*]

Le sénateur Eggleton : Madame Moreau, sur un autre de vos tableaux, le tableau 6, vous parlez d'« une hausse obligatoire et immédiate des cotisations », mais il s'agit ici d'une augmentation étalée sur sept ans, à partir de 2019. Il semble que vos membres n'aient pas très bien compris le sens de cette mesure.

Mme Moreau : Dans la note d'information portant sur ce sujet, nous expliquons la teneur de la proposition du gouvernement. Je ne l'ai pas ajoutée ici par souci de concision, mais le fait que cette augmentation s'enclenche en 2018 et se poursuit jusqu'en 2022, avec une accélération sur la fin, est mentionné.

Le sénateur Eggleton : Je peux comprendre le tableau qui dit que les Canadiens s'opposent à une augmentation du RPC, si cela veut dire un gel ou une réduction des salaires. C'est une réaction naturelle chez la plupart des gens.

J'ai déjà vu ces réactions, l'incitation à geler les salaires, à réduire les investissements dans l'entreprise, à réduire le nombre des employés. J'ai souvent vu ces arguments mentionnés chaque fois que l'on parlait d'augmentation du salaire minimum. J'ai pourtant lu une étude l'année dernière d'après laquelle l'augmentation du salaire minimum n'avait pas ces effets, après quelque temps. Il y a toujours des cas individuels, mais dans l'ensemble, cela n'arrive pas.

En fait, le ministère soutient qu'à long terme, le produit intérieur brut réel serait de 0,5 à 0,9 p. 100 plus élevé qu'avec le statu quo, à cause de la bonification du RPC. Il projette que le niveau de l'emploi sera constamment supérieur de 0,3 et 0,6 p. 100 par rapport à la base de référence, qui représente aujourd'hui, d'après le ministre, de 6 000 à 11 000 emplois.

Même à court terme, l'emploi va continuer à croître. Il y aura un effet temporaire qui va réduire de 0,4 à 0,7 p. 100 l'emploi par rapport au niveau qu'il aurait eu, en l'absence de la bonification du RPC. Cette réduction est fort modeste et le ministère estime que ces chiffres reflètent l'effet réel de cette mesure sur les emplois et le PIB.

Mme Moreau : Je suis sûre que ces chiffres sont exacts, mais ce qui nous inquiète, c'est que ces chiffres concernent uniquement la bonification du RPC. Ils ne tiennent pas compte, comme je l'ai déjà mentionné, de l'augmentation de l'assurance-emploi qui va entrer en vigueur l'année prochaine, de la possibilité d'avoir une taxe sur le carbone et des autres changements qui peuvent survenir dans les provinces. C'est ce qui inquiète nos membres. C'est l'effet plus global qu'auront toutes ces augmentations de taxe sur les entreprises.

Si vous pensez au petit dépanneur, au nettoyeur ou à la petite épicerie de votre quartier, je crois que le ministère a mentionné que cela représenterait 1 000 $ par employé, si l'on prend en compte les divers niveaux de salaire. Vous demandez à une petite

to come up with an extra $4,000 a year, to be prepared to pay $8,000 between now and 2018. That's a significant sum of money and it's not money they are investing.

While the figures the department was quoting all fall within less than a per cent, those are only for CPP increases. They don't take into account the other payroll taxes that small business owners are paying.

[*Translation*]

Mr. Dorval: The Employers Council has developed a concept called a freeze. Basically, it is perfectly legitimate for the governments to propose solutions based on society's priorities and needs for saving for retirement for people who do not save enough. We said at the outset that we had to have a more specific plan focusing on segments of the population and not on a single plan across the country. That said, the idea of a freeze responds to Ms. Moreau's comments.

Socially, we need to move forward with a new program to meet needs, including childcare and parenthood. Legitimate needs are expressed, and governments are able to find solutions. The concept of the freeze is that every time a program creates a new financial pressure on taxpayers, we should automatically find another that is lower priority and reduce the financial impact on the clientele affected. This allows the government to come up with solutions, such as improving the pension plan. Other lower priority areas should also be identified, which would reduce the financial impact and develop new policies without setting limits on businesses or workers.

We have alluded to minimum wage increases. In Quebec, a study made public recently — and it is not the only one — showed that too much of an increase in minimum wage has an impact on investments, jobs and the standard of living of Canadians. In fact, when minimum wage is increased too quickly, an additional cost of living is created. Prices rise and, curiously, when we look at the past 30 years, we see that the cost of living is increasing more quickly for society as a whole compared to benefits. However, if minimum wage is increased gradually over time, the impact can be limited. That is what this bill proposes: to put in place long-term mitigation measures. The approach proposed in this bill is reasonable, although concerns have been raised about the very principle of the legislation.

entreprise de dégager 4 000 $ de plus par an, et de se préparer à verser 8 000 $ entre aujourd'hui et 2018. C'est une somme importante et elle représente de l'argent qui ne sera pas investi.

Les chiffres que le ministère a cités pendant l'automne et qui étaient inférieurs à 1 p. 100 visaient uniquement la bonification du RPC. Ils ne tenaient pas compte des autres taxes salariales que les petits entrepreneurs paient.

[*Français*]

M. Dorval : Au Conseil du patronat, on a développé un concept qui s'appelle le cran d'arrêt. Essentiellement, les gouvernements sont tout à fait légitimes de proposer des solutions en fonction des priorités et des besoins de la société en ce qui concerne l'épargne à la retraite pour la population qui n'économise pas suffisamment. On disait, au début, qu'on devait avoir un régime plus précis axé sur des segments de la population et non un seul régime d'un océan à l'autre. Cela dit, la notion de cran d'arrêt répond aux propos de Mme Moreau.

Sur le plan social, il est nécessaire d'aller de l'avant avec un nouveau programme pour répondre à des besoins, par exemple en ce qui concerne les garderies, la paternité et la maternité. Des besoins légitimes sont exprimés et les gouvernements sont en mesure de trouver des solutions. La notion de cran d'arrêt, c'est que, chaque fois qu'un programme crée une nouvelle pression financière sur les contribuables, on devrait automatiquement en trouver un autre qui est moins prioritaire et réduire l'impact financier de la clientèle touchée. Cela permet au gouvernement d'arriver avec des solutions, comme l'amélioration du régime de pensions. Il faudrait aussi déterminer les autres endroits qui sont moins prioritaires, ce qui permettrait de réduire l'impact financier et d'élaborer de nouvelles politiques sans fixer des limites aux entreprises ou aux travailleurs.

On a fait allusion aux augmentations de salaire minimum. Or, au Québec, une étude rendue publique tout récemment — et ce n'est pas la seule — a démontré qu'une augmentation trop élevée du salaire minimum a des conséquences sur les investissements, les emplois et le niveau de vie des Canadiens. En effet, lorsqu'on augmente trop rapidement le salaire minimum, on crée un coût de la vie additionnel. Les prix augmentent et, curieusement, lorsqu'on regarde l'historique des 30 dernières années, on s'aperçoit que le coût de la vie augmente plus rapidement pour l'ensemble de la société par rapport aux avantages sociaux. Par contre, si on augmente graduellement le salaire minimum, dans une certaine perspective de temps, on peut en limiter les effets. C'est d'ailleurs ce que propose ce projet de loi : mettre en place une mesure d'atténuation à long terme. La démarche proposée dans ce projet de loi est raisonnable, même si des préoccupations sont soulevées sur le principe même du texte de loi.

[*English*]

Senator Raine: Mr. Dorval, were you involved in the discussions between the federal and the provincial government? The provinces have agreed to support this pension increase, so is your organization giving any input into the impact that is having on your province?

Mr. Dorval: Yes, we have done that in Quebec. We provided numbers. There were studies made by Mackenzie and others regarding the impact on different segments. We came with our data that we presented to the government. Again, the question here is not only the impact of this element in isolation, but the other elements at the same time. Particularly, in Quebec, we have already been increasing the premiums for a few years because we needed to fund the Quebec pension plan at a better level. We are already increasing the premiums and the employers are okay with that. They have supported that because we need a good, well-funded plan.

Now, we are adding another level in improving the program. That's the issue, and that's what we have said to the government in presentations made before different committees that were held in Quebec regarding pensions and so forth. During the last two years we were in negotiations, with both the *Conseil de Patronat* and the union leaders, to change the defined benefit plan in Quebec. We are the province that has a solution we have implemented together — both the union and the employers — and after making recommendations, we have a new bill for the defined benefit plan, and the other provinces are looking at what has happened in Quebec. Clearly, we showed good leadership in the steps that we have taken to improve the defined benefit plan.

We had a lot of discussions, and particularly with regard to the public pension plan, we were supported in finding a solution. The federal government came up with an agreement among different provinces with certain mitigation measures that we agreed on. At the same time the Quebec government is looking for how we can look at different segments, because there are segments in which the issues are not necessarily the same and where we can all see a huge economic impact. We are talking about a $3 billion impact.

Now, that will not happen in one year. It's over a certain period of time, but this has an impact so we have to find other places where we can decrease the cost to the employers and employees in order to mitigate that impact.

[*Traduction*]

La sénatrice Raine : Monsieur Dorval, avez-vous participé aux discussions que le gouvernement fédéral a eues avec les gouvernements provinciaux? Les provinces ont convenu d'appuyer cette augmentation des retraites et je me demande si votre organisation a participé à l'évaluation des répercussions que cela aurait dans votre province?

M. Dorval : Oui, nous l'avons fait au Québec. Nous avons fourni des chiffres. Mackenzie et d'autres ont étudié les répercussions sur différents segments de la population. Nous avons présenté nos données au gouvernement. Encore une fois, il ne s'agit pas seulement de savoir quel serait l'effet de cet élément pris isolément, mais celui de tous les autres éléments. En particulier, au Québec, nous avons déjà connu une augmentation des cotisations depuis quelques années, parce qu'il fallait mieux capitaliser le régime de retraite du Québec. Nous avons déjà augmenté les cotisations et les employeurs l'ont acceptée. Ils ont même appuyé cette mesure parce que nous avons besoin d'un régime bien capitalisé.

Nous ajoutons maintenant un autre niveau de taxe destiné à bonifier le programme. C'est bien là la question, et c'est ce que nous avons dit au gouvernement dans les mémoires que nous avons présentés aux différents comités qui ont tenu des réunions au Québec au sujet des pensions. Nous sommes en négociation depuis deux ans, à la fois avec le Conseil du patronat et avec les dirigeants syndicaux, dans le but de modifier le régime de retraite à prestations déterminées du Québec. Notre province a adopté une solution que nous avons mise en œuvre ensemble — c'est-à-dire les syndicats et les employeurs — et après avoir présenté des recommandations, nous avons un nouveau projet de loi concernant le régime de retraite à prestations déterminées, et les autres provinces examinent ce qui s'est fait au Québec. Il est clair que l'initiative consistant à adopter des mesures destinées à renforcer notre régime de retraite à prestations déterminées était une bonne chose.

Nous avons eu beaucoup de discussions, en particulier par rapport au régime de retraite public, nous avons été appuyés pour pouvoir trouver une solution. Le gouvernement fédéral a proposé une entente avec les différentes provinces au sujet des mesures d'atténuation, que nous avons acceptée. Parallèlement, le gouvernement du Québec examine la question de savoir comment nous pouvons viser différents secteurs de la population, parce qu'il y a des secteurs où les difficultés ne sont pas nécessairement les mêmes qu'ailleurs et pour lesquels nous pouvons avoir un effet économique considérable. Nous parlons de répercussions de l'ordre de trois milliards de dollars.

Bien sûr, cela ne se fera pas en un an. Ces mesures vont s'étaler sur une certaine période, mais elles auront un impact de sorte que nous devons trouver d'autres moyens de réduire le coût des employeurs et des employés pour atténuer cet impact.

The Chair: I want to thank both our witnesses today. You've brought very important perspectives to this discussion. Because of the time constraints, our next witnesses are in the room, so I'm going to ask for a fast turnaround to get into the next session.

For this session, I'm pleased to welcome the Canadian Labour Congress, who will be represented by President Hassan Yussuff, and Chris Roberts, Director, Social and Economic Policy Department; and from the Canadian Union of Public Employees, we have Mark Janson, Senior Pensions Officer, National Office.

I remind colleagues that this meeting will end no later than 6:15. We will use the one-question-per-round system as we have been doing to get in as many rounds as we can. Precise, focused questions and precise answers from our witnesses will help us get the most information possible out.

I understand by unanimous consent that Mr. Janson will present first and then Mr. Yussuff.

Mark Janson, Senior Pensions Officer, National Office, Canadian Union of Public Employees: Thank you to the committee for having CUPE here today. So you're aware, CUPE is Canada's largest trade union. We represent 639,000 members across Canada in virtually every sector of public work. Many of our members have defined benefit pension plans, although half don't, in their jobs, but they're all members of the CPP so this is an important issue for our members, their families and communities.

The labour movement, CUPE included, played a large role in the expansion of the CPP 50 years ago. CPP just turned 50. In the 1960s, when the plan was set up, we appeared at a committee much like this one and said very supportive things about the establishment of the CPP and the model of the plan, but we were actually sharply critical of the too-limited nature of the benefits. We said it was a great model, but it was just too modest and should be doubled. We essentially have been saying the same thing for 50 years.

The Government of Canada and the provinces struck a balance in the 1960s and chose to establish a public pension plan called the Canada Pension Plan, but the level was set very modestly and it hasn't moved since. The replacement rate was 25 per cent when the plan was introduced in 1965 and it remains there today.

The thinking at the time was that we should keep the public plan modest because we were confident that more and more workers were going to have a pension plan at work and that the private pension system was really going to deliver for most workers.

Le président : Je veux remercier nos deux témoins. Vous avez présenté des points de vue très importants pour cette discussion. Notre temps est limité et les témoins suivants sont déjà dans la salle; je vais donc vous demander de libérer rapidement la table pour que nous puissions passer à la prochaine partie de la séance.

J'ai le plaisir d'accueillir maintenant Hassan Yussuff, président, et Chris Roberts, directeur, Service des politiques sociales et économiques, du Congrès du travail du Canada et Mark Janson, agent principal des pensions, Bureau national, Syndicat canadien de la fonction publique.

Je rappelle à mes collègues que la séance doit se terminer avant 18 h 15. Nous allons utiliser la formule d'une question par tour de questions, comme nous l'avons fait jusqu'ici, de façon à faire autant de tours que possible. Si vous posez des questions précises et recevez des questions précises de la part de nos témoins, nous pourrons obtenir le plus d'information possible.

Je crois que, à l'unanimité, M. Janson va présenter son exposé et que ce sera ensuite au tour de M. Yussuff.

Mark Janson, agent principal des pensions, Bureau national, Syndicat canadien de la fonction publique : Je remercie le comité d'avoir invité aujourd'hui le SCFP. Pour que vous le sachiez, le SCFP est le premier syndicat du Canada. Nous représentons 639 000 membres à travers le Canada dans à peu près tous les secteurs de la fonction publique. La plupart de nos membres bénéficient de régimes de retraite à prestations déterminées, même si la moitié n'y a pas accès, mais ils sont tous membres du SCFP, de sorte que c'est une question importante pour nos membres, pour leurs familles et pour leurs collectivités.

Le mouvement syndical, avec le SCFP, a joué un grand rôle dans le renforcement du RPC il y a 50 ans. Ce régime vient d'avoir 50 ans. Au cours des années 1960, au moment de la mise sur pied de ce régime, nous avons comparu devant un comité très semblable à celui-ci et nous avons fait savoir que nous étions très favorables à la mise sur pied du RPC et au modèle retenu; nous avons toutefois été très critiques de la nature très limitée des prestations prévues. Nous avons déclaré que c'était un excellent modèle, mais qu'il était trop modeste et devrait être multiplié par deux. Nous disons à peu près la même chose depuis 50 ans.

Le gouvernement du Canada et les provinces en sont arrivés à une entente au cours des années 1960 et ils ont décidé de mettre sur pied un régime de retraite public appelé le Régime de pensions du Canada, mais le montant des prestations a été fixé à un niveau très modeste qui n'a pas été modifié depuis. Le taux de remplacement du revenu était de 25 p. 100 au moment de l'entrée en vigueur du plan en 1965 et ce pourcentage est demeuré le même.

L'idée à l'époque était d'avoir un régime public modeste parce que nous étions sûrs que les travailleurs bénéficieraient d'un régime de pension d'entreprise et qu'un système de pension privé répondrait beaucoup mieux aux besoins de la plupart des travailleurs.

Fifty years on, I think it's quite clear that hasn't happened and that balance hasn't been borne out. We see fewer and fewer workers covered by workplace pension plans; not even half of Canadian workers are covered. We've never had half of Canadian workers covered by workplace plans over those 50 years.

Cinquante ans plus tard, il est maintenant évident que ce n'est pas ce qui s'est produit et que cet équilibre n'a jamais été instauré. Il y a de moins en moins de travailleurs qui bénéficient d'un régime de retraite d'entreprise; moins de la moitié des travailleurs canadiens bénéficient d'un tel régime. Le nombre des travailleurs canadiens qui ont bénéficié d'un régime de retraite d'entreprise au cours de ces 50 ans n'a jamais atteint la moitié.

Those who do have plans are seeing the benefit levels and the benefit security of their plans come under attack. We talked earlier today about DB plans and the pressure on them to convert to less-secure models.

Ceux qui bénéficient d'un tel régime constatent que le montant des prestations et la sécurité de ces prestations sont en danger. Nous avons parlé plus tôt aujourd'hui des régimes à prestations déterminées et des pressions qui s'exerçaient sur eux pour qu'ils deviennent des modèles moins sûrs.

In the individual sphere, the RRSP and the TFSA systems are working okay for some Canadians, but only about a quarter of Canadians participate in these programs every year. It's simply not going to deliver for the vast majority of Canadians.

Sur le plan individuel, le régime des REER et des CELI donnent de bons résultats pour certains Canadiens, mais il n'y a qu'un quart environ des Canadiens qui participent à ces programmes chaque année. Pour l'immense majorité des Canadiens, cela ne réglera pas la question.

Add all this up and we've reached a point where something clearly had to be done, so we were very supportive of the deal that was struck in June. We recognize that amending the CPP is not an easy task: the two-thirds/two-thirds rule means this is harder to amend than the Canadian Constitution, so we applaud the federal and provincial governments for sitting down and getting that job done.

Si l'on pense à tous ces éléments, on constate que nous en étions arrivés à un point où il fallait de toute évidence faire quelque chose, de sorte que nous avons été très favorables à l'entente qui a été négociée en juin. Nous reconnaissons qu'il n'est pas facile de modifier le RPC; avec la règle du deux tiers/deux tiers, il est plus difficile à modifier que la Constitution canadienne; nous félicitons donc le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux d'avoir réussi à le faire.

While this is an important step forward, we recognize that it falls far short of what we were pushing for. We were pushing for a doubling of CPP benefits from 25 to a 50 per cent replacement rate. We've essentially realized a third of that goal in this deal, so we see this as an important step forward but we still recognize that there's a lot of work to be done in the public pension system.

C'est un progrès, mais nous estimons qu'il est loin d'apporter une solution qui correspond à ce que nous demandions. Nous demandions le doublement des prestations du RPC, qui devaient représenter un taux de remplacement du revenu qui passerait de 25 à 50 p. 100. Nous avons obtenu un tiers de cet objectif avec cette entente, et nous considérons donc qu'il s'agit d'une mesure positive, mais nous savons qu'il y a encore beaucoup de choses à faire pour améliorer le système de pension public.

That good news being said, we have some concerns over some provisions of Bill C-26 that I know the committee discussed with the minister earlier today. This is around the lack of the dropout provisions for child-rearing years and for Canadians who collect CPP disability benefits. So these are long-standing provisions of the CPP and, curiously enough, they are not replicated in Bill C-26.

Après avoir salué ces bonnes nouvelles, je dois dire qu'il y a certaines dispositions du projet de loi C-26 qui nous inquiètent, et je sais que le comité en a parlé avec le ministre plus tôt aujourd'hui. Cela concerne l'absence de dispositions d'exclusion pour élever les enfants et pour les Canadiens qui reçoivent des prestations d'invalidité du RPC. Ce sont des dispositions qui existent depuis longtemps dans le RPC et il est assez curieux de constater qu'on ne les retrouve pas dans le projet de loi C-26.

How CPP benefits work is that your benefit at the end of the day is a function of your career average earnings over your lifetime of work. So if you have periods of low earnings or no earnings whatsoever, that negatively affects what you draw from CPP in retirement.

Les prestations qu'offre le RPC sont fonction de vos gains moyens pendant toute votre carrière. De sorte que si vous n'avez pas eu de revenu ou des revenus très faibles pendant une certaine période, cela réduit d'autant la pension de retraite qu'offre le RPC.

Governments over time realized this. The original CPP didn't have a child-rearing dropout. It was added in 1977 with great fanfare by the Pierre Trudeau government. Ministers of the day, and I have some quotations here, said adding this child-rearing dropout provision to the CPP would ensure that a contributor who remains at home to care for young children will not be

Les gouvernements ont progressivement reconnu cette situation. Au départ, le RPC n'avait pas prévu de clause d'exclusion pour élever les enfants. Elle a été ajoutée en 1977 en grande fanfare par le gouvernement de Pierre Trudeau. À l'époque, les ministres avaient déclaré, et j'ai des citations ici, que l'ajout de la disposition d'exclusion pour élever les enfants

penalized for that period in which he or she has low or zero earnings, and that parents shouldn't be penalized under the CPP for taking a socially desirable and necessary task.

dans le RPC ferait en sorte que la personne qui cotise et qui demeure chez elle pour s'occuper de ses jeunes enfants ne sera pas pénalisée pour la période pendant laquelle il ou elle a eu un revenu faible ou nul et pour que les parents ne soient pas pénalisés par le RPC parce qu'ils ont accompli une tâche socialement désirable et nécessaire.

Over the history, since 1977, this provision has mostly been used by women, who continue to do most of the child-rearing work in this country. It's helped women narrow the gap between what they earn in CPP and what men earn, but the gap still exists. For every dollar Canadian men earn on average in the CPP, Canadian women earn 70 cents. That's with that dropout provision. If the dropout provision had not been there, that 70 cents would be lower.

Par la suite, depuis 1977, cette disposition a été invoquée la plupart du temps par les femmes, qui continuent à s'occuper, en grande majorité, d'élever les enfants dans ce pays. Les femmes ont ainsi pu réduire l'écart qui séparait ce qu'elles gagnaient avec le RPC et ce que gagnaient les hommes, mais cet écart demeure. Pour chaque dollar que les Canadiens gagnent en moyenne avec le RPC, les Canadiennes gagnent 70 cents. C'est avec cette disposition d'exclusion. Si cette disposition n'existait pas, ce montant de 70 cents serait encore inférieur.

Similarly, there's a disability dropout provision within the current CPP. It has existed since day one of the CPP. It does the same thing. It allows a person for a period where they're collecting CPP disability benefits and not part of the paid workforce to drop those years from the calculation of their CPP retirement benefits. So they're not penalized under CPP for time which they are unable to work.

De la même façon, le RPC actuel contient une disposition concernant l'exclusion en cas d'invalidité. Cette disposition existe depuis l'entrée en vigueur du RPC. Elle a le même effet. Elle permet à la personne qui touche des prestations d'invalidité du RPC et ne fait plus partie de la main-d'œuvre active d'exclure ces années du calcul des prestations de retraite du RPC. Ainsi, elles ne sont pas pénalisées par le RPC pour la période pendant laquelle elles n'ont pas pu travailler.

These two provisions have existed for decades within the base CPP, as we talked about earlier, CPP 1. They're going to continue to exist in CPP 1. But we were shocked when we read the text of Bill C-26 and saw that these provisions don't apply to CPP 2. We didn't understand the rationale. We've heard the government's explanation. We raised this issue at Finance Committee as well. We're not satisfied. I don't think we were satisfied with the minister's response on this issue today.

Ces deux dispositions existent depuis des années dans le RPC de base, comme nous l'avons dit plus tôt, le RPC 1. Elles vont continuer à exister dans le RPC 1. Mais nous avons été très surpris de constater, à la lecture du projet de loi C-26, que ces dispositions ne se retrouvaient pas dans le RPC 2. Nous ne comprenons pas la raison de cette décision. Nous avons entendu l'explication qu'a fournie le gouvernement. Nous avons soulevé également cette question devant le comité des finances. Nous ne sommes pas satisfaits. Je pense que les explications que nous a fournies le ministre aujourd'hui ne sont pas satisfaisantes.

Government has conceded that more could have been done on the dropouts but they say they're going to raise this with the provinces in December or maybe in the context of the next triennial review of CPP. In our view, this would be much easier to fix now before this bill passes and before the provinces come in December to sign off on the deal.

Le gouvernement a reconnu qu'il aurait pu faire davantage pour les dispositions d'exclusion, mais il a dit qu'il allait soulever cette question avec les provinces au mois de décembre ou peut-être dans le contexte du prochain examen triennal du RPC. À notre avis, il serait beaucoup plus facile de résoudre ce problème avant que le projet de loi soit adopté et avant que les provinces ne se réunissent en décembre pour approuver l'entente.

We raised this issue at Finance Committee. They chose to send the bill back to the House of Commons without amendment. The house has sent it to the Senate without amendment as well.

Nous avons soulevé cette question devant le comité des finances. Celui-ci a décidé de renvoyer le projet de loi devant la Chambre des communes sans le modifier. La Chambre l'a renvoyé au Sénat sans le modifier non plus.

We asked them to do some costings on this. The only costing done on the child-rearing dropout was in 1977. It was found to be very modest. We expect it would be a very modest cost today for a very important equity benefit within the plan. We can't help but recognize this government has a gender-based analysis position and they've taken strong positions recently on the Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which Canada has ratified

Nous leur avons demandé de calculer les coûts de différentes mesures. Le seul calcul de coûts qui a été fait au sujet de la disposition d'exclusion pour élever les enfants remonte à 1977. On avait constaté à l'époque que ce coût était très modeste. Nous pensons qu'il serait tout aussi modeste aujourd'hui et introduirait de l'équité dans les prestations prévues par le régime. Force est de reconnaître que le gouvernement a adopté une position basée sur

and just recently pledged to improve through the optional protocol. This is a very clear example where we can take some quite simple action to make this bill better.

All that being said, we're very supportive of CPP being expanded. We would like to see these small provisions fixed.

Thank you for your time today. I'm happy to take questions.

Hassan Yussuff, President, Canadian Labour Congress: Thank you very much, Mr. Chair. Good afternoon. I want to thank the Senate for the opportunity to appear before you here today. It's a pleasure for me to speak to this bill. I'm very proud to be here. The Canadian Labour Congress speaks on behalf of national issues and represents 3.3 million workers, both men and women, across the country in just about every sector and occupation in Canada.

Every day in this country, unions go to the bargaining table to bargain pensions on behalf of their members, and we're very proud of the work we do despite the challenges we face on bargaining expansion of pension coverage for our members.

The labour movement believes that all workers should be able to retire in dignity after a lifetime of work in this country, regardless of whether or not they are a union member. It's a basic principle.

I think this was the position that we took in regard to expanding the CPP. The Canada Pension Plan is a critical part of the retirement security for all Canadians.

The universal CPP delivers a secure and predictable benefit in retirement protected against inflation. It's one of the few pension plans that have longevity. Even when you die you actually get a cheque when you're not even here, for your family.

The problem with the CPP benefit is that it was too low when it was created back in 1965. I don't think there's any debate about that. I think it's generally been acknowledged that this is a reality.

It pays a benefit of just 25 per cent of the pensionable earnings below the average wage.

So we have been fighting, of course, to improve the CPP from the very beginning. Seven years ago, in 2009, it was a very cold winter day in Whitehorse when the Finance Minister gathered. I was there.

We have been there ever since in regard to the campaign that we launched in 2009. The CLC and its affiliates and members across the country worked tirelessly on a campaign to expand the Canada Pension Plan.

le genre, tout récemment, avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées, que le Canada a ratifiée et qu'il s'est engagé à améliorer en signant le protocole facultatif. Il s'agit ici manifestement d'un cas où nous pourrions prendre une mesure qui améliorerait ce projet de loi.

En fin de compte, nous sommes très favorables à l'expansion du RPC. Nous souhaiterions toutefois que ces dispositions mineures soient modifiées.

Je vous remercie de votre attention. Je serais heureux de répondre aux questions.

Hassan Yussuff, président, Congrès du travail du Canada : Merci, monsieur le président. Bonjour. Je remercie le Sénat de me permettre de comparaître aujourd'hui. C'est un plaisir pour moi de vous parler de ce projet de loi. Je suis très fier d'être ici. Le Congrès du travail du Canada parle de questions nationales au nom de 3,3 millions de travailleurs, hommes et femmes, d'un bout à l'autre du pays, et pratiquement, dans tous les secteurs et professions du Canada.

Dans notre pays, il y a tous les jours des syndicats qui sont en train de négocier des régimes de retraite pour le compte de leurs membres et nous sommes très fiers du travail que nous effectuons malgré les difficultés que nous avons à obtenir un meilleur régime de pension pour nos membres.

Dans l'esprit des syndicats, tous les travailleurs devraient pouvoir prendre leur retraite avec dignité après une vie consacrée à leur carrière, qu'ils aient été membres ou non d'un syndicat. C'est un principe fondamental.

Je crois que la position que nous avons adoptée à l'égard de l'expansion du RPC, le Régime de pensions du Canada, est un élément essentiel de la sécurité de la retraite pour tous les Canadiens.

Un RPC universel offre des prestations de retraite prévisibles, garanties et protégées contre l'inflation. C'est un des rares régimes de pension qui s'inscrit dans la durée. Même après votre décès, vous obtenez un chèque, même si vous n'êtes plus là, pour votre famille.

Le problème que posent les prestations du RPC est qu'elles étaient déjà trop faibles lorsque ce régime a été mis sur pied en 1965. Je ne pense pas que cela soit controversé. Il est généralement reconnu que c'est bien la réalité.

La prestation représente 25 p. 100 des gains ouvrant droit à pension, qui sont inférieurs au salaire moyen.

Nous avons donc lutté, bien sûr, pour améliorer le RPC, depuis les tout débuts. Il y a sept ans, en 2009, le ministre des Finances a tenu une réunion à Whitehorse, un jour d'hiver très froid. J'y étais.

Nous n'avons jamais abandonné depuis lors la campagne que nous avons lancée en 2009. Le CTC, ses membres et ses affiliés ont travaillé sans relâche à bonifier le Régime de pensions du Canada.

If we had not campaigned tirelessly for the last seven years to enhance the Canada Pension, we would not be here today having this discussion about enhancement to the CPP benefit.

This is no exaggeration. I can tell you I've been to every one of these meetings and I'll write a book about it when I retire. I'm not yet retired.

In the beginning, we had no support. Not a single province actually came on side to support the expansion of the Canada Pension Plan, including the federal government, which was very much opposed when the campaign was started by the Congress.

As always, of course, the banks and insurance companies say they were opposed to this and we weren't deterred. We continued to campaign. We educate our members to understand. One of the goods things that came out of the CPP campaign is that we raised the level of literacy among our members around pensions. Because prior to that people were still waiting for somebody to tell them what their pension might be when they got there at the end of the day, so some good has come out of this again.

Gradually, we began to win over Canadians in all walks of life, and polls right across the country began to show that Canadians in every region, in every age group, in every income bracket, regardless of party affiliation, supported an improved Canada Pension.

Gradually, the provinces came to understand why Canadians need a better CPP. Only the federal government stood in its way.

At one time, actually, we even had federal government support under former Finance Minister Jim Flaherty.

The labour movement made the CPP expansion an election issue in 2015, because we believed, given the previous government's hostility to proceed with the expansion, that this had to be an election issue, and we helped change the federal government.

I'm happy and proud to say that the labour movement's consistent efforts are what got us here today.

Critics continue to make the same tired arguments against expanding the CPP. They say that most Canadians don't need better pensions. We know that's not true. They say that rising house prices and RRSPs and TFSAs will provide Canadians with a retirement in dignity. They say that the sky will fall if contributions rise modestly over a gradual phase-in period, which is what the enhancement is going to do.

Si nous n'avions pas fait campagne sans relâche au cours de ces sept années pour bonifier le RPC, nous ne serions pas ici aujourd'hui en train de parler de l'augmentation des prestations du RPC.

Ceci n'est pas une exagération. Je peux vous dire que j'ai assisté à chacune de ces séances et j'écrirai un livre là-dessus lorsque je prendrai ma retraite. Je ne suis pas encore à la retraite.

Au début, nous n'avons reçu aucun appui. Pas une seule province n'est venue appuyer notre demande d'expansion du Régime de pensions du Canada, y compris le gouvernement fédéral, qui s'y opposait vivement lorsque le congrès a lancé cette campagne.

Comme toujours, bien sûr, les banques et les compagnies d'assurances ont déclaré s'opposer à un tel élargissement, mais cela ne nous a pas ralentis. Nous avons continué notre campagne. Nous avons informé nos membres pour qu'ils comprennent ce que nous voulions faire. Un des résultats intéressants que nous avons obtenus grâce à la campagne sur le RPC est que nous avons pu expliquer correctement à nos membres la question des pensions. Auparavant, les gens attendaient que quelqu'un leur dise quelle serait leur pension de retraite lorsqu'elles s'arrêteraient de travailler, de sorte que cet effet a été positif.

Progressivement, nous avons commencé à convaincre les Canadiens de toutes origines, et les sondages effectués dans l'ensemble du pays ont commencé à montrer que les Canadiens, quels que soient leur région, leur catégorie d'âge, leur niveau de revenu, leur affiliation politique, étaient en faveur d'une bonification du Régime de pensions du Canada.

Progressivement, les provinces ont compris pourquoi il fallait améliorer le RPC des Canadiens. Seul le gouvernement fédéral continuait à s'y opposer.

En fait, nous avons même eu l'appui du gouvernement fédéral à un moment donné, lorsque Jim Flaherty était ministre des Finances.

Le mouvement syndical a fait de l'expansion du RPC un enjeu électoral en 2015, parce que nous pensions, compte tenu de l'hostilité affichée par le gouvernement à l'égard de cette expansion, qu'il fallait en faire un enjeu électoral et nous avons aidé à changer le parti au pouvoir.

Je suis heureux et fier de pouvoir dire que c'est grâce à ses efforts constants que le mouvement syndical a réussi à obtenir ce que nous avons aujourd'hui.

Les critiques proposent encore les mêmes arguments désuets pour refuser l'expansion du RPC. Ils affirment que la plupart des Canadiens n'ont pas besoin d'avoir des pensions de retraite plus généreuses. Nous savons que ce n'est pas vrai. Ils affirment que l'augmentation du prix de l'immobilier, les REER, les CELI permettront aux Canadiens de prendre leur retraite en toute dignité. Ils affirment que le ciel va nous tomber sur la tête si les

These arguments have been discredited. They have been rejected by Canadians for the most part. Bill C-26 is the result of a long struggle, of course, and we're proud to see it proceed.

For the first time in 50 years, the Canada Pension Plan benefits will improve. It's a remarkable achievement. On behalf of our organization and our members, I personally thank Minister Morneau for his leadership and his government's leadership, working with the provinces, for their hard work to bring this deal together. It was not an easy task, I can tell you that without any hesitation.

Of course, Bill C-26 is not perfect. I will not repeat all the points that my colleague has made.

For instance, we are frustrated with the disability and child rearing dropouts left out of the enhanced benefit. We think it is wrong. Certainly, it takes us backward in terms of the gains we have made in this regard.

Right now there are large gaps between average CPP benefits for women and men. At the end of 2015, the average monthly CPP retirement benefit paid to women was $449. That was it. This was less than 70 per cent of the average for men, which was $659. Looking at new CPP retirement benefits paid for the first time in 2015, women receive nearly 80 per cent of what men receive. The chief actuary projected that this ratio will rise slowly to over 90 per cent by 2075.

What is going to happen now that the child-rearing dropout has been left out? Will the gap between women's and men's retirement benefits shrink more slowly over time? Will the gap cease to narrow all together? We don't know, and this is obviously the worry in regard to the fact that it's left out in the enhancement.

We have certainly raised this with Minister Morneau, and it is something we hope the Finance Minister is going to raise in December. I think they can do the right thing and fix the problem, because in the absence of that, it is clearly going to make women's ability to have a decent pension in this country less certain.

But make no mistake: Bill C-26 represents an historic and significant improvement in the CPP benefits for working Canadians across this country.

At a time when public pensions are in retreat around the world, Canadian leadership sends a beacon to working people everywhere. This is a proud moment for all Canadians, and

cotisations augmentent légèrement au cours d'une période de mise en œuvre progressive, qui est ce que prévoit cette expansion.

Ces arguments ont été discrédités. Ils ont été dans l'ensemble rejetés par les Canadiens. Le projet de loi C-26 est le fruit d'une longue lutte, bien sûr, et nous sommes fiers de voir qu'il sera adopté.

Pour la première fois depuis 50 ans, les prestations du Régime de pensions du Canada vont augmenter. C'est un résultat remarquable. Au nom de notre organisation et de nos membres, je tiens à remercier personnellement le ministre Morneau pour le leadership dont il a fait preuve, tout comme son gouvernement, en travaillant avec les provinces, et pour tous les efforts déployés pour en arriver à cette entente. Cela n'a pas été facile, je peux vous le dire sans aucune hésitation.

Bien sûr, le projet de loi C-26 n'est pas parfait. Je ne vais pas reprendre toutes les critiques qu'a faites mon collègue.

Par exemple, nous trouvons frustrant que les dispositions d'exclusion pour élever des enfants ou encore en cas d'invalidité ne soient pas prises en compte pour la prestation améliorée. Nous pensons que c'est une mauvaise décision. C'est un pas en arrière par rapport aux gains que nous avions faits dans ce domaine.

À l'heure actuelle, il existe un large écart entre la prestation du RPC moyenne pour les femmes et celle des hommes. À la fin de 2015, la prestation de retraite mensuelle moyenne du RPC était de 449 $ pour les femmes. C'est tout. Cela représentait moins de 70 p. 100 de la moyenne attribuée aux hommes, qui était de 659 $. Si l'on prend les nouvelles prestations de retraite du RPC qui seront versées pour la première fois en 2015, on constate que les femmes recevront presque 80 p. 100 de ce que reçoivent les hommes. L'actuaire en chef a projeté que ce rapport progresserait lentement pour atteindre plus de 90 p. 100 d'ici 2075.

Que va-t-il se passer maintenant que les dispositions d'exclusion pour élever les enfants n'existent plus? Est-ce que l'écart entre les prestations de retraite des hommes et des femmes va se réduire plus lentement maintenant? Est-ce que cet écart va carrément cesser de se réduire? Nous ne le savons pas et c'est bien évidemment un des aspects de cette expansion qui nous inquiètent.

Nous avons pourtant soulevé cette question avec le ministre Morneau, et nous espérons que le ministre des Finances en parlera en décembre. Je crois qu'ils peuvent prendre une mesure appropriée et régler ce problème, à défaut, il sera beaucoup plus difficile pour les femmes d'obtenir une pension de retraite décente dans ce pays.

Ne nous trompons pas : le projet de loi C-26 représente quand même une amélioration importante et historique des prestations du RPC accordées aux travailleurs canadiens.

À un moment où les régimes de pension publics se réduisent dans le monde entier, le leadership dont font preuve les Canadiens est un signal qui montre à tous les travailleurs que cela est

they can certainly celebrate the achievement of what these enhancements will do for public pensions going forward.

I thank the committee for the opportunity to present here and I welcome questions.

Senator Dean: Mr. Janson, that was a very helpful reminder of the history, going back to the 1960s, that 25 per cent replacement was set then; it hasn't changed since. Yet the pension landscape in the country has changed massively in terms of the retreat, if I can put it this way, from employers from defined benefit pension plans and, in some cases, pension plans in general.

You've told us that there was an assumption in the 1960s that workplace pensions would flourish and fill a significant part of the balance, 75 per cent of income replacement, that hasn't happened. We know that. That has resulted in us being on the edge of a precipice in terms of 1.1 million families being at risk in terms of income replacement.

You would have liked to see the replacement factor doubled. Premier Wynne, on behalf of Ontario, and other premiers would like to have seen it set at 40 per cent. Finance ministers wrestled with this back in June and settled on 33 per cent, one third, a relatively incremental increase, up from a quarter.

We heard earlier from employer associations pretty much the reaction I would have expected if the income replacement level had been doubled or even moved to 40 per cent, that it is another payroll tax, that it will not be a job-killer, that it will impact hiring and the economy. What are your reactions to those reactions?

Mr. Janson: I think we heard the same thing in the 1990s when CPP contributions were increased. We heard it was going to be a massive job-killer and this was going to be a payroll tax we simply couldn't afford. What we saw over the ensuing period was the employment rate and the economy continuing to grow.

When we look at what we see is the extremely modest nature of this increase — as you say, it could have been higher — and the notice period and the long phase-in, I agree with the comments the minister made earlier that this is such a modest increase and phased in so slowly that it can easily be planned around by workers and employers.

possible. Tous les Canadiens peuvent être fiers de cette mesure, et ils peuvent se féliciter d'avoir obtenu ces améliorations pour le régime de retraite public.

Je remercie le comité de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole devant vous et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le sénateur Dean : Monsieur Janson, votre rappel de l'historique de ce régime a été très utile, puisque, si l'on remonte aux années 1960, on constate que c'est à cette époque que l'on a fixé le taux de remplacement du revenu à 25 p. 100; ce taux n'a pas changé depuis. Et pourtant, la situation des pensions au Canada a été profondément modifiée puisque, si je puis m'exprimer ainsi, les employeurs se sont retirés des régimes de retraite à prestations déterminées et dans certains cas, de tous les régimes de retraite.

Vous avez dit qu'on pensait dans les années 1960 que les régimes de retraite d'entreprise allaient se développer et combler la plus grande partie de cet écart, et fournir un revenu de remplacement de 75 p. 100, mais ce n'est pas ce qui s'est produit. Nous le savons. C'est ce qui nous a menés au bord du précipice pour ce qui est du 1,1 million de familles qui sont en danger, pour ce qui est du taux de remplacement de leur revenu.

Vous auriez aimé que le pourcentage de remplacement soit multiplié par deux. La première ministre Wynne, pour le compte de l'Ontario, et d'autres premiers ministres, aimeraient que ce pourcentage soit fixé à 40 p. 100. Les ministres des Finances ont discuté de cette question au mois de juin et se sont entendus sur un taux de 33 p. 100, un tiers, une légère augmentation, par rapport à 25 p. 100.

Nous avons entendu, il y a un instant, les représentants d'associations d'employeurs réagir à peu près de la façon dont je m'y attendais dans le cas où le taux de remplacement du revenu serait doublé ou même passerait à 40 p. 100, en disant que ce serait un autre impôt sur les salaires, que cela ne supprimera pas des emplois, et que cela aura un impact sur l'embauche du personnel et sur l'économie. Comment réagissez-vous à ces réactions?

M. Janson : Je dirais que nous avons entendu les mêmes arguments au cours des années 1990, lorsque les cotisations au RPC ont augmenté. On nous a dit que cela supprimerait des emplois et imposerait un impôt salarial que nous n'avions pas les moyens de payer. Nous avons néanmoins constaté par la suite que le taux d'emploi et l'économie ont continué de s'accroître.

Lorsque nous examinons la mesure, nous constatons que cette augmentation est de nature extrêmement modeste — comme vous le dites, elle aurait pu être plus prononcée — avec une période d'avis et de mise en place progressive; je souscris aux commentaires qu'a faits plus tôt le ministre, selon lequel c'est une augmentation modeste, qui entrera en vigueur de façon tellement progressive que les travailleurs et les employeurs pourront facilement l'intégrer.

Mr. Yussuff: I'm not surprised about this argument. It has been tried and used before. The world will come to an end, the sky will fall, and the reality is every instance where this has happened, that's not the reality.

Here is the reality: 11 million Canadians woke up this morning, went to work, and have no workplace pension. The only thing they will rely on when they retire is Canada Pension. The vast majority of our members have a pension of some kind in their workplace and we're proud of the work we have done. We think it's wrong for the 11 million Canadians who woke up this morning who work just as hard as our members and don't have a decent pension.

This is good for the whole country. Yes, it will cost employers a bit, but the absence of that is what do we do? We have to increase GIS and OAS payments, and that's taxpayers as a whole paying for that.

It's fair to ask Canadians, regardless of who we are in this country, to help put a little money in for their retirement, and this is a savings account. It's not a payroll tax. It is simply wrong to do that. The employer gets to write off their entire contribution as part of their payroll expenses, but yes, it's going to cost a little bit more. But the absence of that is a country that will have higher poverty levels, if we don't do something, and it's going to be phased in over time.

Mark made the point that in the 1990s, when the premium did go up to stabilize the plan to ensure it's going to be on sound footing, the same arguments were made. Employment rose during that entire period, the GDP rose and the economy grew.

I understand the argument is not different. It doesn't hold water. I understand people are worried about how it will impact them, but it is such a minuscule improvement and the cost phased in over this period of time I don't think will have any impact.

As you know, labour cost is assumed by employers and is worked into their wage assumptions going forward. Given there is enough notice to employers this is coming, I think at the end of the day it's going to have a significant opportunity for employers to plan what they're going to do.

Yes, it's going to cost small businesses a little more, but those same small businesses also need a pension when they retire. These are not individuals who are living high off the hog, and if they contribute to the CPP they get a better retirement.

M. Yussuff : Cet argument ne me surprend pas. Il a déjà été souvent utilisé. Le monde va s'écrouler, le ciel va tomber, et la réalité est que dans chacun de ces cas où cela se produit, ce n'est pas la vraie réalité.

Voici la réalité : il y a11 millions de Canadiens qui se sont réveillés ce matin, qui sont allés travailler et qui ne bénéficient pas d'un régime de retraite d'entreprise. La seule chose qu'ils vont recevoir au moment de la retraite est la prestation du RPC. L'immense majorité de nos membres bénéficient d'un régime de retraite d'entreprise et nous sommes fiers du travail que nous avons effectué. J'estime néanmoins que la situation des 11 millions de Canadiens qui se sont réveillés ce matin, qui ont travaillé aussi fort que nos membres et qui n'ont pas de pension de retraite décente, est néanmoins inacceptable.

Cette mesure est bonne pour le pays. Oui, elle va coûter un peu d'argent aux employeurs, mais si nous ne le faisons pas, que va-t-il se passer? Nous allons être obligés d'augmenter les prestations de SRG et de SV, et ce sont tous les contribuables qui financent ces prestations.

Il est équitable de demander aux Canadiens, quel que soit leur statut socio-économique, de mettre un peu d'argent de côté pour leur retraite, c'est un compte d'épargne. Ce n'est pas un impôt sur les salaires. Ce n'est tout simplement pas une bonne chose à faire. L'employeur peut déduire intégralement ses cotisations à titre de dépenses salariales, eh oui, cela va lui en coûter un peu plus. Mais sans cette mesure, la pauvreté serait plus grave dans notre pays, si nous ne faisons rien, et cette mesure sera introduite progressivement.

Mark a fait remarquer qu'au cours des années 1990, une période pendant laquelle les cotisations ont augmenté pour stabiliser le plan et pour qu'il soit bien capitalisé, les mêmes arguments ont été présentés. Et pourtant, l'emploi s'est renforcé pendant toute cette période, le PIB a augmenté, tout comme l'économie.

Je pense que l'argument présenté ici n'est pas différent. Il ne tient pas. Je comprends que les gens s'inquiètent de ne pas savoir exactement comment cela va les toucher, mais c'est une amélioration tellement infime et son coût est réparti sur une période tellement longue que je ne pense pas que cette mesure aura des répercussions significatives.

Comme vous le savez, les employeurs assument le coût de la main-d'œuvre, et ils tiennent compte de ce coût lorsqu'ils font des prévisions au sujet des salaires. Étant donné que les employeurs ont été avisés suffisamment à l'avance de cette mesure, je crois qu'en fin de compte, cela leur donnera la possibilité de bien préparer ce qu'ils vont faire.

Oui, cela va coûter un peu plus pour les petites entreprises, mais ces petits entrepreneurs auront également besoin d'avoir une retraite lorsqu'ils cesseront de travailler. Ces personnes ne mènent pas un grand train de vie, et si elles cotisent au RPC, leur retraite sera plus généreuse.

We did a poll in Ontario as we were mounting this campaign, CFIB members said exactly that: They will support an improved CPP because at the end of the day it means they will have a better pension, if you are able to make this happen. Quite often they work long hours and they contribute to building their business, but at the end of the day they don't have the same opportunity as many of us who work in unionized work places to bargain a pension.

Nous avons fait un sondage en Ontario avant de lancer cette campagne, et voici ce qu'ont dit les membres de la FCEI : ils appuient un RPC bonifié parce qu'en fin de compte, cela veut dire qu'ils auront une meilleure retraite, si nous réussissons à faire adopter cette mesure. Ils travaillent bien souvent de longues heures et ils font prospérer leurs entreprises, mais en fin de compte, ils n'ont pas la possibilité, comme l'ont beaucoup d'entre nous qui travaillons dans des emplois syndiqués, de négocier une pension de retraite.

Senator Stewart Olsen: Thank you for your comments. I don't necessarily disagree with your comments or with the strength of a union that adds to the employer's pension plan provisions. Where I am, I do disagree, is that small business people actually support an enhanced CPP. What they're saying is on the one hand, they're going to be paying these increases, and on the other hand, there are things being taken away; for instance, increased payroll taxes, not really an accommodation to enhance.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci de vos commentaires. Je ne suis pas vraiment en désaccord avec vos commentaires ni avec les efforts que déploie un syndicat pour améliorer les dispositions du régime de retraite de l'employeur. Par contre, je ne souscris pas à votre affirmation, selon laquelle les petits entrepreneurs sont favorables à un RPC bonifié. Ils disent que d'un côté, ils vont devoir assumer ces augmentations, et que, de l'autre, on leur supprime des choses; par exemple, on augmente les impôts sur les salaires, ce qui n'est pas vraiment une amélioration de leur situation.

What I'm thinking is that perhaps there should be a balance. I'm not saying unbalance the CPP. Let's consider these small business people, people without pensions, and not take everything away that might add to their abilities to save. If we can agree on that, certainly we can get together.

Je pense qu'il faudrait plutôt introduire un équilibre. Je ne dis pas qu'il faudrait déséquilibrer le RPC. Pensons à ces petits entrepreneurs, à ces gens qui n'ont pas de retraite, et n'alourdissons pas leur fardeau, car on risquerait de les empêcher d'épargner suffisamment. Si nous pouvons nous entendre là-dessus, nous pouvons certainement aller de l'avant ensemble.

I'm also concerned about the dropout. I'm not even sure this is a question, because I hear where you're coming from. I do worry in this economy of today — it's not the same as in the 1990s — I'm concerned that small business will not have the same edge it maybe had in the 1990s. I'm also concerned with what's going to happen with the monies collected by the government and put into a separate special fund, most likely to go into the investment bank, the infrastructure bank.

Je m'inquiète également au sujet des dispositions d'exclusion. Je ne suis même pas certaine que ce soit là un problème, parce que je comprends ce que vous dites. Je m'inquiète du fait que, dans l'économie actuelle — ce n'est pas la même que nous avons connue au cours des années 1990 — je crains que les petites entreprises n'aient pas la marge qu'elles avaient dans les années 1990. Je m'inquiète aussi de ce qui va se passer avec les fonds collectés par le gouvernement qui seront placés dans un fonds spécial distinct, qui seront probablement versés dans la banque d'investissement, la banque d'infrastructure.

These are concerns, and I would not like to think that unions don't consider these concerns, as well.

Voici mes préoccupations et je n'aimerais pas penser que les syndicats ne partagent pas également ces préoccupations.

Mr. Yussuff: If I may respond to a couple of the points you made, here are some of the facts about the broader picture that we also need to take into consideration.

M. Yussuff : Si je peux répondre à certaines de vos remarques, je vous présenterai quelques faits concernant la situation générale dont il faudrait également tenir compte.

Our corporate income tax went from 23 per cent to 15, and that's been reduced significantly. Employment Insurance premiums went down significantly for business. Overall, it went down, not up. That is the statistic, to a large extent, at the end of the day.

L'impôt sur le revenu des sociétés est passé de 23 à 15 p. 100; c'est donc une diminution importante. Les cotisations d'assurance-emploi ont également sensiblement baissé pour les entreprises. Dans l'ensemble, ces obligations ont diminué, elles n'ont pas augmenté. C'est en fait, dans l'ensemble, la tendance statistique.

I also think that, yes, there are worries about the strength of the economy, how the job market is going to grow and whether the economy is going to pick up.

Je pense également qu'effectivement, la situation économique est un peu inquiétante, la croissance de l'emploi l'est aussi et qu'on peut se demander si l'économie va se redresser.

We have these cycles in our economy from time to time, but I believe the way this incremental improvement will come to the Canada Pension Plan, it will be phased in and have little or no consequence over time. I say this in a very sincere and honest way: I really do believe it's overblown and unnecessary, because the reality as I understand it is that there are challenges in running a small business. I don't doubt the challenges these individuals who are managing their operations are faced with, but given what is projected to happen, I don't think this is going to have that detrimental an impact on small business and the economy overall.

Nous connaissons ces cycles dans l'économie, mais je pense que l'amélioration progressive qui sera apportée au Régime de pensions du Canada entrera en vigueur progressivement et n'aura aucune conséquence ou des conséquences très faibles. Je suis tout à fait sincère lorsque je fais cette affirmation : je suis vraiment convaincu que les problèmes ont été gonflés et qu'ils sont hypothétiques, parce que je sais que dans la réalité, l'exploitation d'une petite entreprise est toujours difficile. Je reconnais que les personnes qui gèrent leurs activités commerciales font face à des défis, mais étant donné que tout cela est prévu, je ne pense pas que cette mesure aura un effet négatif sur les petites entreprises et sur l'économie en général.

The overall reality of this, of course, is for every one of those 11 million Canadians I spoke about who don't have a workplace pension, when they retire every penny will be contributing to ensuring those small businesses remain viable. These are people, given the statistics I gave you on what the average pension is right now, who will spend the money and put it right back into the local economy.

La réalité globale est que chacun de ces 11 millions de Canadiens dont j'ai parlé, qui n'ont pas de régime de retraite d'entreprise, prendront leur retraite et ils aideront alors ces petites entreprises à demeurer viables. Ce sont ces personnes, si l'on tient compte des statistiques que je vous ai fournies sur le montant moyen des pensions, qui vont dépenser cet argent et le réintroduire dans l'économie locale.

If 11 million people retire in this country in poverty, guess what we'll have to do? We're going to have to increase income tax for all Canadians and find other means to give them the support they currently get from the OAS and GIS programs across the country.

Si ces 11 millions de personnes prennent leur retraite et tombe dans la pauvreté, qu'allons-nous être obligés de faire? Nous allons être obligés d'augmenter l'impôt sur le revenu de tous les Canadiens et de trouver d'autres moyens pour leur accorder le soutien qu'ils obtiennent à l'heure actuelle grâce aux programmes de la SV et du SRG.

I think there's a balance. Clearly we wanted a much heftier improvement to the CPP, but in fairness, I think we are sometimes a little bit overblown because I think people are opposed. I know it's not universal among CFIB members, but I think the reality is, yes, this is an expression of that. I do believe there have been other provincial governments that have cut corporate income taxes over the decades — I can go over how much they have reduced it — and that has benefited business in this country. I think everybody is being asked to give back a little, of course, so the 11 million Canadians and other workers can have a better pension.

Je crois que la situation est équilibrée. Nous voulons bien sûr améliorer sensiblement le RPC, mais pour être juste, je crois que nous en faisons un peu trop parce qu'il y a beaucoup de gens qui s'y opposent. Je sais que cette position n'est pas partagée par tous les membres de la FCEI, mais je dirais que la réalité se reflète ici. Je pense que d'autres gouvernements provinciaux ont réduit l'impôt sur le revenu des sociétés depuis quelques dizaines d'années — je pourrais vous dire exactement de combien il a été réduit — et cela a aidé les entreprises canadiennes. Je pense qu'on demande à tout le monde de rendre un peu d'argent, bien sûr, pour que les 11 millions de Canadiens et les autres travailleurs puissent avoir une meilleure pension de retraite.

It's a reasonable proposition and proposal. Obviously we had a preference and bias for a more significant improvement to the CPP. We didn't get there but I think at the end of the day, given what this is going to do, it is one third of an increase to the CPP. I can tell you I've been at the bargaining table for many years in my career as a unionist and I've never bargained a 33 per cent improvement to the pension plan.

C'est une proposition raisonnable. Bien évidemment, nous aurions préféré que le RPC soit davantage bonifié. Ce n'est pas ce qui a été fait, mais au final, compte tenu de la situation, cela représente une augmentation d'un tiers pour le RPC. Je peux vous dire que j'ai négocié pendant des années au cours de ma carrière de syndicaliste, mais je n'ai jamais obtenu une amélioration de 33 p. 100 du régime de retraite.

Senator Eggleton: Mr. Yussuff, I'm glad you raised the question of whether this is a tax or not because I quite agree with you. I don't think it is. I think it's an investment that will pay dividends. In fact, if we don't do it, you're right: It will cost the taxpayers even more, because it will mean more people will be tending towards poverty.

Le sénateur Eggleton : Monsieur Yussuff, je suis heureux que vous ayez soulevé la question de savoir s'il s'agit d'un impôt ou non, parce que je suis tout à fait d'accord avec vous. Je ne pense pas que cela le soit. Je pense que c'est un investissement qui rapportera des dividendes. En fait, si nous ne le faisons pas, vous avez raison : cela coûtera encore plus cher aux contribuables, parce qu'il y aura davantage de gens qui s'approcheront du seuil de la pauvreté.

I also agree with what you've said about the so-called "dropout rate" with respect to women who are raising children or caring for people on disability. I was happy to hear Mr. Morneau say today that he intends to raise that at the next meeting with his provincial counterparts, which I guess is why it isn't in this bill. It wasn't part of the agreement at that time and he needs to further negotiate it. Maybe that could be an observation from this committee when we deal with the bill tomorrow on that particular point, because I think there's general agreement that it should move forward.

Je souscris également à ce que vous avez dit au sujet de la « disposition d'exclusion » applicable aux femmes qui élèvent les enfants ou qui s'occupent de personnes handicapées. J'ai été heureux d'entendre M. Morneau dire aujourd'hui qu'il avait l'intention de soulever cet aspect au cours de la prochaine réunion avec ses homologues provinciaux, raison pour laquelle cette disposition n'est pas reprise dans le projet de loi. Elle ne faisait pas partie de l'entente à l'époque et il devra la renégocier. Nous pourrions peut-être l'inclure dans une observation du comité lorsque nous examinerons le projet de loi demain sur ce point particulier, parce que je pense qu'il existe un consensus pour que nous allions de l'avant sur ce point.

Having said all that, I was going to ask you a question about the previous presentation in the CFIB, but you've already answered, so I don't have a question.

Cela dit, j'allais vous poser une question au sujet de l'exposé précédent de la FCEI, mais vous y avez déjà répondu, de sorte que je n'ai plus de question.

Mr. Yussuff: On the dropout topic, I think we have made great strides in recognizing woman's role in child rearing responsibilities. When men start having kids, we won't have to worry about this. We need to recognize that we can't go backward because it would be a great disservice to women and our country. When it was acknowledged in 1997 that we needed to fix this problem, it was the right thing.

M. Yussuff : Au sujet de la clause d'exclusion, je crois que nous avons fait de grands progrès dans la reconnaissance du rôle que jouent les femmes pour élever les enfants. Lorsque les hommes commenceront à avoir des enfants, nous n'aurons plus à nous préoccuper de cela. Nous devons admettre que nous ne pouvons pas faire marche arrière parce que cela serait rendre un très mauvais service aux femmes et à notre pays. Le fait d'avoir reconnu, en 1997, qu'il fallait trouver une solution à ce problème a été une excellente chose.

I don't want to pass judgment, because I spent the last seven years on the ground trying to convince people we should do this, and we did do it. I can tell you this: if they don't fix it, we will mount a campaign to make sure they do fix it, guaranteed, because it is not fair to repeat past mistakes that took some time. When the CPP was created, it was not in the structure. It was fixed and for whatever reason this happened, but I don't really know how. Many explanations have been given to me. I'm currently talking to finance ministers who are going to meet in December, and I intend for them to do it. If they don't do it, we are going to start a campaign, because it's simply unacceptable.

Je n'aime pas passer de jugement, parce que cela fait sept ans que j'essaie de convaincre les gens qu'il faudrait faire ce que nous avons fait et nous l'avons fait. Je peux vous dire ceci : si le gouvernement ne règle pas ce problème, nous allons lancer une campagne pour être sûrs qu'il le fasse, garanti, parce qu'il n'est pas acceptable de refaire les erreurs que nous avons déjà faites. Lorsque le RPC a été créé, cela ne figurait pas dans la structure. Ce problème a été réglé, mais pour une raison ou une autre, cela a été fait, mais je ne sais pas vraiment pourquoi. On m'a fourni de nombreuses explications. Je suis en train de parler avec les ministres des Finances qui vont se réunir en décembre et j'espère qu'ils vont régler ce problème. S'ils ne le font pas, nous allons lancer une campagne, parce que cela est tout simplement inacceptable.

Chris Roberts, Director, Social and Economic Policy Department, Canadian Labour Congress: I don't believe it's technically difficult to reintroduce or extend the dropouts to the enhanced benefit. The structure of the calculation of the additional benefit is different than the base benefit in certain respects, but we don't believe there are significant technical obstacles to extending it.

Chris Roberts, directeur, Service des politiques sociales et économiques, Congrès du travail du Canada : Je ne pense pas qu'il soit difficile, sur le plan technique, de réintroduire une clause d'exclusion en vue d'améliorer les prestations. La méthode de calcul de la prestation supplémentaire diffère de celle de la prestation de base sur certains points, mais je ne pense pas qu'il existe des obstacles techniques qui empêchent vraiment cette expansion.

As far as the cost goes, we don't really have a good sense of what the cost of extending those dropouts to the additional benefits is likely to be, but we would encourage the committee to ask the government and the Chief Actuary for an estimate of the likely cost of extending those dropouts.

Pour ce qui est du coût, nous ne savons pas vraiment quel sera le coût probable de la réintroduction d'une clause d'exclusion sur les prestations supplémentaires, mais nous invitons le comité à demander au gouvernement et à l'actuaire en chef d'évaluer le coût probable de la réintroduction de ces clauses d'exclusion.

The Chair: For not having a question, Senator Eggleton, you got a good answer.

Senator Raine: My question is a follow-up to Senator Eggleton's, and it's very simple: Do you have an amendment written for addressing this issue of parental dropout?

Mr. Janson: I don't even know if we'd need an amendment written because the text would exist within the current CPP Act. These provisions exist within the current CPP. It would just be a matter of having the government lawyers make whatever changes are required to import that language into the CPP 2 legislation. I think it should be fairly simple for the government.

Senator Raine: We could make an observation, or we could bring an amendment.

The Chair: This will be a good time for me to remind the committee that if anyone is intending an observation to be added tomorrow, they must come to the committee with a written text and copies for all members of the committee. If you can get it to the clerk ahead of time, it will be translated. It should be in both official languages.

Mr. Janson: I know there was an amendment proposed by the NDP at Finance Committee to deal with this that was ruled out of order. I imagine that text is floating around somewhere.

Senator Dean: On this point, I would just add that I'm not absolutely sure, but I would suggest that such an amendment wouldn't be possible without the finance ministers reconvening.

The Chair: Would you save that for the committee to deal with?

Any discussion along these lines will be at clause-by-clause stage tomorrow. I'm just reminding you of what is required for us to consider an observation at committee during clause by clause.

Senator Eggleton: But an observation is different than an amendment.

The Chair: Exactly.

Senator Eggleton: An observation is just to say we hope you will consider this.

Mr. Yussuff: With regard to the senator's question, I have worked with many of these finance ministers, and when I found out that this was part of the enhancement bill, I was struck by it, because I was there in Vancouver and I did not know this.

Later on, when officials met in various ministries and they put together what the enhancement looked like, that was where this came from. When I did call some finance ministers, they said,

Le président : Vous ne vouliez pas poser de question, sénateur Eggleton, mais vous avez quand même obtenu une bonne réponse.

La sénatrice Raine : Ma question prolonge celle du sénateur Eggleton, et elle est très simple : avez-vous préparé un amendement qui réglerait la question de l'exclusion visant les parents?

M. Janson : Je ne suis même pas sûr que nous ayons besoin de préparer un amendement parce que la formulation se trouve déjà dans la loi actuelle sur le RPC. Ces dispositions se retrouvent dans le RPC actuel. Il suffirait que les avocats du gouvernement apportent les changements qui permettraient d'introduire cette formulation dans la Loi sur le RPC 2. Je crois que ce ne serait pas compliqué à faire pour le gouvernement.

La sénatrice Raine : Nous pourrions présenter une observation ou un amendement.

Le président : Le moment me paraît bien choisi de rappeler aux membres du comité que si l'un d'entre eux souhaite qu'une observation soit ajoutée demain, il doit présenter au comité un texte par écrit, avec des copies pour tous les membres du comité. Si vous pouvez faire parvenir ce texte à la greffière à l'avance, il sera traduit. Il devrait être dans les deux langues officielles.

M. Janson : Je sais que le NPD a présenté un amendement devant le comité des finances pour régler ce problème, mais il a été déclaré irrecevable. J'imagine qu'il doit exister un texte de ce genre quelque part.

Le sénateur Dean : Je devrais ajouter sur ce point que je ne suis pas absolument certain, mais que je pense que nous pourrions déposer un amendement de ce genre sans que les ministres des Finances se réunissent à nouveau.

Le président : Pourriez confier le règlement de cette question au comité?

Nous aurons cette discussion demain lors de l'étude article par article. Je vous rappelle simplement ce que nous devons faire pour pouvoir ajouter une observation pendant l'étude article par article.

Le sénateur Eggleton : Mais une observation n'est pas la même chose qu'un amendement.

Le président : Tout à fait.

Le sénateur Eggleton : Une observation a simplement pour effet de dire au gouvernement que nous espérons qu'il examinera cet aspect.

M. Yussuff : Pour ce qui est de la question du sénateur, j'ai travaillé avec la plupart de ces ministres des Finances, et lorsque je me suis aperçu que cela faisait partie du projet de loi de bonification, cela m'a vraiment surpris, parce que je me trouvais à Vancouver et que je ne le savais pas.

Par la suite, lorsque les hauts fonctionnaires de différents ministères se sont réunis, et qu'ils ont préparé la bonification du régime, c'est à ce moment-là que cela est arrivé. Lorsque j'ai

"What the hell are you talking about?" They had no clue. They had to go and investigate what I was talking about. Finally they said, "We don't think we intended that to be the case, because I know you would be mad about it, and two, I'm not sure we could take the politics of that." Putting that aside, I said it has to be fixed and I'm hoping they will do the right thing. Obviously your observation, I think, would be helpful, because it goes on the record. You will decide what appropriate action you want to take.

appelé certains ministres des Finances, ils ont dit : « Je ne sais vraiment pas de quoi vous parlez. » Ils n'en avaient aucune idée. Ils ont dû vérifier auprès de leurs collaborateurs pour savoir ce dont je parlais. Ils ont dit finalement : « Je ne pensais pas que c'était ce que nous avions l'intention de faire, parce que je savais que cela vous fâcherait, et deuxièmement, je ne suis pas sûr que nous pourrions supprimer les aspects politiques d'une telle mesure. » Par ailleurs, j'ai dit qu'il fallait régler ce problème, et que j'espérais qu'ils le feraient. Votre observation serait, d'après moi, manifestement utile, parce qu'elle figure au compte rendu. Vous déciderez de la mesure à prendre.

The Chair: We understand all those technicalities so we won't debate those here today.

Le président : Nous connaissons tous ces aspects techniques et nous n'allons pas en débattre maintenant.

Senator Frum: Mr. Yussuff, you stated in your testimony that you believe the analysis of the CFIB is overblown in terms of how this bill will impact employment.

La sénatrice Frum : Monsieur Yussuff, vous avez déclaré, au cours de votre témoignage, que vous pensiez que l'analyse de la FCEI était faussée pour ce qui est des répercussions de ce projet de loi sur les emplois.

You might have seen or you probably did see that the CBC was able to obtain under the Access to Information Act a document from the Department of Finance itself. The Department of Finance projected that this CPP enhancement will have a negative impact on GDP to 2030 and will continue to suppress employment levels until 2035.

Vous avez peut-être vu, ou vous avez probablement vu, que la CBC/Radio-Canada avait obtenu, grâce à la Loi sur l'accès à l'information, un document émanant du ministère des Finances. D'après ce ministère, la bonification du RPC aurait un effet négatif sur le PIB jusqu'en 2030 et continuerait à réduire le niveau des emplois jusqu'en 2035.

If you think that that analysis from the Department of Finance is overblown, I'm wondering if the Canadian Labour Congress did its own employment analysis on the enhanced CPP.

Si vous pensez que l'analyse qu'a effectuée le ministère des Finances est faussée, je me demande si le Congrès du travail du Canada a fait sa propre analyse de l'emploi dans l'hypothèse d'un RPC bonifié.

Mr. Yussuff: I'm not aware of the department analysis. As you know, there were many different scenarios that were considered and subsequently where the ministers ended up. There were a variety of suggestions made. I don't know which ones they used in terms of their projections in those figures. It would be good to know what that is. I haven't seen it, to be honest with you, but clearly we think they are overblown. Because when we were asking for doubling of the CPP benefits, we did some calculations on how much that would cost and how that was phased in over a period of time. Again, our conclusion was that it was not going to have a detrimental impact on the economy. But I will let my colleague Chris Roberts answer that.

M. Yussuff : Je ne connaissais pas l'analyse de ce ministère. Comme vous le savez, les ministres ont examiné toutes sortes de scénarios et ont fini par en retenir un. Un grand nombre de suggestions ont été faites. Je ne sais pas quels sont les scénarios qui ont été retenus pour faire ces prévisions. Il serait bon de le savoir. Je n'ai pas vu cette analyse, je vous le dis franchement, mais nous sommes convaincus qu'elle est faussée. Lorsque nous avons demandé le doublement des prestations du RPC, nous avons fait quelques calculs sur les coûts et sur l'introduction progressive de ce type de mesure. Encore une fois, notre conclusion a été que cela n'aurait pas un effet négatif sur notre économie. Mais je vais laisser mon collègue, Chris Roberts, répondre à cela.

Senator Frum: If the Department of Finance said it will impact employment levels to 2035, presumably, you would have some concerns about that.

La sénatrice Frum : Si le ministère des Finances affirme que cela aura un effet sur les niveaux de l'emploi jusqu'en 2035, cela doit certainement vous inquiéter.

Mr. Roberts: It's important to hold in mind that these are modelling exercises that abstract from a whole variety of real world developments. The best example of how these computable general equilibrium models can go wildly wrong is what happened in the 1990s when the Canada Pension Plan was reset. Contribution rates rose to 65 per cent. There were modelling exercises done at the University of Toronto, published in 1998, that showed that this increase in the CPP contributions was going to have a devastating impact on economic growth, employment

M. Roberts : Il ne faut pas oublier que ce sont des exercices de modélisation qui débouchent sur des situations abstraites, basées sur toute une série d'éléments du monde réel. Le meilleur exemple pour démontrer que les modèles informatisés relatifs à un équilibre général peuvent être complètement faux est ce qui est arrivé au cours des années 1990 au moment de la révision du Régime de pensions du Canada. Les taux de cotisation sont passés à 65 p. 100. Il s'est fait, à l'Université de Toronto, des opérations de modélisation, qui ont été publiées en 1998, et qui démontraient

creation and incomes.

This was the result of a very sophisticated modelling exercise. What it neglected to incorporate was the actual development at the time, which was a dramatic economic expansion south of the border which brought Canada along with it. The result was exactly the opposite of what was projected using these very abstract economic models.

I would point to the fact that Canada is now adopting a fiscally expansionary stance, and it appears to be likely the United States is as well. We're embarking on a very extensive, long-term infrastructure investment strategy. There are all sorts of other ways that the Canadian government is adopting a strong fiscal stance, and it's entirely possible that that larger context, which the employer representatives rightly pointed to as being important to understanding the larger impact of this one specific change, is likely going to ameliorate those effects that are not captured in those very sophisticated but abstract economic models.

Senator Marshall: I'm interested in some information with regard to the shifted pensions from defined benefit to defined contribution.

Mr. Janson, can you tell us what's happening with CUPE? Are all members covered by the defined benefit? Then perhaps Mr. Yussuff can tell us a little bit about it on a broader scale. Could you give us some background information on what's happening within your union first?

Mr. Janson: I mentioned off the top that many of our members do have defined benefit plans, but we've actually surveyed our members and found out that about half of them don't have DB plans. Many of our members don't have any kind of pension plan whatsoever.

We've seen, particularly since the economic downturn of 2008-09, significant pressures on our DB plans. We've seen employers in every province trying to put those on negotiating tables and scale them back, have the members pay more or get out altogether.

We're certainly not walking forward in pensions a lot these days. The best case, we're kind of staying where we are, which I think is another reason the CPP expansion is so needed.

que cette augmentation des cotisations au RPC allait avoir un effet dévastateur sur la croissance économique, sur la création d'emplois et sur les revenus.

C'était le résultat qui était prévu par une modélisation très sophistiquée. Cette analyse avait toutefois négligé d'incorporer le développement qui a été enregistré à l'époque, à savoir une expansion économique considérable au sud de la frontière qui s'est fait également sentir au Canada. Le résultat a été exactement le contraire de ce qui avait été prévu à l'aide de ces modèles économiques très abstraits.

Je signalerais que le Canada adopte à l'heure actuelle une politique fiscale expansionniste et il semble que les États-Unis vont probablement le faire aussi. Nous nous lançons dans une stratégie d'investissement dans l'infrastructure à long terme et d'une grande ampleur. Il existe toutes sortes d'autres façons que le gouvernement canadien peut utiliser pour mettre en œuvre une politique fiscale dynamique et il est tout à fait possible que ce contexte plus large, à propos duquel les représentants des employeurs ont fait remarquer, à juste titre, qu'il était important d'examiner les répercussions plus vastes de ce changement particulier, va probablement améliorer les effets qui ne sont pas pris en compte par ces modèles économiques sophistiqués, mais abstraits.

La sénatrice Marshall : J'aimerais bien avoir de l'information au sujet du passage d'un régime de pension à prestations déterminées à un régime à cotisation déterminée.

Monsieur Janson, pouvez-vous nous dire ce qui se passe avec le SCFP? Est-ce que tous vos membres sont couverts par un régime à prestations déterminées? M. Yussuff pourrait peut-être nous dire ensuite ce qu'il en est sur une échelle plus vaste. Pourriez-vous d'abord nous fournir quelques renseignements généraux sur ce qui se fait au sein de votre syndicat?

M. Janson : J'ai dit spontanément que la plupart de nos membres avaient accès à des régimes à prestations déterminées, mais lorsque nous avons effectué une enquête auprès d'eux, nous avons constaté qu'environ la moitié de nos membres ne participaient pas à un régime à prestations déterminées. Un bon nombre de nos membres ne bénéficient d'aucun régime de pension.

Nous avons constaté, en particulier depuis le ralentissement économique de 2008-2009, que les régimes de PD subissaient des pressions. Nous avons constaté dans toutes les provinces que les employeurs essayaient de renégocier ces régimes à la baisse, de faire payer davantage nos membres ou carrément de supprimer ces régimes.

Il faut bien admettre que la tendance actuelle est plutôt négative pour ce qui est des régimes de retraite. Dans le meilleur des cas, nous allons réussir à conserver le statu quo, une autre raison qui, d'après moi, fait ressortir la nécessité de bonifier le RPC.

A lot of people think every public employee has a great pension plan. The fact is that half of our members don't, and those who do are struggling to defend them.

Senator Marshall: Can you give us some information on a little broader basis?

Mr. Yussuff: We used to have about 40 per cent pension coverage and that's been dropping over time.

Senator Marshall: Forty per cent defined benefit.

Mr. Yussuff: Yes, it's pretty well defined. Now it's a combination of many different defined benefits that are still predominant. We have defined contribution and in some cases we have targeted benefits appearing as a new form of benefit. Of course one of the driving forces of this is the challenges with lower returns. Interest rates have been relatively low for a long time.

I think a small quarter of a per cent shift in interest rates would do incredible stuff to liability on pension plans and that will start happening hopefully soon.

Employers are figuring out: "Let's abandon all our responsibility. You either create a defined contribution, I will give you money, and it's done. I don't have any responsibility." Or: "We go to some target benefit plan, you figure it out, and I don't have any responsibility."

Of course there are certain things in life when you get to that stage where you don't have the opportunity to go to work anymore. People want to have an income they can rely upon so they can enjoy their golden years. I think it's unfortunate that for many Canadians this is not the norm.

The one certainty we have in this country is that the Canada and Quebec Pension Plan is a defined benefit plan. It is indexed to inflation and it will follow you for your entire career. More importantly, every contribution you make will determine what your benefit is going to be. That's the wonderful thing about it. It needs to be celebrated more and promoted.

We've said to ministers and colleagues that most Canadians don't know much about the Canada Pension Plan. It's the best kept secret in the country because we don't talk about it. We talk about it when we have these kinds of opportunities, but generally speaking there are not large conversations.

It's been solvent for 75 years, and I don't plan to live that long, but that's how long it's solvent. Yet Canadians don't know anything about it. Very often you don't even get a statement from CPP telling you what your benefit will look like when you retire in this country.

Il y a beaucoup de gens qui pensent que tous les fonctionnaires ont accès à un excellent régime de pension. En réalité, la moitié de nos membres n'en ont pas et ceux qui en ont, ont du mal à défendre leur régime.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous donner des renseignements sur le contexte plus général?

M. Yussuff : Il y avait, auparavant, 40 p. 100 de régimes à prestations déterminées et ce chiffre n'a fait que diminuer.

La sénatrice Marshall : Quarante pour cent de prestations déterminées.

M. Yussuff : Oui, c'est en général des prestations déterminées. À l'heure actuelle, il y a une combinaison de différents types de prestations déterminées qui sont les plus courantes. Il y a les cotisations déterminées, et dans certains cas, apparaissent, comme nouvelle forme de prestations, les prestations ciblées. Bien entendu, un des principaux facteurs qui influencent cette tendance est les problèmes qu'entraîne la faiblesse des rendements. Cela fait déjà longtemps que les taux d'intérêt sont relativement faibles.

Je pense qu'une petite variation d'un quart de pour cent des taux d'intérêt aurait des effets incroyables sur les obligations des régimes de pension et que cela va se faire sentir très bientôt, je l'espère.

Les employeurs se disent : « Nous allons renoncer à toutes nos obligations. Soit vous créez un régime à cotisations déterminées, et je vais vous donner l'argent et ce sera tout. Je n'ai aucune obligation. » ou « Nous allons adopter un régime de prestations ciblées, vous faites les calculs et je n'ai aucune obligation. »

Bien entendu, il y a certaines choses qui se passent dans la vie, quand on en arrive à cette étape, où vous n'avez plus la possibilité de travailler. Les gens veulent disposer d'un revenu sûr pour profiter de leurs belles années. Il me paraît regrettable que ce ne soit pas une possibilité pour de nombreux Canadiens.

La seule chose dont nous soyons sûrs ici, c'est que le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec sont des régimes à prestations déterminées. Elles sont indexées sur l'inflation et elles vous suivront toute votre carrière. Il y a surtout le fait que ce sont vos cotisations qui déterminent le montant de vos prestations. C'est ce qui est magnifique. Il faudrait davantage s'en féliciter.

Nous avons dit aux ministres et à nos collègues que la plupart des Canadiens ne connaissaient pas très bien le Régime de pensions du Canada. C'est le secret canadien le mieux gardé, parce que nous n'en parlons pas. Nous en parlons lorsque ce genre d'occasion se présente, mais habituellement, ce ne sont pas de longues conversations.

Cela fait 75 ans que ce régime est solvable, et je ne pense pas vivre aussi longtemps, mais il a été solvable pendant toute cette période. Et pourtant, les Canadiens ne le connaissent pas. Bien souvent, le RPC ne vous envoie pas de relevé indiquant qu'elle sera votre prestation lorsque vous prendrez votre retraite.

We certainly will ask the minister to address this, where there's a regular requirement to send a statement out to workers of the Canada Pension Plan. We need to promote it. It's a good news story. It truly is a remarkable creation of people who worked to make this happen. Fundamentally, I think the more Canadians know about it, the more ownership they'll take of the Canada Pension Plan.

Nous allons bien sûr demander au ministre d'examiner cet aspect, pour qu'il soit obligatoire d'envoyer régulièrement un relevé aux travailleurs qui cotisent au Régime de pensions du Canada. Nous devons en faire la promotion. C'est une réussite. C'est un régime remarquable qui a été créé par des gens qui ont travaillé fort pour le créer. Essentiellement, mieux les Canadiens connaîtront ce régime, plus ils s'en sentiront propriétaires.

Senator Petitclerc: My question was answered already, thanks to Senator Eggleton. Like many of us, I was very concerned about those dropout provisions. I think for my own reality, my son is turning three next month, so child-rearing is not that far behind me. Only a few years ago I was at home. I'm a person with a disability, so you can see how this is a concern.

La sénatrice Petitclerc : Il a déjà été répondu à ma question, grâce au sénateur Eggleton. Comme la plupart d'entre nous, la question des dispositions d'exclusion me préoccupe énormément. Cela touche ma propre situation. Mon fils va avoir trois ans le mois prochain, de sorte qu'il n'y a pas très longtemps encore, je m'occupais de mon bébé. Il y a quelques années, je restais à la maison. Je suis une personne handicapée, de sorte que vous pouvez comprendre que cela me préoccupe.

I think one of the things I realized in the conversation and that is underscored is the financial impact for sure, but I think also the message that it sends to everybody in terms of our values as Canadians.

Il y a une chose que j'ai comprise au cours de la discussion, et qui n'est pas mentionnée, ce sont les répercussions financières, mais je pense également au message que cela transmet à tous les Canadiens, pour ce qui est de nos valeurs.

I had a question on your perspective of how that even happened and the costs and what can be done. Maybe you have more to add. Anyway, thank you for answering my question before I asked it.

J'aimerais savoir comment vous pensez que cela a pu se produire, quels sont les coûts et ce que l'on peut faire. Peut-être voulez-vous ajouter quelque chose. De toute façon, je vous remercie d'avoir répondu à ma question avant que je la pose.

Mr. Yussuff: The one thing that needs to be said, which we weren't asked, so I'll say it anyway, the greatest benefit to the expansion of the Canada Pension Plan is for the young people, the ones who are starting out their career who are not likely or may not likely have a pension plan. They'll get the greatest benefit of what this plan will bring 25 to 40 years down the road.

M. Yussuff : Il y a une chose qu'il faut dire, même si elle n'a pas été mentionnée, je vais donc la dire quand même; c'est que ce sont les jeunes, ceux qui commencent leur carrière et qui risquent de ne pas avoir accès à un régime de pension qui profiteront le plus de la bonification du Régime de pensions du Canada. Ce sont eux qui profiteront le plus de ce que ce régime apportera d'ici 25 à 40 ans.

Because of precarious employment, uncertainty of regular jobs and not having a pension, they would get the benefit. I have an 8-year-old daughter and this is about her future. It's really about the next generation. Yes, those who have another 5, 10 or 15 years to work will get some benefit from this improvement, but the biggest benefit will go to the young people.

Ils occupent des emplois précaires, ils ont du mal à obtenir des emplois ordinaires, ils n'ont pas de pension, et ce nouveau régime leur profitera. J'ai une fille de 8 ans et cette mesure assurera son avenir. Elle vise en fait la génération suivante. Oui, ceux qui vont travailler encore 5, 10 ou 15 ans seront un peu avantagés par cette bonification, mais ce sont principalement les jeunes qui en bénéficieront le plus.

We need to do more to engage them in conversations as to why public pensions are still solvent. It will be there for them when they retire, and more importantly, it is a commitment of what this country is all about. We all create this incredible institution that is serving us very well, and we can do better, of course, when we pull together to make this happen.

Nous devons faire davantage pour les amener à avoir des conversations sur les raisons pour lesquelles les régimes de pension publics sont encore solvables. Ils seront là quand ils prendront leur retraite et surtout, ils reflètent l'engagement et les valeurs de notre pays. Nous avons créé ensemble une institution incroyable qui nous sert très bien et nous pourrons encore faire mieux si nous travaillons tous ensemble à la mise en œuvre de ces mesures.

An individual province trying to create this is not possible. We can only do this because we do it together as a country.

Une province seule ne peut même envisager de créer un tel régime. Nous le faisons parce que c'est le pays tout entier qui y travaille.

It's my hope that Quebec, at some point, will join the rest of Canada because Quebecers equally deserve an improved pension, the same as the rest of Canadians. It's unfortunate they didn't join the agreement when it was made in Vancouver, but I hope their

J'espère qu'à un moment donné le Québec rejoindra le reste du Canada, parce que les Québécois méritent aussi d'avoir un régime de retraite bonifié, tout comme les autres Canadiens. Il est regrettable qu'il n'ait pas adhéré à l'entente à laquelle nous

consultation will lead them to say, "We want to be part of this expansion because our people need the same improvement that all Canadians are going to get across this country."

Mr. Roberts: I might be able to add one new thing to this. The additional benefit, as it exists now, has a seven-year dropout effectively built into it because the benefit is calculated on the basis of your best 40 years of earnings, but the contributory period is typically 47.

Minister Duclos has been reported in the media as saying that Canadians can take that seven years of dropout that's effectively built into the enhanced benefit and use it as they like. If they want to leave the paid labour force to raise a child or travel around the world or go back to school, it's really up to them. It's a flexible instrument to make those decisions.

Leaving aside the discriminatory aspect of that in that it doesn't reproduce the existing child-rearing and disability drop-out that exists on top of the low-earnings drop-out, there's a problem just with the trajectory of women's career lifetime earnings. Think about a young woman who is likely to have her zero-earning years between age 18 and 25 but then move into child-rearing ages just as their full-time earnings are likely to increase. They start their careers. We know that the average age of a mother at the birth of her first child is 29 now in Canada, and the average age for all childbirths is 30. It's at those ages when earnings are just beginning to rise significantly that women will be forced to leave the paid labour force to raise their children. At that point, they'll likely have exhausted their seven years of low earnings dropout.

It really doesn't even fit, because those years of child-rearing would have to overlap with, likely, those years of low earnings, and they really don't in the lives of many women.

Mr. Janson: Just to clarify one thing on this, these seven years that he mentioned that's in the new CPP 2, which also exists in the current CPP. There's actually an eight-year general dropout in the current CPP and then child-rearing and disability set on top of that. Just to clarify, this isn't new.

The Chair: I think we understand those issues overall, and clearly those are concerns. Obviously, the committee has realized this and the questions that have occurred today.

sommes parvenus à Vancouver, mais j'espère que leurs consultations les amèneront à dire : « Nous voulons participer à cette bonification, parce que nos citoyens doivent pouvoir profiter des mêmes améliorations que tous les Canadiens vont obtenir. »

M. Roberts : Je pourrais ajouter un élément nouveau à cette remarque. La prestation supplémentaire, telle qu'elle existe à l'heure actuelle, permet d'exclure une période de sept ans, parce que la prestation est calculée sur les 40 meilleures années de gains alors que la période de cotisation est habituellement de 47.

Le ministre Duclos aurait déclaré aux médias que les Canadiens peuvent utiliser, comme ils l'entendent, cette période de sept ans qui influence la prestation améliorée. S'ils veulent quitter le marché du travail pour élever un enfant, faire le tour du monde ou retourner aux études, cela dépend d'eux. C'est un mécanisme flexible qui leur permet de prendre ces décisions.

Si l'on fait exception de l'aspect discriminatoire de cet élément, dans la mesure où il n'est pas identique aux clauses d'exclusion pour élever des enfants ou pour les personnes handicapées, qui s'ajoute à l'exclusion des périodes à faible revenu, cela pose néanmoins un problème pour les gains à vie des femmes. Pensez à une jeune femme qui ne gagne probablement pas d'argent entre l'âge de 18 et 25 ans, mais qui, ensuite, commence à élever des enfants au moment même où ses gains à temps plein augmenteraient sans doute. Elle commence sa carrière. Nous savons que l'âge moyen d'une mère à la naissance de son premier enfant est de 29 ans à l'heure actuelle au Canada et que l'âge moyen pour toutes les naissances est de 30 ans. C'est à ces âges-là que les gains commencent à augmenter de façon significative pour les femmes et ce sont elles qui sont obligées de quitter le marché du travail pour élever leurs enfants. À ce moment-là, elles auront probablement épuisé la période de sept ans qui peut être exclue lorsque les gains sont faibles.

Cela ne donne pas de bons résultats, parce que les années passées à élever des enfants chevauchent, probablement, les années au cours desquelles les femmes ont de faibles gains, alors que ce n'est pas vraiment ce qui se passe dans la vie de la plupart des femmes.

M. Janson : J'aimerais préciser une chose, cette période de sept ans dont il a parlé et que l'on retrouve dans le RPC 2, existe également dans le RPC actuel. Il y a en fait une période d'exclusion générale de huit ans dans le RPC actuel et en plus une période correspondant aux soins donnés aux enfants et aux personnes handicapées. Je précise tout simplement que cela n'est pas nouveau.

Le président : Je crois que nous avons une bonne idée générale de ces questions, et ce sont là évidemment des sujets de préoccupation. Bien évidemment, le comité est sensible à ces

I want to thank you for your being here today and for the contributions that you have made. Through these two sessions, we have heard of the security of the CPP through 75 years. That's an actuarial calculation. At least we were told it was an actuarial calculation.

I've been part of organizations where pensions got actuarial advice over time, and while I have the greatest respect for the ability to calculate down the road, I sincerely hope that the account is as stable as has been indicated here today.

I think the issues we're concerned about are the conditions around the new additional part, and there are some things about that that give some of us a little cause for concern in terms of how that's going to be operated and used in order to reach the same level of actuarial soundness down the road, which we will look forward to.

Once again, I do want to thank you for being here. I thank my colleagues for the clarity of their questions. With that, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

aspects comme le montrent les questions qui ont été posées aujourd'hui.

Je vous remercie d'être venus aujourd'hui et d'avoir participé à nos travaux. Grâce à ces deux séances, nous avons appris que le RPC serait un régime solide pendant les 75 prochaines années. C'est un calcul actuaire. Du moins, c'est ce qui nous a été dit.

J'ai déjà été membre d'organisations qui recevaient de temps en temps les conseils d'actuaires au sujet des pensions, et si j'ai le plus grand respect pour la capacité de faire des calculs à long terme, j'espère sincèrement que ce régime sera aussi stable que cela nous a été affirmé aujourd'hui.

Je pense que les sujets qui nous préoccupent sont les conditions associées à la nouvelle prestation supplémentaire et il y a également des aspects qui inquiètent légèrement certains d'entre nous et qui concernent la façon dont ce nouveau régime sera mis en œuvre et appliqué pour atteindre le même niveau de sécurité actuariel à long terme, aspect que nous désirons tous.

Encore une fois, je vous remercie d'être venus. Je remercie mes collègues d'avoir posé des questions précises. Cela dit, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, December 8, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act, met this day at 10:30 a.m. to continue its study of the bill and to conduct the study on a clause-by-clause basis.

Senator Kelvin Kenneth Ogilvie (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee. I am going to invite colleagues to introduce themselves, starting on my left.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, from Newfoundland and Labrador.

Senator Fraser: Joan Fraser, from Quebec.

Senator Dean: Tony Dean, from Ontario.

Senator Seidman: Judith Seidman, from Montreal.

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, pour poursuivre son étude du projet de loi et en faire l'étude article par article.

Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse, et je suis le président du comité. Je vais inviter mes collègues à se présenter, à commencer par ma gauche.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, du Québec.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, from New Brunswick.

The Chair: Thank you very much. We are here today dealing with Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act.

We have with us today two organizations and their representatives. We have Herb John, President, National Pensioners Federation; and Alexandre Laurin, Director of Research, C.D. Howe Institute. Welcome to you both.

I'll go over our process for the morning. This is a panel that will end no later than 11:30. We will do, by rounds, one question per senator on each round. Senators, I ask you to be efficient in asking your questions, and I would ask our witnesses to be equally efficient and clear in their responses.

We will first invite our witnesses to present, and then I will open up the floor for questions. By earlier agreement, I am going to invite Mr. Laurin to present first.

Alexandre Laurin, Director of Research, C.D. Howe Institute: Thank you very much, Mr. Chair and honourable senators.

I am delighted to be able to speak to you today on the topic of CPP expansion. I'm only going to speak about one aspect of Bill C-26, which is before you, and that is, in my opinion, the lack of clarity with respect to the acceptable level of investment risk involved in the pursuit of the financing requirement, including provisions for what happens if downside risks materialize in the future.

A key selling point of the proposed CPP expansion announced by federal and provincial finance ministers in June 2016, and described in the backgrounder in September, is that the additional CPP benefits will be fully funded. Alongside statements that the CPP provides a secure, predictable benefit that is fully indexed to prices, this looks like a fine deal considering the relatively low contribution rates required.

To most people, fully funded implies an ability to pay obligations with assets on hand. The expanded CPP and base CPP, for that matter, is not designed to be fully funded in that sense. Bill C-26 itself does not use the term "fully funded." It requires that projected contributions and investment income are sufficient to fully pay the projected expenditures of the additional CPP over the foreseeable future. And, importantly, the regulations that will govern this definition do not yet exist.

Projections critically depend on the assumed future rate of return on the expanded CPP assets. In fact, the required rate of return on investments to satisfy the funding objective, as

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci beaucoup. Nous sommes ici pour examiner le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants de deux organisations : Herb John, président de la Fédération nationale des retraités, et Alexandre Laurin, directeur de la recherche à l'Institut C.D. Howe. Bienvenue à vous deux.

Je vais vous expliquer notre processus pour la matinée. Les témoignages se termineront au plus tard à 11 h 30. Nous ferons des tours d'une question par sénateur. Chers collègues, je vais vous demander de poser vos questions efficacement. Quant à nos témoins, je vais les prier d'être également efficaces et clairs dans leurs réponses.

Nous allons commencer par écouter les exposés de nos témoins, puis nous allons passer aux questions. Comme nous en avons convenu plus tôt, je vais inviter M. Laurin à présenter son exposé en premier.

Alexandre Laurin, directeur de la recherche, Institut C.D. Howe : Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs.

Je suis ravi de pouvoir vous parler de la bonification du RPC. Je vais traiter d'un aspect seulement du projet de loi C-26 dont vous avez été saisi. C'est le manque de clarté, à mon avis, du niveau acceptable de risque lié à l'investissement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie, y compris les dispositions visant ce qui se produit si les risques de dégradation en viennent à se matérialiser.

Selon l'un des principaux arguments présentés par les ministres fédéral et provinciaux des Finances, en juin 2016, pour la bonification proposée du RPC — arguments qui se trouvent dans le document d'information de septembre —, les prestations additionnelles du RPC seront entièrement capitalisées. En plus des affirmations selon lesquelles le RPC offre des prestations sûres et prévisibles, pleinement indexées à l'inflation, cela a toutes les apparences d'une excellente affaire, compte tenu des taux de cotisation relativement faibles qui sont requis.

Pour la plupart des gens, « entièrement capitalisé » signifie qu'on a les actifs nécessaires pour respecter toutes les obligations. Le RPC bonifié, comme le RPC de base, n'est pas conçu pour être entièrement capitalisé dans ce sens-là. L'expression « entièrement capitalisé » n'est pas employée dans le projet de loi C-26. Ce qui est exigé, c'est que les cotisations estimatives permettent de couvrir les dépenses prévues du régime de pensions supplémentaire du Canada dans un avenir prévisible. Surtout, la réglementation servant à préciser cette définition n'existe pas encore.

Les prévisions dépendent essentiellement du taux de rendement futur présumé de l'actif du RPC bonifié. En fait, le taux de rendement requis sur les investissements pour atteindre l'objectif

calculated by the Chief Actuary in his recent report, exceeds, by a very large margin, the yield currently available on the kind of sovereign-quality debt that people might think appropriate to back a secure, predictable benefit that is fully indexed to prices. So let's look at the numbers for a quick moment to give us a sense of the risks involved.

Canada's Chief Actuary calculates that the expanded CPP can pay its benefits as long as assets invested with the CPPIB earn a real, inflation-adjusted rate of return of at least 3.4 per cent, net, of investment management expenses over the long run. So that's 5.4 per cent, nominal. Assuming investment management expenses of 1 percentage point, this translates in a required gross-of-fees, real rate of return of 4.4.

How much investment risk is required to generate this kind of return? The federal long-term real return bond currently yields about 0.4 per cent. Therefore, invested assets must earn a risk premium of about 4 percentage points above the Canadian long-term bond rate. That's a sizable premium.

Looking at historical returns as a guide, the Chief Actuary's assumed portfolio does yield average returns over the long run superior to the required threshold. But one must not lose sight of the fact that this result requires an asset mix embodying a fair amount of investment risks and uncertainty. And with risk and uncertainty comes a likelihood of lower returns or higher returns.

The expanded CPP funding status is very sensitive to rates of return assumption. Take, for example, the real return bond yield as a guide and contribution rates would need to more than double or benefits cut by more than half. So then, what happens if returns do turn out lower than assumed? Who bears that risk? This is a question that is not well-answered in Bill C-26.

Bill C-26 says that contribution rates may be increased in the future subject to provincial consent. Future rate increases, however, are limited to no more than two tenths of a percentage point per year, which in itself may be insufficient to entirely cover potential funding shortfalls. Reflex number one, it seems, then, is to shift the cost of insufficient funding to future generations, as was done in the past for both the CPP and the QPP. In the event that provinces and the federal government cannot agree to raise contribution rates, Bill C-26 leads us to two as-yet unwritten regulations, the parameters that will dictate how and when benefit levels or contribution rates may change. Such regulations will also be subject to provincial consent.

But in drafting these regulations, the provinces and Ottawa, in my opinion, should adopt a model designed to guard against intergenerational transfers, so common in pension plans that

de capitalisation établi par l'actuaire en chef dans son récent rapport dépasse très nettement le taux de rendement actuel du type de dette souveraine que les gens pourraient trouver convenable pour garantir des prestations sûres et prévisibles entièrement indexées en fonction des prix. Je propose que nous regardions les chiffres brièvement pour avoir une idée des risques.

L'actuaire en chef du Canada estime que le RPC bonifié peut verser les prestations aussi longtemps que l'actif confié à l'Office d'investissement du RPC, ou OIRPC, donne un taux de rendement réel rajusté en fonction de l'inflation d'au moins 3,4 p. 100, net, sans égard aux dépenses de gestion des investissements à long terme. C'est donc un taux nominal de 5,4 p. 100. En supposant des dépenses de gestion des investissements de 1 point de pourcentage, cela se traduit par un taux réel de rendement brut de 4,4 p. 100.

Quel genre de risque lié aux investissements faut-il pour obtenir ce type de rendement? L'obligation en rendement réel fédérale donne en ce moment environ 0,4 p. 100. Les placements doivent donc donner une prime de risque de l'ordre de quatre points de pourcentage de plus que le taux de l'obligation à long terme du Canada. C'est beaucoup.

S'appuyant sur les rendements historiques, l'actuaire en chef a présumé que le portefeuille offre à long terme un rendement moyen supérieur au seuil requis. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que ce résultat exige un portefeuille d'actifs se caractérisant par beaucoup de risque et d'incertitude. Le risque et l'incertitude s'accompagnent vraisemblablement de rendements moins élevés ou de rendements plus élevés.

La capitalisation du RPC bonifié est très sensible aux taux de rendement présumés. Prenons l'exemple du taux de rendement réel de l'obligation; il faudrait que les taux de cotisation soient de plus du double ou que les prestations soient réduites de plus de moitié. Donc, qu'arrive-t-il si les rendements sont inférieurs aux taux présumés? Qui assume ce risque? Le projet de loi C-26 ne répond pas bien à cette question.

Selon le projet de loi C-26, les taux de cotisation pourront être augmentés sous réserve du consentement des provinces. Les augmentations futures des taux ne pourront cependant dépasser 0,2 p. 100 par année, ce qui ne peut en soi couvrir entièrement les risques d'une capitalisation insuffisante. Il semble alors que le premier réflexe serait de faire porter le coût d'une capitalisation insuffisante aux générations futures, comme on l'a fait dans le passé pour le RPC et pour le RRQ. Si les provinces et le gouvernement fédéral n'arrivent pas à s'entendre pour augmenter les taux de cotisation, le projet de loi C-26 nous mène à deux dispositions réglementaires qui n'ont pas encore été rédigées, énonçant les paramètres qui dicteront la façon dont les niveaux de prestation ou les taux de cotisation pourront être modifiés et le moment où cela pourra se faire. Cette réglementation sera sujette au consentement des provinces.

Cependant, au moment de rédiger cette réglementation, les provinces et Ottawa devraient, d'après moi, adopter un modèle conçu pour prévenir les transferts intergénérationnels, si courants

ended up hiking contributions to pay insufficiently funded benefits. The investment risk strategy for the assets backing an expanded CPP should be conservative, or at least conservative enough to protect a basic level of benefits relatively well — say 80 per cent of the benefits, nine times out of ten, in simulations of stochastic scenarios — statisticians do that very well — with benefits above this basic level allowed to adjust.

Achieving this would most likely mean adopting a less-risky asset mix than that assumed by the Chief Actuary, and thus launching an expanded CPP with higher contribution rates as a consequence.

To summarize, contribution rates for an expanded CPP set out in the bill are such that assets need to earn a rate of return achievable only by taking on a fair amount of investment risk. So, an expanded CPP will not make a secure promise, exposing participants to more risk than they know. For all to make an informed decision, including you, Bill C-26 should contain clear rules governing the asset management strategy — and thus the level of risk involved — and clear rules governing benefit or contribution adjustments should significant downside risk materialize. Thank you. I would be happy to take any questions.

The Chair: Thank you very much. We will now turn to Mr. John.

Herb John, President, National Pensioners Federation: Mr. Chair and members of the committee, thank you for the opportunity to present here today.

My name is Herb John, and I'm President of the National Pensioners Federation. The National Pensioners Federation is a national not-for-profit, non-partisan, non-sectarian organization of 350 seniors' chapters, clubs, groups and organizations and individual supporters across Canada with a collective membership of one million seniors.

While seniors need help with their health and financial concerns today, they are also concerned about the financial security of tomorrow's seniors. Without reservation, the National Pensioners Federation commends the federal and provincial governments on reaching an historic agreement to increase the Canada Pension Plan. We welcome the proposal in Bill C-26 to implement the increase and to amend the Income Tax Act to facilitate deductions for the increased CPP and QPP contributions, but especially for the increase to the working income tax benefit to allow low-income Canadians to participate.

The National Pensioners Federation held our annual convention this year in Vancouver where the delegates applauded this rare example of federal-provincial cooperation. It is important to note that all of the delegates at that convention

pour hausser les cotisations à des régimes de retraite qui ne sont pas suffisamment capitalisés pour couvrir les prestations. La stratégie visant les risques d'investissement nécessaires pour un RPC bonifié devrait être conservatrice, ou du moins assez conservatrice pour protéger plutôt bien le niveau de base des prestations — disons 80 p. 100 des prestations, 9 fois sur 10, dans des simulations de scénarios stochastiques, que les statisticiens font très bien —, avec la possibilité d'un rajustement des prestations qui se situent au-dessus du niveau de base.

Cela mènerait très vraisemblablement à l'adoption d'un portefeuille moins risqué que celui que présume l'actuaire en chef et exigerait par conséquent que le RPC bonifié soit lancé avec des taux de cotisations plus élevés.

En résumé, les taux de cotisation du RPC bonifié qui sont prévus dans le projet de loi sont tels que les placements doivent donner un taux de rendement qui n'est réalisable qu'avec un risque d'investissement relativement élevé. Le RPC bonifié n'offre donc pas de garantie et expose les cotisants à plus de risque qu'ils pensent. Pour que toutes les décisions soient éclairées, y compris les vôtres, le projet de loi C-26 doit comporter des règles claires au sujet de la stratégie de gestion des actifs — et, donc, du niveau de risque que cela comporte —, ainsi que des règles claires concernant les rajustements des prestations ou des cotisations si les risques de baisse se réalisent. Je vous remercie. Je serai ravi de répondre à toutes vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant écouter M. John.

Herb John, président, Fédération nationale des retraités : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de témoigner aujourd'hui.

Je suis Herb John, et je suis le président de la Fédération nationale des retraités. C'est un organisme national sans but lucratif, non partisan et non confessionnel qui représente globalement 1 million d'aînés individuels ou regroupés dans 350 chapitres, clubs, groupes ou organismes à l'échelle du pays.

Les aînés ont besoin d'aide aujourd'hui, concernant leur santé et leurs finances, mais ils se préoccupent aussi de la sécurité financière des aînés de demain. Sans réserve, la Fédération nationale des retraités félicite les gouvernements fédéral et provinciaux d'avoir conclu une entente historique pour bonifier le Régime de pensions du Canada. Nous nous réjouissons de la proposition du projet de loi C-26 d'augmenter les cotisations au RPC et au RRQ et de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de faciliter les déductions relatives à ces cotisations, mais nous sommes en particulier ravis de l'augmentation de la Prestation fiscale pour le revenu de travail permettant aux Canadiens à faible revenu de participer.

Au congrès annuel de la Fédération nationale des retraités qui avait lieu cette année à Vancouver, les délégués ont applaudi ce rare exemple de collaboration fédérale-provinciale. Il est important de souligner que tous les délégués au congrès

understood that none of them would benefit from the increase to CPP. Rather, they were concerned that their children and grandchildren do not have workplace pensions. Two thirds of working Canadians do not. The increased CPP is vital to helping them save for retirement. They know how hard it is to make ends meet in retirement, even though some of them have workplace pensions.

The CPP increase is coming just in time. No new defined benefit pension plans have been established in years. Many workplaces that have defined benefit plans are switching to defined contribution plans in which the investment risk is entirely borne by the employees.

This is happening even in the unionized environment. GM, Ford and Fiat Chrysler Automobiles auto workers made an unprecedented concession recently to allow the companies to close the doors on their defined benefit pension plans and require new employees to participate in defined contribution plans.

Many of our members have also been affected by business bankruptcy like Nortel's which left the pensioners with heavily reduced pensions, if they had any left at all after the dust settled. This is an ongoing result of not having legislative protection of pension plan assets during bankruptcy.

Weakening this important employment pillar of retirement income puts more necessity on the other pillars. Sustainability of the CPP, clarified by the fact that the Chief Actuary has declared the CPP will be able to pay CPP benefits for at least the next 75 years, is very important to seniors, again for their children and grandchildren.

The changes announced, which were the first increase in half a century, will take years to phase in. Even so, the increase is modest. And while very welcome, does not ensure Canadians an adequate retirement. What it does do is bring the maximum CPP benefit to $20,000 in 2016 which is approximately equivalent to the poverty line.

The National Pensioners Federation would recommend that a review of future increases, including a voluntary layer to the CPP, be initiated as soon as possible, especially given the length of time it took to get this increase.

NPF would almost recommend that the child-rearing and disability drop-out provisions be applied to the CPP expansion as well. Equity for these individuals has been addressed in the CPP calculation since day one for disabilities, and since 1977 for child-rearing. Single women are currently the seniors with the lowest incomes, and the next generation of women seniors would face a

comprenaient qu'aucun d'eux ne profiterait de la bonification du RPC. Ils s'inquiétaient plutôt de leurs enfants et petits-enfants dont les employeurs n'offriraient pas de régime de pension. C'est le cas des deux tiers des travailleurs canadiens. La bonification du RPC est essentielle pour les aider à se préparer financièrement à la retraite. Ils savent à quel point il est difficile de joindre les deux bouts à la retraite — même ceux qui ont des régimes de pension offerts par l'employeur.

La bonification du RPC arrive à point nommé. Il y a des années qu'un nouveau régime de pension à prestations déterminées a été établi. De nombreux employeurs qui offrent des régimes de pension à prestations déterminées les convertissent en des régimes à cotisations déterminées, ce qui fait que le risque d'investissement repose maintenant entièrement sur les épaules des employés.

Cela se produit même dans les milieux syndiqués. Les travailleurs de GM, Ford et Fiat Chrysler ont accepté un compromis sans précédent en permettant aux entreprises de fermer l'accès à leurs régimes de pension à prestations déterminées et d'obliger les nouveaux employés à cotiser à des régimes de pension à cotisations déterminées.

Bon nombre de nos membres ont aussi été touchés par des faillites d'entreprises comme Nortel, qui a laissé ses retraités avec des prestations de retraite gravement réduites, s'il restait quelque chose une fois la poussière retombée. C'est l'effet toujours présent de l'absence de protection juridique de l'actif des régimes de pension en cas de faillite.

En affaiblissant cet important pilier du revenu de retraite offert par l'employeur, on fait porter plus de poids aux autres piliers. La durabilité du RPC dont a témoigné l'actuaire en chef, quand il a dit qu'il peut couvrir les prestations pour encore au moins 75 ans, est très importante pour les aînés qui — je le répète — se préoccupent de leurs enfants et petits-enfants.

Les changements annoncés — la première augmentation en un demi-siècle — prendront des années à mettre en œuvre progressivement. Malgré cela, la bonification est modeste. Même si elle est plus que bienvenue, cette bonification ne garantit pas aux Canadiens une retraite convenable. Ce qu'elle fait, c'est porter la prestation annuelle maximale du RPC à 20 000 $ en 2016, ce qui est à peu près équivalent au seuil de pauvreté.

La Fédération nationale des retraités recommande qu'on entreprenne dès que possible un examen des bonifications futures du RPC, y compris un volet facultatif, sachant le temps qu'il a fallu pour qu'on en arrive à cette bonification.

La FNR recommande aussi que la clause d'exclusion pour élever des enfants et la clause d'exclusion pour invalidité s'appliquent également à la bonification du RPC. Pour être juste envers les personnes touchées, on tient compte de cette situation dans le calcul du RPC depuis le début pour l'invalidité, et depuis 1977 pour les personnes qui élèvent des enfants. Parmi

larger income gap if these provisions are not included.

We believe that a number of positions taken in the debates in the House of Commons at second reading need to be addressed. Voluntary savings vehicles such as RRSPs and TFSAs are adequate to enable people to save for their retirement. While this is true for the well off with sufficient funds to invest, it is not true for middle income families, and certainly not for lower income people. The net result cited by various researchers is that nearly a quarter of middle income workers will sustain a substantial drop in their standard of living upon retirement because they have not or could not save enough.

The CPP contribution is a payroll tax that will cause job losses. This same argument was made when the contribution rates were doubled in 1986 with no attendant increase in benefits and there were no job losses. There is no evidence that job losses will happen at this time.

Employers will be paying thousands more. The absolute maximum additional contribution payable by an employer is $1,100 in today's dollars, and is not payable until increases are fully phased in in 2025, and only in relation to an employee earning $82,700. So to raise the fear that small businesses will be burdened with thousands of such payments is unwarranted. Average incomes are closer to $55,000 or the YMPE in 2016.

In 2025, the annual employer contribution is $515 — or $43 a month — or less than $20 a paycheque. So as far as the job loss argument, why would an employer terminate an employee over $20 a paycheque?

Low income workers will lose their GIS benefits due to increased CPP. Low wage earners should absolutely participate in the increased CPP, even if their income supplements are replaced by CPP benefits, not least is the dignity of having paid for one's own retirement. The increased WITB is a welcome measure to ensure that low wage earners can participate. If legislators are concerned about the low income, they can exempt the increased CPP benefits from the GIS calculation. Our children should not have to pay for our retirement.

This concern is actually prevented by CPP legislation. All future benefit increases must be fully funded. Each generation is funding its own retirement in relation to these increases. Furthermore, as with all large, well-managed defined benefit

les aînés, ce sont les femmes seules qui ont en ce moment les plus faibles revenus, et la prochaine génération fera face à un écart de revenu encore plus grand si ces clauses ne sont pas incluses.

Nous croyons qu'il faut se pencher sur diverses positions exprimées lors des débats qui ont eu lieu à la Chambre des communes au moment de la deuxième lecture. On a soutenu que les instruments d'épargne facultatifs comme le REER et le CELI permettent aux gens de mettre de l'argent de côté en prévision de leur retraite. C'est bien le cas pour les personnes qui sont bien nanties et qui ont assez de fonds pour faire des placements, mais pas pour les familles à revenu moyen, et certainement pas pour les personnes à faible revenu. Le résultat net, selon divers chercheurs, c'est que près du quart des travailleurs à revenu moyen connaîtront une baisse significative de leur niveau de vie à la retraite parce qu'ils n'auront pas mis suffisamment d'argent de côté ou qu'ils n'auront pas été en mesure de le faire.

On a aussi affirmé que la cotisation au RPC est une charge sociale qui va causer des pertes d'emplois. On avait dit cela quand les taux de cotisation avaient doublé en 1986 sans qu'il y ait d'augmentation correspondante des prestations, et il n'y a pas eu de pertes d'emplois. Rien ne prouve qu'il y aurait des pertes d'emplois maintenant.

Des gens ont déclaré que les employeurs allaient payer des milliers de dollars de plus. La cotisation maximale absolue qui sera exigée d'un employeur est de 1 100 $ en dollars d'aujourd'hui. Elle ne sera payable qu'une fois que les bonifications auront été entièrement mises en œuvre, en 2025, et ce, pour un employé qui gagne 82 700 $. Il n'est donc pas justifié d'alimenter la peur en soutenant que les petites entreprises seront anéanties par ces paiements. Les revenus moyens se situent plus près de 55 000 $ ou du MGAP de 2016.

En 2025, la cotisation annuelle de l'employeur était de 515 $ — ou de 43 $ par mois — ce qui correspondait à moins de 20 $ par paie. Donc, en ce qui concerne l'argument des pertes d'emplois, pourquoi un employeur remercierait-il un employé pour 20 $ par chèque de paie?

On a affirmé que les travailleurs à faible revenu perdraient leurs prestations du SRG, à cause de la bonification du RPC. Les petits salariés devraient absolument participer au RPC bonifié, même si leurs suppléments de revenu sont remplacés par des prestations du RPC, ne serait-ce que pour la dignité d'avoir cotisé à leur propre retraite. La Prestation fiscale pour le revenu de travail, ou PFRT, est une excellente mesure garantissant aux petits salariés de pouvoir participer. Si les législateurs se préoccupent des faibles revenus, ils peuvent soustraire les prestations bonifiées du RPC du calcul du SRG. Nos enfants ne devraient pas être obligés de payer notre retraite.

On a dit s'inquiéter que toutes les prestations bonifiées à l'avenir doivent être entièrement capitalisées, mais la Loi sur le RPC empêche cela, en fait. Chaque génération finance sa propre retraite, pour ces bonifications. De plus, comme pour tout régime

pensions, contributions pay for 20 percent of benefits. The rest is funded from investment returns. Those are our recommendations and I would be pleased to take questions.

The Chair: Thank you very much. Senator Dean, sponsor of the bill, to ask questions first.

Senator Dean: Thank you both for thoughtful presentations and for being here today. The question is to both of you, but I think predominantly perhaps to Mr. John.

We were reminded yesterday that there has been no change to the level of replacement income suggested by the CPP since its inception in the 1960s. It's still at 25 per cent. There is a proposal to move it modestly to 33 per cent, and this is in the context where there is a decline of workplace pension plans.

There seems to be consensus that there is a problem or an issue to be addressed here, if we think about this in policy terms. We have heard some different reactions about whether this is the right thing and the right instrument to address it. On the one hand, we have heard that it's a step too far, that it will have a negative impact on the economy and employers. On the other hand, we hear that it hasn't gone far enough, that some have argued for a doubling of replacement income in retirement, some for 40 per cent. There was a compromise reached between the ministers in the middle somewhere. Is this middle ground the right ground? Is it a step too far or perhaps not far enough?

Mr. John: Well, if you look just at the Canada Pension Plan, it's probably not far enough. If you look at the overall picture of income equality and the distribution of wealth in Canada, which is getting more skewed as time goes on, to address the issue of poverty and income security in retirement really should look at all of those questions.

To look at only the CPP as the proper instrument to do that, standing alone by itself causes some concerns. It needs to be part of the retirement income security, but it can't be the only mechanism. It's unfortunate to see the deterioration of workplace pensions. When CPP was first initiated, it was done as part of an income security package, which included workplace pensions which at that time were on the rise. Maybe there was an expectation that that would continue. Between 1966 and 1970, there was actually a surplus in the funding for CPP. There are many different ways that funding has changed over the years.

Mr. Laurin: I could talk for a long time about a lot of what you said in your remarks. You ask is this the right instrument. I don't think it is if at the end the cost is shifted to future generations. I think we must ensure that at least this doesn't happen.

Senator Stewart Olsen: Thank you. My question is for Mr. Laurin. I'm actually quite worried about the risk, too. It's taxpayers' money. So we're taking on this proposition, CPP2 is

de pension à prestations déterminées qui est important et bien géré, les cotisations couvrent 20 p. 100 des prestations. Le reste est financé par le rendement sur les investissements. C'était nos recommandations, et je serai ravi de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Le sénateur Dean, qui est le parrain du projet de loi, va poser les premières questions.

Le sénateur Dean : Je vous remercie tous les deux des exposés réfléchis que vous nous avez présentés. Ma question s'adresse à vous deux, mais surtout, je crois, à M. John.

On nous a rappelé hier que le niveau du revenu de remplacement suggéré par le RPC n'a pas changé depuis sa création dans les années 1960. Il se situe encore à 25 p. 100. On propose de le hausser un peu, à 33 p. 100, et ce, dans le contexte d'une diminution des régimes de pension offerts par les employeurs.

On semble s'entendre pour dire qu'il y a un problème à résoudre, sur le plan de la politique. Nous avons entendu des réactions différentes à savoir si c'est la bonne chose à faire et le bon instrument pour le résoudre. D'un côté, on nous a dit que cela va trop loin, et que cela aura un effet négatif sur l'économie et les employeurs. De l'autre côté, on nous a dit que cela ne va pas assez loin et qu'il faut doubler le revenu de remplacement à la retraite, de sorte qu'il soit de 40 p. 100. Les ministres en sont arrivés à un compromis, à mi-chemin. Est-ce que c'est ce qui convient? Est-ce trop? Est-ce insuffisant?

M. John : Eh bien, si vous regardez le Régime de pensions du Canada seulement, ce n'est probablement pas assez. Si vous regardez globalement l'égalisation des revenus et la distribution de la richesse au Canada, qui deviennent de plus en plus asymétriques avec le temps, il faut vraiment se pencher sur cela pour résoudre la question de la pauvreté et de la sécurité du revenu à la retraite.

Ne voir que le RPC comme étant le bon instrument pour ce faire, sans rien d'autre, est préoccupant. Il doit faire partie de la sécurité du revenu à la retraite, mais il ne peut être le seul mécanisme. Il est malheureux de constater la détérioration des régimes de pension offerts par les employeurs. Quand il a été créé, le RPC était un élément de l'ensemble des instruments de sécurité du revenu, avec les régimes de pension offerts par les employeurs qui étaient en hausse, à l'époque. On s'attendait peut-être à ce que cela se poursuive. Entre 1966 et 1970, il y a eu en fait un surplus dans la capitalisation du RPC. Le financement a changé de bien des façons au fil des années.

M. Laurin : Je pourrais parler longuement de bien des choses que vous avez dites. Vous demandez si c'est le bon instrument. Je ne crois pas que ce soit le cas si, au bout du compte, le coût est transféré aux générations futures. Je pense que nous devons au moins veiller à ce que cela ne se produise pas.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci. Ma question s'adresse à M. Laurin. Le risque me préoccupe énormément moi aussi, car c'est l'argent des contribuables qui est en jeu. Dans cette

taking on enormous risk to taxpayers' money. They fund it. I'm a bit worried about the CPP2 fund, the separate fund being set up, and what will happen with that. You made the point that there are no clear rules governing the asset administration. We did ask the minister, and the minister responded that "It's not me; it's up to the board." I'm wondering what you think of that.

Mr. Laurin: It's up to the board. It must come up with enough investment income to finance a plan with contribution rates of 2 per cent and 8 per cent. This is the constraint they will be facing. So the CPPIB will need to take the necessary risks in their investment strategy to generate enough returns based on the contributions they are getting.

That's where I think more work could have been done in advance, when these negotiations were taking place, to at least come up with some arrangement as to how this is going to be handled. That's what a pension plan is; it's a way to manage risks.

In this situation, who are the sponsors? Is it the 10 provinces and the federal government? And they represent whom? You just said the taxpayers. So really it's taxpayers funding their own pensions.

Senator Stewart Olsen: That's right.

Mr. Laurin: Will future generations be funding the pensions of the current generation if things go sour? If things go well and there is a surplus, then great; the current generation will get higher benefits because there will be a big surplus. They will lobby for it and they will get it.

Is that what should happen? You are asking future generations to take on the risk. They have a cost. Risk is costly. Someone must assume the cost of that risk, but they don't get compensated for it. Future generations will only get compensated for that risk if they get the benefit from things going better than expected. And if things go better than expected, that would mean they would pay lower contributions in the future. Because there is a surplus, right? So contributions lower than the real value they are getting.

In my opinion, that's not likely to happen, because when there is a surplus in the pension plan, usually the ones who stand to retire get the benefit. They lobby for it and they get it. So I think there is an asymmetry here.

We're late in the game; I realize that. These could all be set in regulations, but we haven't seen the regulations, so we don't know what the mechanisms will be. Now you are asked to vote on something that is really unclear.

proposition, le RPC2 prend d'énormes risques avec l'agent des contribuables. Ce sont ces derniers qui assurent le financement. Je m'inquiète à propos du RPC2, du fonds distinct qui est établi et de ce qu'il en adviendra. Vous avez fait remarquer qu'aucune règle claire ne régit la gestion des actifs. Lorsque nous avons interrogé le ministre à ce sujet, il nous a répondu que la question ne relevait pas de lui, mais de l'office. Je me demande ce que vous en pensez.

M. Laurin : La gestion relève de l'office, qui doit générer suffisamment de revenus de ses investissements pour financer un régime à un taux de cotisation de 2 à 8 p. 100. C'est la contrainte avec laquelle il devra composer. L'OIRPC devra donc prendre les risques nécessaires dans le cadre de sa stratégie d'investissement pour tirer un rendement suffisant des cotisations reçues.

À mon avis, c'est là qu'on aurait pu effectuer plus de travail à l'avance, quand les négociations étaient en cours, pour au moins déterminer comment on procédera. Un régime de retraite, c'est une manière de gérer le risque.

Dans le cas présent, qui sont les parrains? Est-ce que ce sont les 10 provinces et le gouvernement fédéral? Et qui représentent-ils? Vous venez de parler des contribuables. Dans les faits, ce sont eux qui financent leurs propres régimes de retraite.

La sénatrice Stewart Olsen : En effet.

M. Laurin : Les générations futures financeront-elles les régimes de retraite de la génération actuelle si les choses tournent mal? Si tout va bien et que le régime affiche un excédent, alors c'est formidable. La génération actuelle bénéficiera de prestations plus élevées parce qu'il y aura un surplus substantiel. Elle exercera des pressions en ce sens et elle aura gain de cause.

Est-ce ainsi que les choses devraient se passer? On demande aux générations futures d'assumer le risque. Il y a un coût. Le risque est coûteux et quelqu'un doit assumer ce coût, sans toutefois être indemnisé en conséquence. Les générations futures ne seront indemnisées de ce risque que si les prestations sont plus élevées que prévu. Si les choses tournent mieux que prévu, les cotisations seraient moins élevées dans l'avenir parce que le régime affiche un excédent, n'est-ce pas? Les cotisations seraient donc moins élevées que la valeur réelle que les adhérents obtiennent.

Selon moi, il est peu probable que cela arrive, parce que quand le régime de retraite affiche un excédent, ce sont ceux qui prennent leur retraite qui en profitent. Ils exercent des pressions à cette fin et obtiennent ce qu'ils veulent. Je pense donc qu'il y a une asymétrie ici.

Je me rends compte que le processus est très avancé. Le règlement pourrait régir tous ces points, mais comme nous ne l'avons pas vu, nous ignorons quels mécanismes il comprendra. On vous demande maintenant de voter à propos de quelque chose de vraiment nébuleux.

Mr. John: I want to try to clarify something that I think a lot of people don't see clearly, and it's the fact that this is not a taxpayer-based issue. People who have a job pay taxes and they contribute to CPP, but CPP contributions from employees and employers is what funds the plan and the investments in that plan. It's not an issue restricted to taxpayers. So I think we need to be clear that when we talk about how this gets funded, and the future obligations and liabilities, it's on the Canada Pension Plan, not on taxpayers in general.

Senator Seidman: I would like to pursue exactly this subject matter with Mr. Laurin, if I could. You said in your presentation that, "To most people, fully funded implies an ability to pay obligations with assets on hand. The expanded CPP and base CPP, for that matter, is not designed to be fully funded in that sense."

For Canadians, these are very basic matters. I think most Canadians — myself included, perhaps — don't really understand the essence of CPP.

So my question to you is this: Could you explain CPP1 and CPP2 in that sense, exactly how is it constructed? We contribute to it from our paycheques. Is it sequestered? Is it a pot of money that goes into general revenues? So that we all understand the risk, what really happens to our money?

Mr. Laurin: I'll try to be brief. CPP1, the real CPP, was set up as a social security program. That's how the OECD would qualify it. It was to be funded as a pay-as-you-go program. That's totally fine if there are no demographic shifts, but there were demographic shifts. Current contributions by workers pay the pensions of the pensioners. That's how it was set up originally.

The risk here was a funding risk, but it was not like an investment risk, because they were just reserves — although the reserves were small in comparison to the liabilities. The risk was a demographic risk.

What can happen if there is a big demographic shift is that there are not enough workers to pay the pensions for the number of retirees, and that is what happened.

The Chief Actuary calculated that the contribution rate would have to climb to 14 per cent. At the time, that was seen as way too much, so a compromise was reached. The contribution rate is now 9.9 per cent. Since 2000, it is higher than the pay-as-you-go rate. So a sizable reserve was accumulated, and now the investment income on that reserve will serve to pay part of the benefit, not all of it. Most of the benefit will still be paid by current workers' contributions. It is still mainly a social security program in that sense, but it's partly funded, so at least the intergenerational inequities are not as bad as they could have been. So that's CPP.

M. John : Je veux tenter d'éclaircir quelque chose que bien des gens ne saisissent pas bien, à mon avis : c'est le fait que la question ne dépend pas seulement des contribuables. Les gens qui occupent un emploi paient des impôts et cotisent au RPC, mais ce sont les cotisations des employés et des employeurs qui financent le régime et ses investissements. La question ne concerne pas seulement les contribuables. Je pense donc qu'il faut qu'il soit clair que c'est le Régime de pensions du Canada et non les contribuables en général qui assumera le financement, les obligations et le passif dans l'avenir.

La sénatrice Seidman : Je voudrais poursuivre exactement sur ce sujet avec M. Laurin, si vous le voulez bien. Dans votre exposé, vous avez affirmé que « Pour la plupart des gens, "entièrement capitalisé" signifie qu'on a les actifs nécessaires pour respecter toutes les obligations. Le RPC bonifié, comme le RPC de base, n'est pas conçu pour être entièrement capitalisé dans ce sens-là. »

Ce sont des questions fondamentales pour la plupart des Canadiens. Je pense que la plupart d'entre eux — peut-être même moi — ne comprennent pas vraiment l'essence du RPC.

Pourriez-vous alors nous expliquer les rouages du RPC1 et du RPC2? Nous y cotisons à même notre salaire. Les fonds sont-ils versés dans une réserve ou aux revenus généraux? Expliquez-nous ce qu'il advient vraiment des fonds pour que nous comprenions tous le risque.

M. Laurin : Je tenterai d'être bref. Le RPC1, le vrai RPC, a été établi à titre de programme de sécurité sociale. C'est ainsi que l'OCDE le qualifierait. Il devait reposer sur un financement par répartition. Cette méthode fonctionne très bien s'il n'y a pas de changements démographiques; or, de tels changements sont survenus. Les cotisations actuelles paient les prestations des retraités, tel que prévu initialement.

Le risque ici venait de la capitalisation. Ce n'était pas comme un risque d'investissement, parce que ce n'étaient que des réserves, même si ces dernières étaient minimes par rapport au passif. Le risque était un risque démographique.

Si un changement démographique d'envergure se produit, il se peut qu'il n'y ait pas assez de travailleurs pour payer les prestations des nombreux retraités, et c'est ce qui s'est passé.

L'actuaire en chef a calculé que le taux des cotisations devrait être porté à 14 p. 100. Ce taux ayant été jugé trop élevé à l'époque, on en est arrivé à un compromis. Le taux est maintenant de 9,9 p. 100. Depuis 2000, ce taux est supérieur au taux de répartition. On a ainsi accumulé une réserve substantielle, dont le revenu de placement servira à payer une partie, et non la totalité, des prestations. Ces dernières seront en majeure partie payées par les cotisations des travailleurs actuels. Ainsi, le régime est encore principalement un programme de sécurité sociale, mais il est partiellement financé. Au moins, les inégalités intergénérationnelles ne sont pas aussi criantes qu'elles auraient pu l'être. Voilà pour le RPC.

CPP2 promises something different. It promises to be fully funded by contributions and investment income. This is different. You contribute for 40 years, so you have made your contributions and you have earned investment income on those contributions — as a group, obviously, not as an individual — and then the group collects the benefits from those contributions and investment income. It's fully funded in that sense.

Now, in order for this to be secure, the investment would need to match the liabilities. So here, if we're saying we really wanted fully secure, we could invest all of this in government, real return bonds, 40 years, and then we would know what we get at the end and it's fully secure. However, no one is really advocating for that. That would be really expensive.

There are other ways. New Brunswick just reformed their public pension plan regime. They opted for something that is more of a compromise. They are running stochastic simulations with their portfolio. They come up with a thousand scenarios, and it has to be right 97.5 per cent of the time. So 25 scenarios could be worse than the threshold that they decided should be the security threshold of the benefits. I think it's the base benefit, not including price inflation. They say this needs to be secure 97.5 per cent of the time, and so they have to adjust their investment strategy as a consequence so that the amount of risk that they take will allow them to reach that. If you do it this way, at least you don't have to invest everything in real return bonds, which would be really expensive.

There are probably other ways, too. If we start thinking about it, I'm sure we could find other ways to bring more security, or to at least not pretend that this is fully funded and that the assets will be there, that it's secure for sure, when really we don't know.

The Chair: Essentially what you're saying, Mr. Laurin, if I've understood you, is that there are two principal ways that the issue of funding in the long term can be adjusted: one is through increased contributions, and the other is through a change in investment strategy calculated to yield higher than the current strategy; is that correct?

Mr. Laurin: If you change your investment strategy, you would go more conservative, and so you would need higher contributions.

The Chair: So the point is that really, in the end —

Mr. Laurin: But it would be more secure. If what we're promising Canadians is a secure benefit, then let's design the plan to be more secure. It would be okay if we did not promise Canadians that this is not a secure plan and we said there are significant risks, and if these risks materialize, the rules need to be clear.

Le RPC2 prévoit quelque chose de différent, puisqu'il doit être entièrement financé par les cotisations et le revenu de placement. C'est différent. Si on cotise pendant 40 ans, on a effectué des cotisations et on en a obtenu un revenu de placement, à titre de groupe et non à titre personnel, bien entendu. Le groupe reçoit ensuite les prestations, le financement venant des cotisations et du revenu de placement. Le régime est ainsi entièrement capitalisé.

Mais pour que ce régime soit sûr, l'investissement doit être égal au passif. Si nous voulions vraiment qu'il soit entièrement sûr, nous pourrions investir tous les fonds dans des obligations à rendement réel du gouvernement pour 40 ans; nous saurions ainsi ce que nous obtiendrions à la fin et le régime serait entièrement sûr. Personne ne préconise vraiment cette approche, toutefois, car ce serait vraiment cher.

Il existe d'autres manières d'investir. Le Nouveau-Brunswick vient de réformer son régime de retraite et a opté pour un compromis. Procédant à des simulations stochastiques dans son portefeuille, il dresse 1 000 scénarios, qui doivent être bons 97,5 p. 100 du temps. De ces scénarios, 25 pourraient se trouver sous le seuil jugé sûr pour les prestations. Je pense qu'il s'agit ici des prestations de base, qui n'incluent pas l'inflation des prix. Les placements doivent être sûr 97,5 p. 100 du temps; les gestionnaires doivent donc adapter leur stratégie d'investissement en conséquence pour que le risque qu'ils prennent leur permette de respecter ce pourcentage. Si on agit ainsi, au moins on n'a pas à tout investir dans des obligations à rendement réel, une solution vraiment chère.

Il existe probablement d'autres manières d'investir. Si nous nous penchons sur la question, je suis certain que nous pourrions trouver d'autres moyens d'assurer une plus grande sécurité ou au moins de ne pas prétendre que le régime est entièrement capitalisé, que les actifs seront là et que le régime est vraiment sûr alors que nous n'en savons rien.

Le président : Si je vous comprends bien, monsieur Laurin, vous dites essentiellement qu'il existe deux principales manières d'ajuster le financement à long terme : d'une part, en augmentant les cotisations, et de l'autre, en modifiant la stratégie d'investissement pour obtenir un rendement supérieur à celui de la stratégie actuelle. Est-ce bien cela?

M. Laurin : Si on modifie sa stratégie d'investissement, on se montrerait plus prudent et augmenterait donc les cotisations.

Le président : Donc, au bout du compte, ce serait vraiment...

M. Laurin : Le régime serait toutefois plus sûr. Si on promet aux Canadiens des prestations garanties, alors concevons le régime de manière à ce qu'il soit plus sûr. Ce serait correct si nous n'avons rien promis de tel et indiqué que les risques sont élevés; mais si ces risques se concrétisent, les règles doivent être claires.

Senator Marshall: I would like to carry on talking about the investment strategy. I had thought the investment strategy for the current plan was in the policy of the investment board and that it's not in legislation or regulations.

When the minister was here yesterday, I asked a question about the investment strategy of the board and whether the government would be interfering in that. Looking on the website of the investment board, my recollection is that their rate of return is, I don't know, 6 or 7 per cent, so I was thinking as long as they continue on with their current strategy, everything looks fairly good at this point in time.

But you were saying there is no provision in the regulations. Is there a provision in the existing legislation or regulations governing the existing Canada Pension Plan that is missing in this legislation? I was thinking it's just a strategy of the board. Is there something in the legislation or regulations that you're aware of that we should have for the expanded Canada Pension Plan?

Mr. Laurin: Well, yes, for the expanded plan it would have been nice, for sure, to have had some rules regarding what happens, because right now we don't know. Yes, the CPPIB is yielding — I don't know what the return was last year. There is a lot of volatility. When you look at the prospectus for any stock you are always told, as a disclaimer, not to look at historical returns as a guide for what your future return will be. There are risks. It's the same thing for the CPPIB. We all understand it.

Maybe, if I look at the last 10 years, I'll have an average return of 4 per cent. I don't know what it is; I can choose 12 or 20 years, and maybe it will be different. You can always pick and choose and get the average return that you want. Yes, there are risks and we realize there will be good and bad years. When we are looking 40 years in the future, they don't know, and we don't know; no one knows what the return will be.

Senator Marshall: What precisely do you think we should have in this legislation or in the regulations? What do you think we should be looking for?

Mr. Laurin: As I understand, it's up to the regulations, the way the bill was drafted, and this also needs to be negotiated with the provinces. Like I said, we are late in the game but what would have been nice is if we could have negotiated in advance these mechanisms for funding the level of risks and what happens in the future if returns are higher or lower than projected. That way, we would know what we're embarking on; that would have been the best.

If this is the way we go, I would have favoured a system similar to New Brunswick's, where base benefits are very secure in a stochastic scenario simulation model. If you can adapt a portfolio that will lead to intended results 97 per cent, 90 per cent of the time, you can get your base benefit protection. It's secure in that way. Then, you know, the last 20 per cent of your benefits may

La sénatrice Marshall : Je voudrais continuer de parler de la stratégie d'investissement. Je croyais que la stratégie d'investissement du régime actuel figurait dans la politique de l'office d'investissement, et non dans la loi ou le règlement.

Quand le ministre a comparu hier, je l'ai interrogé au sujet de la stratégie d'investissement de l'office et je lui ai demandé si le gouvernement interviendrait à cet égard. J'ai consulté le site web de l'office, et, de mémoire, son taux de rendement était de 6 ou 7 p. 100. Je pensais donc que s'il maintenait sa stratégie actuelle, tout semblait bien aller pour l'instant.

Mais vous affirmez que le règlement ne comprend pas de disposition à ce sujet. La loi et le règlement qui régissent le Régime de pensions du Canada comprennent-ils une disposition qui ne figure pas dans le projet de loi? Je pensais que c'était simplement qu'une stratégie de l'office. Savez-vous si la loi et le règlement comprennent une disposition que nous devrions avoir pour le Régime de pensions du Canada bonifié?

M. Laurin : Eh bien oui, il serait bien de disposer de certaines règles pour savoir ce qu'il se passe à propos du régime bonifié, car à l'heure actuelle, nous sommes dans l'ignorance. L'OIRPC obtient un certain rendement, mais je ne connais pas celui de l'an dernier. Les marchés sont très volatils. Quand on lit les prospectus pour n'importe quelle action, il est toujours indiqué, à titre de décharge, de ne pas se fier au rendement antérieur pour évaluer le rendement futur. Il y a des risques. Il en va de même pour l'OIRPC. Nous le comprenons tous.

Peut-être que si j'examine les 10 dernières années, je verrai que le rendement moyen était de 4 p. 100. Je ne sais pas ce qu'il en est. Je peux choisir un horizon de 12 ou 20 ans, et le rendement sera peut-être différent. On peut toujours choisir et obtenir le rendement moyen recherché. Oui, il y a des risques, et nous comprenons qu'il y aura de bonnes et de mauvaises années. Mais l'office ignore, nous ignorons, tout le monde ignore quel sera le rendement dans 40 ans.

La sénatrice Marshall : Que devraient comprendre le projet de loi et le règlement? Que devrions-nous chercher à y inclure?

M. Laurin : D'après ce que je comprends, cela dépend du règlement, de la manière dont le projet de loi est élaboré. Il faut aussi négocier cela avec les provinces. Comme je l'ai indiqué, le processus est déjà très avancé, mais il aurait été bien de négocier à l'avance des mécanismes pour financer le niveau de risque et ce qu'il se passera dans l'avenir si le rendement est supérieur ou inférieur aux prévisions. Nous saurions ainsi dans quoi nous nous embarquons; cela aurait été préférable.

Mais si c'est ainsi que nous procédons, alors je privilégierais un régime similaire à celui du Nouveau-Brunswick, dans le cadre duquel les prestations de base sont très sûres grâce au modèle de scénarios et de simulations stochastiques. Si on peut adapter un portefeuille de manière à obtenir les résultats escomptés 90 ou 97 p. 100 du temps, on peut protéger les prestations de base. De

vary, and everyone understands this part is more flexible.

If you structure it this way, the risk of intergenerational transfers is reduced a lot. That's what we don't want, intergenerational transfers. That's what I don't want.

The Chair: I will go to the second round now. Senator Dean, followed by Senator Stewart Olsen.

Senator Dean: Thank you, chair. What a terrific discussion about risk. It's very, very important, so thank you for the comments so far.

I would like to explore risk a little bit more. We have a fairly detailed report the Chief Actuary conducted, as required, when there are CPP changes, which tells us that there is an expectation that contributions proposed together with investment returns will be sufficient in the long term to deliver on the future benefit.

We have investments being handled through the Canada Pension Plan Investment Board, which is a globally respected investment organization. It is not a small player.

There will always be risk: There is risk in RRSPs. There are massive risks associated with defined contribution plans, especially when somebody happens to retire when the market is down.

My question to both of you is: What is the risk of doing nothing? If we are concerned about intergenerational transfer, we know that we have 1.1 million families at risk already, and growing; we know that workplace based pension plans are in decline; we know that the 25 per cent replacement rate in CPP has been unchanged since the 1960s, and that the fill-in pieces that were anticipated as part of that have not materialized. In fact, they have evaporated.

Are we not putting a lot of risk on future generations of covering all of those shortfalls and taking on the responsibility that I think we are, perhaps, looking to avoid today?

What is the risk of doing nothing and not preparing, over the next 30 to 40 years, for a viable, responsive CPP?

Mr. John: I would definitely like to respond to that. I don't think it's a risk we should assess; it's a result we should assess. I think it's clear from the direction that things are going that the risks will definitely have certain outcomes, which will not be positive.

It's nice to look at the risk. I think it's incredible. As you said, the Canada Pension Plan is world-renowned for its sustainability. I don't know any other pension plan that has been evaluated as 75 years, which is the limit to which you can go.

cette manière, le régime est sûr. On sait aussi que les derniers 20 p. 100 des prestations peuvent varier, et tout le monde comprend que cette partie est plus souple.

Si on structure ainsi le régime, le risque de transferts intergénérationnels est considérablement réduit. Or, ce sont ces transferts que nous cherchons à éviter.

Le président : Nous allons maintenant entamer le deuxième tour. Le sénateur Dean prendra la parole, suivi de la sénatrice Stewart Olsen.

Le sénateur Dean : Merci, monsieur le président. Quelle discussion formidable sur le risque! C'est extrêmement important. Je vous remercie donc des observations que vous avez formulées jusqu'à présent.

J'aimerais approfondir un peu plus la question du risque. Nous avons en main un rapport assez détaillé que l'actuaire en chef a préparé, comme il se doit quand des modifications ont été apportées au RPC, et ce rapport nous indique qu'à long terme, les cotisations proposées et le rendement des investissements devraient suffire à assurer la capitalisation des prestations futures.

Les investissements sont gérés par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, un organisme respecté à l'échelle internationale. Ce n'est pas un acteur de second plan.

Il y aura toujours des risques. Il y en a dans les REER, et les régimes de retraite à cotisation déterminée s'accompagnent de risques considérables, particulièrement quand on prend sa retraite alors que le marché est déprimé.

Voici la question que je vous poserais à tous les deux : quel risque court-on en ne faisant rien? Si nous nous préoccupons du transfert intergénérationnel, nous savons que 1,1 million de familles sont déjà exposées à un risque, et ce chiffre ne cesse de croître. Nous savons que les régimes de pension en milieu de travail sont en déclin, que le taux de remplacement de 25 p. 100 du RPC n'a pas changé depuis les années 1960, et que les mesures de comblement anticipées à cet égard ne se sont pas concrétisées et ont en fait disparu de l'équation.

N'exposons-nous pas les générations futures à un grand risque en leur faisant combler toutes ces lacunes et assumer une responsabilité que nous cherchons peut-être à éviter aujourd'hui?

Que risquons-nous en ne faisant rien et en ne prévoyant pas un RPC viable et adaptable pour les 30 à 40 prochaines années?

M. John : Je voudrais certainement répondre à cette question. À mon avis, nous ne devrions pas évaluer le risque, mais le résultat. À voir la tournure que prennent les choses, il est évident que le risque aura certainement des résultats, qui ne seront pas positifs.

C'est bien de s'intéresser au risque. Je pense que c'est incroyable. Comme vous l'avez souligné, le Régime de pensions du Canada est reconnu de par le monde pour sa viabilité. Je ne connais aucun autre régime de retraite dont la viabilité a été évaluée à 75 ans, la limite jusqu'où on peut aller.

Doing nothing will definitely have negative results for the intergenerational obligation; that will grow, and we don't need that today. There is already a little bit of that discussion going on with millennials being somehow convinced they are covering the burden of the cost of seniors when, in actual fact, seniors have provided for their own retirements, including OAS, which comes out of the general fund, but it's funded by per capita federal tax from everybody who pays income tax. So I think the risk of doing nothing is way too high.

I don't think considering the investment risk is something that should be avoided. It is absolutely a discussion that needs to happen, but it should not be a discussion that ends up in not doing this, and even not doing more. Looking at the funding mechanisms and the assurance and, maybe, using an amortization of debt in the bad times of investment returns would be a good way to minimize the impact when the market is not performing well.

Mr. Laurin: First, about the Chief Actuary's report, I think he did his job very well. According to his mandate, he needs to calculate the minimum rate of return that needs to be achieved in order to be able to pay those benefits as set out in legislation. He did that, and the real rate net of the investment management piece needs to be at 3.4 per cent. That is the real rate, nominally, 5.4 per cent, net, of investment management fees. We know that, and we are asking the CPPIB to generate pretty sizable returns.

Then you said there is a crisis or what is going to happen if we do nothing? I don't think there was a consensus in the studies as to whether there was a crisis and we actually needed to go to a mandatory solution. Our mandatory solution — you said it yourself — is a middle ground, so will it really be enough if there were a crisis? Probably not.

Then you talked about low-income people. True, low-income people will probably get a WITB that is better than they currently have. Will this be enough to fully compensate? We don't know yet because we don't know what the changes to WITB will be. WITB has a different objective. It's for the welfare wall. It's to encourage people to work even though they face a lot of benefit clawbacks when they work. They have a high effective tax rate. WITB is for that.

If the effective tax rates change in 10 years, we will adjust the WITB and this function of CCP compensation will quickly be forgotten. We don't know exactly who the low-income people are, but when they retire they will face high clawbacks if they don't change, and right now it is 75 per cent for a single person. It's very high, and that's why they needed to do something. They will find that they have to pay this high clawback rate, so they won't see a lot of benefit from the expanded CPP, and they too will quickly forget that they were compensated through the WITB for their CPP contribution.

L'inaction aura certainement des conséquences préjudiciables au chapitre de l'obligation intergénérationnelle. Cette obligation ira en augmentant, et c'est ce que nous voulons éviter aujourd'hui. Les milléniaux sont déjà un peu convaincus qu'ils assument le fardeau financier des aînés, alors qu'en fait, ces derniers ont assuré leur propre retraite, y compris la Sécurité de la vieillesse, qui est tirée des revenus généraux, mais qui est financée grâce à une capitalisation fédérale imposée à tous ceux qui paient de l'impôt sur le revenu. Je pense donc que le risque que l'on court à ne rien faire est bien trop élevé.

Je pense qu'il ne faudrait pas éviter de considérer le risque de l'investissement. Il faut absolument en discuter, mais il ne faudrait pas décider finalement de ne pas mettre cette initiative en œuvre ou même de ne pas en faire plus. En étudiant les mécanismes de financement et l'assurance, et peut-être en recourant à l'amortissement de la dette quand les investissements offrent un piètre rendement, on aurait un bon moyen de réduire les répercussions quand le marché va mal.

M. Laurin : En ce qui concerne d'abord le rapport de l'actuaire en chef, je pense qu'il a très bien accompli son travail. Selon son mandat, il doit calculer le taux minimal de rendement qu'il faut obtenir pour pouvoir verser les prestations conformément à la loi. C'est ce qu'il a fait, et le taux réel net obtenu dans le cadre de la gestion des investissements doit être de 3,4 p. 100. C'est le taux réel nominal de 5,4 p. 100 net des frais de gestion des investissements. Nous le savons, et nous demandons à l'OIRPC de générer un rendement considérable.

Vous avez ensuite indiqué qu'il y a une crise ou demandé ce qu'il se passera si nous ne faisons rien. Je ne pense pas qu'on s'entende, dans les études, pour dire s'il y a une crise et que nous devons recourir à une solution obligatoire. Notre solution obligatoire — vous l'avez dit vous-même — est un compromis. Se révélera-t-elle suffisante en cas de crise? Probablement pas.

Vous avez ensuite parlé des personnes à faible revenu. Effectivement, elles bénéficieront probablement d'une prestation fiscale pour le revenu de travail plus élevée que celle qu'elles reçoivent actuellement. Mais cela suffira-t-il pour tout compenser? Nous ne le savons pas encore, car nous ignorons les modifications qui seront apportées à la PFRT. Cette prestation a divers objectifs. Elle vise à réduire la dépendance à l'aide sociale en encourageant les gens à travailler même si les prestations sont en bonne partie récupérées quand ils travaillent. Leur taux d'imposition réel est élevé. La PFRT est là pour cela.

Si le taux d'imposition réel change dans 10 ans, nous modifierons la PFRT et cette fonction de compensation du RPC sera vite oubliée. Nous ne savons pas exactement qui sont les personnes à faible revenu, mais quand elles partiront à la retraite, le taux de récupération sera élevé si la situation ne change pas. Ce taux est actuellement de 75 p. 100 par personne seule. C'est très élevé. Voilà pourquoi il faut agir. Elles seront soumises à ce taux de récupération très élevé et ne recevront pas beaucoup de prestations du RPC bonifié, et elles auront tôt fait d'oublier que la PFRT a compensé leurs contributions du RPC.

It raises problems there, too, so it is not an ideal solution — if it's a solution at all. We've published papers looking at the extent of the problem. Yes, there were some problems, obviously. No one is perfect. Not all families have saved enough. But there is still time to save, in many instances. In the latest study I published, I looked at the patterns, and families do save in many different ways, not only RSPs. They may save in their houses, in their small businesses and in many different ways that some of the studies have not considered.

So it's a big question. I will leave it at that. If we want to do something, there are alternatives. In Quebec they did something different, the VRSP, which is voluntary, but employers have to offer. It's not the CPP. There are advantages and disadvantages. I accept that there were negotiations and we came up with an expanded CPP. I don't want to be here saying we shouldn't do the CPP. This was negotiated. It's done. If we are doing it, I'm saying let's do it the right way.

Senator Stewart Olsen: Just a quick comment on something that was said. I think that discussing risk is very important; that's our job as legislators. It was mentioned that there is risk in RSPs and all kinds of things like that. Yes, there is, but it is transparent risk. Canadians don't have a complete understanding that CPP is risky as well. That's what we're trying to do as we examine this legislation, is to see how we can make it better.

Mr. John, I'm wondering if you would agree with me that there is a long wait period for this to kick in, and so a whole generation is lost in this. I would like to see right now things done for seniors and for the poor. I think we can do some things now, and I wonder if you would have suggestions in terms of what we can do now to provide for the interim.

Mr. John: The first thing — and it's really outside a CPP discussion — but the basic foundation of all of this is employment. We've seen hundreds of thousands of good manufacturing jobs leave this country in the last 10 years, and that has caused lots of problems — problems with investments, with interest rates and with income security, whether you're working in precarious work or whether you have a good job. I believe the first thing that needs to happen in Canada is to develop a manufacturing policy and have people going to work.

I remember that when I was very young, it was a very simple equation. You take a raw material, you add labour and you have a product to sell. We don't do that today. We've gotten away from the basics of what sustains communities. So that's one thing that needs to be done.

A lot of Canadians don't understand CPP at all. Most people between 20 and 40 that I talk to are surprised to hear that the Canada Pension Plan is viable for 75 years. Most of them think

Cette solution soulève des problèmes là aussi; elle n'est donc pas idéale, s'il s'agit même d'une solution. Nous avons publié des documents sur l'ampleur du problème. Oui, il y avait des problèmes, de toute évidence. Personne n'est parfait. Ce ne sont pas toutes les familles qui économisent assez. Mais il est encore temps d'économiser dans bien des cas. Dans la dernière étude que j'ai publiée, je me suis intéressé aux tendances, et les familles économisent de bien des manières, pas seulement dans les régimes d'épargne-retraite. Elles épargnent dans leurs maisons et leurs petites entreprises, et de toutes sortes de manières que les études ne prennent pas en compte.

C'est donc une question d'envergure. Je m'en tiendrai là. Si nous voulons intervenir, il y a d'autres solutions. Le Québec a opté pour un régime volontaire d'épargne-retraite, qui doit toutefois être offert par les employeurs. Ce n'est pas le RPC. Cette solution a des avantages et des inconvénients. J'accepte qu'il y ait eu des négociations et que nous ayons décidé de bonifier le RPC. Je ne veux pas dire que nous ne devrions pas aller de l'avant. Nous avons négocié et c'est la solution retenue. Mais si nous allons de l'avant, faisons-le correctement.

La sénatrice Stewart Olsen : Je ferais une brève remarque sur quelque chose que vous avez dit. Je pense qu'il est très important de discuter du risque; cela s'inscrit dans notre travail de législateurs. Vous avez indiqué qu'il y a des risques afférents aux régimes d'épargne-retraite et à tous ces mécanismes. Oui, c'est vrai, mais ce risque est transparent. Les Canadiens ne comprennent pas complètement que le RPC présente aussi un risque. En examinant ce projet de loi, nous cherchons à voir comment nous pourrions l'améliorer.

Monsieur John, je me demande si vous conviendriez avec moi qu'il s'agit d'une initiative de longue haleine et que toute une génération n'en bénéficiera pas. J'aimerais que l'on fasse quelque chose maintenant pour les aînés et les démunis. Je pense que nous pouvons agir maintenant, et je me demande si vous pourriez nous indiquer ce que nous pourrions faire entre-temps.

M. John : Je dirais d'abord — et cela ne concerne en rien le RPC — que l'emploi est la base de tout. Le pays a laissé s'échapper des centaines de milliers de bons emplois manufacturiers depuis 10 ans, ce qui a engendré bien des problèmes au chapitre des investissements, des taux d'intérêt et de la sécurité du revenu, qu'on occupe un emploi précaire ou bien rémunéré. Je pense que la première chose à faire au pays, c'est élaborer une politique pour le secteur manufacturier et faire travailler les gens.

Je me souviens que dans ma prime jeunesse, l'équation était très simple : on prend un matériau brut, on ajoute la main-d'œuvre et on a un produit à vendre. Ce n'est pas ainsi qu'on procède aujourd'hui. Nous nous sommes éloignés des fondements qui soutiennent les communautés. Il faut donc intervenir à cet égard.

Bien des Canadiens ne comprennent rien au RPC. La plupart des gens de 20 à 40 ans auxquels je parle sont étonnés d'apprendre que le Régime de pensions du Canada est viable pour 75 ans. La

they are not going to get anything when they retire. So there needs to be some education about the real issues — about what pensions are and how you save.

When people are going to save and invest money, they have to do that with disposable income — and disposable income, for the bottom 40 per cent of Canadians, has been deteriorating since 1960. So how we expect people to save is a real challenge. We can save in different ways, but if you don't have a decent job and you can't buy a house, and you can't invest that way, and you don't have money left over after you pay all your bills, you can't buy RSPs or put money in a TFSA, how are people supposed to prepare for retirement when they are struggling to make ends meet every day because employment is not what it used to be and what it could be?

There are real challenges. CPP is the end of all these other discussions, and all those other discussions need to be addressed in order to make retirement a pleasant thing to perceive in the future.

Senator Raine: Thank you very much. We have been hearing about the new infrastructure investment bank and the possibility of CPP's pension board investing in that. Is this the kind of investment that our pensions should be going into? Is this a secure investment? You say we need 5.4 per cent — I don't understand the difference between nominal and real rate of return. Anyway, we need a significant return, guaranteed. Could I have your comments on the infrastructure bank?

Mr. Laurin: Infrastructure is definitely a good investment for pension plans. I'm thinking about infrastructure financed through user charges. It could be public transit, airports or ports. There are a lot of them, when we start thinking about it. Some countries have privatized infrastructure, too, so we have examples.

These infrastructures are great for pension funds because they are long term. Their returns are indexed to inflation; they go up with inflation. That's important for a pension plan. It used to be, at least when they started to be sold in other countries — I'm not privy to the CPPIB and other pension plans — apparently they got good prices for it, so they will have good returns. They are pretty safe. If it's public transit, it's pretty safe. You can expect the user charge you will get if it is a port or airport, as long as you maintain it and do your proper due diligence.

So infrastructure is a good pension plan investment. I think we can all agree on this, and there has been lots of writing on this, too.

Senator Raine: For instance, an infrastructure bank would have the ability to borrow on the capital market at a certain rate and then charge out to whoever is borrowing from them at an increased rate and make money that way, the way other banks do?

plupart d'entre eux pensent qu'ils ne recevront rien à leur retraite. Il faut donc éduquer la population à propos des vraies questions : en quoi consistent les régimes de pension et comment peut-on économiser?

Quand les gens économisent et investissent, ils doivent le faire avec le revenu disponible. Or, pour les 40 p. 100 des gens moins bien nantis, ce revenu disponible n'a cessé de diminuer depuis 1960. Il est donc difficile de voir comment ils pourraient économiser. On peut économiser de diverses manières, mais si on n'occupe pas un emploi décent, qu'on est incapable d'acheter une maison et d'investir ainsi, qu'on n'a plus un rond après avoir payé ses factures, et qu'on ne contribue pas à un régime d'épargne-retraite ou à un CELI, comment peut-on se préparer à la retraite quand on peine à arriver quotidiennement parce que l'emploi n'est pas ce qu'il était et ce qu'il pourrait être?

Nous sommes confrontés à de véritables défis. Le RPC est le dernier point dont nous devrions discuter, et il faut s'attaquer aux autres facteurs pour faire de la retraite une chose agréable dont on profitera dans l'avenir.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. Nous avons entendu parler de la banque d'investissement en infrastructure et de la possibilité que l'OIRPC y investisse. Est-ce le genre d'investissement que nos régimes de pension devraient effectuer? Cet investissement est-il sûr? Vous dites que le taux nominal est de 5,4 p. 100, bien que je ne comprenne pas la différence entre ce taux et le taux réel de rendement. Quoi qu'il en soit, nous avons besoin d'un rendement substantiel et garanti. Pourriez-vous me donner votre avis sur la banque d'infrastructure?

M. Laurin : L'infrastructure constitue certainement un bon investissement pour les régimes de retraite. Je pense aux infrastructures financées en imposant des frais aux utilisateurs, comme les transports en commun, les aéroports ou les ports. Il y en a beaucoup, quand on commence à y réfléchir. Certains pays ont privatisé les infrastructures; nous avons donc des exemples.

Ces infrastructures sont excellentes pour les régimes de retraite parce qu'il s'agit d'investissements à long terme. Leur rendement est indexé à l'inflation et augmente à l'avenant. C'est important pour un régime de retraite. À l'époque, du moins quand on a commencé à en vendre dans d'autres pays — j'ignore ce qu'il en est de l'OIRPC et des autres régimes de retraite —, on obtenait apparemment de bons prix; le rendement était donc intéressant. Ce sont des investissements assez sûrs. Si on investit dans les transports en commun, c'est assez sûr. On peut compter sur les frais d'utilisation s'il s'agit d'un port ou d'un aéroport, tant qu'on les maintient et qu'on gère ses affaires rondement.

Je pense donc que nous pouvons tous convenir que les infrastructures constituent un bon investissement pour les régimes de retraite. On a beaucoup écrit sur la question, d'ailleurs.

La sénatrice Raine : Par exemple, est-ce qu'une banque d'infrastructure pourrait emprunter à un certain taux sur le marché financier, puis imposer un taux plus élevé à ses emprunteurs et faire ainsi de l'argent, comme le font d'autres banques?

Mr. Laurin: I don't think we have the whole model for the proposed investment bank yet, but I don't think the model is to go out and borrow. I think the government would borrow its own share, but the rest of the equity would come from pension plans, et cetera, which is not borrowed money.

Right now, if the government share in infrastructure had to come from borrowings, since obviously it's a lot of money and the current income is not there, it's okay. It is also an asset. It's a balance sheet transaction. You are buying an asset with borrowed money, so really you have an asset on one side and a liability on the other and your current expense is only the depreciation of that asset. So it's okay to do that, especially if we need the infrastructure.

We'll see a different model, though, because that's a user charge finance model for infrastructure, which is different. Taxpayers end up paying for infrastructure anyway. We all end up paying for it. It's just how you pay for it; that's the difference.

Mr. John: National Pensioners also supports CPP investments in infrastructure because it's a very good investment. It's long term and it has a good return. The difference that will be coming up in the discussion is how that's done.

It sounds like what is being proposed now is a form of privatization of public assets, and the ownership of public assets helps to reduce the inequality of the distribution of wealth in a national economy. That's an important thing to consider coming up. The other alternative is just to borrow money at a 0 per cent interest rate from the Bank of Canada instead of bringing private banks into the equation, where they will charge some amount of interest for that loan.

The Chair: Okay. Thank you very much. Again, even with that last comment, it sounds to me like one possibility with the somewhat openness of the CPP2 is the possibility that the government could lend the money in CCP2 to its new infrastructure bank at a rate that would guarantee its success and then in the end the taxpayer is on the hook again for covering the issue. One way or the other we will get it. That was just an aside.

Mr. Laurin, I found one thing interesting in your presentation. It was the paragraph where you say:

> . . . investment income are sufficient to fully pay the projected expenditures of the additional Canada Pension Plan over the foreseeable future.

It is the term "foreseeable future" that I'm interested in. I've been part of a process dealing with medical assistance in dying, which has led to a major bill through Parliament in which the term "reasonably foreseeable" was interpreted by the minister wherein the reasonably foreseeable future means a period of up to

M. Laurin : Je pense que nous ne connaissons pas encore tout le modèle de la banque d'investissement proposée, mais je doute qu'on envisage d'emprunter. À mon avis, le gouvernement emprunterait sa propre contribution, mais le reste du financement viendrait des régimes de retraite et d'autres sources. Les fonds ne seraient donc pas empruntés.

À l'heure actuelle, il convient que le gouvernement contracte des emprunts pour fournir sa part d'investissement dans les infrastructures, puisqu'il s'agit de toute évidence de sommes substantielles et qu'aucun revenu n'est généré actuellement. C'est aussi un actif. C'est une transaction au bilan. On achète un actif avec de l'argent emprunté; on a donc d'une part un actif, et de l'autre, un passif, et la dépréciation de l'actif constitue la seule dépense courante. Il convient donc d'agir ainsi, particulièrement si nous avons besoin d'infrastructures.

Nous adopterons un modèle différent, cependant, puisqu'il s'agit d'un modèle de financement reposant sur des frais d'utilisation. Les contribuables finissent par payer les infrastructures de toute façon. Nous finissons tous par les payer. La seule différence, c'est la manière dont on les paie.

M. John : La Fédération nationale des retraités appuie aussi les investissements du RPC en infrastructures, car ce sont d'excellents investissements, qui sont effectués à long terme et qui offrent un bon rendement. Ce qui sera différent, c'est la manière dont on procède.

On dirait qu'on propose maintenant une forme de privatisation des biens publics, et la propriété de ces biens publics contribue à réduire l'inégalité de la répartition de la richesse dans l'économie nationale. C'est un facteur important à prendre en compte en prévision de l'avenir. L'autre solution consiste à emprunter de l'argent à 0 p. 100 d'intérêt auprès de la Banque du Canada plutôt que de faire appel aux banques privées, puisque ces dernières imposeront un certain intérêt sur l'emprunt.

Le président : D'accord. Merci beaucoup. Ici encore, même avec la dernière observation, il me semble que la souplesse du RPC2 permettrait au gouvernement de s'en servir pour prêter de l'argent à sa nouvelle banque d'infrastructure à un taux qui garantirait la réussite, et au bout du compte, le contribuable finirait encore par payer la facture. D'une manière ou d'une autre, nous aurons les infrastructures. Ce n'est qu'une remarque faite en passant.

Monsieur Laurin, j'ai trouvé quelque chose d'intéressant dans votre exposé, dans le paragraphe où vous dites ce qui suit :

> ... des revenus de placement estimatifs qui permettent de couvrir les dépenses prévues du régime de pensions supplémentaire du Canada dans un avenir prévisible.

C'est le terme « avenir prévisible » qui m'intéresse. J'ai pris part à un processus relatif sur l'aide médicale à mourir, qui a mené au dépôt d'un important projet de loi au Parlement, dans lequel le terme « avenir prévisible » a été interprété par le ministre comme étant une période de six à huit mois. Il s'agissait dans ce

six to eight months. That was with regard to reasonably foreseeable death. I'm assuming your term "foreseeable future" has a much longer term on it than six to eight months.

Mr. Laurin: That is taken from Bill C-26. That is the language in the legislation.

The Chair: We have different foreseeable futures depending upon the circumstance, and that's understandable.

I want to thank you both very much for being here. Once again, I thank my colleagues for their questions.

We are now about to start clause-by-clause consideration of Bill C-26. Before we get into it, I want to remind us all that we have a considerable number of officials in the audience. I won't go through all those who are here, but I will indicate to you that they come from the various divisions that are relevant to issues in this particular bill. I want to thank them for being here in case we require your advice on the interpretation of certain aspects as we go through clause by clause. Thank you.

I also want to go over a few points with my colleagues with regard to our process. I want to remind you that if at any time you have any confusion as to where we are in the process, simply signal for clarification and we will attempt to clarify all issues as we go through.

Because of the length of this bill, I want to put a proposal to you. There are I think some 76 clauses here. I would propose that we consider the clauses in groups of 10, but if there are any clauses within a grouping, as we will call it going forward, for which a member has an amendment or any other issue to raise, you will immediately signal and we will go to that clause and deal with the issue that is raised.

Perhaps at the outset I could get a sense from the committee that if there are specific clauses that people wish to raise questions about specifically and so on, we'll let it go through in terms of the actual clauses.

With that, I'm going to move to clause-by-clause consideration of Bill C-26, An Act to amend the Canada Pension Plan, the Canada Pension Plan Investment Board Act and the Income Tax Act. I will proceed to ask you questions in order to go through the clause-by-clause consideration.

Is it in fact agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-26?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's agreed. Thank you.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

I will now ask you officially: Is it agreed with leave, that the remaining clauses be considered in groups of 10?

Hon. Senators: Agreed.

cas de la mort raisonnablement prévisible. Je présume que votre « avenir prévisible » a un horizon bien plus long qu'une période de six à huit mois.

M. Laurin : C'est un extrait du projet de loi C-26. Il s'agit du libellé du projet de loi.

Le président : L'avenir prévisible diffère selon la situation, et c'est compréhensible.

Je tiens à vous remercier de tout cœur d'avoir témoigné. Une fois de plus, je remercie mes collègues de leurs questions.

Nous allons maintenant entreprendre l'étude article par article du projet de loi C-26. Auparavant, toutefois, je vous rappelle qu'un nombre considérable de fonctionnaires assistent à la séance. Je ne vous les nommerai pas tous, mais je vous indiquerai qu'ils viennent de divers services concernés par le projet de loi que nous examinons. Je tiens à les remercier d'être ici au cas où nous aurions besoin de leurs conseils sur l'interprétation de certains passages au cours de l'étude article par article. Merci.

Je veux aussi examiner quelques points avec mes collègues au sujet de notre processus. Je vous rappelle que si, à quelque moment que ce soit, vous ne savez plus où nous en sommes dans le cadre du processus, demandez simplement des éclaircissements et nous tenterons de dissiper tous les problèmes au fur et à mesure.

Compte tenu de la longueur du projet de loi, je veux vous proposer quelque chose. Je pense que le projet de loi comprend 76 articles. Je vous propose de les examiner en groupes de 10, mais si un membre a un amendement à proposer ou souhaite soulever une question au sujet d'un article d'un des groupes, qu'il le signale immédiatement, et nous examinerons cet article afin de régler la question.

Peut-être pourrions-nous convenir d'entrée de jeu que si vous voulez soulever des questions sur un article précis, nous les aborderons une fois rendus à l'article concerné.

Sur ce, nous allons entamer l'étude article par article du projet de loi C-26, Loi modifiant le régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu. Je mettrai les articles aux voix afin de procéder à l'étude article par article.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-26?

Des voix : Oui.

Le président : Le comité accepte. Merci.

Le titre est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Je vais maintenant vous demander officiellement si vous acceptez d'étudier le reste des articles en groupes de 10?

Des voix : Oui.

The Chair: That's agreed. Thank you very much.

Shall clauses 1 to 10 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart Olsen: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 11 to 20 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart Olsen: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 21 to 30 carry?

Senator Stewart Olsen: On division.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 31 to 40 carry?

Senator Stewart Olsen: On division.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 41 to 50 carry?

Senator Stewart Olsen: On division.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 51 to 60 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart Olsen: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall clauses 61 to 69 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart Olsen: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall the schedule carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart Olsen: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Did I hear that correctly? That is carried. I declare that the title has carried.

Shall the bill carry?

Senator Stewart Olsen: On division.

Some Hon. Senators: Agreed.

Le président : Le comité accepte. Merci beaucoup.

Les articles 1 à 10 sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 11 à 20 sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 21 à 30 sont-ils adoptés?

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Des voix : Oui.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 31 à 40 sont-ils adoptés?

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Des voix : Oui.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 41 à 50 sont-ils adoptés?

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Des voix : Oui.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 51 à 60 sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Les articles 61 à 69 sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

L'annexe est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Ai-je bien entendu? Il est adopté. Je déclare le titre adopté.

Le projet de loi est-il adopté?

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Des voix : Oui.

The Chair: The bill is carried, on division.

Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senator Eggleton: Yes.

The Chair: Do you wish to go in camera or remain in public?

Senator Eggleton: In public would be fine. One of the issues raised both with the minister and by some of the organizations that have appeared has been this "drop-out clause," as it's called. I think it is a mistake that it's not part of it, but I also accept what the minister said in terms of his attempt to raise it with provincial counterparts when he meets with them later this month.

I think we should give the minister a little support, indicate our concern about this issue, as we have heard it, and hopefully when he talks to the provinces, he'll say, "Oh, the Senate thinks I should do this, too."

The observation is:

> The Canadian Pension Plan includes provisions which allow an individual to leave out the years they were unable to work due to disability or child-rearing when calculating the value of their government pension. This ensures that an individual's government pension is not dragged down due to these years of little or no contributions. The proposed expanded CPP plan in Bill C-26 does not include these provisions, and as such there is a potential that individuals who have to temporarily leave the workforce for the reasons stated above will receive a lower pension than their peers. The government should work with the provinces in order to ensure that the expanded CPP includes these provisions.

I would move that as the observation.

The Chair: Okay. Senator Eggleton has moved this observation. The observation has been circulated to you. Discussion?

Senator Stewart Olsen: I'll second it.

The Chair: It doesn't require a seconder, but that shows positive support.

Senator Dean: Briefly, as a visitor to the committee, this is a message I think we have heard clearly and broadly, and I would add my support to this observation.

The Chair: Thank you very much, senator. I will now ask: Are you in favour of appending this observation?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

Le président : Le projet de loi est adopté avec dissidence.

Le comité souhaite-t-il que des observations soient annexées au rapport?

Le sénateur Eggleton : Oui.

Le président : Voulez-vous que nous déclarions le huis clos ou poursuivions la séance en public?

Le sénateur Eggleton : Nous pouvons rester en public. Lorsque le ministre et certaines organisations ont témoigné, la question de ce qu'on appelle la « disposition d'exclusion » a été soulevée. Je pense que c'est une erreur que le projet de loi ne contienne pas de telle disposition, mais j'accepte aussi ce que le ministre a dit lorsqu'il a indiqué qu'il tenterait d'aborder la question auprès de ses homologues provinciaux plus tard au cours du présent mois.

Je pense que nous devons offrir un peu de soutien du ministre et lui faire part de notre préoccupation à cet égard, compte tenu de ce que nous avons entendu à ce sujet, en espérant que lorsqu'il parlera aux provinces, il dira : « Oh, et le Sénat considère aussi que je devrais intervenir à ce propos. »

L'observation est la suivante :

> Le Régime de pensions du Canada comporte des dispositions qui permettent à une personne d'exclure du calcul de la valeur de sa pension du gouvernement les années au cours desquelles elle ne pouvait travailler en raison d'une invalidité ou de l'éducation des enfants. Ces dispositions permettent de veiller à ce que sa retraite du gouvernement ne soit pas diminuée en raison des années pendant lesquelles elle ne cotisait à peu près pas au RPC. Comme le RPC bonifié proposé dans le projet de loi C-26 n'inclut pas ces dispositions, les personnes qui doivent se retirer temporairement du marché du travail pour les motifs indiqués plus haut pourraient recevoir une pension moindre que leurs pairs. Le gouvernement devrait donc travailler avec les provinces pour veiller à ce que le RPC bonifié comporte ces dispositions.

Je propose cette observation.

Le président : D'accord. Le sénateur Eggleton propose cette observation, dont vous avez obtenu copie. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir?

La sénatrice Stewart Olsen : J'appuie l'observation.

Le président : Il n'est pas nécessaire de l'appuyer, mais cela montre qu'elle obtient un appui favorable.

Le sénateur Dean : J'indiquerais brièvement, à titre de visiteur au sein du comité, que c'est un message qui nous a été transmis clairement et largement, et j'appuierais également cette observation.

Le président : Merci beaucoup, sénateur. Je vous demanderai maintenant si vous acceptez qu'elle soit annexée au rapport.

Des voix : Oui.

Le président : Vous êtes d'accord. Merci.

I will now ask: Is it agreed that I report this bill to the Senate with the observation appended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That is agreed.

I believe that completes our clause-by-clause consideration. Colleagues, I think this has been a very good review of this piece of legislation. Once again, I want to acknowledge the willingness of officials to help us at any stage of this and the briefings that they held prior to this for that. There is no doubt that in this particular area, nothing is perfect. However, the intent is clear in terms of where it is headed. We have identified that there are a number of issues facing Canadians as they move through life and dealing with the later years of life, and that those things are uncertain as time goes forward. But there seems to be general agreement regardless of one's position on exact aspects of the bill that Canadians deserve additional help in reaching their retirement years as we go forward.

With that, I want to thank the members of the committee for the way you have handled this process. Again, I think it's another example of how this committee deals with important matters. With that, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Plaît-il au comité que je fasse rapport du projet de loi au Sénat avec l'observation en annexe?

Des voix : Oui.

Le président : Le comité accepte.

Je pense que cela met fin à notre étude article par article. Mesdames et messieurs, nous avons effectué, je crois, un excellent examen de ce projet de loi. Je tiens à souligner que les fonctionnaires se sont montrés disposés à nous aider à chaque étape du processus et nous ont préalablement donné des séances d'information. Il ne fait aucun doute que dans ce domaine, rien n'est parfait. Cependant, l'intention et l'objectif sont clairs. Nous avons décelé un certain nombre de problèmes auxquels se heurtent les Canadiens au cours de leur vie et à un âge avancé, et les choses sont incertaines dans l'avenir. Mais il semble que l'on s'entende pour dire, sans égard à la position que l'on adopte à l'égard de certaines parties du projet de loi, que les Canadiens méritent un coup de pouce supplémentaire dans l'avenir pour atteindre l'âge de la retraite.

Sur ce, je tiens à remercier les membres du comité de la manière dont ils se sont acquittés de ce processus. Je pense que c'est un autre exemple de la manière dont le comité s'occupe des questions importantes. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, December 14, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender), met this day at 4:16 p.m., to study this bill and carry out a clause-by-clause consideration.

Senator Kelvin Kenneth Ogilvie (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Kelvin Ogilvie, a senator from Nova Scotia and chair of the committee. I'm going to invite my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

Senator Eggleton: Art Eggleton, senator from Toronto, deputy chair of the committee.

Senator Merchant: Pana Merchant, senator from Saskatchewan.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, senator from British Columbia.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

OTTAWA, le mercredi 14 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre), se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, pour étudier ce projet de loi et en faire l'étude article par article.

Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Kelvin Ogilvie, sénateur de la Nouvelle-Écosse et président du comité. J'invite mes collègues à se présenter, à commencer par ma gauche.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, sénateur de Toronto et vice-président du comité.

La sénatrice Merchant : Pana Merchant, sénatrice de la Saskatchewan.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, sénatrice de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

Senator MacDonald: Michael MacDonald from Nova Scotia.

The Chair: Thank you, colleagues. I realize that our distinguished witness knows all of that, but the viewing audience will know it now as well.

I want to remind you that we are here today to consider Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender). Bill C-210 proposes to amend the National Anthem Act to substitute the words "of us" for the words "thy sons" in the English version of the national anthem, thus making it gender-neutral. Bill C-210 does not propose any changes to the French version of the national anthem as it is considered to be gender-neutral already.

So it is my pleasure as chair of the committee to welcome the sponsor of the bill in the Senate, our colleague Senator Nancy Ruth, to whom we will open the floor now. As she well knows, after she's finished, we will open the floor up to questions from her colleagues. Senator, you have the floor.

Hon. Nancy Ruth, sponsor of the bill: Thank you, Mr. Chair. Senators, I'll use my time to give you facts regarding our national anthem. I will refer to three documents in doing so, all of which you have in hand, A, B and C. You also have in hand a retyped page. It looks like this, and it goes with document B. This is a clarification of Judge Weir's note.

The National Anthem Act came into force on July 1, 1980. The debates on the act at that time show there was unease about the second line of the anthem in English, the line that's under discussion. A promise was made by the then Minister of Heritage, former Senator Francis Fox, that there would be opportunity to reconsider "in all thy sons command." Thirty-six years later, we are doing so.

Let's start with the act, which is marked A. The relevant page is the schedule, the one with the music and the words on it in both French and English. You will see from the schedule that each song has only one verse. The original songs have more than one verse. The other verses are not relevant to the official versions and not to Bill C-210.

In section 3 of the act, the page with the Canada crest on it, paragraph 3 provides that the music and words are in the public domain. Canadians own the national anthem. Canadians own everything we do in Parliament. We are a diverse and lively country, and Canadians are rarely unanimous in their views. It's our job as parliamentarians to make choices for Canadians every day, on every subject matter. We are studying a legitimate matter in a legitimate way.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci, chers collègues. Je sais que notre distinguée témoin nous connaît bien, mais notre auditoire sera maintenant au courant aussi.

Je tiens à vous rappeler que nous sommes ici aujourd'hui pour examiner le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre). Le projet de loi propose de modifier la Loi sur l'hymne national afin de remplacer les mots « *thy sons* » par les mots « *of us* » dans la version anglaise de l'hymne national pour éliminer de celui-ci toute distinction de genre. Le projet de loi C-210 ne propose aucune modification à la version française de l'hymne puisqu'elle est déjà libre de toute distinction de genre.

En tant que président du comité, j'ai l'honneur d'accueillir la marraine du projet de loi au Sénat, notre collègue Nancy Ruth, à qui nous allons maintenant laisser la parole. Comme elle le sait bien, ses collègues lui poseront des questions lorsqu'elle aura terminé. Sénatrice, la parole est à vous.

L'honorable Nancy Ruth, marraine du projet de loi : Merci, monsieur le président. Chers sénateurs, je vais utiliser le temps qui m'est accordé pour vous présenter des faits concernant notre hymne national. Pour ce faire, je vais me reporter à trois documents que vous avez en main, à savoir les documents A, B et C. Vous avez également une page retapée en main. Elle ressemble à cela, et elle fait partie du document B. Il s'agit d'une précision sur la remarque du juge Weir.

La Loi sur l'hymne national est entrée en vigueur le 1er juillet 1980. Les délibérations de l'époque concernant la loi montrent un certain malaise au sujet de la deuxième ligne de la version anglaise de l'hymne, dont il est question aujourd'hui. Le ministre du Patrimoine de l'époque, l'ancien sénateur Francis Fox, avait promis qu'il serait possible de revenir sur « *in all thy sons command* ». C'est donc ce que nous faisons 36 ans plus tard.

Commençons par la loi, qui se trouve au document A. La page qui nous intéresse est l'annexe, qui présente la musique et les paroles en français et en anglais. Vous constaterez que chacune des versions présentées à l'annexe ne compte qu'un verset. Les chansons originales en ont plus d'un, mais les autres versets n'ont aucun rapport avec les versions officielles et le projet de loi C-210.

L'article 3 de la loi, qui se trouve à la page présentant l'emblème du Canada, dit que la musique et les paroles appartiennent au domaine public. L'hymne national appartient donc aux Canadiens. D'ailleurs, tout ce que nous faisons au Parlement leur appartient. Nous sommes un pays diversifié et dynamique, et les Canadiens ont rarement un point de vue unanime. En tant que parlementaires, notre rôle consiste à faire des choix au nom des Canadiens chaque jour et sur tous les enjeux. Nous étudions donc une question légitime d'une manière parfaitement légitime.

Bill C-210 replaces the schedule to the National Anthem Act. The new schedule provides that the second line of the song in English will read "in all of us command," replacing "in all thy sons command." One of the principle reasons I support "all of us" is that these words respect the history of the song as it was originally written, and it was first written in 1908. Please see document B. On the third page of that document, the music page, on the second line in 1908, you can read that it says "thou dost in us command."

In debate in the chamber on November 1, 2016, Senator Cools asked for evidence about the words of the 1908 version of the English song. I have provided you with such evidence, marked B. I have provided a copy of "O Canada" published by Delmar Music Company, marked B, and it contains a personal note from Judge Weir, which is the faint page in the package and also the retyped legible page. It is from the Recorder's Chambers, Montreal, dated November 10, 1908. That's on the back of that page.

What's key about this is two things. The second line says "thou dost in us command," and the back of the page gives you the 1908 date. This publication, by the way, is from Library and Archives Canada.

I have also provided a copy of the song published in a book dated 1913 from the Educational Book Company Ltd. in Toronto, marked document C. The second line of the song reads "in all thy sons command." You can see the change from 1908 to 1913. The Library of Parliament document we were sent on this actually gives you a 1914 edition, again saying "in all thy sons command." Somehow there was a change.

This book, *The Common School Book of Vocal Music*, can be found in many libraries across Canada. We do not know why a change was made, simply that this songbook shows it was made.

Bill C-210 is the eleventh bill in Parliament to propose this simple change to the National Anthem Act. Nine have been proposed in the other place and two in the Red Chamber by former Senator Vivienne Poy. This change has been circulating and discussed in the public realm from many different places and perspectives for more than 35 years. The bills have come from men and from women, from parliamentarians in different parts of the country and from parliamentarians of different origins. Taken together, they show all of us a way forward, a way to include all Canadians within the embrace of the song.

Since 2010 in particular, the proposal to sing "all of us" in the second line of "O Canada" has been widely reported and debated everywhere in Canada. It has been sung on football fields and it has not been sung in hockey arenas. There is quite a discussion about it everywhere.

Le projet de loi C-210 vient remplacer l'annexe de la Loi sur l'hymne national. Dans la nouvelle annexe, la deuxième ligne de la chanson en anglais « *in all thy sons command* » est remplacée par « *in all of us command* ». Une des principales raisons pour lesquelles j'appuie l'emploi de « *all of us* », c'est que ces paroles respectent l'historique de la version originale de la chanson, qui a été rédigée pour la première fois en 1908. Je vous invite à consulter le document B. À la troisième page du document, vous trouverez des notes de musique et vous pouvez lire « *thou dost in us command* » à la deuxième ligne de la version de 1908.

Lors des délibérations du Sénat du 1er novembre 2016, la sénatrice Cools a demandé à voir la preuve des paroles de la version anglaise de 1908. Je vous ai donc remis cette preuve dans le document B. Vous y trouverez une copie du « O Canada » publié par Delmar Music Company, de même qu'une remarque personnelle du juge Weir. Il s'agit de la page pâle du dossier, qui est accompagnée d'une transcription lisible. Le document a été publié le 10 novembre 1908 par la Recorder's Chambers de Montréal. Le texte se trouve au verso.

Deux éléments sont essentiels à ce chapitre. La deuxième ligne dit « *thou dost in us command* », et la date de 1908 se trouve au verso de la page. En passant, la publication est tirée de Bibliothèque et Archives Canada.

Au document C, j'ai également fourni une copie de la chanson publiée dans un livre de 1913 par la Educational Book Company Ltd., à Toronto. La deuxième ligne de la chanson dit « *in all thy sons command* ». Vous pouvez donc voir le changement qui s'est opéré entre 1908 et 1913. Le document que la Bibliothèque du Parlement nous a envoyé là-dessus présente une édition de 1914, qui dit encore une fois « *in all thy sons command* ». Il y a donc eu un changement pour une raison que j'ignore.

Le livre en question, *The Common School Book of Vocal Music*, se trouve dans de nombreuses bibliothèques de partout au Canada. Nous ignorons pourquoi le changement a été apporté, mais ce recueil de chansons montre simplement qu'il y en a eu un.

Le projet de loi C-210 est le onzième à être soumis au Parlement pour proposer cette simple modification à la Loi sur l'hymne national. Neuf ont été proposés dans l'autre chambre, et deux à la Chambre haute par l'ancienne sénatrice Vivienne Poy. Depuis plus de 35 ans, ce changement fait l'objet de discussions d'intérêt public à différents endroits et sous différentes perspectives. Les projets de loi ont été soumis par des hommes et des femmes, des parlementaires de différentes régions du pays et d'origines différentes. Ensemble, ils nous montrent tous la voie à suivre et une façon d'inclure tous les Canadiens dans la chanson.

Depuis 2010 en particulier, la proposition de chanter « *all of us* » à la deuxième ligne du « *O Canada* » a été largement reprise et a fait l'objet de débats partout au pays. La nouvelle ligne a été chantée sur les terrains de football, mais pas dans les arénas de hockey. La question soulève de nombreuses discussions partout au pays.

To use a phrase from the debate on Bill C-210 in the other place, I think it is reasonable to say that there has been robust public discussion on this simple amendment.

I have said above that, one of the principle reasons I support Bill C-210 is its connection to Canada's past. The other principle reason is its connection to our present and our future. We study this bill at a particular point in time in our history. As has been agreed in debate in both chambers, the Canadian Charter of Rights and Freedoms affirms and protects the rights of Canadians. Our debate and our decision should reflect the rights and freedoms we share.

With Bill C-210, we have an opportunity to reflect and act on these values. The Charter is not a small beacon on a distant hill; it's a flame that we must actively tend and use. It's not a boundary to be enforced by others; it is a direction for us in our day-to-day law-making.

Yet perhaps the most prominent cut lines through debate on this bill have been references to the values and work of those who support it. Here are a selection of them: in the name of political correctness, revisionism, Pandora's box, an empty gesture, playthings, changing poetry into mere doggerel, changing heritage on a whim, picking away, pretender claim of female inclusivity, tampering with art over gender identity, tinkering with our anthem, narrow personal agendas, and last but not least, as spoken in our chamber by Senator David Wells last week, a token of appeasement.

In contrast, the principle of Bill C-210, like its predecessors over decades, is respect — respect for all aspects of our complex heritage and its ongoing evolution; respect for the service of all Canadians, both past and present, at home and abroad; respect for men, for women, whatever their origin, who have made Canada home; respect, in short, for all of us.

The widespread debate about "all thy sons" has produced a consensus about its modern meaning. Even Andrew Coyne in the *National Post* of May 9, 2016, gives us a practical take on this point. He says:

> Let's stipulate off the top that no one sings the national anthem with the intent that it should apply only to "thy sons." There isn't a soul alive who wants to "exclude half the population," as the phrase has it, from this symbol of our national unity.

He observes that the vast majority of citizens understand it to mean "all of us." The simple question, then, about this simple amendment is this: Should the English national anthem not simply reflect the values we share? Should it not simply reflect what we overwhelmingly agree it means?

Pour reprendre une phrase tirée du débat de l'autre chambre sur le projet de loi C-210, je pense qu'il est raisonnable de dire que cette simple modification a fait l'objet d'un débat public animé.

J'ai dit tout à l'heure qu'une des principales raisons pour lesquelles j'appuie le projet de loi C-210, c'est qu'il se rapporte au passé du Canada. L'autre grande raison, c'est qu'il se rapporte à notre présent et à notre avenir. Nous étudions le projet de loi à un moment précis de notre histoire. Comme il a été convenu lors des débats des deux chambres, la Charte canadienne des droits et libertés énonce et protège les droits des Canadiens. Notre débat et notre décision devraient refléter les droits et les libertés que nous partageons.

Le projet de loi C-210 nous donne l'occasion de réfléchir sur ces valeurs et d'y donner suite. La Charte n'est pas un petit phare sur une colline lointaine, mais plutôt une flamme dont nous devons activement prendre soin et que nous devons utiliser. Ce n'est pas une limite que d'autres doivent appliquer, mais plutôt une orientation que nous devons maintenir au quotidien dans le processus législatif.

Pourtant, les remarques peut-être les plus marquantes du débat sur le projet de loi ciblaient les valeurs et le travail de ceux qui l'appuient. En voici quelques-unes : des modifications apportées au nom de la rectitude politique; du révisionnisme; une boîte de Pandore; une coquille vide; des jouets; un remplacement de poésie par un simple passage burlesque; un changement du patrimoine par caprice; un désossage; une prétendue revendication de l'inclusion féminine; une manipulation artistique de l'identité de genre; un rafistolage de notre hymne; des intérêts personnels égoïstes; et le dernier, mais non le moindre, comme le sénateur David Wells l'a dit la semaine dernière devant notre chambre, un apaisement symbolique.

Au contraire, l'objectif du projet de loi C-210 est le respect, à l'instar de ses prédécesseurs des dernières décennies : le respect de tous les volets de notre patrimoine complexe et de son évolution constante; le respect du service de tous les Canadiens d'hier et d'aujourd'hui, au pays et à l'étranger; le respect des hommes et des femmes, quelle que soit leur origine, qui ont choisi de s'établir au Canada; bref, le respect de nous tous.

Le débat généralisé sur l'emploi de « *all thy sons* » a donné lieu à un consensus sur la signification moderne du passage. Même Andrew Coyne nous donne un point de vue pratique sur la question dans un texte du *National Post* publié le 9 mai 2016 :

> Précisons d'emblée que personne ne chante l'hymne national dans l'intention de ne l'appliquer qu'à ses fils. Il n'y a personne qui souhaite exclure la moitié de la population, comme on dit, dans ce symbole de notre unité nationale.

Il observe que la grande majorité des citoyens comprennent que le passage s'applique à nous tous. Une question se pose donc à propos de cette petite modification : l'hymne national anglais ne devrait-il pas simplement refléter les valeurs que nous partageons? Ne devrait-il pas simplement refléter la signification comprise par la majorité écrasante?

Bill C-210 is not destructive of our past; it illuminates how we have evolved, who we are and now wish to continue to be. Our history is dynamic and it's moving. Bill C-210 reinforces what is at the very heart of Canada.

In 2003, this committee studied Bill S-3 during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament. It reported Bill S-3 back without amendment on October 23, 2003. Bill C-210 is identical in substance to Bill S-3 and was passed in the House of Commons by an overwhelming majority in June of this year, supported by members of all parties — not by all parties but by members of all parties.

I urge this committee to complete its review and report Bill C-210 back without amendment so that the bill can be passed and proclaimed as early as possible. Thank you.

The Chair: Thank you very much, senator. We are now going to open up the floor to questions from colleagues, starting with Senator Eggleton. We will attempt to make sure that every senator who wishes to have a question this round will be able to do so. I would remind you that this session will end no later than 5:15.

Senator Eggleton: Earlier this afternoon in the Senate Chamber we said our farewells to Nancy Ruth as she gets ready to depart the Senate. She will also be departing this committee, and she has served on this committee for some period of time. Sitting usually on the side as opposed to where she's sitting today, she has been persistent in asking questions about gender-based analysis and pushing the envelope to get attention to the issues and make sure people come up with the answers. What she said in the chamber today about the need for persistence to continue is something I wholeheartedly agree with.

I also want to point out that the last study we did in the committee on dementia was something she proposed and we took it on. I can understand part of her rationale there was the fact that dementia, in spite of what is commonly believed, affects more women than men. So thank you for that. And thank you for the work on the assisted-dying bill that was done with yourself, Mr. Chairman, and Senator Seidman as well.

Today, we have the national anthem bill. I guess we could call this your swansong. It is one that I support. I think it would be a terrific Christmas gift if we can get this through. Tomorrow it will be voted on in the committee and then will go to the Senate Chamber. It would be nice if we got it through there.

I want to ask you a question about amendments of this nature. Apparently, there were some nine attempts over the years to make a change of these two words from "thy sons" to "of us," but there are also some other ideas like "in our hearts command" as opposed to "of us command." Going to another section of the anthem, there's the suggestion that "native land" be changed to "cherished land."

Le projet de loi C-210 ne renie pas notre passé; il met en lumière la façon dont nous avons évolué, qui nous sommes, et qui nous souhaitons continuer d'être. Notre histoire est dynamique et elle évolue. Le projet de loi C-210 renforce les valeurs qui sont au cœur même du Canada.

En 2003, votre comité a étudié le projet de loi S-3 au cours de la deuxième session de la 37e législature, puis il l'a renvoyé sans amendement le 23 octobre 2003. Le fond du projet de loi C-210 est identique à celui du projet de loi S-3, et a été adopté en juin dernier par une écrasante majorité à la Chambre des communes. Il a reçu l'appui de députés de tous les partis — peut-être pas de tous les partis, mais bien de députés de tous les partis.

J'exhorte votre comité à terminer son examen et à renvoyer le projet de loi C-210 sans amendement afin qu'il puisse être adopté et recevoir la proclamation royale le plus tôt possible. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice. Nous allons maintenant laisser vos collègues vous poser des questions, à commencer par le sénateur Eggleton. Nous essaierons de faire en sorte que chaque sénateur qui souhaite poser une question à ce tour-ci puisse le faire. Je vous rappelle que la séance se terminera au plus tard à 17 h 15.

Le sénateur Eggleton : Cet après-midi dans la salle du Sénat, nous avons fait nos adieux à Nancy Ruth, qui s'apprête à quitter le Parlement. Elle quittera également notre comité, où elle a siégé un certain temps. Elle est habituellement assise sur le côté plutôt que là où elle se trouve aujourd'hui. Elle n'a cessé de poser des questions sur l'analyse comparative entre les sexes, et de repousser les limites pour attirer l'attention sur les enjeux et faire en sorte que les gens trouvent des réponses. Je suis tout à fait d'accord sur ce qu'elle a dit aujourd'hui à la Chambre quant à la nécessité de continuer à persévérer.

Je tiens également à souligner que c'est elle qui avait proposé la dernière étude de notre comité, qui portait sur la démence, et que nous avons accepté de réaliser. Je peux comprendre une partie de son raisonnement, à savoir que la démence touche plus de femmes que d'hommes, en dépit de ce qu'on croit communément. Je vous en remercie donc. Et je vous remercie du travail que vous, le président et la sénatrice Seidman aussi avez effectué concernant le projet de loi sur l'aide médicale à mourir.

Nous sommes aujourd'hui saisis du projet de loi sur l'hymne national. Je suppose que nous pourrions l'appeler votre dernière réalisation, que j'appuie d'ailleurs. Je pense que ce serait un superbe cadeau de Noël si nous pouvions le faire adopter. Demain, il sera mis aux voix devant le comité, puis il sera renvoyé au Sénat. Il serait formidable de l'adopter.

J'aimerais vous poser une question sur de telles modifications. Il semble qu'au fil des ans, on aurait tenté à neuf occasions de remplacer les deux mots « *thy sons* » par « *of us* ». Il y a d'autres propositions aussi, comme « *in our hearts command* » plutôt que « *of us command* ». Dans un autre segment de l'hymne, certains suggèrent de remplacer « *native land* » par « *cherished land* ».

Do you have any thoughts about those, or are you sticking to what was recommended in the House of Commons and the bill represented by Mauril Bélanger there? Do you have any other thoughts on the anthem?

Senator Nancy Ruth: Well, I am sticking to the act, and there are many suggestions. In fact, Carolyn Bennett has a bilingual version she would love to bring in and redo the whole anthem.

The reason I encouraged MP Bélanger to do it this way was because of the 1908 version. That was what Judge Weir wrote initially.

My office has searched the newspapers and the public record in Montreal for any debate around the anthem, and there is absolutely nothing at all. It's extraordinary. The biggest social movement going on in Montreal at that time was the suffragette movement. When I went to Prime Minister Harper to ask him to look at restoring the anthem to the 1908 version, I couldn't quite say that. I didn't think that would win me the day. So I suggested it could possibly be because of the First World War, but we have no proof of that.

I have not dealt with "our hearts" or "native land" or other things that are there. There's no question they're there, but they are not part of this act, period.

Senator Eggleton: The same wording, I take it, was in the Speech from the Throne in 2010? This was the wording that Prime Minister Harper's government was going to put into the bill. It was announced. We were in the chamber, we heard this, but of course it didn't get implemented. Is it the same wording as was proposed then?

Senator Nancy Ruth: What was in the Speech from the Throne, as I remember it, was that the Prime Minister would strike a committee to look at the issue. There were no particular words.

Senator Eggleton: Thank you very much.

Senator Raine: Thank you very much. I really appreciate your work on this, and that of your colleagues. I admire your tenacity and your drive.

I think it's time to change it. This has been going on for a long time. In my lifetime I've seen it change. It became the official anthem of Canada, I think, in 1980, but it was really accepted as our anthem back when I heard it play in Grenoble, France, when I won my medal.

When I won my medal, I saw the Canadian flag go up. I was so proud of the new flag. I have to tell you that until he passed away, my father flew the old Red Ensign flag because he insisted that was his Canadian flag. We all kind of chuckled about it, but things do change.

Que pensez-vous de ces propositions? Vous en tenez-vous à ce qui a été recommandé à la Chambre des communes et au projet de loi de Mauril Bélanger? Avez-vous d'autres idées concernant l'hymne?

La sénatrice Nancy Ruth : Eh bien, je m'en tiens à la loi. Il y a beaucoup de suggestions. En fait, Carolyn Bennett a une version bilingue qu'elle serait ravie de soumettre afin de remanier l'hymne dans son ensemble.

Si j'ai encouragé le député Bélanger à procéder ainsi, c'est en raison de la version de 1908. C'est ce que le juge Weir a écrit au départ.

Mon bureau a fouillé les journaux et les renseignements publics de Montréal à la recherche de toute discussion à propos de l'hymne, mais il n'a absolument rien trouvé. C'est incroyable. À l'époque, le mouvement social le plus important à Montréal était celui des suffragettes. Lorsque je suis allée voir le premier ministre Harper pour lui demander de rétablir la version de 1908 de l'hymne, je ne pouvais pas vraiment m'exprimer ainsi. Je ne pensais pas avoir gain de cause de cette façon. J'ai donc laissé entendre que la modification était possiblement attribuable à la Première Guerre mondiale, mais nous n'en avons aucune preuve.

Je ne me suis attardée ni à « *our hearts* », ni à « *native land* », ni aux autres propositions. Il ne fait aucun doute que ces suggestions existent, mais elles ne font pas partie du projet de loi, un point c'est tout.

Le sénateur Eggleton : Je suppose que ce sont les mêmes paroles que celles qui apparaissaient dans le discours du Trône de 2010? Ce sont les mots que le gouvernement du premier ministre Harper allait inclure au projet de loi, comme il l'avait annoncé. Nous étions à la Chambre quand nous avons entendu la proposition, mais la disposition législative n'a pas été mise en œuvre, bien sûr. S'agit-il des mêmes paroles que celles qui étaient proposées à l'époque?

La sénatrice Nancy Ruth : Si ma mémoire est bonne, le discours du Trône disait que le premier ministre formerait un comité pour examiner la question. Il ne proposait pas de paroles particulières.

Le sénateur Eggleton : Merci beaucoup.

La sénatrice Raine : Merci. Je vous suis très reconnaissante du travail que vos collègues et vous avez réalisé à ce chapitre. J'admire votre ténacité et votre enthousiasme.

Je pense qu'il est temps de changer l'hymne national. Il en est question depuis longtemps. J'ai d'ailleurs été témoin de mon vivant d'un changement d'hymne. La chanson est devenue officiellement l'hymne du Canada en 1980, je crois, mais elle était déjà considérée comme telle à l'époque où j'ai remporté ma médaille à Grenoble, en France, où je l'ai entendue.

Quand j'ai gagné ma médaille, j'ai vu le nouveau drapeau canadien être hissé. J'en étais tellement fière. Je dois vous avouer que mon père a exhibé l'ancien drapeau Red Ensign jusqu'à sa mort, parce qu'il insistait pour dire que c'était son drapeau canadien. Nous en avons tous ri, mais les choses changent.

In 1968, when I sang the anthem on the podium, I'm not sure, but I think we were starting to sing then the phrase:

The True North strong and free!

From far and wide

O Canada, we stand on guard for thee.

But that was new. When I was in school, we sang:

The True North strong and free,

And stand on guard, O Canada,

We stand on guard on for thee.

We seem to stand on guard forever.

It has changed in my lifetime, and I think we all embraced that change because it made us feel good because it was from far and wide, and we're opening our anthem to people who didn't just grow up in Canada. Today, I think we understand a lot more about diversity of different kinds of people.

What I like about the phrase "in all of us command" is that it really does embrace every different kind of person that we have in Canada. So I support it. I have been contacted by linguists, specialists who teach grammar in school, and they sing "O Canada" to their students every day. They say they won't be able to sing this because it's not grammatically correct.

I thought about that all summer long. As I thought about it, I started reading poems and songs and recognizing that poetry and songs are not always grammatically correct. I think it's allowed, as long as the expression is understood.

So for you I would just ask one question: Are you comfortable with the grammatical correctness of this phrase? I certainly am, but I'd like to hear it from you.

Senator Nancy Ruth: I'm happy with what Judge Weir originally wrote, yes. Did I answer your question?

The Chair: That was a very clear answer. Thank you, senator.

Senator Seidman: Thank you very much, senator.

I would like to echo all that has been said today, in chamber and again here on committee. I have to tell you that I remember that you came to speak to me and offer wise words at the reception after I was sworn in seven years ago. I remember those words very well, and I especially appreciated them because I was a stranger to you, but you took the time. You have been an inspiration ever since in this committee, in the Senate, on our special joint committee on MAID, and I think probably to young women who aspire to political careers. So I just want to say thank you for that.

Lorsque j'ai chanté l'hymne national sur le podium en 1968, je pense que nous commencions à utiliser les phrases suivantes, mais je n'en suis pas certaine :

The True North strong and free!

From far and wide

O Canada, we stand on guard for thee.

Mais c'était nouveau. Quand j'étais à l'école, voici ce que nous chantions :

The True North strong and free,

And stand on guard, O Canada,

We stand on guard on for thee.

Nous semblons rester sur nos gardes à jamais.

L'hymne a changé au cours de ma vie, et je pense que nous avons tous accepté ce changement parce qu'il nous faisait du bien. Avec les mots « *from far and wide* », nous ouvrons notre hymne aux gens qui n'ont pas grandi au Canada. Aujourd'hui, je pense que nous comprenons beaucoup mieux la diversité de toutes sortes de gens.

Ce que j'aime de la phrase « *in all of us command* », c'est qu'elle englobe vraiment tous les types de personnes qui se trouvent au Canada. Voilà pourquoi je l'appuie. J'ai été approchée par des linguistes et des spécialistes qui enseignent la grammaire à l'école, et ils chantent chaque jour le « Ô Canada » à leurs élèves. Ils disent toutefois qu'ils ne pourront pas chanter cette phrase puisqu'elle ne respecte pas la grammaire.

J'y ai songé tout l'été. Pendant ma réflexion, j'ai commencé à lire des poèmes et des chansons, et je me suis rendu compte que ces textes ne respectent pas toujours la grammaire. Je pense qu'une dérogation est permise, pour autant que le passage soit compris.

Je voudrais donc vous poser une seule question : êtes-vous satisfaite de la grammaire de cette phrase? Je le suis assurément, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

La sénatrice Nancy Ruth : Oui, je souscris à ce que le juge Weir a écrit à l'origine. Ai-je répondu à votre question?

Le président : La réponse était très claire. Merci, sénatrice.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup, sénatrice.

J'aimerais faire écho à tout ce qui a été dit aujourd'hui, tant en Chambre que devant notre comité. J'avoue me souvenir que vous étiez venue me parler et me dire des mots empreints de sagesse lors de la réception qui a suivi mon assermentation il y a sept ans. Je me souviens très bien de vos paroles, et je vous en étais particulièrement reconnaissante puisque vous aviez pris le temps de me parler même si vous ne me connaissiez pas. Depuis, vous êtes une source d'inspiration au sein du comité, du Sénat et de notre comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir. Je pense que vous êtes probablement un exemple aussi pour les jeunes

I would like to ask you a question about the bill, one that comes up fairly often. The song was originally written in 1908, and at that time it's quite true that it read "thou dost in us command." Then in 1914 it was changed to "in all thy sons command." There were other changes made in the song. It wasn't until 1980 that it was officially adopted as Canada's national anthem, and it hasn't been changed since.

There are a lot of people who say, "Why should we change it now"? If it was adopted officially in 1980, why should we make the change to it now that it is our official national anthem? What transpired before is not terribly relevant. I know this is very important to you. I would really like to hear your rationale for that so that we can answer those questions.

Senator Nancy Ruth: I have two reflections. First, in the caucus in which I sit, when we sing the national anthem, it is not these words that are in the act. It is a mixture of French and English and this and that. So we do change the anthem when it seems to suit us.

Second is the promise that Francis Fox made. The act was passed in one day in 1980. There was all this debate going on about this line. In 1979 Trudeau was talking about the repatriation of the British North America Act, the Charter was starting to be built, the Victoria conference happened in 1979. There was all this stuff going on about equality rights, so there was quite a lot of discussion around "all thy sons." We were promised they would look at it afterwards, and it has been looked at but it has not succeeded. This time, I hope it will.

Senator Seidman: This is testimony to your persistence that people talk about.

Senator Nancy Ruth: All the other people who have carried the act over the 36 years.

Senator Seidman: I appreciate that. Thank you very much.

Senator Merchant: Senator Nancy Ruth, I too would like to associate myself with all the wonderful things that were said about you. You are unique. I too remember when you first came to the chamber because I was there at the beginning of 2003. The first thing you said to me was, "Why are you here? What are you interested in?"

You said, "I am interested in certain issues, and I would like you to become part of it." I think you gave me your card at the time. So you're very friendly in an aggressive, passionate way. People recall that, and you get things done.

femmes qui visent une carrière politique. Je tenais donc à vous en remercier.

J'aimerais vous poser une question qui revient assez souvent au sujet du projet de loi. La chanson originale a été écrite en 1908, et il est tout à fait vrai que les paroles disaient à l'époque « *thou dost in us command* ». En 1914, le passage a été remplacé par « *in all thy sons command* ». D'autres modifications ont aussi été apportées à la chanson. Ce n'est qu'en 1980 qu'elle est officiellement devenue l'hymne national du Canada, et elle n'a pas été changée depuis.

Bien des gens se demandent pourquoi nous devons la changer maintenant. Puisque la chanson a été adoptée officiellement en 1980, pourquoi devrions-nous y apporter des changements maintenant que c'est notre hymne national? Aux yeux de certains, ce qui s'est passé auparavant n'est pas très pertinent. Je sais toutefois que la modification est très importante pour vous. J'aimerais vraiment connaître votre raisonnement à ce chapitre pour que nous puissions répondre à ces questions.

La sénatrice Nancy Ruth : Deux éléments entrent en ligne de compte. Premièrement, lorsque nous chantons l'hymne national au sein de mon caucus, nous ne prononçons pas les paroles qui figurent à la loi. Nous employons plutôt un mélange de français et d'anglais, et toutes sortes de choses. Nous changeons donc l'hymne quand cela nous convient.

En deuxième lieu, il faut tenir compte de la promesse de Francis Fox. En 1980, la loi a été adoptée en un jour seulement. Il y avait tout un débat à propos de cette ligne. En 1979, Trudeau parlait du rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la Charte commençait à être établie, et la Conférence de Victoria avait lieu. Il se passait toutes sortes de choses sur les droits à l'égalité, de sorte que la ligne « *all thy sons* » faisait beaucoup parler. On nous avait promis d'y revenir plus tard, ce qui a été fait, mais sans succès. J'espère donc que nous réussirons cette fois-ci.

La sénatrice Seidman : Voilà qui témoigne de la détermination dont les gens parlent.

La sénatrice Nancy Ruth : Il en va de même de toutes les autres personnes qui portent la loi depuis 36 ans.

La sénatrice Seidman : Je comprends. Merci beaucoup.

La sénatrice Merchant : Sénatrice Nancy Ruth, j'aimerais moi aussi faire écho à toutes les choses merveilleuses qui ont été dites à votre sujet. Vous êtes unique. Je me souviens moi aussi de la première fois où vous êtes entrée dans la Chambre à mon arrivée, au début de 2003. La première chose que vous m'avez demandée était : « Pourquoi êtes-vous ici? Qu'est-ce qui vous intéresse? »

Vous avez alors dit que vous vous intéressiez à certains enjeux, et que vous aimeriez que j'en fasse partie. Je pense que vous m'aviez donné votre carte à ce moment. Vous êtes donc très amicale, mais d'une manière énergique et passionnée. Les gens s'en souviennent, et vous réussissez à faire bouger les choses.

I remember when Vivienne Poy struggled with this. You've already answered my question. There are some who say the reason that in 1913-14 the words were changed had something to do with our men fighting in the war. But you said that you have not found that in any of your research.

Why do you think that the words became more masculine than they had been before? What do you think might have happened?

Senator Nancy Ruth: I have no idea. We have really tried hard. We also went down to the Canadian War Museum; we looked for documents or statements from various generals. There is one from General Arthur Currie in 1913 talking about how Canada must get ready, must get prepared for the war, and there are documents saying how difficult it was for those who saw this coming in Europe.

They were having a struggle motivating people in Canada to be prepared. It was not an item. I mean, it's extraordinary when you look back and you think it wasn't, but it wasn't. So I honestly don't know.

Senator Merchant: I'm very curious to know why the words were changed, but you haven't found anything. You answered that.

Senator Nancy Ruth: We have no proof at all. All we know is that there were these two movements at either end of this period of time, the suffragettes demanding the vote and then the commitment of Canada to fight with Britain and go to war.

Senator Merchant: I thank you very much for your persistence and for the good work you do. I wish you all the best.

Senator Nancy Ruth: Thank you, Senator Merchant.

Senator Marshall: Thank you very much. Has there been any assessment of costs associated with this change?

Senator Nancy Ruth: No, not that I have seen. I think Canadian Heritage will incur some cost. There will be a cost from printing up those bookmarks we hand out and some things like that, but everything is online, and that's a minimal cost. There will be promotion.

Senator Marshall: I can't think of anything. If the bill goes through, will there be a surprise, somebody looks up and says that by the way, it's going to cost $2 million to change such and such? There's nothing you are aware of?

Senator Nancy Ruth: No. I mean, there are always some costs with change. We paid $4 million to put gold stripes back on the Navy officers' uniforms, and I could not understand that.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator Nancy Ruth: Sorry, chair.

Je me souviens de l'époque où Vivienne Poy était aux prises avec cet enjeu. Vous avez déjà répondu à ma question. Certains disent que les paroles ont été changées en 1913 ou 1914 en raison de nos hommes qui prenaient part aux combats. Mais vous dites ne rien avoir trouvé là-dessus dans vos recherches.

D'après vous, pourquoi les mots ont-ils été masculinisés plus qu'auparavant? Qu'est-ce qui a pu se produire, selon vous?

La sénatrice Nancy Ruth : Je n'en ai aucune idée. Nous avons vraiment tout fait pour trouver la réponse. Nous sommes même allés au Musée canadien de la guerre, où nous avons cherché des documents ou des déclarations de différents généraux. Il y a un texte de 1913 du général Arthur Currie qui parle de la façon dont le Canada doit se préparer à la guerre, et des documents qui disent combien c'était difficile pour ceux qui ont vu les choses venir en Europe.

L'armée avait du mal à inciter les Canadiens à se préparer. Ce n'était toutefois pas une preuve. Il est extraordinaire de regarder en arrière et de se dire que ce n'en était pas une, mais c'est ainsi. Je ne sais donc pas pourquoi la modification a été apportée, bien honnêtement.

La sénatrice Merchant : Je suis très curieuse de savoir pourquoi les paroles ont été changées, mais vous n'avez rien trouvé. Vous avez donc répondu à ce point.

La sénatrice Nancy Ruth : Nous n'avons aucune preuve. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y avait deux mouvements au début et à la fin de cette période : les suffragettes réclamaient le droit de vote, puis le Canada s'est engagé à combattre aux côtés de la Grande-Bretagne et à faire la guerre.

La sénatrice Merchant : Je vous remercie infiniment de votre détermination et de votre excellent travail. Je vous souhaite tout le bonheur possible.

La sénatrice Nancy Ruth : Merci, sénatrice Merchant.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. A-t-on évalué les coûts associés à cette modification?

La sénatrice Nancy Ruth : Non, pas à ma connaissance. Je crois que Patrimoine canadien devra assumer certains frais. Il y aura un coût pour l'impression des signets que nous distribuons et pour ce genre de choses, mais tout est désormais en ligne, ce qui est peu coûteux. On fera connaître la modification.

La sénatrice Marshall : Je ne vois pas de quoi il peut s'agir. Si le projet de loi est adopté, aurons-nous une surprise? Quelqu'un viendra-t-il nous dire en passant que la modification coûtera 2 millions de dollars? Êtes-vous au courant de quoi que ce soit?

La sénatrice Nancy Ruth : Non. En fait, il y a toujours des coûts associés à tout changement. Nous avons payé 4 millions de dollars pour remettre les bandes dorées sur les uniformes des officiers de la Marine, et je ne pouvais pas comprendre.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

La sénatrice Nancy Ruth : Veuillez m'excuser, monsieur le président.

The Chair: Thank you, colleagues.

Senator, your colleagues have heard the debate to this point, and I suspect that has a great deal to do with the nature and number of questions coming your way. I think the next session we will see more questions with regard to the overall issue.

I have looked into as much of the background as I could in order to prepare myself in the role of chair to deal with the various excitements that might occur around this debate. As a result, I have no specific question for you.

I did find it quite surprising the way the current anthem evolved. You've just been discussing it. There were no riots in the streets. There were no great, long debates that one can find on it. It was remarkable the way the changes came about, for something that is such an important part of Canadian character and identity.

Regarding the accolades today in the Senate for Senator Nancy Ruth, I needed to point out to the Speaker that if Senator Nancy Ruth didn't get free in order to come to start this session off, that which she has been most interested in would not likely make it through before tomorrow. So the Speaker had to intervene to limit the number of accolades and people wishing to speak on your behalf, senator, which is a considerable tribute to you.

It's a privilege for all who have worked with you in so many different ways to have the opportunity to work with you on this very important issue for you and for Canadians.

Colleagues, we will proceed with the witness at hand, and the video folks are trying to get an early contact with our witness by video conference. We will ask Ms. Kit, who is appearing for us from Rowing Canada Aviron, to present. She is, of course, an athlete of renown. She will present, and we will begin to question her, but we will interrupt as soon as our video conference guest is available to us. We will have her make her presentation, and then we will proceed as normal.

If that's in agreement, Ms. Kit, would you please present to us.

Kristen Kit, Athlete, Rowing Canada Aviron, as an individual: Thank you for inviting me here this evening to show my support for Bill C-210. I am honoured to be here to share my views.

I have represented Canada internationally since 2006 in the sport of rowing — on able-bodied, or Olympic, and Paralympic teams. While the process of training for a world championships or games event is important, I have to admit that I am somewhat outcome driven. Many of my teammates and I dream of a moment that includes stepping on a medal podium, seeing the Canadian flag raised and singing our national anthem.

Le président : Merci, chers collègues.

Sénatrice, vos collègues ont entendu la discussion sur ce point, comme on peut le constater compte tenu de la nature des questions et du nombre de questions qui vous sont posées. Je pense qu'il y aura d'autres questions sur la situation globale à la prochaine session.

À titre de président, j'ai étudié le contexte autant que j'ai pu pour pouvoir composer avec toutes les émotions que pourrait susciter ce débat. En conséquence, je n'ai pas de question précise à vous poser.

J'ai été surpris de suivre l'évolution de l'hymne actuel. Vous venez d'en discuter. Les changements n'ont pas provoqué d'émeutes dans les rues. Impossible de trouver de longs et brillants débats à ce sujet. La façon dont les changements sont survenus est remarquable pour quelque chose qui constitue une partie si importante de l'identité et du caractère canadiens.

En ce qui concerne les éloges que la sénatrice Nancy Ruth a reçus aujourd'hui au Sénat, j'ai dû faire remarquer au Président que si elle n'était pas libre de venir amorcer cette séance, le sujet qui l'a le plus intéressée ne serait probablement pas abordé avant demain. Le Président a donc dû intervenir pour limiter le nombre d'éloges et de personnes désireuses de parler en votre nom, madame la sénatrice, ce qui est tout un hommage qu'on vous rend.

C'est un privilège pour tous ceux qui ont collaboré avec vous de si différentes façons d'avoir l'occasion de travailler avec vous à cette question très importante pour vous et les Canadiens.

Chers collègues, nous allons entendre le témoin qui se trouve ici, et les techniciens essaient de s'y prendre à l'avance pour établir un contact avec la personne qui témoignera par vidéoconférence. Nous demanderons à Mme Kit, de Rowing Canada Aviron, de prononcer ses remarques. Elle est, bien entendu, une athlète de renom. Nous lui poserons des questions après sa présentation, mais nous nous interromprons dès que notre témoin par vidéoconférence sera disponible. Nous entendrons ses remarques et, ensuite, nous suivrons la procédure normale.

Si vous êtes d'accord, madame Kit, je vous demanderais de prononcer vos remarques liminaires.

Kristen Kit, athlète, Rowing Canada Aviron, à titre personnel : Merci de m'avoir invitée ce soir à vous manifester mon appui à l'égard du projet de loi C-210. C'est pour moi un honneur d'être ici pour vous faire part de mon point de vue.

Depuis 2006, je représente le Canada sur la scène internationale en aviron — au sein d'équipes non handicapées, ou d'équipes olympiques et paralympiques. Bien qu'il importe de s'entraîner pour des championnats du monde ou des jeux, je dois avouer que je suis, en quelque sorte, motivée par les résultats. Nombre de mes coéquipières et moi-même rêvons du moment de monter sur le podium, de voir s'élever le drapeau canadien et de chanter notre hymne national.

Through hard work and some fortune, I have stood on medal podiums across four continents and watched our country's flag hoisted in front of the international stage. On occasion, I have stood in the gold medal position and sung our national anthem in front of the world.

I am just as Canadian as my male counterparts, and a gender-neutral anthem represents that I am equally a part of the Canadian identity. From day-to-day training through to racing internationally, I am in service to my country, and I want to be included in the anthem that I sing, if and when I step on a medal podium again.

The change that Bill C-210 will invoke reflects Canada's evolving composition. Although there is progress, I believe gender barriers still exist in and outside of sport today. I believe it takes a lot of small steps to continue this progress. Changing two words in the anthem to include all women in Canada reflects the Canada that I want to be a part of and contribute to in the future. I am passionate about this change because I think it is really important for women like me to be represented in a piece of Canada's cultural identity.

To conclude, I brought the medal that I won on behalf of Canada in the Rio Paralympic Games. This is Canada's first para-rowing medal in history. While sport is sometimes selfish, I feel that this medal belongs to Canada as an entity, and I'm proud to be able bring it here and share it with all of you today.

The Chair: Thank you very much.

I'm going to begin the questioning with Senator Stewart Olsen, to be followed by Senator Eggleton.

Senator Stewart Olsen: Thank you, Ms. Kit. It's a pleasure to have you here.

I'm still trying to decide about this. I was mentioning that when I grew up, a long time ago, we actually sang "in all our hearts command" instead of "in all thy sons command." I don't know why.

My question is this: This is gender-neutral, so that means that it would include, then, LGBTQ, everyone, and be a more inclusive anthem specifically.

Do you really think that the "sons command" needs to be changed to more be gender-neutral or neutral? I want to hear what you think about that.

Ms. Kit: Again, I'm not an expert in many aspects. I'm here to speak on behalf of the Canadians that represent Canada internationally, those of us who are women that represent Canada internationally, and those women who want to be part of Canada's future. I'm going to speak from a place of what I know.

Grâce au travail acharné et à la chance, j'ai pris place sur le podium sur quatre continents et ai vu flotter notre drapeau sur la scène internationale. Il m'est arrivé d'occuper la première marche et de chanter notre hymne national devant le monde entier.

Je suis aussi canadienne que mes homologues masculins, et un hymne national neutre signifierait que je peux revendiquer l'identité canadienne au même titre qu'eux. Que ce soit dans mes entraînements quotidiens ou les épreuves internationales que je dispute, je suis au service de mon pays, et je voudrai que l'hymne que je chante me représente si je me retrouve encore une fois sur la plus haute marche du podium.

La modification que contient le projet de loi C-210 reflétera l'évolution canadienne. Bien qu'elle témoigne d'une avancée, je crois que des entraves sexospécifiques existent toujours aujourd'hui dans le sport et ailleurs. J'estime qu'il faut prendre beaucoup de petites mesures pour poursuivre sur cette lancée. Le fait de modifier deux mots dans l'hymne national pour englober toutes les femmes d'ici est dans l'esprit du Canada dont je veux faire partie et auquel je veux contribuer à l'avenir. Cette modification me tient beaucoup à cœur parce que je pense qu'il est vraiment important pour les femmes comme moi d'être représentées par un symbole de l'identité culturelle canadienne.

En terminant, j'ai apporté la médaille que j'ai gagnée au nom du Canada aux Jeux paralympiques de Rio. Il s'agit de la toute première médaille paralympique du Canada en aviron. Bien que le sport soit parfois une activité égoïste, j'estime que cette médaille appartient au Canada dans son ensemble, et je suis fière de pouvoir l'apporter ici et de la partager avec vous tous aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup.

Je vais entamer la période de questions avec la sénatrice Stewart Olsen, qui sera suivie du sénateur Eggleton.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, madame Kit. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous.

J'essaie toujours de décider ce que je pense de la modification. J'ai mentionné que lorsque j'étais enfant, il y a fort longtemps, nous chantions « in all our hearts command » au lieu de « in all thy sons command ». Je ne sais pas pourquoi.

Ma question est la suivante : cette version est neutre, si bien qu'elle engloberait donc les membres de la communauté LGBTA, tout le monde, et serait plus inclusive.

Pensez-vous vraiment que les termes « sons command » doivent être modifiés pour que l'hymne soit moins sexiste ou neutre? Je veux savoir ce que vous en pensez.

Madame Kit : Encore une fois, je ne suis pas une experte à bien des égards. Je suis ici pour parler au nom des Canadiennes qui représentent le Canada sur la scène internationale et qui veulent faire partie de l'avenir du pays. Je vais en parler dans l'optique qui est la mienne.

I do believe it needs to be changed. I want to feel I'm a part of Canada's cultural identity. To me, "sons" doesn't encompass me. Somewhat selfishly, I want my national anthem, when I sing it, to represent me. So, yes, I do think it needs to be changed.

I feel very strongly about this, and the more I learn about this bill, the more passionate I become. Even though it might be a small change, I think it's a very important one. I'm 28, and I want to continue to contribute to Canada, and I want to be passionate about contributing to Canada. A change like this makes me passionate about contributing to Canada. I know many of my peers feel the same way.

Senator Eggleton: Congratulations on your career, your medals and the many times you've been on the podium.

Ms. Kit: Thank you.

Senator Eggleton: That's a heavy piece around the neck.

Ms. Kit: It is.

Senator Eggleton: If you put a few of them on, you would really be weighed down.

This anthem has been changed a number of times in its words over the years. In fact, "in all thy sons" was not part of the original wording, as you've heard. There are some people that, for some reason, say, "Yes, but in 1980 it became official, and we can't change it." What do you say to that?

Ms. Kit: Canada is always changing and needs to be always changing. Canada is a moving image, and if we get stuck in tradition, then I don't think we will continue to be in the forefront of the international community.

I know this seems like a small change, and I know that some may argue that in 1980 it became official and that we should just leave it, but I think for my generation, to have a change like this installed would show that Canada is moving forward, that we are living in the present and moving toward the future.

Senator Eggleton: In 1965 I was here, actually, on the Hill when they took down the Red Ensign and put up the flag of Canada as we know it today. So we have moved forward with changes such as that.

Senator Munson: Thank you for being here. You said, "I am just as Canadian as my male counterparts, and a gender-neutral anthem represents that I am equally a part of the Canadian identity."

I, too, touched the medal. I noticed on the back that, in terms of changing in Canada, there is Braille, which is sensitive to the Paralympic sport you were in.

Je crois qu'ils ont besoin d'être modifiés. Je veux me sentir intégrée à l'identité culturelle canadienne. Je n'estime pas que le mot « sons » m'englobe. Peut-être qu'égoïstement, je veux que, lorsque j'entonne mon hymne national, il me représente. Alors oui, je pense que ces termes doivent être modifiés.

Cette question me tient beaucoup à cœur, et plus je connais le projet de loi, plus elle me tient à cœur. Même s'il s'agit d'un changement modeste, il est très important, selon moi. J'ai 28 ans et je veux continuer de contribuer à la société canadienne et le faire avec passion. Une modification comme celle-ci m'encourage fortement à faire cette contribution, et je sais qu'il en va de même pour nombre de mes pairs.

Le sénateur Eggleton : Félicitations pour votre carrière, vos médailles et les nombreuses fois où vous êtes montée sur le podium.

Madame Kit : Merci.

Le sénateur Eggleton : C'est quelque chose d'assez lourd à porter autour du cou.

Madame Kit : En effet.

Le sénateur Eggleton : Si vous en portiez quelques-unes ensemble, ce serait vraiment très lourd.

Les paroles de cet hymne ont été modifiées un certain nombre de fois au fil des ans. En fait, comme vous l'avez entendu, « in all thy sons » ne faisait pas partie du texte original. Pour quelque raison que ce soit, il y a des gens qui affirment que parce que cette version est devenue officielle en 1980, elle ne peut être modifiée. Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

Madame Kit : Le Canada est en constante évolution et doit le rester. Le Canada est une image en mouvement, et si nous nous enlisons dans la tradition, je ne pense pas que nous continuerons d'être à l'avant-garde de la communauté internationale.

Je sais que cela semble être un changement modeste, et je sais que certaines personnes pourraient faire valoir qu'en 1980, cette version est devenue officielle et que nous ne devrions pas la modifier, mais je pense que pour ma génération, pareil changement montrerait que le Canada progresse, que nous vivons dans le présent et que nous nous tournons vers l'avenir.

Le sénateur Eggleton : En 1965, je me trouvais, en fait, sur la Colline, lorsqu'on a remplacé le Red Ensign par le drapeau du Canada que nous connaissons aujourd'hui. Alors nous avons effectué des changements comme celui-là.

Le sénateur Munson : Merci d'être ici. Vous avez dit : « Je suis aussi canadienne que mes homologues masculins, et un hymne national neutre signifierait que je peux revendiquer l'identité canadienne au même titre qu'eux. »

J'ai moi aussi vu la médaille. À propos de changer le Canada, j'ai remarqué qu'il y a du Braille à l'arrière, ce qui est adapté au sport paralympique que vous pratiquez.

Have you had these conversations within the Olympic movement before this came before us in the Senate and in the House of Commons? Have you talked about this, or are you here because you heard about this because of the late Mauril Bélanger, Member of Parliament?

Ms. Kit: That's a good question. Sport in Canada is governed by our national federations, and outside of that there are various geographical areas that make up a sports centre. The athlete services coordinator for the sports centre in British Columbia found out about this bill, and she reached out to all the athletes inside of her community. So, yes, a few of us were talking about this because of our athlete services coordinator who made this apparent to us.

Quite a few of us, since I became involved with this, have been talking about the change.

Senator Munson: What is your argument for those on the other side, though, that feel strongly about what is there before us? For example, I've had great discussions with my parents over the years about Her Majesty Queen Elizabeth, who we are as a country and the British Empire. I would always say, "We're Canada, we're evolving. We're changing all the time."

My parents had a strong view about the national anthem. My father had a strong view about the Dominion from sea to sea. He eventually accepted the flag, as Senator Eggleton was talking about.

What do you say to those who feel as strongly as you do about changing two words? They, too, have a position, and they're passionate about it.

Ms. Kit: I'm respectful of that. I'm respectful and proud of where Canada has come from. I think it's important to respect all that has come before us, before me, in terms of tradition. I don't think that tradition should be forgotten. It should be celebrated and reflected on, but to stay current and be at the forefront of the international community, we need change.

Senator Munson: On the other side of the equation, what do you think this will mean if this is passed in the Senate? We take our time, as you know. I know that, and I'm always in a hurry.

Moving ahead, what would it mean to a new generation in this country to hear those words instead of "thy?" I'm a minister's son, so the only time I hear "thy" is when thy will won't be done. I'm just curious about that.

Ms. Kit: Inside the sport community, it would be celebrated. It would definitely be celebrated amongst women's and men's teams. It would be celebrated because it's a sign that there's change, and we get to celebrate the change when we represent Canada and make it to a medal podium, and to the centre of the medal podium, which is the gold-medal spot.

Avez-vous discuté de cette question au sein du mouvement olympique avant que le Sénat et la Chambre des communes en soient saisis? En avez-vous discuté, ou êtes-vous ici parce que vous en avez entendu parler grâce au regretté député Mauril Bélanger?

Mme Kit : C'est une bonne question. Au Canada, le sport est régi par nos fédérations nationales, et les différents secteurs géographiques ont un centre sportif. La coordonnatrice des services aux athlètes du centre sportif de la Colombie-Britannique a entendu parler de ce projet de loi, et elle a communiqué avec tous les athlètes de sa communauté. Donc, oui, quelques-uns d'entre nous en ont parlé grâce à notre coordonnatrice des services aux athlètes, qui nous a mis au courant.

Nous sommes plutôt nombreux, depuis que je m'y suis intéressée, à avoir parlé du changement proposé.

Le sénateur Munson : Quel argument faites-vous valoir auprès de ceux qui s'y opposent, mais à qui cette question tient pourtant beaucoup à cœur? Par exemple, j'ai eu au fil des ans d'excellentes discussions avec mes parents à propos de Sa Majesté la reine Elizabeth, de qui nous sommes en tant que pays et de l'Empire britannique. J'ai toujours dit : « Nous sommes le Canada; nous évoluons; nous changeons tout le temps. »

La position de mes parents au sujet de l'hymne national était bien arrêtée, tout comme l'opinion de mon père par rapport au Dominion d'un océan à l'autre. Il a fini par accepter le drapeau, comme en a parlé le sénateur Eggleton.

Que diriez-vous à ceux qui ont une opinion aussi arrêtée que la vôtre à propos du changement de ces deux mots? Ils ont également un point de vue, et ils y tiennent passionnément.

Mme Kit : Je respecte leur point de vue. Je respecte les origines du Canada et j'en suis fière. Je pense qu'il est important de respecter tout ce qui nous a précédés, ce qui m'a précédé, les traditions. Je pense qu'il ne faut pas les oublier. Elles doivent être célébrées et faire l'objet d'une réflexion, mais pour demeurer à jour et être des chefs de file de la communauté internationale, nous avons besoin de changements.

Le sénateur Munson : De l'autre côté, que signifierait l'adoption de ce projet de loi par le Sénat? Nous prenons notre temps, comme vous le savez. Je le sais, et je suis toujours pressé.

Par ailleurs, qu'est-ce que cela signifierait au pays pour une nouvelle génération d'entendre ces mots plutôt que « thy »? Je suis le fils d'un pasteur, et la seule fois que j'entends le mot « thy » est dans la phrase « thy will won't be done ». Je suis juste curieux de savoir ce que vous en pensez.

Mme Kit : Le milieu du sport se réjouirait de ce changement. Il serait sans aucun doute applaudi au sein des équipes féminines et masculines, car ce serait le signe que les choses changent, et nous aurions l'occasion de célébrer ce changement lorsque nous représentons le Canada et prenons place sur un podium, au centre d'un podium, pour y recevoir une médaille d'or.

The anthem is special to me and other athletes because of what it means in terms of achievement when we get to sing it. It means a lot. For a change to happen, if it were to happen next year, and one of us were to win a medal, it would be special to get on that medal podium and be able to sing those changed words on Canada's one hundred and fiftieth birthday.

The Chair: My understanding is we can now bring in our witness by video conference.

Dr. Lumpkin, we are in the process of considering the bill that you are very much aware of.

I will remind my colleagues that Dr. Lumpkin is President and Vice-Chancellor of Mount Saint Vincent University in Nova Scotia.

We are pleased to have you join us for this hearing. Dr. Lumpkin, I'm going to invite you to make a presentation to us, and then I'm going to open the floor up to questions from my colleagues. Because we have started our discussion here, I'm going to start with the two people who were on my list and who had not yet asked a question. I will then give the persons who spoke earlier a chance to ask questions directly of Dr. Lumpkin, and then we will proceed on an ongoing basis.

Dr. Lumpkin, please provide us with your words on this important topic.

Ramona Lumpkin, President and Vice-Chancellor, Mount Saint Vincent University, as an individual: Thank you. I want to thank honourable senators for the opportunity to address you on this matter.

I was very heartened to read the transcript from the Senate's June 21 debate on Bill C-210, in which a number of senators expressed strong support for the bill. In addition to the Honourable Nancy Ruth, who moved second reading of the bill with great persuasive power, the Honourable Jim Munson reminded us that this bill is about respecting the rights and roles of women in society. Its purpose is to ensure our national anthem best expresses how our society has progressed and to help us make sure it continues to do so.

The Honourable Ratna Omidvar argued forcibly that the words we use matter. Language can include or exclude. Today we need language that is both symbolic and a real expression of inclusion in our society.

On behalf of Mount Saint Vincent University in Halifax, Nova Scotia, I'm pleased to express strong support for a change to the lyrics of "O Canada" from "all thy sons" to "all of us."

Pour les autres athlètes et moi, l'hymne est spécial en raison de ce qui a été accompli au moment où nous le chantons. C'est très important. Si le changement est apporté, si c'est fait l'année prochaine et qu'un de nous gagne une médaille, il sera spécial de monter sur un podium et de pouvoir chanter ces nouveaux mots à l'occasion du 150e anniversaire du Canada.

Le président : Je crois comprendre que nous sommes maintenant prêts à entendre la témoin qui doit comparaître par vidéoconférence.

Madame Lumpkin, nous sommes en train d'examiner le projet de loi que vous connaissez très bien.

Je rappelle à mes collègues que Mme Lumpkin est rectrice et vice-chancelière de l'Université Mount Saint Vincent, en Nouvelle-Écosse.

Nous sommes heureux que vous vous joigniez à nous dans le cadre de ces audiences. Madame Lumpkin, je vous invite à nous présenter un exposé, et je demanderai ensuite à mes collègues de vous poser des questions. Comme nous avons déjà commencé notre discussion, je vais d'abord donner la parole aux deux personnes sur ma liste qui ne sont pas encore intervenues. Je donnerai ensuite l'occasion à ceux qui ont déjà parlé de s'adresser directement à Mme Lumpkin, et nous procéderons ensuite à partir de là.

Madame Lumpkin, je vous prie de nous faire part de votre point de vue sur cette importante question.

Ramona Lumpkin, rectrice et vice-chancelière, Université Mount Saint Vincent, à titre personnel : Merci. Je remercie les sénateurs de me donner l'occasion de leur parler de la question à l'étude.

J'ai trouvé très encourageante la lecture de la transcription du débat tenu le 21 juin au Sénat à propos du projet de loi C-210, pendant lequel un certain nombre de sénateurs l'ont fermement appuyé. Parallèlement aux propos de la sénatrice Nancy Ruth, qui a proposé avec une éloquence fort persuasive que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois, le sénateur Jim nous a rappelé que cette mesure législative a pour but le respect des droits et du rôle des femmes dans la société. Elle vise à faire en sorte que notre hymne national reflète le mieux possible l'évolution de notre société et qu'il contribue à la maintenir dans cette voie.

La sénatrice Ratna Omidvar a fait valoir avec énergie que les mots ont de l'importance. La langue peut inclure ou exclure. Aujourd'hui, nous avons besoin de mots qui revêtent une valeur symbolique et qui reflètent fidèlement l'inclusion dans notre société.

Au nom de l'Université Mount Saint Vincent d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, je suis heureuse d'appuyer fermement le remplacement de « all thy sons » par « all of us » dans les paroles d'« Ô Canada ».

The organization I represent was founded in 1863 by the Sisters of Charity - Halifax and was one of the first institutions of higher education for women in Canada. At a time when women could not vote, the Mount provided an opportunity for women to learn and participate equally in society.

The original purpose of the organization was to train novices and young sisters as teachers, but the Sisters of Charity also recognized a need to educate other young women and therefore opened the academy to young women who lived within the city of Halifax. By 1912, the sisters recognized a need to offer greater opportunity through higher education, and they immediately adopted a plan to establish a college for young women.

Since 1925, when Mount Saint Vincent became the first degree-granting women's college in the British Commonwealth, right down to the present day we have continually renewed the Mount's commitment to provide a positive learning environment where women's contributions and perspectives are valued.

In keeping with the objectives of the university to provide strong role models and leadership, our 12 presidents have all been women, and this is a crusade that continues for us today. Though we became a co-ed university in the late 1960s, the Mount continues to champion the advancement of women. Today the Mount also stands firmly in support of the LGBTQ community and all marginalized and minority populations.

Reflective of our organizational values, a couple of years ago we invited those attending our convocation ceremonies to sing an inclusive "O Canada," and that change has been embraced by our university community. Although the Mount has been a leader in support of equality for women, and even though Canada has made great strides on issues of gender equality, there is still so much more to be done.

Hardly a week goes by without my being approached by a young woman on our campus who is unsure of her voice, her authority, and her capacity to lead in our society. These young women want to talk with a woman leader and be assured that they too can succeed in leadership roles within our corporations, our government and our universities. To my frustration, even at this date, only 20 per cent of Canadian university presidents are women, and that's a figure that hasn't budged in 20 years.

I share my own story with these young women who come to me, and I encourage them to be pioneers and change-makers on behalf of themselves and of those who will come after them.

Bill C-210 not only has the potential to modernize an anthem that is out of step with modern Canadian values, but it also has the potential to demonstrate loudly and clearly our government's leadership on issues of gender equality.

L'établissement que je représente a été fondé en 1863 par les Sœurs de la Charité d'Halifax, et il a été l'un des premiers établissements d'enseignement supérieur pour femmes au Canada. À une époque où les femmes ne pouvaient pas voter, l'établissement Mount leur a donné l'occasion d'apprendre et de contribuer à la société sur un pied d'égalité.

L'établissement visait d'abord à donner une formation en enseignement à des novices et à de jeunes sœurs, mais les Sœurs de la Charité ont également reconnu la nécessité d'éduquer d'autres jeunes femmes, et elles ont donc ouvert les portes de l'établissement à celles qui vivaient dans la ville d'Halifax. En 1912, les sœurs ont reconnu qu'il fallait en faire davantage, et elles ont immédiatement adopté un plan pour créer un collège d'enseignement supérieur destiné aux jeunes femmes.

Depuis 1925, l'année où Mount Saint Vincent est devenu le premier collège à décerner des diplômes à des femmes dans le Commonwealth britannique, nous renouvelons continuellement l'engagement de l'établissement à offrir un milieu favorable à l'apprentissage dans lequel la contribution et le point de vue des femmes sont appréciés.

Conformément aux objectifs de l'université qui consistent à donner de bons modèles à suivre et à faire preuve d'un solide leadership, les 12 personnes à avoir assumé les fonctions de recteur ont toutes été des femmes, et c'est une croisade qui se poursuit aujourd'hui. Même si notre université est devenue mixte dans les années 1960, l'établissement Mount continue de promouvoir l'avancement des femmes. Aujourd'hui, l'établissement Mount défend aussi fermement la communauté LGBTQ ainsi que toutes les populations marginalisées et minoritaires.

Fidèles à nos valeurs organisationnelles, il y a quelques années, nous avons convié les personnes présentes à notre collation des grades à chanter un « Ô Canada » inclusif, et le reste du milieu universitaire nous a emboîté le pas. Malgré l'exemple donné par l'établissement Mount en défendant l'égalité des femmes, et malgré les énormes progrès réalisés par le Canada dans le dossier de l'égalité des sexes, il reste encore beaucoup à faire.

Il n'y a pas une semaine qui passe sans qu'une jeune fille m'approche sur le campus. Ces jeunes filles se questionnent sur leur voix, leur autorité et leur capacité d'être des leaders dans notre société. Elles veulent parler à une femme leader et savoir qu'elles aussi peuvent occuper des postes de leadership dans notre société, notre gouvernement et nos universités. Ce qui me fâche, c'est que même à ce jour, seulement 20 p. 100 des présidents des universités canadiennes sont des femmes, et ce chiffre n'a pas bougé en 20 ans.

Je partage mon histoire avec ces jeunes femmes et je les encourage à être des pionnières, des agentes du changement en leur propre nom et au nom de celles qui viendront après elles.

Non seulement le projet de loi C-210 peut-il moderniser un hymne qui ne correspond plus aux valeurs canadiennes, mais il peut aussi être une démonstration forte et claire du leadership du gouvernement en matière d'égalité entre les sexes.

Consider that when the "our sons" version of the anthem was introduced in 1913, women did not even have the right to vote in Canada. Our national anthem, as an expression of Canadian pride, has not kept up with our country's achievements in gender equality and in inclusion generally. This proposed change will help close that gap and will be an important outward expression of the values we hold dear as Canadians.

In short, our context has evolved, though perhaps not as much as many of us would like, and our symbols must also evolve. With this small change, we will demonstrate the inclusivity that is at the core of our shared values and our Canadian identity.

As I close, I would like to make one final comment, and that is that the proposed wording change in our national anthem has been characterized as a shift based on gender neutrality — but for me, from Mount Saint Vincent University, and for countless others, the change is about more than gender neutrality; it's about gender equality.

The Chair: Thank you very much.

Senator Marshall: When I put my name on the list of questioners, I was going to speak to Ms. Kit, so I'll carry on there.

I found your presentation very interesting. It's a unique perspective because of your age. You said you were 28 years old. I hadn't heard it from that perspective before, but I had already made up my mind that I would support the amendment. I must say that after I heard you speak, I know that I've made the right decision. Your presentation was excellent.

Ms. Lumpkin, I don't have a question for you either, but I must say I found it very interesting when you spoke about your interaction with young women. I too am interested in mentoring young women, so I very much appreciated your remarks in that regard. Thank you very much.

Ms. Lumpkin: Thank you. I share your appreciation of Ms. Kit's comments. I was brought in in time to hear her closing comments. To hear a young woman with that confidence and that voice express opinions so beautifully was also very heartening to me.

Senator Merchant: Thank you very much. I am a little conflicted in my comments, because I want to congratulate both of you, and also Senator Nancy Ruth, for all the work you do with regard to gender equality.

I'm just wondering, with something like "O Canada," is it a good approach to pit men against women? Well, that's how we have made advancements for women. Sometimes that polemic kind of language we use does not serve our best purpose. I know there is more than one purpose for the work you do, but when we talk about the national anthem — I like the words you say, "to be more inclusive," to include everybody. I am a Canadian who was born outside of this country, so I like to be included in the fabric of Canada.

N'oublions pas ceci : lorsque la version de l'hymne national contenant les mots « *our sons* » a été présentée en 1913, les femmes n'avaient même pas le droit de vote au Canada. À titre d'expression de la fierté canadienne, notre hymne national n'a pas suivi le rythme de nos réalisations en matière d'égalité entre les sexes et d'inclusion. Cette modification proposée aidera à combler ce manque et sera une expression claire des valeurs qui sont chères aux Canadiens.

En somme, notre contexte a évolué — peut-être pas autant que nombre d'entre nous l'auraient souhaité — et nos symboles doivent eux aussi évoluer. Avec ce petit changement, nous allons exprimer l'inclusion qui est à la base de nos valeurs communes et de notre identité canadienne.

J'aimerais faire un dernier commentaire pour conclure : on a qualifié cette modification des paroles de l'hymne national de changement fondé sur la neutralité du genre... mais pour moi, à l'Université Mount Saint-Vincent, et pour beaucoup d'autres, ce changement va au-delà de la neutralité du genre; il vise l'égalité des sexes.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Marshall : Lorsque j'ai fait mettre mon nom sur la liste des intervenants, c'était pour parler à Mme Kit. Je vais donc continuer.

J'ai trouvé votre présentation très intéressante. Vous avez un point de vue unique, étant donné votre âge. Vous avez dit que vous aviez 28 ans. Je n'avais pas encore entendu l'opinion d'une personne de votre âge, mais j'avais déjà décidé d'appuyer la modification. Je dois dire qu'après vous avoir entendue, je sais que j'ai pris la bonne décision. Votre exposé était excellent.

Madame Lumpkin, je n'ai pas de question à vous poser non plus, mais je dois dire que j'ai beaucoup aimé vous entendre parler de vos interactions avec les jeunes femmes. J'aimerais moi aussi être un mentor pour les jeunes filles; j'ai donc beaucoup aimé vos commentaires à cet égard. Merci beaucoup.

Mme Lumpkin : Merci. J'ai moi aussi beaucoup aimé les commentaires de Mme Kit. Je suis arrivée à temps pour entendre son mot de la fin. C'est très encourageant d'entendre une jeune femme confiante exprimer si bien ses opinions.

La sénatrice Merchant : Merci beaucoup. Mes commentaires seront un peu conflictuels, parce que je veux vous féliciter toutes les deux, et aussi la sénatrice Nancy Ruth, pour votre travail en matière d'égalité entre les sexes.

Je me demande seulement si c'est une bonne idée de dresser les hommes contre les femmes avec l'« Ô Canada ». C'est bien sûr ainsi que nous avons réussi à faire avancer la cause des femmes. Parfois, ce langage polémique ne nous aide pas à atteindre notre objectif. Je sais que votre travail vise plusieurs objectifs, mais lorsqu'on parle de l'hymne national... j'aime que vous parliez d'inclusion, d'inclure tout le monde. Je suis une Canadienne née dans un autre pays; j'aime me sentir incluse dans la société canadienne.

Do you think that sometimes we overstate gender in a way that perhaps does not serve, in this instance? I am directing this to Dr. Lumpkin.

Ms. Lumpkin: Certainly I understand the point you're making. I myself lived through a couple of waves of feminism when there was a lot of concern about whether women were alienating men by asserting rights strongly. But in fact I think we have seen our society grow and evolve. Some of the strongest supporters of women and of inclusivity in my world are men. In fact, the young men on our campus are very excited about the fact that I'm testifying tonight and about what this change means.

The comment was made earlier that change can be difficult. It was extremely significant to me at a much younger age when language started moving from being "he" to "he and she" or "him and her." I think again men have accepted that and do not see that as an attack upon their validity and identity.

I don't see this as an issue pitting men against women. I see it as an evolution. As we develop, we become more aware of symbols that carry on from our pasts that in fact carry an old meaning that no longer fits our reality. I think that we can as men and women embrace this change on behalf of our sons and our daughters and the world that we want them to create.

The Chair: Thank you. Ms. Kit, do you wish to add to this?

Ms. Kit: Only to the extent that I think that a change in wording would be more inclusive. To echo similar thoughts, I have had a lot of positive feedback from male teammates or men in my life who encouraged me to come here tonight as an expression of the power of the democratic government. I think that's really special.

The Chair: Thank you.

Senator Stewart Olsen: Professor Lumpkin, I'm going to go to the practical. I speak a lot to grade-school children in their assemblies. Every assembly they sing "O Canada." The words are all there. Sometimes they put them up on screens if the school is wealthy enough. I'm from rural New Brunswick.

I'm wondering how we go about changing the words and getting all these kids who have learned this anthem to do that? In a practical sense, has anyone given any thought at all to reaching all of the kids and trying to explain this in a way that we can get the anthem sung at every event?

Ms. Lumpkin: I certainly think it's a wonderful opportunity. It's what they call a "teachable moment," when we introduce the change into schools to boys and girls, about history, about the evolution of language, even to bring up the fact that decades ago we used "him" to mean "him and her" and why that's changed, about how important it is for girls as well as boys to see themselves in our songs, our words, our poems, our cultural productions and to give the opportunity for boys and girls within

Ma question s'adresse à Mme Lumpkin. Croyez-vous que parfois, on surestime l'importance du genre d'une manière qui ne nous est pas utile, peut-être dans ce cas-ci?

Mme Lumpkin : Je comprends votre remarque. J'ai vu passer quelques vagues de féminisme et on se demandait si les femmes n'aliénaient pas les hommes en affirmant leurs droits de manière aussi forte. Or, je crois que notre société a grandi et a évolué grâce à cela. Dans mon entourage, certains des plus grands supporters des femmes et de l'inclusion sont des hommes. En fait, les jeunes hommes de notre campus se réjouissent de savoir que je témoigne de l'importance de ce changement ici ce soir.

On a dit plus tôt que le changement pouvait être difficile. Lorsque j'étais plus jeune, on a commencé à dire « il et elle » plutôt que seulement « il », et cela m'a beaucoup marquée. Je crois que les hommes ont accepté cela et ne sentent pas que leur validité ou leur identité est attaquée.

Je ne crois pas qu'on monte les hommes contre les femmes. Je vois cela comme une évolution. Au fil de notre développement, nous sommes de plus en plus conscients des symboles du passé dont la signification ne correspond plus à notre réalité. Je crois que les hommes et les femmes peuvent accueillir ce changement au nom de nos fils et de nos filles, pour le monde que nous voulons qu'ils créent.

Le président : Merci. Madame Kit, vouliez-vous ajouter quelque chose?

Mme Kit : Je veux seulement dire que la modification du texte rendrait l'hymne national plus inclusif. J'ai moi aussi entendu beaucoup de commentaires positifs de la part des hommes de mon équipe et de mon entourage, qui m'ont encouragée à venir ici ce soir pour exprimer le pouvoir du gouvernement démocratique. Je crois que c'est très spécial.

Le président : Merci.

La sénatrice Stewart Olsen : Madame Lumpkin, je vais vous poser une question pratique. Je parle souvent devant les assemblées d'enfants de l'école primaire. À chaque assemblée, ils chantent l'« Ô Canada ». Tous les mots sont là. Parfois, ils sont projetés sur des écrans, si l'école en a les moyens. Je viens d'une région rurale du Nouveau-Brunswick.

Je me demande comment nous allons pouvoir changer les mots et les apprendre à tous ces enfants. Sur le plan pratique, avez-vous pensé à la façon d'expliquer ce changement à tous les enfants afin qu'on puisse chanter le nouvel hymne national dans tous les événements?

Mme Lumpkin : Je crois qu'il faut saisir cette excellente occasion. C'est ce qu'on appelle un « moment propice à l'enseignement », où l'on pourra présenter le changement aux garçons et aux filles, leur parler de l'histoire et de l'évolution de la langue et même leur expliquer qu'il y a quelques décennies, on utilisait le masculin pour parler des hommes et des femmes; on pourra leur expliquer pourquoi les choses ont changé et aussi leur parler de l'importance de se retrouver dans nos chansons, nos

classrooms to stop and reflect a moment about the malleability of language and the importance of using the right language to express the right values.

As for exactly how it's done, I suppose you send out messages to superintendents and school principals and teachers. At our convocation, we simply explained to the thousand or so people gathered what we were doing and why, and people picked up on it very quickly.

There is work to do, but what wonderful work it will be to have that message to take out and speak to our children about.

Senator Eggleton: I asked a question earlier of Ms. Kit that I would like to ask Dr. Lumpkin, if I might.

I received a letter from a veteran that said the change in the wording was made to honour the men who died in the First World War. We don't know that for sure, but the original Weir version says "thou dost in us command," but around 1913-14, another version came out with "all thy sons command."

It may not be proof positive, but it seems to be related to that time period. This particular veteran thought that we were somehow diminishing our honouring of the veterans of the First World War if we changed it. What do you say to that?

Ms. Lumpkin: I would say a few things. I thought for a while because I think this sort of grew into an urban legend, that yes, it was during or after the First World War that the change was made. But then I read more recently that it happened in 1913 before the war, and that there really is no definitive source for that explanation.

More importantly, we do know that in recent wars women and men have gone to war. I would hope that this veteran would, with some explanation and respectful conversation or correspondence, accept the appropriateness of honouring women and men, honouring all of us.

I find often that the men who most recognize the importance of this kind of leadership and these symbols are men who have daughters. If he has daughters or granddaughters, he might be appealed to on those grounds, in terms of not repudiating the contributions of men or of our sons at all but of opening it up and embracing the contributions of our daughters and women as well.

Senator Eggleton: Good response. Thank you.

Senator Seidman: Dr. Lumpkin, you mentor young women, and we have sitting in front of us Ms. Kit, a young woman who has demonstrated, as you have, courage. You offer your support and you model that indeed, as is evidenced by your words. I commend both of you for that.

mots, nos poèmes et nos productions culturelles. Les élèves auront alors l'occasion de s'arrêter un moment pour réfléchir à la malléabilité de la langue et à l'importance d'utiliser les bons mots pour exprimer les bonnes valeurs.

En ce qui a trait à la façon exacte de le faire, je suppose qu'on pourrait envoyer un message aux directeurs et aux professeurs. Lors de notre cérémonie, nous avons simplement expliqué aux quelque 1 000 personnes réunies ce que nous faisions et pourquoi nous le faisions, et les gens l'ont rapidement accepté.

Il y aura du travail à faire, mais ce sera une excellente occasion de transmettre ce message à nos enfants.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais poser à Mme Lumpkin la même question que j'ai posée à Mme Kit plus tôt.

J'ai reçu la lettre d'un ancien combattant qui disait que la modification du texte de l'hymne national visait à rendre hommage aux hommes qui ont perdu la vie pendant la Première Guerre mondiale. Cela n'a pas été confirmé, mais la version originale de Weir disait « *thou dost in us command* »; en 1913 ou 1914, une autre version est apparue, et disait cette fois « *all thy sons command* ».

Cela n'a peut-être pas été prouvé, mais il semble que ce soit autour de cette période. L'ancien combattant en question était d'avis qu'en changeant le texte de l'hymne national, nous allions éliminer cet hommage aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Que répondez-vous à cela?

Mme Lumpkin : Je répondrai en quelques points. J'ai pensé pendant un temps — parce que c'est une sorte de légende urbaine — que le changement avait été apporté pendant ou après la Première Guerre mondiale. Or, récemment, j'ai appris que le changement avait été fait en 1913, avant la guerre, et qu'il n'y avait aucune source de référence à cet égard.

De façon plus importante, nous savons que les femmes comme les hommes ont participé aux dernières guerres. J'espère qu'avec une explication et une conversation ou une correspondance respectueuse, cet ancien combattant reconnaîtra la pertinence de rendre hommage aux femmes et aux hommes; à nous tous.

Je constate que souvent, les hommes qui reconnaissent le plus l'importance de ce leadership et de ces symboles sont ceux qui ont des filles. Si cet ancien combattant a des filles ou des petites-filles, il acceptera peut-être que l'objectif n'est pas de renier les contributions des hommes ou de nos fils, mais bien de nous ouvrir et de reconnaître les contributions de nos filles et des femmes.

Le sénateur Eggleton : C'est une bonne réponse. Merci.

La sénatrice Seidman : Madame Lumpkin, vous êtes le mentor de nombreuses jeunes filles et devant nous, nous avons Mme Kit, une jeune femme qui, tout comme vous, a su faire preuve de courage. Vous offrez votre soutien et vous êtes un modèle. Je vous félicite toutes les deux pour cela.

Senator Nancy Ruth has also advised that we ought to keep asking and persisting in the hard questions. So I'm going to go back, if I may, to the question I began with when we started this meeting.

The English version of the anthem was written in 1908. At that time, it was "thou dost in us command," as we know. It was changed in 1914 to "in all thy sons command." Then there were other changes made in the anthem over the years, but it wasn't until 1980 that it was officially adopted as Canada's national anthem under the National Anthem Act. It has not been changed since.

So there are traditionalists around who ask, "Why should we change it?" Dr. Lumpkin, you said, and it was a really great quote, that it carries an old meaning that no longer fits our reality. But there are people who say that Shakespeare writes poetry that carries an old meaning that no longer fits our reality but we don't try to change Shakespeare.

I would really appreciate your opinion on what is a difficult issue over the generations.

Ms. Lumpkin: Yes, that is a tough question. Thank you. My field is English literature, so I certainly have had the challenges of teaching Shakespeare to high school kids with the difficulty of the language. In fact, it often requires a bit of translation. Language is again a malleable and a living thing. There are productions of Shakespeare that are put into modern language for kids that help to make his artistry accessible to them and, I think, serve a purpose. But, in fact, we don't sing Shakespeare at the Olympics; we don't use Shakespeare in our everyday congress in the way that we do the national anthem.

I think we have such an incredible opportunity to say to the girls and women in our society that, as a country, we choose to make this change. We choose because we have evolved as a society, because this anthem is a core part of our identity and of our values, and we choose to make this change to embrace what we now understand better is the importance and the value of girls and women in our society.

Senator Seidman: Thank you very much for that.

Senator MacDonald: Thank you, professor, for being here today.

As you mentioned, you have a PhD in English literature, so I know that the grammar in higher education is very important to you. I also suspect you know the difference between a subject, an object and a possessive pronoun.

Ms. Lumpkin: I do.

Senator MacDonald: "Thy sons command" is a plural and possessive phrase. I argued, when I spoke in the Senate — and I still believe this firmly to be true from the people I have spoken to who have degrees in literature — that the proper replacement for "thy sons command" would not be "all of us command" but would be, in fact, "all of our command."

La sénatrice Nancy Ruth nous a également dit qu'il fallait persister et continuer de poser les questions difficiles. Je vais donc revenir, si vous le permettez, à la question que j'ai posée au début de la réunion.

La version anglaise de l'hymne national a été écrite en 1908. À l'époque, il disait « *thou dost in us command* », comme nous le savons. Il a été modifié en 1914 pour dire « *in all thy sons command* ». On a aussi apporté d'autres changements à l'hymne national au fil des années, mais ce n'est qu'en 1980 qu'il a été officiellement adopté à titre d'hymne national du Canada en vertu de la Loi sur l'hymne national. Il n'a pas été modifié depuis.

Certains traditionalistes se demandent donc pourquoi on devrait le changer. Madame Lumpkin, vous avez dit — et c'était très bien dit — que la signification de cette phrase était ancienne et qu'elle ne correspondait plus à notre réalité. Or, certaines personnes diront que la poésie de Shakespeare est ancienne, qu'elle ne correspond plus à notre réalité; on ne va pas changer Shakespeare pour autant.

J'aimerais avoir votre opinion sur cette question générationnelle difficile.

Mme Lumpkin : En effet, c'est une question difficile. Merci. Mon domaine, c'est la littérature anglaise. J'ai donc été confrontée aux difficultés d'enseigner Shakespeare aux élèves du secondaire, à cause de la langue. En fait, il faut souvent faire un peu d'interprétation. La langue est malléable; elle est vivante. Certaines pièces de Shakespeare sont adaptées à la langue moderne pour rendre son art accessible aux enfants et je crois que c'est utile. Toutefois, on ne chante pas Shakespeare aux Jeux olympiques; on n'utilise pas Shakespeare tous les jours comme c'est le cas avec l'hymne national.

Je crois que nous avons une occasion incroyable de dire aux filles et aux femmes de notre société que nous choisissons ce changement en tant que pays. Nous le faisons parce que nous avons évolué, parce que l'hymne national fait partie intégrante de notre identité et de nos valeurs et parce que nous reconnaissons l'importance et la valeur des filles et des femmes dans notre société.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup.

Le sénateur MacDonald : Merci, madame, de votre présence ici aujourd'hui.

Comme vous l'avez dit, vous avez un doctorat en littérature anglaise; je sais donc que la grammaire est très importante pour vous. Je suppose aussi que vous connaissez la différence entre un sujet, un objet et un pronom possessif.

Mme Lumpkin : Oui.

Le sénateur MacDonald : La phrase « *thy sons command* » présente un pluriel possessif. Lorsque j'ai parlé devant le Sénat — et j'y crois toujours fermement après avoir parlé à certains diplômés en littérature — j'ai fait valoir que la modification appropriée de « *thy sons command* » ne devrait pas être « *all of us command* », mais bien « *all of our command* ».

I'd like your response to that.

Ms. Lumpkin: Sure. "All of us" is grammatically correct. I think it's an elegant solution to a shift in the language. "All thy sons" is archaic in that it refers to the sons of Canada, but you can grammatically shift that to be a phrase that means all of us as opposed to all of Canada's sons.

So it's a shift in phraseology that's grammatically correct. It doesn't say exactly what "thy sons" does, but I think it, in fact, says something better.

Senator MacDonald: I agree that "thy" is archaic, but "thy sons command," as a phrase is still a possessive phrase. According to the rules of literature, of grammar, a plural possessive phrase requires a plural possessive pronoun. "Us" is an objective pronoun. "Our" is a possessive pronoun. Why would the objective pronoun fit better than the possessive pronoun when the phrase is plural and possessive?

Ms. Lumpkin: Because you changed the phrase. You've got "in all of us." "Of" takes the object and "us" is the objective pronoun. So you shift the phrase, and you shift it in a way that is grammatical. It's not referring to Canada as the mother of all of us, but it is referring to all of us as belonging to Canada.

Senator MacDonald: So it changes the meaning of the phrase? That's what you're saying.

Ms. Lumpkin: It changes the meaning of the phrase in an important way. It includes all of us now.

Senator MacDonald: But "all of our command" would include all of us as well and would be grammatically correct.

Ms. Lumpkin: "In all of our command?" That would be nonsensical.

Senator MacDonald: How would it be nonsensical? How would a possessive pronoun replacing a plural possessive phrase, a plural possessive pronoun replacing a plural possessive phrase that is inclusive, be nonsensical?

Ms. Lumpkin: Because you've changed —

Senator MacDonald: Without changing the meaning of it.

Ms. Lumpkin: You've changed "thy," which is your possessive pronoun, to "of," which is a preposition. You've changed it to a preposition, and you want the object of the preposition to be "us." So you've changed "thy" to "of." You've changed a possessive pronoun to a preposition, and it's still correct.

Senator MacDonald: But it does change the meaning.

Ms. Lumpkin: It does change the meaning in a wonderful way.

Senator MacDonald: Okay, thank you.

The Chair: Thank you very much for this stimulating discussion. Ms. Kit, do you wish to weigh in on this?

Ms. Kit: No.

The Chair: Thank you very much.

J'aimerais avoir votre avis à ce sujet.

Mme Lumpkin : Bien sûr. « *All of us* » est correct sur le plan grammatical. Je crois qu'il s'agit d'une solution élégante pour exprimer l'évolution du langage. « *All thy sons* » est une formule archaïque qui fait référence aux fils du Canada, mais on peut faire une modification sur le plan grammatical pour dire « *all of us* ».

C'est donc un changement phraséologique acceptable sur le plan grammatical. Cela ne veut pas dire exactement la même chose que « *thy sons* », mais je crois que c'est encore mieux.

Le sénateur MacDonald : Je conviens que le « *thy* » est archaïque, mais « *thy sons command* » est tout de même une forme possessive. Selon les règles de littérature ou de grammaire, dans une phrase à la forme plurielle possessive, il faut un pronom possessif. « *Us* » est un pronom objectif. « *Our* » est un pronom possessif. Pourquoi le pronom objectif est-il préférable au pronom possessif alors que la phrase est à la forme plurielle possessive?

Mme Lumpkin : Parce qu'on change la phrase. On dit « *in all of us* ». Le « *of* » devient l'objet et le « *us* » est le pronom objectif. On modifie donc la phrase en respectant les règles de grammaire. On ne dit pas que le Canada est notre mère à tous, mais bien que nous appartenons tous au Canada.

Le sénateur MacDonald : Donc, on change le sens de la phrase? C'est ce que vous dites.

Mme Lumpkin : On change le sens de la phrase de façon importante. Elle est maintenant inclusive.

Le sénateur MacDonald : Mais « *all of our command* » serait aussi une phrase inclusive qui respecterait les règles de grammaire.

Mme Lumpkin : « *In all of our command* »? Ce serait illogique.

Le sénateur MacDonald : Pourquoi est-ce que ce serait illogique? Comment est-ce qu'il serait illogique de remplacer une phrase à la forme plurielle possessive par un pronom possessif pluriel?

Mme Lumpkin : Parce que vous avez changé...

Le sénateur MacDonald : Sans en changer le sens.

Mme Lumpkin : On a changé le « *thy* », qui est un pronom possessif, pour un « *of* », qui est une préposition. On a donc mis une préposition et on veut que l'objet de cette préposition soit « *us* ». Alors on a remplacé « *thy* » par « *of* ». On a remplacé un pronom possessif par une préposition et c'est tout de même correct.

Le sénateur MacDonald : Mais on en change le sens.

Mme Lumpkin : Oui, on change le sens d'une très belle façon.

Le sénateur MacDonald : D'accord, merci.

Le président : Merci beaucoup pour cette discussion stimulante. Madame Kit, vouliez-vous faire un commentaire?

Mme Kit : Non.

Le président : Merci beaucoup.

Senator Raine: Thank you very much for your clarification of the grammar. Dr. Lumpkin, I really do understand the grammar because I understand the phrase "all of us" as being inclusive and "all thy sons" as being somewhat not inclusive. I know, for me, it just sounds right to sing "all of us command." It does not sound right to sing "all of our command." So thank you for clarifying that.

But I had a question for you, if you don't mind. We get people coming up to us and saying, "Oh, my goodness, can't you guys get serious? Aren't there more pressing matters to deal with than the anthem and gender equality?" Could you give me really good zapper answer to that? I think you probably have some great words.

Ms. Lumpkin: Thank you. The "zapper" was what stopped me because I'm going to give something that's more of a paragraph than a short phrase.

I was speaking yesterday to an executive at Nova Scotia Power. We were at an event where we were talking about a project focused on women in science and engineering. This executive said he had two sons and a daughter. His two sons are now in university studying to be engineers. His daughter is in premed and studying to be a doctor. She is an extremely bright young woman, as bright as her brothers, but she does not have the confidence they do. She questions her ability. She questions everything that she is challenged to do in terms of being confident in her own abilities. This was an accomplished engineer himself, a thoughtful man, and he said, "Why is this? Why does my daughter, who is just as bright, not have the confidence in her capabilities that my sons do?"

Now, that's too long a story for you to tell to anyone, but, as I was thinking of today's testimony, that story really haunted me and stayed with me. I think that every small thing we do — actually this is not a small thing; it's a large thing, nationally, to change the words of our anthem so that we are explicitly saying that we include women and girls — will be a message to that young woman.

It's going to take many more messages. It's going to take much more, but I think it accumulates. It accrues, and we just have to keep putting one gesture, one symbol, one hand reaching out to a young woman, one hour spent in a session with her, telling her that, yes, she can do what she dreams of doing. All those things accrued and combined will finally take us where we need to go. That's not a snappy answer, but I do feel passionately about the need.

The Chair: Would you like to comment on this?

Ms. Kit: Only to add that, in my experience, at women's training centres and on various teams, I see exactly what Dr. Lumpkin is speaking about. I see a lack of confidence amongst women who hold master's degrees and PhDs and are Olympic medalists. These are my peers. I see this lack of

La sénatrice Raine : Merci beaucoup pour ces précisions grammaticales, madame Lumpkin, et je les comprends, car, à mon avis, le terme « *all of us* » est inclusif, alors que « *all thy sons* » est, dans une certaine mesure, non inclusif. À mon avis, « *all of us command* » semble correct, contrairement à « *all of our command* ». Je vous remercie donc pour ces précisions.

Cependant, j'aurais une question à vous poser, si vous me le permettez. Des gens nous disent : « Non, mais, pourriez-vous faire preuve de plus de sérieux? N'y a-t-il pas des questions plus pressantes à aborder que l'hymne national et l'égalité des sexes? » Auriez-vous une réponse qui a du punch à ce genre de question? J'imagine que vous avez d'excellents termes que vous pourriez me proposer.

Mme Lumpkin : Merci. L'expression « qui a du punch » m'a fait hésiter un peu, car j'aurais davantage un paragraphe à vous fournir qu'une simple phrase.

Je me suis entretenue, hier, avec un cadre de chez Nova Scotia Power. Nous participions à un événement entourant un projet mettant l'accent sur les femmes en science et ingénierie. Il m'a dit qu'il avait deux garçons et une fille. Ses garçons étudient en ingénierie à l'université, et sa fille étudie en propédeutique médicale pour devenir médecin. C'est une jeune femme très intelligente, aussi intelligente que ses frères, mais elle n'est pas aussi confiante qu'eux. Elle n'a pas confiance en ses capacités et se remet en question. Ce cadre est lui-même un ingénieur doué, un homme réfléchi, et il m'a demandé : « Pourquoi ma fille, qui est tout aussi intelligente que ses frères, n'a-t-elle pas la même confiance qu'eux en ses capacités? »

Bon, c'est trop long comme réponse à une question, mais cette histoire me revenait constamment en mémoire en me préparant pour mon témoignage d'aujourd'hui. Je crois que tous les petits gestes que nous posons — en fait, ce projet de loi n'est pas un petit geste; c'est un grand geste, un geste de portée nationale, que de changer les paroles de notre hymne pour dire explicitement aux femmes et aux filles qu'elles sont incluses — enverront un message à cette jeune femme.

Il faudra beaucoup plus de messages, beaucoup plus, mais je crois que c'est l'accumulation de tels messages qui portera ses fruits. Nous devons continuer de poser des gestes, adopter des symboles, tendre la main aux jeunes femmes, passer une heure avec elles et leur dire que, oui, elles peuvent réaliser leurs rêves. Tous ces gestes s'accumuleront et nous permettront d'atteindre notre objectif. Ce n'est pas une réponse qui a du punch, mais c'est un dossier qui me passionne.

Le président : Auriez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Kit : J'ajouterais simplement que, ce dont parle Mme Lumpkin, je le remarque dans les centres de formation pour femmes et au sein de diverses équipes. Des femmes titulaires d'une maîtrise, d'un doctorat et qui sont médaillées olympiques manquent de confiance en elles. Ce sont mes pairs. Je remarque ce

confidence, and I think that changing this part of our anthem expresses to these women that they can feel confident and that they are accomplished and that they can feel confidence in this.

Senator Dean: Thank you for the great presentations. This has been called a significant change, requiring a significant degree of reflection and thought. I notice, from my notes here, that this is the tenth legislative effort, over the last 32 years, to change a couple of words. Six of those legislative efforts didn't get beyond first reading, and none has ever moved beyond third reading. It is now before us at a Senate committee. I also learned today that we're talking about reverting to something that was actually in place in 1908, which likely traditionalists would take some comfort in.

Is this the time? Has the time for this change arrived?

Ms. Lumpkin: I have to say it is 2016, and yes, it's time.

Ms. Kit: Yes.

The Chair: I think you got a clear answer there, senator.

Senator Stewart Olsen: Unlike Senator Greene, I'm not hearing, "Why are you wasting your time" from people. I'm hearing people say, "I don't think you should be doing that unless I have a chance to weigh in."

We see a government that has talked about electoral reform and has sent massive numbers of postcards to Canadian citizens. It's our national anthem. I'm uncomfortable as a legislator and a parliamentarian sitting on the Hill in Ottawa without consultation and deciding something that I think Canadians have a right to talk about and to give me the okay on.

You sit in the halls of academia, you speak with a section, but I'm not sure we're getting the broad section. It is Canadians' national anthem. It's not women's national anthem, it's not men's. I understand the argument. I'm not saying I disagree with the argument. I think it's great. However, I'd like to do it with the solid backing of Canadians behind me.

What would you say to that, Dr. Lumpkin?

Ms. Lumpkin: I've never held political office, but I would say that there is a very delicate balance within our government between consulting and getting a broad consensus of the whole population or consulting as broadly as you can or simply taking a decision to do the right thing and leading.

That's the decision you're faced with. It's not one I can make for you. I know what I would do in your place. But I, as you say, live in a different world.

Ms. Kit: Similarly, I don't have any experience sitting in your seat. It's pretty amazing that you do take your seat really seriously and you do really reflect on it.

manque de confiance et je me dis que le simple fait de modifier les paroles de notre hymne national lance le message à ces femmes qu'elles peuvent avoir confiance en elles et qu'elles sont douées.

Le sénateur Dean : Merci pour ces excellents exposés. Certains parlent d'un changement considérable, un changement qui demande beaucoup de réflexion. Je remarque, en relisant mes notes, que c'est la 10e fois au cours des 32 dernières années qu'un projet de loi est proposé pour modifier les paroles de notre hymne national. Six de ces mesures législatives n'ont pas franchi l'étape de la première lecture et aucune n'a franchi l'étape de la troisième lecture. Nous étudions aujourd'hui un autre projet de loi du genre. J'ai aussi appris aujourd'hui que le libellé proposé était déjà utilisé en 1908; les traditionalistes seront peut-être rassurés de l'apprendre.

Le moment est-il venu de procéder à cette modification?

Mme Lumpkin : Je dirais que nous sommes en 2016. Oui, il est temps.

Mme Kit : Oui.

Le président : Je crois que la réponse est claire, sénateur.

La sénatrice Stewart Olsen : Contrairement à la sénatrice Greene, les gens ne me disent pas que nous perdons notre temps. Ils me disent plutôt : « J'aimerais pouvoir me prononcer sur la question avant qu'une modification soit apportée. »

Le gouvernement au pouvoir a parlé de réforme électorale et envoyé une énorme quantité de cartes postales aux Canadiens. Il est question ici de notre hymne national. Je ne suis pas à l'aise avec l'idée qu'un législateur et un parlementaire puissent apporter un tel changement sans d'abord consulter la population. Je crois que les Canadiens ont le droit de se prononcer sur la question et d'autoriser ce changement.

Vous abordez la question à l'université et avec certains groupes, mais je ne crois pas que vous ayez une vue d'ensemble de l'opinion. Il s'agit de l'hymne national des Canadiens, pas de l'hymne national des hommes ni de l'hymne national des femmes. Je comprends la nature du débat et je ne suis pas contre ce débat. Je crois que c'est très bien. Cependant, j'aimerais avoir le soutien indéniable des Canadiens avant de modifier les paroles de notre hymne national.

Qu'en dites-vous, madame Lumpkin?

Mme Lumpkin : Je n'ai jamais occupé une fonction publique, mais je dirais que le gouvernement doit trouver un équilibre très délicat entre consulter et obtenir le consensus de l'ensemble de la population et consulter autant de gens que possible et faire preuve de leadership et prendre une décision.

C'est la décision que vous devrez prendre. Je ne peux pas vous dire quoi faire. Je sais ce que je ferais si j'étais à votre place, mais, comme vous le dites, je vis dans un monde différent.

Mme Kit : Moi non plus, je n'ai jamais occupé une fonction publique. C'est fabuleux de voir que vous prenez cette question très au sérieux et que vous y réfléchissez vraiment.

At the same time, Dr. Lumpkin is correct that there's a moment to lead, and the impact that everyone at this table could have on my generation is pretty special. I think that that moment is now.

The Chair: Senator Nancy Ruth, we are at the end of the questioning. Is there anything you would like to say at this point?

Senator Nancy Ruth: Yes. There's been at least 36 years of discussion by the people that brought it in. There was huge discussion in 1980 when Francis Fox moved the act. It's been kicking around. Even Andrew Coyne wrote about it. It's been kicking around for some time. We sort of forget about it, but there's been discussion.

Senator Stewart Olsen: Not positive.

Senator Nancy Ruth: There's been both, and I'll share the polls later.

The Chair: Senators, it's been very constructive to this point. We'll keep it that way.

Dr. Lumpkin, Ms. Kit, thank you on behalf of the committee for joining us today. You both bring very distinguished perspectives and experience to this discussion. You've been very thoughtful in the questions that have been put to you. Our colleagues have, as usual, not been afraid to raise the difficult questions. They have articulated them very well. We are the better for the discussion in general today, let alone on this particular subject.

I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

En même temps, je suis d'accord avec Mme Lumpkin lorsqu'elle dit qu'il vient un moment où il faut faire preuve de leadership. Votre comité pourrait avoir un impact très important sur ma génération. Je crois que le moment est venu.

Le président : Sénatrice Nancy Ruth, nous avons terminé nos séries de questions. Auriez-vous quelque chose à ajouter?

La sénatrice Nancy Ruth : Oui. Cette question fait l'objet d'un débat depuis au moins 36 ans. Elle a été largement débattue en 1980 lorsque Francis Fox a proposé son projet de loi. Cela ne date pas d'hier. Même Andrew Coyne a écrit un article sur le sujet. On semble l'oublier, mais on en parle depuis longtemps. Il y a eu beaucoup de débats sur la question.

La sénatrice Stewart Olsen : Pas des débats positifs.

La sénatrice Nancy Ruth : Positifs et négatifs. Je vais fournir des données plus tard à ce sujet.

Le président : Sénateurs, nous avons eu des discussions très constructives jusqu'à maintenant. Poursuivons sur cette lancée.

Madame Lumpkin, madame Kit, au nom du comité, je tiens à vous remercier de vous être jointes à nous. Vous apportez toutes les deux une perspective très distinguée et de l'expérience à ce débat. Comme d'habitude, les membres du comité n'ont pas craint de vous poser des questions difficiles et ils se sont bien exprimés. Nous sommes bien servis par ce genre de discussion, surtout sur ce sujet.

La séance est levée.

(Le comité s'ajourne.)

OTTAWA, Thursday, December 15, 2016

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender), met this day at 10:37 a.m., to study this bill and carry out a clause-by-clause consideration.

Senator Kelvin Kenneth Ogilvie (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee. I invite my colleagues to introduce themselves.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

OTTAWA, le jeudi 15 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre), se réunit aujourd'hui, à 10 h 37, pour poursuivre son étude de ce projet de loi et en faire l'étude article par article.

Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Kelvin Ogilvie. Je viens de la Nouvelle-Écosse et je suis président du comité. J'invite mes collègues à se présenter.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Grandville, Quebec.

[*English*]

Senator Nancy Ruth: Nancy Ruth from Toronto, Ontario.

Senator Raine: I'm Senator Nancy Greene Raine from B.C.

[*Translation*]

Senator Cormier: Senator René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Merchant: Pana Merchant, Saskatchewan.

Senator Eggleton: Art Eggleton, senator from Toronto and deputy chair of the committee.

The Chair: Thank you, colleagues. I would remind us all that we are here to deal with Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender). The bill proposes to amend the National Anthem Act to substitute the words "of us" for the words "thy sons" in the English version of the national anthem, thus making it gender neutral.

Bill C-210 does not propose any changes to the French version of the national anthem as it is considered to be gender neutral already.

This morning we are very pleased to have appearing before us as witnesses Chris Champion, Editor of *The Dorchester Review*, and Stephen Simpson, who is here as an individual.

I will invite them to make their presentations, to be followed in the normal way by questions from my colleagues.

We will use the one question per round approach to begin with, and I will ask Mr. Champion to present first.

Chris Champion, Editor, *The Dorchester Review*, as an individual: Well, I thought that in the aristocratic house the lineal descendant of the author of the poem ought to go first.

Senator Nancy Ruth: We don't make the rules.

Mr. Champion: No, indeed.

I'm the editor of *The Dorchester Review*, which is a biannual historical magazine. It's unique in Canada in that it is a magazine of historical commentary, which is something that distinguishes us from other history magazines. We have about 1,000 readers in

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, de Grandville, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Nancy Ruth : Nancy Ruth, de Toronto, en Ontario.

La sénatrice Raine : Je suis la sénatrice Nancy Greene Raine. Je viens de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Sénateur René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Merchant : Pana Merchant, de la Saskatchewan.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, sénateur de Toronto et vice-président du comité.

Le président : Merci, chers collègues. Je rappelle à tous que nous sommes ici pour étudier le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre). Le projet de loi propose de modifier l'hymne national afin de remplacer les mots « *thy sons* » par les mots « *of us* » dans la version anglaise de l'hymne national pour éliminer de celui-ci toute distinction de genre.

Le projet de loi C-210 ne propose aucune modification à la version française de l'hymne national, puisqu'elle est déjà considérée neutre.

Ce matin, nous avons le grand plaisir de recevoir à titre de témoins Chris Champion, rédacteur de *The Dorchester Review*, ainsi que Stephen Simpson, qui comparaît ici à titre personnel.

Je les invite à nous présenter leurs exposés, qui seront suivis par la période habituelle de questions de mes collègues.

Nous appliquerons la formule d'une question par tour pour commencer, et je demanderai à M. Champion de briser la glace.

Chris Champion, rédacteur, *The Dorchester Review*, à titre personnel : Eh bien, je croyais que dans cette chambre aristocratique, le descendant biologique de l'auteur du poème aurait la parole en premier.

La sénatrice Nancy Ruth : Ce n'est pas nous qui décidons des règles.

M. Champion : Non, en effet.

Je suis rédacteur en chef du périodique bisannuel historique *The Dorchester Review,* une revue unique en son genre au Canada, puisqu'elle publie des commentaires historiques, ce qui nous distingue de tout autre périodique d'histoire. Nous avons environ

every province and territory, and 2017 will be our seventh year of publication.

Honourable senators, the House of Commons has voted, in my view, hastily and hurriedly to change the national anthem. The official lyric was adopted in 1980 and has not been changed since then.

The words have become quite familiar to millions of Canadians across three generations. When I memorized it in elementary school, we were still singing "God Save the Queen" in assembly, and so generations X, Y and Z have all grown up with "O Canada . . . in all thy sons command." Of course, generations before knew it that way too.

Senator Poy said, when she moved this years ago, "The amendment I am proposing . . . is a minor one."

But it's not easy to get 30 million people to remember a national dirge. It won't get any easier if you change it. I would suggest that it would not be the last time, any more than having been the first; it would not be the last time that it changed because changing it for the first time sends a signal that it can be changed again and again.

Honourable senators, traditions are fragile. Wittgenstein said that rebuilding a tradition is like trying to put back together a spider's web. The little web is perfect and resilient until you first break it. One strand broken is enough to unravel the whole. Shouldn't we strengthen our traditions rather than weaken them?

[*Translation*]

France's national anthem is 200 years old. As you may know, *La Marseillaise* is extremely violent, bloody, sexist, vengeful, xenophobic and racist. The anthem is so politically incorrect that a former minister of Justice announced that she would refuse to sing it. However, there is no debate in France about changing the official lyrics. They will stay the same. The French know that changing a classic text means the loss of tradition and culture. So the anthem should not be changed. *La Marseillaise* is taught to children starting at age six in public schools in France.

[*English*]

So I ask: Are the words "in all thy sons command" really so offensive? Do they really discriminate? Do they really exclude?

I looked at the Mainstreet Research poll — the one that shows a majority supporting — and I find the methodology quite manipulative. After a series of leading questions — "Were you aware the anthem was changed in 1913? Did you know the original poem contained the word 'us'?" — it then asks, "Which is

1 000 lecteurs éparpillés dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et l'année 2017 sera notre septième année de publication.

Honorables sénateurs, la Chambre des communes a voté précipitamment, selon moi, en faveur d'une modification de l'hymne national. Ses paroles officielles ont été adoptées en 1980 et n'ont pas été changées depuis.

Ces mots sont désormais familiers à des millions de Canadiens depuis trois générations. Quand je l'ai mémorisé à l'école primaire, nous chantions encore « *God Save the Queen* » en assemblée, donc les générations X, Y et Z ont toutes grandi avec le « *O Canada... in all thy sons command* ». Bien sûr, les générations précédentes connaissent elles aussi cette version.

La sénatrice Poy avait dit, quand elle avait proposé ce changement il y a des années : « l'amendement que je propose... est mineur. »

Or, il n'est pas facile d'imprimer un hymne national dans la mémoire de 30 millions de personnes. Ce ne sera pas plus facile si on le modifie. Je présume que ce ne sera pas la dernière fois, pas plus que ce n'est la première; ce ne sera pas la dernière fois qu'on le modifiera parce qu'en le modifiant une première fois, on enverra le message qu'on peut le modifier encore et encore.

Honorables sénateurs, les traditions sont fragiles. Wittgenstein comparait le rétablissement d'une tradition à la reconstruction d'une toile d'araignée. La petite toile est parfaite et résiliente, jusqu'à ce qu'on la brise une première fois. Il suffit d'en briser un seul fil pour que l'ensemble se désagrège. Ne devrions-nous pas renforcer nos traditions plutôt que de les affaiblir?

[*Français*]

La France a un hymne national qui existe depuis 200 ans. Comme vous le savez peut-être, *La Marseillaise* est extrêmement violent, sanguinaire, sexiste, vengeur, xénophobe et raciste. Cet hymne est à ce point politiquement incorrect qu'une ancienne ministre de la Justice a annoncé qu'elle refuserait de le chanter. Cependant, il n'y a pas de débat en France sur la modification des paroles officielles. Elles resteront les mêmes. Les Français savent que, si on modifie un texte classique, on perd la tradition, on perd la culture. Donc, il ne faut pas modifier cet hymne. *La Marseillaise* est enseigné aux enfants dès l'âge de six ans dans les écoles publiques en France.

[*Traduction*]

Je vous demande donc : les mots « *in all thy sons command* » sont-ils vraiment si offensants? Sont-ils vraiment discriminatoires? Excluent-ils vraiment des gens?

J'ai regardé le sondage mené par Mainstreet Research, celui qui montre qu'il y a une majorité de personnes en faveur de ce changement, et j'en trouve la méthodologie assez manipulatrice. Après une série de questions tendancieuses comme « Saviez-vous que l'hymne national a été modifié en 1913? », « Saviez-vous que

more appropriate?" I find this manipulative.

The poll is not upfront that this is the first time the anthem is being changed since it was officially adopted. It's my view the anthem is already inclusive if understood within our literary tradition.

In English literature dating back to Shakespeare and the Authorized Version of the Bible, and in hymnals that used to be familiar to all Canadians, the words "sons" often referred to both men and women. How many people over the last hundred years were ever really bothered by that?

The first lines of Handel's oratorio *Joshua* are these: "Ye sons of Israel, ev'ry tribe attend. Let grateful songs and hymns to Heav'n ascend!" And the "sons" refers to all people here.

In Malachi's prophecy, the saviour will come: "For I am the Lord, I change not; therefore ye sons of Jacob are not consumed." "Ye sons of Jacob" refers to all the people waiting in hope.

Psalm 4 begins, "O ye sons of men" and so on. When Saint Paul begins his epistles with "Fratres," brothers, he's obviously including both sexes, which is why it is sometimes translated as "brothers and sisters."

Previous generations of Canadians used to learn these classic stories. These were part of our national mythology, our cultural heritage, and so the use of "sons" to include everyone was familiar and well understood.

It seems people today do not understand, and because they don't understand they seek to change. But Saint Francis said, "Seek first to understand."

Honourable senators, given the rich tradition that we come from, maybe the poetic merits of neither version of the national anthem is particularly outstanding. But the phrase "in all of us" is truly insipid.

I did a literary search and found there is only one example of the phrase "in all of us," and that is in the grunge singer Kurt Cobain's suicide note.

And, of course, once the tinkering begins, we risk turning the national anthem into what bureaucrats call an "evergreen document." We may have to start a ceremony for tabling the annual "amend O Canada" bill in the house.

The equality of men and women is important, but how much would this change really accomplish? In fact, nothing. We are eroding a little bit our collective memory, treating the national

le poème original contenait le mot « *us* »? », il demande quelle serait la formule la plus appropriée. Je trouve cette façon de faire manipulatrice.

Le sondage n'expose pas clairement que c'est la première fois que l'hymne national serait modifié depuis son adoption officielle. Je suis d'avis que cet hymne est déjà inclusif si on l'interprète dans le contexte de notre tradition littéraire.

Dans la littérature anglaise de l'époque de Shakespeare et dans la version autorisée de la Bible, comme dans les hymnes que tous les Canadiens ont connus, les mots « *sons* » renvoient souvent à la fois aux hommes et aux femmes. Combien de personnes, au cours des 100 dernières années, se sont vraiment senties outrées par cette formulation?

Les premiers vers de l'oratorio de Handel, *Joshua,* sont : « *Ye sons of Israel, ev'ry tribe attend. Let grateful songs and hymns to Heav'n ascend!* » Le mot « *sons* » ici, renvoie à toute la population d'Israël.

Dans la prophétie de Saint Malachie, le sauveur arrivera : « *For I am the Lord, I change not; therefore ye sons of Jacob are not consumed.* » « *Ye sons of Jacob* » renvoie alors à tous ceux et celles qui attendent avec espoir.

La version anglaise du psaume 4 commence par les mots « *O ye sons of men* ». Quand Saint Paul commence ses épîtres avec les mots « *Fratres* », « *brothers* », il inclut évidemment les deux sexes, d'où la traduction qu'on voit parfois « *brothers and sisters* ».

Les générations précédentes de Canadiens apprenaient ces classiques. Ils faisaient partie de notre mythologie nationale, de notre patrimoine culturel, il était donc commun que le mot « *sons* » inclue tout le monde, et c'était bien compris.

On dirait que les gens d'aujourd'hui ne le comprennent pas, et parce qu'ils ne le comprennent pas, ils veulent changer les paroles. Saint François d'Assise disait pourtant : « Cherchez d'abord à comprendre. »

Honorables sénateurs, compte tenu de la riche tradition d'où nous venons, il se peut que ni l'une ni l'autre des deux versions de l'hymne national n'ait de mérite poétique hors du commun, mais la formulation « *in all of us* » est vraiment insipide.

J'ai fait une petite recherche littéraire, et je n'ai trouvé qu'une occurrence de l'expression « *in all of us* », et c'était dans la note de suicide du chanteur grunge Kurt Cobain.

Bien sûr, si nous commençons à le rafistoler ici et là, nous risquons de transformer l'hymne national en un document en perpétuelle mutation. Il pourrait falloir concevoir une cérémonie pour le dépôt du projet de loi annuel de modification du Ô Canada au Sénat.

L'égalité des hommes et des femmes est importante, mais que cette modification permettra-t-elle vraiment d'accomplir? En fait, rien du tout. Nous sommes en train d'éroder un peu notre

anthem like a seminar essay to be edited at will to meet the politically correct nostrums of the day.

Finally, I would like to ask honourable senators to consider this: Why did MPs take it upon themselves to rewrite our national poetry? What gave the members of another place the literary gift to versify on behalf of the Canadian people? Shall we have the songs of Leonard Cohen rewritten by the Standing Committee on Procedure and House Affairs? Shall we have the sculpture and paintings in Centre Block redone by the Joint Committee on the Scrutiny of Regulations? Shall we have the bronzes on Parliament Hill recast by the Standing Committee on Government Operations and Estimates?

We know that Margaret Atwood is on the record supporting the change, but not all women in the public square are supportive. *Maclean's* columnist Emma Teitel is opposed to the change because, she says, "it is a solution in search of a problem," an empty gesture.

Candice Malcolm, a bestselling author on amazon.ca and author of *Generation Screwed*, calls the change an "insult to women."

The Forum Research Poll last July found 65 per cent were opposed to the change, including 45 per cent of women.

And how many Canadians did the house consult? Did the house consult the League of Canadian Poets? Did the house consult the Writers' Union of Canada? Did they consult the Songwriters Association of Canada? Did they consult the Parliamentary Poet Laureate, George Elliott Clarke?

Now I rather suspect that they would all be in favour of the change. I don't know, they probably would, but they were never asked. But they do like to be asked. And even if they did support it, they would still only represent a literary elite, not the views of most Canadians.

In sum, honourable senators, "O Canada" is quite old; it is something that is established; it's inclusive the way it is; it has become part of who we are. And if people don't understand the use of language we should try harder to transmit our own traditions rather than change them willy-nilly.

Do we really need to apply a Procrustean sword to this traveller from an antique land? Thank you.

Stephen Simpson, as an individual: Well, I would like to congratulate my companion here on the most delightful and most erudite discourse. I'm glad that my approach is somewhat different, but I couldn't concur more with what he has to say.

mémoire collective, en traitant l'hymne national comme un essai universitaire à réviser à volonté en fonction des aléas de la rectitude politique.

Enfin, j'aimerais demander aux honorables sénateurs de réfléchir à ceci : pourquoi les députés ont-ils pris l'initiative de récrire notre poésie nationale? Qu'est-ce qui a bien pu donner aux parlementaires de l'autre chambre le don littéraire nécessaire pour écrire des vers au nom du peuple canadien? Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre devrait-il récrire les chansons de Leonard Cohen? Le Comité mixte d'examen de la réglementation devrait-il retoucher les sculptures et les tableaux de l'édifice du Centre? Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires devrait-il recouler les bronzes de la Colline du Parlement?

Nous savons que Margaret Atwood a officiellement appuyé la modification, mais ce ne sont pas toutes les femmes qui l'appuient dans la sphère publique. La chroniqueuse de la revue *Maclean's* Emma Teitel s'oppose à ce changement, en affirmant qu'il s'agit d'une solution en quête d'un problème, d'un geste vide.

Candice Malcolm, auteure à succès sur amazon.ca, qui a écrit *Generation Screwed*, qualifie ce changement d'« insulte aux femmes ».

Le sondage mené par Forum Research en juillet dernier révèle que 65 p. 100 des répondants sont contre cette modification, dont 45 p. 100 des femmes.

Enfin, combien de Canadiens la Chambre a-t-elle consultés? A-t-elle consulté la League of Canadian Poets? A-t-elle consulté la Writers Union of Canada? A-t-elle consulté l'Association des auteurs-compositeurs canadiens? A-t-elle consulté le poète officiel du Parlement, Elliott Clarke?

Je serais porté à croire qu'ils seraient tous en faveur de ce changement. Je ne le sais pas, ils seraient probablement pour, mais on ne leur a jamais posé la question. Ils aimeraient bien qu'on la leur pose. Mais même s'ils l'appuyaient, ils ne représenteraient encore qu'une élite littéraire et non le point de vue de la plupart des Canadiens.

En somme, honorables sénateurs, l'« Ô Canada » est assez vieux; il est bien établi; il est inclusif dans sa forme actuelle; il fait désormais partie de qui nous sommes. S'il y a des gens qui ne comprennent pas l'usage de la langue, nous devrions déployer plus d'efforts pour transmettre nos propres traditions plutôt que de changer des mots à tort et à travers.

Faut-il vraiment brandir un sabre digne de Procuste contre ce voyageur de l'antiquité? Merci.

Stephen Simpson, à titre personnel : Je tiens à féliciter mon compagnon de son magnifique discours très érudit. Je suis heureux d'aborder la question sous un angle quelque peu différent, mais je ne saurais être plus d'accord avec ce qu'il avait à dire.

I will discuss the thing with the family. We have been talking about this for many, many years. And I had a conversation with my cousin from Newfoundland. He eventually sent me an email one day in which he said:

> If the spiritual relevance of "O Canada" that "we stand on guard for thee" could be returned to pre-eminence, with its natural relationship to our First Peoples' traditional respect and reverence for the land, instead of the Judeo-Christian "God keep our land" phrase introduced in 2002, the gender issue would become almost irrelevant.

In 1908, the judge wrote the third line of the first verse, "true patriot love thou dost in us command." Clearly, it is Canada, or more precisely the "spirit of our land," that demands our "true patriot love" in exchange for her bounty. This is the spiritual and poetical relevance hinted at above. It could also be viewed as the call to action: Through our love and caring of her land we will be blessed by her sustaining power and resources. To fail in this duty is to invite our ultimate peril.

We, the Weir clan, view "O Canada" as a poetic text not to be tampered with. The problem facing us in 2002 was that for over 80 years the Gordon V. Thompson publishing house had been publishing the wrong song — an earlier rendition containing the five contentious "stand on guard" verses rightly criticized by the Liberal ministers of the day.

The issue should have been resolved long ago, but because of copyright restraints and the fact the judge had died in 1926, the family was powerless to act. Only Parliament, with the waiving of ownership rights, could change the lyrics, but the MPs didn't know, didn't care or didn't listen to our protestations. They had a popular issue at hand, and with the bit in their teeth they were eager to run with it. The result was the words we have today.

Recently it seems that some people take the line "true patriot love in all thy sons command" to be sexist and offensive. This has nothing to do with political power and everything to do with service to country. There is no gender issue here at all. This line served to replace the archaic 1908 original "in us thou dost command." This command is the call of the land or the spirit of the land — as any of our First Nations people would understand — that commands "our true patriot love."

Below is my grandfather's final version as presented to the Canadian Clubs in 1921, which met with an enthusiastic response. For some inexplicable reason, this final draft never reached the publisher's hands and therefore never saw the light of day. This is what I'm attempting to address today. And I'll read what that original was, not that we don't know. It was the only version that I or my compatriots in school ever knew:

Je discuterai de la chose avec ma famille. Nous en parlons depuis déjà très, très longtemps. J'ai eu une conversation avec mon cousin de Terre-Neuve, qui m'a envoyé un courriel, un jour, par lequel il me disait :

> Si le sens spirituel du « Ô Canada » qu'on retrouve dans les mots anglais « *we stand on guard for thee* » retrouvait toute sa grandeur, sa relation naturelle avec le respect traditionnel des premiers peuples et de la terre, contrairement aux judéo-chrétiens « *God keep our land* » qui ont été introduits en 2002, la question du genre ne se poserait presque pas.

En 1908, le juge a écrit le troisième vers du premier couplet en anglais, « *true patriot love thou dost in us command* ». Clairement, c'est le Canada, ou plus précisément « *the spirit of our land* » qui mérite notre « *true patriot love* » en échange de sa bonté. C'est le sens spirituel et politique sous-entendu. Il peut également être interprété comme un appel à l'action : grâce à notre amour et à notre souci de la terre, nous bénéficierons de son pouvoir d'assurer notre subsistance et de ses ressources. Tout manquement à ce devoir nous voue au péril ultime.

Nous, les membres du clan Weir, voyons le « Ô Canada » comme un texte poétique à ne pas toucher. Le problème auquel nous étions confrontés, en 2002, c'est que depuis plus de 80 ans, l'éditeur Gordon V. Thompson publiait la mauvaise version de l'hymne, soit une version précédente qui comptait les cinq répétitions litigieuses de « *stand on guard* », que critiquaient à juste titre les ministres libéraux de l'époque.

Le problème aurait dû être résolu il y a longtemps, mais en raison de contraintes liées aux droits d'auteur et parce que le juge est décédé en 1926, la famille s'est trouvée impuissante. Seul le Parlement, avec le renoncement aux droits de propriété, pouvait en changer les paroles, mais les députés ne le savaient pas, ne s'en préoccupaient pas ou ne voulaient pas écouter nos protestations. Il y avait un enjeu populaire, ils voulaient le poursuivre pour en tirer profit. Il en a résulté les mots que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis peu, il semble que certaines personnes considèrent le vers « *true patriot love in all thy sons command* » sexiste et offensant. Cela n'a rien à voir avec le pouvoir politique et tout à voir avec le service rendu à notre pays. Il n'y a pas du tout de distinction de genre ici. Ce vers servait à remplacer l'original archaïque de 1908 « *in us thou thus command* ». On parle ici de l'appel de la terre, de l'esprit de la terre, comme toutes nos Premières Nations le comprendraient, qui commandent « *our true patriot love* ».

Je vais vous lire la version finale de mon grand-père, telle qu'elle a été présentée aux Canadian Clubs en 1921, et qui avait reçu une réponse enthousiaste. Pour quelque raison inexplicable, cette version finale n'est jamais parvenue entre les mains de l'éditeur et du coup, elle n'a jamais vu le jour. C'est ce que je souhaite rectifier aujourd'hui. Je vais vous lire l'original, pas que nous ne le connaissions pas. C'est la seule version que mes compatriotes d'école et moi n'avons jamais connue :

O Canada! Our Home and Native Land!

True patriot love in all thy sons command,

With glowing hearts we see thee rise,

The True North strong and free,

And stand on guard, O Canada,

We stand on guard for thee.

Which finishes the verse. Then the refrain:

O Canada, glorious and free!

O Canada, we stand on guard for thee!

O Canada, we stand on guard for thee!

And here we have the refrain balancing the first verse, with its necessary repetition because it needs the introduction to the concept in the first. R. Stanley Weir.

That's it, pure and simple. No "from far and wide," no God evoked to "keep our land, glorious and free," stripping Canadians of their duty of responsibility to the country. To put God in this role distorts the poetic theme. This was the result of government meddling shortly after my family first gave us our rights to the song. Beware of politicians bearing quills.

The true irony of it all lies in the fact that responsibility to keep "our True North strong and free" has been taken away from all Canadians by a parliamentary edict and handed over to a deity who historically has been the father of all misogynists.

I have come here today to set this matter straight and trust that the true Weir version of "O Canada" that has been held in abeyance for so long will finally see the light of day and indeed at last become our rightful, actual, national anthem.

This final Weir version, circa 1921, has the advantage of simplicity — no new words for anybody to learn, a final work polished and honed over the years by an eminent judge, scholar, writer and poet. This should be his ultimate legacy.

Thank you very much.

The Chair: Thank you both very much. I will now open the floor up to my colleagues. I will remind you all that this session will end no later than 10:30. We will use one question per round and begin with Senator Eggleton, to be followed by Senator Stewart Olsen.

Senator Eggleton: Mr. Simpson, you called the original 1908 "in us thou dost command" archaic. I hear Mr. Champion say we should be respectful of our original wording and the original poetry, and that is the original poetry.

Mr. Simpson: I quite agree.

O Canada! Our Home and Native Land!

True patriot love in all thy sons command,

With glowing hearts we see thee rise,

The True North strong and free,

And stand on guard, O Canada,

We stand on guard for thee.

La strophe se finit sur ces vers, puis on enchaîne avec le refrain :

O Canada, glorious and free!

O Canada, we stand on guard for thee!

O Canada, we stand on guard for thee!

Ainsi, le refrain fait le lien avec la première strophe, et la répétition est nécessaire puisque c'est l'introduction au concept du premier R. Stanley Weir.

C'est tout, simplement. Plus de « *from far and wide* », plus de mention de Dieu, qui « *keep our land, glorious and free* », qui retirait aux Canadiens leurs devoirs et responsabilités envers le pays. Le fait de confier ce rôle à Dieu constitue une rupture poétique. C'est le résultat d'une ingérence du gouvernement peu après que ma famille nous ait légué les droits à l'égard de cet hymne. Il faut se méfier des politiciens lorsqu'ils prennent la plume.

La véritable ironie, c'est que la responsabilité de garder « *our True North strong and free* » a été retirée à tous les Canadiens par décision parlementaire et confiée à un dieu, le père historique de tous les misogynes.

Je suis venu ici aujourd'hui pour rétablir les faits, confiant que la véritable version anglaise du « O Canada » de Weir mise en veilleuse depuis si longtemps, voie enfin le jour et devienne notre véritable hymne national de plein droit.

Cette version finale de Weir, qui date d'environ 1921, a l'avantage de la simplicité. Elle ne contient aucun nouveau mot à apprendre. C'est une œuvre finale polie qui a été perfectionnée au fil du temps par un éminent juge, universitaire, écrivain et poète. Ce devrait être son héritage ultime.

Merci beaucoup.

Le président : Je vous remercie infiniment tous les deux. Je donnerai maintenant la parole à mes collègues. Je rappelle à tous que cette séance doit se terminer au plus tard à 10 h 30. Chaque intervenant pourra poser une question par tour, et nous commencerons par le sénateur Eggleton, qui sera suivi par la sénatrice Stewart Olsen.

Le sénateur Eggleton : Monsieur Simpson, vous avez qualifié d'archaïque la version originale de 1908 et les mots « *in us thou dost command* ». Je viens d'entendre M. Champion nous dire que nous devrions respecter le libellé original, le poème d'origine, puisque c'est le poème d'origine.

M. Simpson : Je suis tout à fait d'accord.

Senator Eggleton: But you call it archaic. Why was it changed in 1913 or 1914?

Mr. Simpson: That was the judge's work.

Senator Eggleton: What year was it, by the way?

Mr. Simpson: He made many revisions over the years, and I don't know which one that first occurred in, but I think there was only the 1908 version that held "thou dost in us command." By the time it got into 1917, and after the first war, "all our sons command" became more popular. As Shakespeare put it, it does not come trippingly off the tongue. It was sort of a tongue-twister. It was more euphonic. So it was more refined.

Senator Eggleton: I'm trying to understand the motive. Was it the First World War?

Mr. Simpson: No, because he mentions that this is where the "stand on guard" comes in. It has nothing to do with war or defence. It had to do with guarding against insidious forces within our own household.

Senator Eggleton: So he changed it from "in us command" to "thy sons command"?

Mr. Simpson: No. That was the "stand on guard" issue.

Senator Eggleton: There are two words we are talking about changing here: "thy sons." Was that change made because of the First World War or not?

Mr. Simpson: No.

Senator Eggleton: All right. Thank you.

Mr. Simpson: We don't object to it either, the family.

Senator Petitclerc: I read your June 2 testimony before the House Standing Committee on Canadian Heritage. You said then that many people today do not understand and that they seek to change the English national anthem.

I understand the historical usage, yet I chose to support Bill C-210, like many men and women and intellectuals and artists and myself as a former Paralympic athlete, so old and young. Are you suggesting that individuals who support Bill C-210 are badly informed? The words you used were "not well formed," which I don't quite understand. What are you saying about those who support Bill C-210?

Mr. Champion: I think it's a question of influences, upbringing, education and acculturation. What kind of culture did you have growing up? What kind of influences were there on one's education? To be generic, it is of course legitimate to have differences of opinion, but if the reason for making the change is influenced by one's lack of exposure to the poetic tradition of one's culture, I think that undermines a bit of the basis for

Le sénateur Eggleton : Mais vous l'avez qualifié d'archaïque. Pourquoi a-t-il été modifié en 1913 ou en 1914?

M. Simpson : C'était l'œuvre du juge.

Le sénateur Eggleton : En quelle année était-ce, soit dit en passant?

M. Simpson : Il l'a révisée à maintes reprises au fil du temps, et je ne sais pas à quand cette version remonte, mais je pense que seule la version de 1908 contenait les mots « *thou dost in us command* ». En 1917, et après la Première Guerre mondiale, la version « *all our sons command* » a gagné en popularité. Comme Shakespeare le disait, cela ne coule pas de source. C'était difficile à prononcer. La nouvelle version était plus euphonique, plus raffinée.

Le sénateur Eggleton : J'essaie d'en comprendre la justification. Était-ce à cause de la Première Guerre mondiale?

M. Simpson : Non, parce qu'il mentionne que c'est là où les mots « *stand on guard* » sont apparus. Ils n'ont rien à voir avec la guerre ou la défense. Il s'agit de nous prémunir contre les forces insidieuses qui pourraient faire rage dans nos propres foyers.

Le sénateur Eggleton : Il a donc remplacé les mots « *in us command* » par « *thy sons command* »?

M. Simpson : Non. C'était par rapport à « *stand on guard* ».

Le sénateur Eggleton : Il y a deux mots qu'il est question de changer ici : « *thy sons* ». Ce changement a-t-il ou non été apporté à cause de la Première Guerre mondiale?

M. Simpson : Non.

Le sénateur Eggleton : Très bien. Je vous remercie.

M. Simpson : Nous ne nous opposons pas à cela non plus, la famille.

La sénatrice Petitclerc : J'ai lu votre témoignage du 2 juin devant le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. Vous aviez dit alors que beaucoup de personnes ne comprenaient pas ces mots aujourd'hui et que c'est pourquoi elles voulaient modifier la version anglaise de l'hymne national.

Je comprends qu'il y a un usage historique, mais j'ai choisi d'appuyer le projet de loi C-210, comme beaucoup d'hommes, de femmes, d'intellectuels et d'artistes, à titre d'ancienne athlète paralympique moi-même, comme bien des vieux et des jeunes. Prétendez-vous que ceux et celles qui appuient le projet de loi C-210 sont mal informés? Vous avez utilisé les mots « peu instruits », que je ne comprends pas tout à fait. Que voulez-vous dire sur ceux qui appuient le projet de loi C-210?

M. Champion : Je pense que c'est une question d'influence, d'éducation et d'acculturation. Quel genre de culture vous a-t-on donnée quand vous étiez jeune? Quel type d'influence s'exerçait sur votre éducation? De manière générale, il est tout à fait légitime d'avoir des divergences d'opinions, bien sûr, mais si c'est le manque d'exposition de tout un chacun à la tradition poétique de notre culture qui justifie ce changement, je pense que cela affaiblit

supporting a change. For example, I think it would be presumptuous for a group of anglophones without much exposure to French culture to propose to change the French lyrics of the anthem.

It is legitimate to have a difference of opinion, but I suppose it depends to what extent one's education has been influenced by contemporary ideologies. I think the reason we get a large amount of support for a change like this is in part because the emphasis in education may be more political than it is poetic and historical.

So people are getting a bit more exposure to ideologies in school, whereas in the past they got history, tradition, poetry and the like. That is why I think there may have been a change over the last 10 years in the opinion poll results.

Senator Eggleton: Mr. Champion, you mentioned that there were changes in the anthem. I do recall when they took out some of the "stand on guards." This may have been before the official was adopted.

Mr. Champion: It was.

Senator Eggleton: I don't see that as an impediment to making a change. We made changes before, and it was, for all intents and purposes, our national anthem even before it was officially adopted. I can remember adapting to the new words, and I didn't see that as a major problem.

In 1965, we adapted to a new flag in the country. The country didn't fall apart at that time. A lot of people were concerned then about the historic nature of the Red Ensign and the fact it was the flag of Vimy. We have been able to take into account the changes in this country by doing that.

I don't understand why it is so difficult to say "1980, that's it." In 1980, even Francis Fox said that changes could be entertained and would be welcomed. There have been nine attempts to do this already.

I really don't understand why change is such an impediment, if it's rational and justifiable.

Mr. Champion: If there have been nine attempts or multiple attempts, one would have to ask why they didn't succeed before. Maybe people thought the change was not truly necessary and perhaps a waste of time.

The imposition of the new flag is quite a good example of the imposition of something from above which was extremely divisive. Once it happened, the people who were defeated moved on and that's just too bad. It is a democracy.

Senator Eggleton: That can happen here.

Mr. Champion: Yes, it can. On the other hand, it makes a break with the past when you do that.

un peu la justification. Par exemple, je pense qu'il serait présomptueux pour un groupe d'anglophones peu exposés à la culture francophone de proposer un changement aux paroles de l'hymne national en français.

Il est légitime d'avoir des divergences d'opinions, mais je suppose que tout dépend de l'influence des idéologies contemporaines sur l'éducation de chacun. Je pense que si un tel changement reçoit autant d'appuis, c'est en partie parce que l'éducation est davantage axée sur la politique que sur la poésie et l'histoire.

Les gens sont plus exposés à ces idéologies à l'école, alors qu'autrefois, on enseignait l'histoire, la tradition, la poésie et ce genre de choses. C'est la raison pour laquelle je crois qu'on observe un changement depuis une dizaine d'années dans les sondages d'opinion.

Le sénateur Eggleton : Monsieur Champion, vous avez mentionné diverses révisions apportées à l'hymne national. Je me rappelle du moment où l'on en a éliminé quelques « *stand on guard* ». C'était peut-être avant même que la version officielle ne soit adoptée.

M. Champion : Effectivement.

Le sénateur Eggleton : Je ne vois pas cela comme un obstacle au changement. Nous l'avons déjà changé, puisque nous avons modifié à toutes fins pratiques notre hymne national avant même qu'il ne soit adopté officiellement. Je me rappelle de m'être adapté aux nouvelles paroles, et je ne l'ai pas vécu comme un grand problème.

En 1965, nous nous sommes adaptés à un nouveau drapeau au Canada. Le pays ne s'est pas effondré pour autant. Beaucoup de gens se préoccupaient alors de la nature historique du pavillon rouge et du fait qu'il s'agissait d'un drapeau de Vimy. Nous avons alors réussi à tenir compte de l'évolution du pays.

Je ne comprends pas pourquoi il serait si difficile de dire : « c'est la version de 1980, un point c'est tout. » En 1980, même Francis Fox a dit qu'il pourrait y avoir des changements et qu'ils seraient les bienvenus. Il y a déjà eu neuf tentatives de modifications.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi le changement constituerait un tel obstacle, s'il est rationnel et justifiable.

M. Champion : S'il y a déjà eu neuf propositions ou de multiples tentatives, donc il y a lieu de se demander pourquoi aucune n'a porté fruit. Peut-être les gens croyaient-ils que le changement n'était pas vraiment nécessaire ou que c'était une perte de temps.

L'imposition d'un nouveau drapeau est un très bon exemple qui a créé énormément de division. Une fois le nouveau drapeau adopté, ceux qui avaient perdu la bataille sont passés à autre chose, et c'est tant pis. C'est la démocratie.

Le sénateur Eggleton : Cela pourrait arriver dans ce cas-ci.

M. Champion : Oui, c'est possible. Par contre, c'est une rupture avec le passé quand on fait cela.

If we are a country that's ever to settle down and accept who we are rather than always look for somebody else, which I think was the case, as I've written about the search for a new flag, which went completely flat in Quebec, even though it was supposed to be a unifying measure.

When Dominion Day was changed to Canada Day in 1982, it was done in a very quick, sleepy afternoon vote when there were only 13 members present.

There is a bit of history of changing traditional things for the sake of change, when quite often there is only a minority who really supports it. I think there is a history of that in Canada, and I wonder why that is. I'll leave that thought.

Senator Eggleton: I don't agree with you. We'll leave it at that.

Senator Seidman: Mr. Simpson, do you feel that you have a special voice to present given you are a member of the family? For me, it's important to hear from a member of the family, someone related to the person who wrote the anthem which is so important to our country. I know that you expressed a certain cynicism about what parliamentarians have tried to do to something that your grandfather wrote, saying that we're misplaced and not really getting it.

Mr. Simpson: Indeed.

Senator Seidman: I value what you say enormously, and I would like to have your opinion even more than you've already given us as the grandson of the person who wrote our national anthem.

Mr. Simpson: Tradition, of course, is vitally important. It's a problem of political correctness, and I guess everybody gets on the wagon and cheers, "Oh, this is a great move for the day." It's a spur of the moment thing, and it's not lasting at all.

Actually, over the years I found it strange, when I was reviewing this, that he had made many changes himself, but this was sort of a polishing of the work. Sometimes poetic inspiration comes in one shot, bang; other times you get glimmers of it and you have to fill in between. This is sort of the whole work of imagination, intuition and inspiration on how things got us inspired.

I found this quite interesting, that he struggled to find this "glorious and free." Once he had that line, then he could dispense of the extra "we stand on guard," but it wasn't until the final version that he came up with it. Initially Gordon did have this version of "we stand on guard, we stand on guard for thee" which is dreadful. It is right to criticize it because that is indeed what he had changed. He realized that himself. You could see the mind working towards the polishing of it. This wasn't quite right. This wasn't right. It had to work out. He finally hit on the whole thing, which I outlined here, and so it became with the "O Canada, glorious and free." Then the repeat of "we stand on guard." That

Si les Canadiens pouvaient finir par se calmer, par accepter qui ils sont plutôt que de toujours se chercher une autre identité, comme je l'observe, comme je l'ai écrit au sujet de la quête d'un nouveau drapeau, qui n'a généré aucun enthousiasme au Québec, alors que la démarche se voulait unificatrice.

Quand la fête du Dominion a été remplacée par la fête du Canada, en 1982, il n'y avait que 13 députés présents, lors d'un vote très rapide, dans une ambiance léthargique.

Nous avons une certaine habitude au Canada de changer des traditions simplement pour changer, alors que bien souvent, il n'y a vraiment qu'une minorité qui appuie ce changement. Je pense que cela fait partie de notre histoire, au Canada, et je me demande pourquoi. Je vais m'arrêter sur cette réflexion.

Le sénateur Eggleton : Je ne suis pas d'accord avec vous, mais je ne m'étendrai pas sur le sujet.

La sénatrice Seidman : Monsieur Simpson, jugez-vous votre témoignage spécial puisque vous êtes un membre de la famille de l'auteur? Pour moi, il est important que nous entendions un membre de sa famille, un proche de la personne qui a écrit cet hymne si important pour notre pays. Je sais que vous avez exprimé un certain cynisme à l'égard de ce que les parlementaires ont essayé de faire du poème écrit par votre grand-père, vous avez dit que nous l'avions modifié de façon déplacée et que nous ne le comprenions pas vraiment.

M. Simpson : Effectivement.

La sénatrice Seidman : J'accorde énormément de valeur à votre parole, et j'aimerais connaître votre opinion encore mieux que vous ne l'avez déjà exprimée, à titre de petit-fils de la personne qui a écrit notre hymne national.

M. Simpson : Bien sûr, la tradition revêt une importance cruciale. Il y a un problème de rectitude politique, et je suppose que tout le monde embarque en se disant que c'est une excellente idée selon le goût du jour. C'est toutefois une tentative sous l'impulsion du moment, et cela ne durera pas.

Avec le temps, j'ai commencé à trouver étrange, en relisant son histoire, qu'il ait lui-même apporté autant de modifications à son œuvre, mais c'était une façon de la polir. L'inspiration poétique peut arriver d'un coup, BAM! Mais il arrive aussi qu'elle vienne par étincelles et qu'on doive combler les interstices. C'est tout le travail de l'imagination, de l'intuition, de l'inspiration.

J'ai trouvé assez intéressant qu'il se soit autant démené pour trouver les mots « *glorious and free* ». Quand il a finalement trouvé ce vers, il a pu laisser tomber des « *we stand on guard* », mais ce n'était que dans la toute dernière version de son œuvre. Au début, Gordon avait la version « *we stand on guard, we stand on guard for thee* », qui est épouvantable. Il y a de quoi la critiquer, parce que c'est finalement ce qu'il a modifié. Il s'en est rendu compte lui-même. On peut voir que son esprit travaillait à polir l'œuvre. Ce n'était pas tout à fait cela. Ce n'était pas cela. Il a dû la retravailler. Il a finalement trouvé l'inspiration, comme je l'ai décrit ici, et le vers est devenu : « *O Canada, glorious and*

of course, as I say, is how he ended the first verse. As you said, you can't introduce that in the chorus unless it's introduced in the verses, so this is a poetic thing, how you write it.

free. » Il y a ensuite la répétition de « *we stand on guard* ». Comme je l'ai déjà dit, c'est bien sûr la façon dont il terminait le premier couplet. Comme vous l'avez dit, on ne peut pas intégrer ces mots au refrain s'ils n'apparaissent pas dans les couplets, c'est de la poésie, l'écriture est importante.

Senator Seidman: I appreciate that. Thank you.

La sénatrice Seidman : Je comprends. Merci.

Senator Stewart Olsen: I am listening to all of this with interest. This is difficult for me. I understand that on the one hand I would like to do it for the wishes ostensibly that this will be good for women. On the other hand I don't feel that a small group of people in Ottawa, the legislators, should do this to a tradition that Canada has had without feeling the backup of the majority of Canadians.

La sénatrice Stewart Olsen : J'écoute tout cela avec intérêt. C'est difficile pour moi. Je comprends que d'une part, ce serait une bonne chose, dans l'espoir que ce soit bénéfique pour les femmes, bien sûr. Par contre, je ne crois pas qu'un petit groupe de personnes à Ottawa, les législateurs, devraient ainsi modifier une tradition du Canada sans avoir l'appui de la majorité des Canadiens.

Mr. Champion, I think you mentioned the poll that was done. Do you think that if there was a clear question, as in Quebec for a referendum — I'm not suggesting a referendum — for Canadians, "Would you change the anthem to be gender neutral," that they would say yes or no?

Monsieur Champion, je crois que vous avez mentionné le sondage qui a été réalisé. Croyez-vous que si la question avait été claire, comme au Québec pour le référendum — et je ne propose pas la tenue d'un référendum —, que si l'on avait demandé aux Canadiens « Voudriez-vous modifier l'hymne national afin d'éviter toute distinction de genre », ils auraient répondu oui ou non?

Mr. Champion: One would need some powers of clairvoyance to know that.

M. Champion : Il faudrait des pouvoirs de clairvoyance pour le savoir.

Senator Stewart Olsen: Just a guess.

La sénatrice Stewart Olsen : Qu'en pensez-vous?

Mr. Champion: It would be different in each region of Canada, I suppose. It would depend on regional lines. It might not break down on gender lines as much as we expect. That would be an important point. You may not even have a majority of women supportive of one side or the other. I think there is an open question about that.

M. Champion : Je suppose que ce serait différent d'une région à l'autre du Canada. Tout dépendrait des caractéristiques régionales. Les réponses ne dépendraient probablement pas du genre des répondants autant qu'on pourrait s'y attendre. Ce serait un élément important. Il pourrait ne même pas y avoir une majorité de femmes qui appuient une position ou l'autre. Je pense que la question demeure ouverte.

To what extent do Canadians think it should even be raised? They might be angry and vote a Brexit to keep it the same. I don't know; I'm just speculating.

Dans quelle mesure les Canadiens croient-ils qu'elle mérite même d'être posée? Ils pourraient se fâcher et voter pour un Brexit afin qu'on ne le change pas. Je ne sais pas, j'imagine des choses.

When this was done in Australia in 1974, they had a vote, and they proposed three or four different songs. It was a clear question. I think 25 per cent went for "Waltzing Matilda," by far the best Australian song that I know, but they ended up with "Advance Australia Fair." There are still complaints. As you know, the words were changed to be gender neutral. But again I would step back and urge the point that it already is inclusive and that really it's not a question of gender. Focusing on the word "sons" I think is over-politicizing the issue.

Quand cela a été fait en Australie, en 1974, il y a eu un vote, et les législateurs avaient proposé trois ou quatre chansons différentes. La question était claire. Je pense que 25 p. 100 des répondants avaient choisi « *Waltzing Matilda* », de loin la meilleure chanson australienne que je connaisse, mais ils ont fini par adopter « *Advance Australia Fair* ». Il y a encore des gens qui s'en plaignent aujourd'hui. Comme vous le savez, les mots en ont été changés pour éviter toute discrimination sexuelle. Mais encore une fois je n'entrerai pas dans ce débat et j'insiste pour dire que la formule actuelle est déjà inclusive et que ce n'est vraiment pas une question de genre. Je pense qu'on politise la question à outrance en mettant autant l'accent sur le mot « *sons* ».

Even if it were about sons of Canada, over 100,000, who fell in war, I'm not saying it is, but even if it had become that in Canadians' imagination, wouldn't that be legitimate too? Because didn't men overwhelmingly perish in the wars? Yes, women suffered at home. I'm a reservist. I have trained with women, and there is no doubt that women make every sacrifice. But in

Et même si on parlait vraiment des fils du Canada, dont plus de 100 000 sont morts à la guerre, je ne dis pas que c'est le cas, mais si c'était le cas dans l'imagination des Canadiens, ne serait-ce pas légitime aussi? Est-ce que ce ne sont pas en très grande majorité des hommes qui sont morts à la guerre? Bien sûr, les femmes souffraient à la maison. Je suis réserviste. Je m'entraîne avec des

wartime, death has historically overwhelmingly been the gift of sacrifice made by men on behalf of everyone else who can't or doesn't go. That's just a consideration.

Senator Munson: Thank you very much for being here. I'll pick up on that. I respect your views, but I respectfully disagree, I guess. The word that we're feeling is the word "inclusion," and inclusion comes in many forms. We heard quite compassionate and passionate testimony yesterday from Kristen Kit, who is a Paralympian who appeared here before us, and she talked about being at the games in Rio, and she talked with emotion about how women athletes do feel excluded when they stand in front of our flag that we have accepted as Canada's flag, and that the words "thy sons" didn't reflect who she is and her fellow compatriots.

You talked about the connotation of 100,000 men, so after listening to her and thinking of my Aunt Eileen, who is still living, in her late eighties or early nineties — she too went to war; I had five uncles who went to war, one who didn't return — and looking at these debates, it's not just one of these glib moments in our lives. I think it's a very profound moment as we evolve as a nation and as we respect each other in terms of the word inclusion.

I remember having the debate with my father over the Dominion of Canada in the house. We were also having a debate over the Red Ensign and all kinds of things. As time happens and we process this whole thing, we do get to a point as a nation that evolves. I wanted to put that on the record. While I do respect what your grandfather did, my goodness, we sing it loud and proud and so on and so forth, but just this one step, two simple words, will be a major step to where and who we are as a nation.

Mr. Simpson: I think the whole problem is this whole gender issue is a misinterpretation of the poetic theme. If you start from the very beginning of it, "thou dost in us command" who art thou who dost command? It is Canada, not the men or the women in the country who are commanded. It has to do with the soul of the country. It has to do with the whole spiritual nature that underlies what we are that commands our true love of the country. This has nothing to do with wielding political power, whether men, women or whatever. It simply has to do with a call of the land to us to respond to her so that we are responsible guardians of the nation.

So really I find the whole idea spurious that we're dealing with this issue of gender.

The honourable senator mentioned the idea of "thou dost us command." I have kicked it around with the family. Nobody objects to that, if you can put your tongue around it, and it does

femmes, et il ne fait aucun doute que les femmes font énormément de sacrifices. Mais en temps de guerre, la mort est historiquement le sacrifice ultime fait en grande majorité par des hommes au nom de quiconque ne peut pas aller se battre ou n'y va pas pour une raison ou une autre. C'est une chose à prendre en considération.

Le sénateur Munson : Je vous remercie beaucoup d'être ici aujourd'hui. Je vais poursuivre dans la même foulée. Je respecte votre point de vue, mais en toute déférence, je suis probablement en désaccord avec vous. Le mot qui nous importe ici, est le mot « inclusion », et l'inclusion peut prendre diverses formes. Nous avons entendu un témoignage empreint de beaucoup de ferveur et de compassion, hier, de la part de Kristen Kit, une athlète paralympique qui a comparu devant nous et qui nous a parlé de sa participation aux jeux de Rio. Elle nous a parlé avec émotion du sentiment d'exclusion que ressentaient les athlètes féminines quand elles se tenaient devant notre drapeau, ce drapeau que nous acceptons comme le drapeau du Canada, et qu'elles entendent les mots « *thy sons* », qui ne reflètent pas qui elle est, qui elle et ses compatriotes sont.

Vous avez parlé de la connotation de 100 000 hommes, mais après l'avoir entendue, je pense à ma tante Eileen, qui est toujours vivante, qui a 80 ans bien avancés ou qui est au début de ses 90 ans. Elle aussi est allée à la guerre. J'ai cinq oncles qui ont participé à la guerre, dont un qui n'en est jamais revenu. Quand j'entends tous ces débats, ce n'est pas un simple moment désinvolte de notre vie. C'est un moment très profond de notre évolution nationale, et dans le respect que nous nous vouons les uns aux autres pour ce qui est du mot « inclusion ».

Je me souviens d'avoir eu, à la maison, des discussions avec mon père au sujet du Dominion du Canada, du Red Ensign et de toutes sortes de choses. Au fil du temps, et à mesure que nous examinons la question, nous en arrivons à un stade de notre évolution en tant que nation. Je voulais le dire pour le compte rendu. Bien que je respecte ce que votre grand-père a fait — mon Dieu, nous le chantons fièrement à pleine voix — mais cette petite mesure, ces deux termes tout simples, marqueront une avancée importante dans l'évolution de notre nation et de notre identité.

M. Simpson : Je pense que le problème réside dans le fait que cette question de genre est une interprétation erronée d'un thème poétique. Si vous partez du tout début, « thou dost in us command », qui inspire? C'est le Canada et pas les Canadiens ou les Canadiennes qui sont inspirés. Cela se rapporte à l'âme du pays, à la nature spirituelle au cœur même de notre identité qui nous inspire notre véritable amour du pays. Cela n'a rien à voir avec l'exercice du pouvoir politique, sur les hommes ou les femmes. Cela se rapporte simplement à l'appel que nous lance notre patrie pour que nous soyons des gardiens responsables de la nation.

Alors je trouve vraiment que l'idée qu'il est ici question de genre est fausse.

L'honorable sénateur a mentionné l'idée de « *thou dost us command* ». J'en ai discuté avec ma famille. Personne ne s'y oppose, si vous arrivez à le prononcer, car cela n'est pas évident.

not come trippingly off the tongue. "Thou dost in us command," great, that's fine, because that deals exactly with the issue of "thou" is not the people and the "command" is coming from the land whether we love our land or not. Everything else that tries to make a gender of it becomes politicized, a whole damn political issue. It has nothing to do with it whatsoever. It's bogus.

Senator Petitclerc: We have covered this a little bit, but I just want to have your opinion. It's very simple. In the chamber there have been very heartfelt testimonies both supporting and not supporting this bill, and I think we all agree that our national anthem is a very strong and powerful symbol.

Is the reason for sticking with the past for tradition or history or not wanting to change? In my view, the gift of inclusion is something that we can give to all Canadians, present and future. In your view, why is one more important than the other? Why would the past be more important than the present and the future?

Mr. Champion: I guess if one were to do a referendum of everyone in the past and everyone in the future, then they would vastly outnumber the people who live in the present. The risk of making any change in the present is always that that calculus doesn't truly represent the many millions of people before us and we hope the millions who would come after.

In a way, when the Anglicans were debating what to do with "thee" and "thou" and with inclusive gender language in their service books, the debate was whether to throw out the old *Book of Common Prayer*. I'm not an Anglican, but I'm familiar with the tradition. What happened, of course, was they brought in these new books that are already dated. They brought them in in the 1970s and of course now they are dated. That's because, as people used to say, whoever marries the spirit of this age will find himself a widower in the next.

We have one snapshot in time that we live in. Why are we empowered, then, to make a change that breaks with so many generations before and the generations in the future? How can we be certain that we're making an improvement? Why would we assume that the change is more inclusive? Why would we assume that the prejudice should be on the side of change? I don't know, again, the majority of opinion. People may actually be powerfully moved by the anthem as it is. I don't sing it, personally. I don't sing when the anthem plays. There are different reasons for that, but I stand at attention and I listen to the music.

Many Canadians, in my experience, don't sing it. They don't know it, they can't sing or it's too difficult to sing. It probably isn't objectively the most beautiful anthem in the world. There's the Russian anthem and the United States anthem. There is lots of

« *Thou dost in us command* », c'est bien, car cela porte précisément sur le fait que « *thou* » ne fait pas allusion au peuple et que « *command* » se rapporte à l'amour que nous inspire ou pas notre patrie. Tout argument qui essaie d'en faire une question sexospécifique la politise, en fait une maudite question politique. Cela n'a absolument rien à voir avec tout cela. C'est bidon.

La sénatrice Petitclerc : Nous avons effleuré la question, mais j'aimerais seulement connaître votre opinion. C'est très simple. À la Chambre, des gens ont livré des témoignages très sincères en faveur et contre ce projet de loi, et je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que notre hymne national est un symbole très fort et puissant.

Veut-on rester dans le passé pour des raisons traditionnelles ou historiques ou par peur du changement? J'estime que l'inclusion est un cadeau que nous pouvons offrir à l'ensemble des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Selon vous, pourquoi un importe-t-il plus que l'autre? Pourquoi le passé serait-il plus important que le présent et le futur?

M. Champion : Je suppose que si on devait recenser toutes les personnes qui ont vécu dans le passé et toutes celles qui vivront dans le futur, elles seraient nettement plus nombreuses que celles qui vivent dans le présent. Le risque d'apporter le moindre changement dans le présent est toujours qu'il ne représente pas vraiment les millions de personnes qui nous ont précédés et celles qui, espérons-le, nous succéderont.

D'une certaine façon, lorsque les Anglicans discutaient de ce qu'ils devaient faire avec « *thee* » et « *thou* » et avec les termes qui englobent à la fois les hommes et les femmes dans leurs livres religieux, on essayait de déterminer s'il y avait lieu de jeter le vieux *Book of Common Prayer*, c'est-à-dire le livre de la prière commune. Je ne suis pas anglican, mais je connais la tradition. Ils ont fini, bien sûr, par présenter ces nouveaux livres qui sont déjà dépassés. Ils l'ont fait dans les années 1970, si bien qu'ils sont, évidemment, démodés. C'est que, comme les gens avaient coutume de dire, quand on épouse l'esprit d'une époque, on se retrouvera veuf à l'époque suivante.

Nous avons une image de l'époque dans laquelle nous vivons. Pourquoi avons-nous le pouvoir, alors, d'apporter une modification qui rompt avec autant de générations précédentes et de générations futures? Comment pouvons-nous être certains que notre changement représente une amélioration? Pourquoi présumons-nous que le changement est plus inclusif? Pourquoi supposons-nous que le préjudice devrait être du côté du changement? Encore une fois, je ne connais pas l'opinion de la majorité. Il est possible que les gens trouvent l'hymne très émouvant dans sa version actuelle. Personnellement, je ne le chante pas. Je n'entonne pas l'hymne national quand il est joué. J'ai différentes raisons, mais je me lève et j'écoute la musique.

J'ai remarqué que bien des Canadiens ne le chantent pas. Ils n'en connaissent pas les paroles, ils n'ont pas de voix ou ils le trouvent trop difficile à chanter. De façon objective, ce n'est probablement pas le plus bel hymne au monde. Il y a l'hymne de

competition out there. People have been moved by the Marseillaise for generations. It's very stirring. There is a traditionalist version of "La Marseillaise des Blancs," which in my view, is even more stirring than the revolutionary one, but that's another point.

Senator Raine: Thank you very much. It's a real pleasure to have both of you with us today. I'm intrigued by the history of Stanley Weir's composition of this poem, which became our national anthem.

Mr. Simpson, can you give us a few more details of how the copyright for the national anthem was given to the Government of Canada? You seem to say in your comments that you weren't exactly happy with that because it was changed at the time. Could you give us a little more background on that?

Mr. Simpson: Well, the problem was that Judge Weir died in 1926. In 1921 he made his presentation to the Canadian Clubs, which was enthusiastically received. In the family we knew this to be the Weir version. It's the only one I ever heard growing up. It's the only thing we ever sang in Quebec. I don't know about the rest of the country. I know mother used to say, "I wonder where this other horrible version came from with all the extra 'stand on guards.'" The family didn't know. We didn't know anything about it. The two sons died in the two wars and the four sisters were — how could anyone take a particular stand when mother was the only one who really was a writer?

But the problem was that the judge had died, Thompson was printing this thing up, and of course as time went on, these words, with all the extra "stand on guards," became the accepted ones because the old-timers knew the song by heart, as it were. All of a sudden, nationally, after about 80 years of printing the wrong propaganda, there was going to be a fair price.

We couldn't do anything about it because the publisher held the copyright and the judge was dead. So the only way it could be changed was for us to give up the copyright, hand it over to the government, and they would make this wonderful change, in their wisdom. We knew damn well what their wisdom was going to be: political expediency. So that's what it was. They ended up with lines like "far and wide," anything to get rid of the "stand on guards."

If they had actually listened, they would have found out that that wasn't the judge's final say on it at all. They were flogging a dead horse. This was not the version that he finely polished. It didn't have all these extra "stand on guards." So the minute they got hold of it, they ran with it. Oh, boy, this is it. Let's bring God in there for the churchy crowd. Let's bring this in for that. "Far and wide." Oh, hey, kids' stuff. What do we want to be, like America? They have their ideas of history. They talk about the

la Russie et celui des États-Unis. La concurrence est féroce. Les gens sont émus par la Marseillaise depuis des générations. C'est un hymne vraiment entraînant. Il existe une version traditionaliste de « La Marseillaise des Blancs » qui, selon moi, est encore plus entraînante que la version révolutionnaire, mais c'est une autre histoire.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. C'est un réel plaisir de vous accueillir tous les deux aujourd'hui. Je suis intriguée par l'histoire de la composition de ce poème par Stanley Weir, qui est devenu notre hymne national.

Monsieur Simpson, pouvez-vous nous donner quelques détails de plus concernant la façon dont les droits d'auteur pour l'hymne national ont été cédés au gouvernement du Canada? Vous sembliez dire tout à l'heure que cela ne vous réjouissait pas exactement parce qu'il y avait eu un changement à l'époque. Pourriez-vous nous donner un peu plus de contexte sur ce point?

M. Simpson : L'ennui, c'est que le juge Weir est décédé en 1926. En 1921, il a fait sa présentation aux cercles canadiens, qui a été accueillie avec enthousiasme. Dans la famille, on la connaissait comme la version de Weir. C'est la seule que j'aie entendue pendant mon enfance. C'est la seule que nous ayons jamais chantée au Québec. Je ne sais pas qu'elle était la situation dans le reste du pays. Je sais que ma mère avait l'habitude de se demander d'où venait cette autre version horrible avec ses « *stand on guard* » supplémentaires. La famille l'ignorait. Nous n'en savions rien. Les deux fils sont morts pendant les deux guerres mondiales et les quatre sœurs étaient... comment l'un d'entre eux aurait-il pu prendre une position en particulier quand la mère était la seule qui était vraiment écrivaine?

Cependant, le problème était que le juge était décédé, que Thompson imprimait cet hymne et que, bien sûr, au fil du temps, ces mots, avec tous les « *stand on guard* » supplémentaire, sont devenus les paroles acceptées parce que les vieux de la vieille connaissaient cette version de l'hymne par cœur. Soudainement, à l'échelle nationale, après environ 80 ans d'impression de la mauvaise propagande, on allait payer un juste prix.

Nous ne pouvions rien y faire parce que l'éditeur détenait les droits d'auteur et que le juge était décédé. Alors la seule façon de modifier l'hymne était d'abandonner les droits d'auteur et de les céder au gouvernement, qui apporterait cette merveilleuse modification dans sa grande sagesse. Nous savions sacrément bien ce qu'il ferait : il opterait pour l'opportunisme politique. C'est donc ce qui est arrivé. Ils ont fini par ajouter des expressions comme « *far and wide* » pour se débarrasser des « *stand on guard* ».

S'ils avaient vraiment écouté, ils auraient découvert que ce n'était pas du tout ce que le juge voulait. Ils s'acharnaient inutilement. Ce n'était pas la version qu'il avait fignolée et qui ne contenait pas les « *stand on guard* » supplémentaires. Alors dès qu'ils ont eu une emprise sur elle, ils n'y ont vu que du feu. Oh là là, ça y est. Invoquons Dieu pour faire plaisir aux grenouilles de bénitier. Ajoutons telle ou telle chose pour tel ou tel groupe. « *Far and wide* ». Eh! Des choses pour les enfants. Voulons-nous

soul of the nations and the soul of the country. This is the spirit. Do we have the same God, metaphorically speaking, as America? I hope not. This is one of the reasons why God must go. We don't want to be associated with this. And the whole politics of the day, if you will, that's where we're all headed, thanks to the greatness of America and the works of NATO, blowing up everything from North Africa through to Afghanistan in the name of freedom of democracy and love. Only in America!

être comme les États-Unis? Ils ont leurs visions de l'histoire. Ils parlent de l'âme des nations et du pays. Il n'y a que cela de vrai. Avons-nous le même Dieu, au sens métaphorique, que les États-Unis? J'espère que non. C'est une des raisons pour laquelle les allusions religieuses doivent être retranchées. Nous ne voulons pas être associés à cela. Et si on en juge par les politiques du jour, c'est vers cela que nous nous orientons, grâce à la grandeur des États-Unis et au travail de l'OTAN, qui a tout fait sauter de l'Afrique du Nord à l'Afghanistan au nom de la liberté, de la démocratie et de l'amour. C'est seulement aux États-Unis qu'on voit une chose pareille!

The Chair: Back here in Canada, Senator MacDonald.

Le président : Revenons au Canada, sénateur MacDonald.

Senator MacDonald: Thank you, chair.

Le sénateur MacDonald : Merci, monsieur le président.

Mr. Simpson: My cousin warned me, "Don't get into a rant."

M. Simpson : Mon cousin m'a prévenu : « Ne te lance pas dans une diatribe ».

Senator MacDonald: I want to thank you both for being here. I wasn't initially going to ask a question because I spoke to this in the Senate. I strongly support your position.

Le sénateur MacDonald : Je tiens à vous remercier tous les deux d'être venus. Je n'allais pas poser de questions au départ parce que j'en ai parlé au Sénat. Je suis bien d'accord avec vous.

I have to mention the thing about God. I never understood why it was put in the anthem. I said in my speech it's an Americanization of the anthem, in my opinion at the time. I still hold that opinion.

Je dois mentionner la référence à Dieu. Je n'ai jamais compris pourquoi elle avait été intégrée à l'hymne. J'ai dit dans mon allocution qu'il s'agissait d'une américanisation de l'hymne; c'était mon opinion à l'époque et ce l'est toujours.

Mr. Simpson: Might I interject that finally in response to the churchy crowd of the day, the judge wrote a whole verse, which we have somewhere around, to do with the churches. Then some churchman responded to him that it really wasn't necessary because they liked the song the way it was.

M. Simpson : J'aimerais vous faire remarquer qu'au bout du compte, pour faire plaisir aux grenouilles de bénitier de l'époque, le juge avait rédigé un couplet entier, que nous avons quelque part, au sujet des Églises. Un ecclésiastique lui avait ensuite répondu que ce n'était pas nécessaire parce qu'ils aimaient l'hymne tel qu'il était.

Senator MacDonald: Isn't the real issue here just the lack of appreciation for literacy really and lack of appreciation for the meaning of words and how they can have complex and multiple meanings? What would your response be to that, Mr. Champion?

Le sénateur MacDonald : Le vrai problème ici n'est-il pas simplement le manque d'appréciation de l'écriture et de la signification des mots, qui peuvent parfois être complexes et multiples? Que répondriez-vous à cela, monsieur Champion?

Mr. Champion: I guess I have addressed that a little bit, senator. Seen within our tradition, the anthem is inclusive as it is.

M. Champion : Je crois que j'ai déjà un peu répondu à cette question, sénateur MacDonald. Dans l'optique de notre tradition, l'hymne est inclusif tel quel.

I wrote to poet Robert Bringhurst in B.C., because I thought, "Who has consulted the poets?" So I wrote to one. A friend had his email address. He didn't think either version, English or French, had much poetic merit: "They are both toward the lower end of the literary scale." He said, "Parliament is in no immediate danger of botching a literary masterpiece." He said, "Nostalgia is surely a larger issue, but let us not confuse it with poetry."

J'ai écrit au poète Robert Bringhurst, en Colombie-Britannique, parce que je me suis demandé qui avait consulté les poètes. Alors j'ai pris contact avec l'un d'entre eux — un ami à moi avait son adresse courriel. Il estimait que ni la version anglaise ni la version française n'était très poétique : « Elles tendent toutes les deux vers le bas de l'échelle littéraire ». Il a dit que le Parlement ne risquait pas de gâcher un chef-d'œuvre littéraire et ajouté que la nostalgie était assurément une question plus importante, mais qu'il ne fallait pas la confondre avec la poésie.

Personally, I think that "in all thy sons command" is more poetic. It flows better. "Dost in us," dustiness, I compared that to a vacuum cleaner sort of situation in the house committee.

Personnellement, j'estime que l'expression « in all thy sons command » est plus poétique et coule mieux. « Dost in us » me rappelle le mot « dustiness », poussiéreux, et cela m'a fait penser au comité de la Chambre.

"In all of us," as I say, you can't find that phrase in any poem anywhere. The only place you can find it is, again, off the pen of Kurt Cobain, God rest his soul. You know, if there is a God, if he has a soul, as the famous prayer goes.

« In all of us », comme je l'ai mentionné, n'est pas une expression que l'on retrouve dans un quelconque poème. Le seul endroit où vous pouvez la retrouver est sur une feuille gribouillée par Kurt Cobain — Dieu ait son âme. Vous savez, si Dieu existe, s'il a une âme, comme le veut la prière bien connue.

I just think that there is comparatively more poetic merit in the version as it is than in the change that is proposed. Surely some more consultation could be done with some of the people I cited, the Writer's Union, the League of Canadian Poets and so on. These people have some sense of what good poetry is. I'm just not convinced, with all due respect, that Parliament is necessarily the place to do that kind of parsing, except in order to make a final decision in due course.

Je pense simplement qu'il y a comparativement plus de mérite poétique dans la version actuelle que dans la modification proposée. Je suis sûr qu'il y aurait lieu de tenir de plus amples consultations auprès de certaines des personnes que j'ai citées, par exemple, les membres de la Writer's Union et de la League of Canadian Poets. Ces gens comprennent ce qu'est de la bonne poésie. Avec tout le respect que je vous dois, je ne suis pas convaincu que le Parlement soit nécessairement l'endroit où faire ce genre d'analyse grammaticale, sauf pour prendre une décision finale le moment venu.

The Chair: Thank you, and I thank you both for being here. I think what you have illustrated today is the complexity of issues that go into a decision relating to issues of this nature that a country has to deal with. In fact, you have given, in my opinion, all kinds of reasons why it is possible to change a song of this nature and other reasons why one shouldn't, based on a different perspective of the way one looks at issues over time.

Le président : Merci, et merci à tous les deux d'être venus. Je pense que vous avez illustré aujourd'hui la complexité des facteurs qui entrent en ligne de compte pour arrêter une décision relative à des questions semblables qu'un pays doit traiter. En fait, selon moi, vous avez donné toutes sortes de raisons pour lesquelles il est possible de modifier un hymne de cette nature et d'autres raisons pour lesquelles il ne faudrait pas le faire, en vous fondant sur une différente perspective quant à la façon d'examiner les questions au fil du temps.

I think that you have, as far as I can see, convinced us that we do have a right, as a Parliament, having been asked to make an opinion on this issue, to deal with it. It has come before the Parliament. Therefore, it must be dealt with. My guess is that, if we were to consult the many persons that you, Mr. Champion, have suggested we consult, we would wind up not necessarily — and you even implied it — with anymore absolute agreement on the right way to go forward. That is why, of course, we have a Parliament.

Je pense que vous nous avez convaincus que nous avons le droit, au Parlement, d'aborder cette question puisqu'on nous a demandé de formuler une opinion à ce propos. Comme elle a été soumise à l'examen du Parlement, il faut la traiter. À mon avis, si nous devions consulter les nombreuses personnes que vous, monsieur Champion, avez suggéré que nous consultions, nous ne nous réussirions pas nécessairement à dégager un consensus sur la bonne façon de procéder — vous l'avez même laissé entendre. Voilà pourquoi nous avons un Parlement, bien sûr.

I do want to thank you both very much for the exceedingly clear, thoughtful and broad approach you have brought to us. The questions that you have elicited from the senators today and your answers have given us further information. We are now left to deal with that as we advise the Senate of Canada, which will have a final say in this regard.

Je tiens à vous remercier beaucoup tous les deux pour l'approche extrêmement claire, réfléchie et globale dont vous nous avons fait part. Les questions que vous avez suscitées de la part des sénateurs aujourd'hui et vos réponses nous ont donné un complément d'informations. Il nous reste maintenant à en tenir compte pour formuler des conseils au Sénat du Canada, qui aura le dernier mot à cet égard.

Okay, colleagues, I'm going to call us back into session for our clause-by-clause discussion. I will remind us all that those listed as members or substitutes officially listed as members of the committee for today's meeting have both voice and vote. Those with only voice do not have a vote, if it comes down to those issues. All senators are, of course, more than welcome to be present for the discussion.

D'accord, chers collègues, je nous ramène à la séance pour procéder à notre étude article par article. Je rappelle à toutes les personnes inscrites comme membres ou suppléants qui sont officiellement inscrites comme membres du comité pour la réunion d'aujourd'hui qu'elles peuvent s'exprimer et voter. Celles qui ne peuvent que s'exprimer n'ont pas le droit de vote si on en vient à ces questions. Tous les sénateurs sont, bien sûr, invités à rester pour la discussion.

The issue before us now, the first question that I must put to you, is the following: Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-210, An Act to amend the National Anthem Act (gender)?

La première question que je dois vous poser est la suivante : Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (genre)?

Hon. Senators: Agreed.

Des voix : D'accord.

The Chair: Thank you. I will now ask the questions in the normal manner. For the benefit of more recently appointed senators, it is normal that the first question is the following: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It's normally agreed, as it is today, that that be the case. Then, we come back to it should the rest of the clauses proceed. All right, shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It's agreed. Shall the schedule carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's carried. Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's agreed. Shall the bill carry?

Senator Stewart Olsen: On division.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's agreed on division. Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

The Chair: No. Thank you. Is it agreed that I report the bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's agreed. Colleagues, that completes our discussion of the bill. I want to thank you for the way that you have conducted yourselves on this issue. It's obvious that a great deal of difference of opinion can be had on almost any aspect of the issue. I'm not going to go into them any further, having dealt with the issue of poetry and so on. For the course of a lifetime, I think we could look at this in very many ways. There are very many arguments that could be brought before us, and we had a number of them before us today. So I think we have had a lot of really good input to our decision on this. Now we will return it to the Senate for the Senate to make an informed decision, in the course of time, on this matter.

With that, then, I want to wish you all a very happy holiday and thank you for your contributions to the Senate this year through this committee. We will look to a new year, with a new contingent to some degree, and look forward to our further progress in contributing to Canadians through this important committee. With that, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Le président : Merci. Je vais maintenant poser les questions comme je le fais normalement. Dans l'intérêt des sénateurs qui ont été nommés récemment, il est normal que la première question soit la suivante : L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : Il est normalement convenu, comme aujourd'hui, que ce soit le cas. Ensuite, nous y reviendrons si tous les articles sont adoptés. D'accord, l'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Il est adopté. L'annexe est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Elle est adoptée. Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Il est adopté. Le projet de loi est-il adopté?

La sénatrice Stewart Olsen : Avec dissidence.

Des voix : D'accord.

Le président : Il est adopté avec dissidence. Le comité souhaite-t-il envisager d'annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

Le président : Non. Merci. Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le président : Il est convenu que j'en fasse rapport. Chers collègues, cela met fin à notre discussion du projet de loi. Je tiens à vous remercier de la façon dont vous vous êtes comportés dans le cadre de cette étude. Il est évident que presque tous les aspects de la question peuvent susciter des divergences d'opinions. Je ne vais pas en parler plus en détail étant donné que nous avons soulevé la question de la poésie, et cetera. Au cours d'une vie, je pense que nous pourrions examiner la question de nombreuses façons. De nombreux arguments pourraient nous être présentés, comme ce fut le cas aujourd'hui. Je pense donc que nous avons reçu beaucoup de commentaires très utiles pour nous aider à arrêter une décision dans ce dossier. Nous allons maintenant renvoyer la question au Sénat pour qu'il prenne une décision éclairée, le moment venu, à cet égard.

Sur ce, je veux vous souhaiter à tous un très joyeux temps des Fêtes et vous remercier pour vos contributions au Sénat cette année par le truchement de ce comité. Nous allons commencer une nouvelle année avec de nouveaux effectifs dans une certaine mesure, et nous nous réjouissons à la perspective de faire de nouvelles avancées au profit des Canadiens par l'intermédiaire de cet important comité. Sur ce, je déclare que la séance est levée.

(Le comité s'ajourne.)

APPEARING

Wednesday, December 7, 2016

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Wednesday, December 7, 2016

Department of Finance Canada:

Glenn Purves, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary, Office of the Chief Actuary.

Wednesday, December 7, 2016

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

Quebec Employers Council:

Yves-Thomas Dorval, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Canadian Labour Congress:

Hassan Yussuff, President;

Chris Roberts, Director, Social and Economic Policy Department.

Canadian Union of Public Employees:

Mark Janson, Senior Pensions Officer, National Office.

Thursday, December 8, 2016

National Pensioners Federation:

Herb John, President.

C.D. Howe Institute:

Alexandre Laurin, Director of Research.

Wednesday, December 14, 2016

The Honourable Senator Nancy Ruth, Sponsor of the bill;

As individuals:

Ramona Lumpkin, President and Vice-Chancellor, Mount Saint Vincent University (by video conference);

Kristen Kit, Athlete, Rowing Canada Aviron.

Thursday, December 15, 2016

As individuals:

Chris Champion, Editor, *The Dorchester Review;*

Stephen Simpson.

COMPARAÎT

Le mercredi 7 décembre 2016

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Le mercredi 7 décembre 2016

Ministère des Finances Canada :

Glenn Purves, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada :

Jean-Claude Ménard, Actuaire en chef du Canada, Bureau de l'actuaire en chef.

Le mercredi 7 décembre 2016

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

Conseil du patronat du Québec :

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général (par vidéoconférence).

Congrès du travail du Canada :

Hassan Yussuff, président;

Chris Roberts, directeur, Services des politiques sociales et économiques.

Syndicat canadien de la fonction publique :

Mark Janson, agent principal des pensions, Bureau national.

Le jeudi 8 décembre 2016

Fédération nationale des retraités :

Herb John, président.

Institut C.D. Howe :

Alexandre Laurin, directeur de la recherche.

Le mercredi 14 décembre 2016

L'honorable sénatrice Nancy Ruth, marraine du projet de loi;

À titre personnel :

Ramona Lumpkin, rectrice et vice-chancelière, Université Mount Saint Vincent (par vidéoconférence);

Kristen Kit, athlète, Rowing Canada Aviron.

Le jeudi 15 décembre 2016

À titre personnel :

Chris Champion, rédacteur, *The Dorchester Review*;

Stephen Simpson.